



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Pont-de-la-Morge
Restaurant
Tél. 027/36 13 76

Au Comte Vert

Propriétaire : Jean-Jérôme Luyet
Restaurant gastronomique

Asperges du Valais
Agneau de lait

Le n° 60 ct.

L'audience du pape
La foi est force
et lumière

Voir page 38

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Page 20, le poster de la semaine



Aimable et son accordéon

Né il y a 54 ans à Trith-Saint-Léger, dans le Nord, Aimable « débarque » à Paris en 1939, avec pour tout bagage son accordéon. Après avoir gagné sa vie durant quatre ans en réparant des pianos, il obtient enfin un engagement dans un café des Grands Boulevards où, dès ce moment, son succès ne cessera de croître. C'est là, d'ailleurs, qu'il rencontrera notamment Django Reinhardt et Albert Nicolas, qui lui apprennent à jouer « jazz ». Au sortir de la guerre commencent les grandes tournées à travers le monde, et la brillante carrière que l'on connaît. Récompensé successivement par l'académie Charles-Cros, et par celle du Disque français, Aimable a enregistré plus de 6000 titres à ce jour, et il est 13 fois millionnaire du disque !

La pusillanimité des gouvernements fait le malheur des peuples
par Suzanne Labin
Voir page 38

Horrible drame au Tessin, à un passage à niveau non gardé

Au retour de l'école, un bus happé par un train
HUIT MORTS: LE CHAUFFEUR ET SEPT ENFANTS

LOCARNO. - Un véritable drame s'est produit hier, peu avant midi, à Sant'Antonino (TI), faisant huit morts. A un passage à niveau non gardé sur la ligne Locarno - Bellinzona, un bus VW transportant neuf enfants a été happé par le train reliant ces deux villes. Le chauffeur du bus, M. Vittore Bognuda, 65 ans, ainsi que sept enfants de 8 à 10 ans, ont été tués dans l'accident. Elèves de l'école primaire de Sant'Antonino, ces enfants regagnaient leur domicile, dans la plaine de Magadino, située dans la commune. Les circonstances de la catastrophe n'ont pas encore pu être établies à l'heure actuelle. Néanmoins, il ne fait aucun doute que le signal acoustique et sonore a correctement fonctionné. Les freins du véhicule étaient-ils en bon état? Le chauffeur a-t-il eu un moment d'inattention? Seule l'enquête permettra de répondre à l'une ou l'autre de ces questions pour éclaircir les causes de la collision, qui fut d'une rare violence. A cet endroit, en effet, le train Locarno - Bellinzona circule à une vitesse de 100 km/h environ. Voici l'identité des victimes : Rossela Guiffrida (8 ans), Monica et Christina

Suite page 37

N 9 La lutte de Saint-Maurice n'est pas un « cas » unique

L'exemple réconfortant de Faido

Autoroute : oui. Massacre : non. En tête du papillon distribué le lundi de Pâques au carrefour de Lavey, lors de la manifestation de protestation de Saint-Maurice, ce slogan résumait parfaitement la volonté bien arrêtée de toute une population unie derrière ses autorités. La situation ne souffre d'aucune équivoque : le oui à l'autoroute est aussi net que le non au massacre.

Le tracé qu'entend imposer l'autorité fédérale constitue une condamnation à mort pour Saint-Maurice. Ce verdict, la population aigaunoise ne pouvait l'enregistrer sans proclamer publiquement son droit à la vie, sans alerter l'opinion, sans dénoncer l'intolérable ultimatum qui lui a été signifié. Il s'agit, pour elle, d'une question de vie ou de mort.

forme de croix biffant tout l'avenir d'une cité ! On surprend d'autres à ironiser, à se réjouir de pouvoir affirmer qu'une fois de plus, il faut que ce soit en Valais que l'on soulève des problèmes comme si, partout ailleurs, le passage d'une autoroute s'était décidé en parfaite harmonie. Il faut couper court à ces insinuations dénuées de la plus élémentaire pudeur. Saint-Maurice lutte pour survivre. Avec des arguments qui, en tant d'autres occasions que les mass media mettent chaque jour en vedette, ont le poids d'une RÉVOLUTION plus que de la digne protestation de Saint-Maurice. Que ne lit-on pas et que n'entend-on pas chaque jour sur la protection de

Les Valaisans du Brésil se portent bien, merci...

« Nos » voyageurs ont enfin donné de leurs nouvelles : tout va très bien, « ne vous faites aucun souci » nous ont-ils déclaré hier au téléphone. Leur seule préoccupation : que le gel ne cause pas trop de dégâts en Valais.

Mardi ils étaient à Iguacu. Ils ont même fait un tour en bateau jusqu'au « Gouffre du Diable », où on mesure des chutes d'eau de 80 mètres de hauteur. En raison du brouillard, l'avion qui les conduisait à Iguacu avait décollé avec deux heures de retard. Mais, au retour, le même décalage était annoncé sur l'horaire : les visiteurs n'ont donc pas été défavorisés dans la durée de leur excursion.

Mercredi ils étaient chaleureusement accueillis à Belo Horizonte. Beaucoup de Valaisans de Sao Paulo sont venus leur faire visite et les inviter chez eux ! Malheureusement le temps limité les a empêchés de répondre à cette hospitalité, vertu chère aux Valaisans et qu'ils n'oublient jamais, même à des milliers de kilomètres de leur terre natale.

Face à ce drame, on surprend, hélas ! certains à sourire comme à une comédie. Pensez-ils que, ces événements se passant en Valais, une dose d'exagération méridionale a été ajoutée au problème ? Comme si l'on pouvait plaisanter avec la mort par étranglement promise par le tracé retenu ! Comme si l'on pouvait jouer avec le sort de ses enfants, voués à la pollution et à l'intoxication ! Comme si l'on avait le cœur de galéjer face à un tracé en

Suite page 38
Gérald Rudaz

CHANGEMENTS À LA TÊTE DU GOUVERNEMENT VALAISAN

Dès le 1^{er} mai, le Gouvernement valaisan aura un nouveau président, M. Antoine Zufferey, et un nouveau vice-président, M. Franz Steiner, tous deux membres du parti démocrate chrétien. Ce n'est pas une révolution de palais, certes, mais c'est encore un événement.

M. Antoine Zufferey, entré au gouvernement en 1969, chef du Département de l'instruction publique, laisse déjà son nom attaché à une réforme de taille : l'introduction du cycle d'orientation. Réforme trop jeune encore pour en mesurer toute sa portée, mais réforme suffisamment importante pour en deviner les soucis qui la précéderont.

se... souvent dispersés. D'emblée, conscient d'une certaine réticence, ou méconnaissance, face à la complexité, à la répartition des compétences fonctionnaires, il s'est soucié de « la transparence de l'administration ». Il a déjà longuement parcouru les districts, pour apprendre d'abord les problèmes locaux, et présenter ensuite ses principaux adjoints. Démarche nouvelle qui facilite bien des initiatives et des solutions.

Se charger de l'instruction publique d'un pays suppose un caractère qui ne craint ni les difficultés ni les responsabilités. Depuis que la relève, par définition, passe par la jeunesse et l'éducation, il faut avoir un sens peu ordinaire de son devoir pour s'atteler à pareille tâche : assurer la relève. Il faut aussi une sorte d'abnégation, mêlée de ténacité, pour la poursuivre sans lassitude.

Chef du Département des travaux publics et des forêts... quand ces travaux concernent un pays aussi étendu que le Valais, ajouté de toutes ces vallées latérales, en peine d'autoroute, en mal de tunnel, il n'est pas besoin de remettre dix fois l'ouvrage sur le métier pour s'en apercevoir en abondance.

M. Franz Steiner, élu conseiller d'Etat en 1973, chef du Département des travaux publics et des forêts, s'est aussitôt préoccupé de présenter aux Valaisans ses services et leurs roua-

Aux nouveaux président et vice-président du Gouvernement valaisan, le NF présente ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de succès.

Une vie d'intense recueillement



Collombey-Muraz n'est pas seulement un village qui a connu un développement extraordinaire grâce à l'implantation d'une raffinerie, c'est aussi un haut lieu de prière, témoin le couvent des bernardines qui domine le village de Collombey depuis 1629. Elles sont seize moniales qui, jour après jour, tout au long de l'année, mènent une vie contemplative très intense dans ce vieux château d'Arbignon que trop d'entre nous ignorent malheureusement. Les moniales s'occupent aussi de diverses tâches telles que le tissage, la broderie, la confection de vêtements sacerdotaux et d'hosties, ou le travail de la terre dans l'enceinte du couvent.



M. Antoine Zufferey, président



M. Franz Steiner, vice-président

Photo NF

Réponse à M. Daniel Anet président de la Société genevoise des écrivains, et fonctionnaire

Vous venez, Monsieur le président, de faire un magnifique cadeau au *Confédéré Fed* en lui réservant un article en faveur du pamphlet de Maurice Chappaz, *Les maquereaux des cimes blanches*, et en me prenant violemment à partie. Rien ne pouvait être plus agréable à ce journal, tout d'abord en lui procurant de la copie, ensuite en lui fournissant une arme de plus contre l'ennemi héréditaire, le *Nouveliste*. Radicale de tradition et de conviction, j'ai toujours ménagé le *Confédéré* tout en regrettant le temps des Courthion et des Gabbud où les luttes restaient courtoises.

C'est la raison pour laquelle j'ai liquidé par lettres privées le petit conflit d'opinion qui me séparait de M^{lle} Marie-Joseph Luisier. Il ne dépendra pas d'elle de me faire prendre en haine le journal radical qui a été le journal d'opinion de mon père.

Vous m'accusez de déshonorer le *Nouveliste* par mes attaques basses et méchantes. Venant de quelqu'un d'autre, je ferai à votre papier le sort qu'Alceste voulait réserver au sonnet d'Oronte. Mais votre qualité de président de la Société genevoise des écrivains m'oblige à certains égards. D'ailleurs je respecte aussi les fonctionnaires.

Mettons, si vous voulez, à part Corinna Bille, dont j'ai toujours reconnu et vanté le talent, tout en déplorant qu'une femme se laisse aller avec tant de complaisance à certaines descriptions qui n'ont rien à voir ni avec les drames de l'âme, ni avec le déchirement du cœur, et venons-en au seul Chappaz. J'ai été pendant longtemps sa voisine et même son amie. C'est en tout cas chez nous qu'il venait satisfaire son goût pour la lecture, en puisant largement dans notre bibliothèque, passion qui nous était sympathique, puisque nous la partageons. Nous lui avons consacré, soit mon mari, soit moi-même, des articles très élogieux. Comme Valaisans, nous étions heureux de découvrir un vrai poète, digne de célébrer le Valais et ses beautés exceptionnelles, et fondions sur son avenir littéraire les plus grands espoirs. Le malheur a voulu que certaine chapelle littéraire vaudoise se soit emparé de lui. A force de flatteries et d'encens, une odeur que Chappaz appréciait souverainement, ses nouveaux amis sont parvenus à le persuader que le Valais, parce que, après des siècles de misère, il parvenait enfin, grâce au tourisme et à l'industrie, à sortir de sa misère, était en train de perdre son âme, et donc à l'exemple de certains prophètes de l'Ancien Testament, il devait élever la voix.

Chappaz a-t-il cru à sa mission ? Le connaissant, j'en doute fort. Mais il a pensé que ce sillon n'avait pas encore été creusé et que là était peut-être sa chance suprême. Aussi, sans considérer ce qu'avait été le passé du Valais, sans se dire qu'il était le moins qualifié des Valaisans pour s'ériger en censeur, s'est-il emparé du fouet de la satire. Il a commis ce qu'il a voulu être un fabliau et qui n'est qu'un livre ennuyeux, sans épine dorsale, fourmillant de détails scatologiques, où l'action piétine et qui serait une injure au Valais s'il était plus compréhensible et moins ennuyeux. Cela s'appelle *Le Match Valais-Judée*.

J'ai immédiatement écrit à Chappaz pour lui dire que je n'étais pas d'accord, et que je me proposais d'écrire là-dessus. En olympien qu'il se croyait être, que ses amis vaudois l'avaient persuadé qu'il était, il m'a répondu superbement qu'il considérait tous les articles écrits contre lui comme ne le concernant pas. J'ai donc fait une critique assez détaillée de ce livre, ce qui m'a valu une avalanche de félicitations, toutes, évidemment émanant de Valaisans.

Depuis, je n'ai fait que crier à Chappaz « casse-cou » ; de le supplier de revenir à sa

première manière. Fort de l'appui de ses amis vaudois, et de quelques inconditionnels valaisans dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils manquent à la fois de goût et de culture, il a cru devoir mépriser mes avis.

En 1975, il a réuni sous le titre *La haute route* des articles donnés à plusieurs revues.

Je ne suis pas la seule à n'avoir pas pu aller jusqu'au bout de ce laborieux ouvrage. Mais du moins n'attaquait-il pas son canton. Du moins n'accusait-il pas tous les Valaisans sans distinction, d'être des vendus et des aigrefins.

Il a ensuite publié quelque chose de très bon sur le *Loetschental* qui lui a valu une critique élogieuse de mon excellent ami, le chanoine Marcel Michelet - que vous devez connaître, puisqu'il fut pendant huit ans le président de l'Association valaisanne des écrivains - critique que le *Nouveliste* a été heureux de publier.

Parut ensuite le fameux pamphlet *Les maquereaux des cimes blanches*. Ce factum m'avait été annoncé par Jacques Chessex comme un pur chef-d'œuvre. Tout en faisant la part d'enthousiasme de cet ami de Chappaz, je m'attendais à quelque chose d'autre. Or, la montagne n'a pas même accouché d'une souris, mais d'une autre petite bête puante. Sans faire un retour sur sa propre conscience, qui aurait dû l'incliner à plus d'indulgence - je n'en dirai pas plus - il a littéralement traîné son canton dans la fange. Il a accusé les membres du gouvernement d'esprit vindicatif, le clergé de vénalité, mis dans le même sac spéculateurs et promoteurs, regrettant, - c'est d'ailleurs le meilleur passage de son pamphlet - les poires au salé et le vin d'ombre, sans songer que ce sont-là souvenirs purement gastronomiques où le cœur n'a aucune place, et que beaucoup de Valaisans de jadis ne connaissaient pas. Il espère, dit-il, entendre au moment de mourir, le crissement de la faux. Mais la sueur dans le dos du faucheur, y a-t-il un moment pensé ? Mais le froid, mais la faim, mais la férocité des êtres chez qui la concurrence vitale tuait, ou tout au moins étouffait tous les autres sentiments, y a-t-il songé un seul instant, ce fils de bourgeois ?

Notez que c'est moins à son misérable pamphlet que j'en ai, qu'aux interviews qu'il a données. Quand j'ai vu qu'il prenait à partie des anciens conseillers fédéraux tels que Hans-Peter Tschudi et Roger Bonvin, quand il se déclarait prêt à publier entièrement un dossier si on le lui confiait, je me suis sentie déçagée de certains scrupules qui, jusqu'alors m'avaient empêché de dire ce que j'avais sur le cœur et qui est sur les lèvres de tous les Valaisans.

Il faut être soi-même pur, Monsieur le président, pour enseigner la pureté à autrui. Il faut être pauvre pour prêcher la pauvreté comme une vertu, et enfin il faut avoir connu la misère pour apprécier à sa juste valeur le développement du Valais et de ne

pas le considérer comme une offense personnelle parce qu'il défigure certaines parties du paysage.

J'aime le Valais autant que peut l'aimer Maurice Chappaz. Mais je me suis penchée sur tant de problèmes humains que je ne me reconnais pas le droit de me lamenter sur tel et tel excès qui permet aux indigènes de vivre sur leur terre sans reléguer les vieillards à l'arrière-plan. Si vous me permettez une citation, je dirai, avec Vigny, à la nature : « Plus que tout votre règne et que ses splendeurs vaines, j'aime la majesté des souffrances humaines. » De ces dernières, Chappaz n'a aucune idée. Je ne dirai pas qu'il s'en détourne. Je dirai qu'il les ignore. Et cela est grave chez un écrivain qui se proclame lui-même poète.

Obnubilé parce ce qu'il appelle « le Valais de bois », il reste sourd et aveugle à l'épopée humaine, qui a pourtant sa grandeur. Il ne faut pas juger l'activité de l'homme seulement sur la brève durée d'une vie humaine. Nous ne sommes qu'un instant dans le long déroulement des siècles, et c'est faire preuve, comme je l'ai dit, de myopie intellectuelle, de la part d'un écrivain, de prendre le temps qu'il vit pour le temps tout court.

Libre à vous, Monsieur le président, de tenir mes articles pour une prose breneuse (?) et de considérer Chappaz comme un écrivain authentique et talentueux. Cela ne trahit que votre opinion personnelle. Tout au plus peut-on être amené à s'étonner que, avec des goûts aussi singuliers, vous avez été désigné pour présider la Société genevoise des écrivains.

Pour le surplus, je soutiens qu'il s'agit ici d'une affaire strictement valaisanne. Personne ne conteste certains abus. Mais tout le monde s'élève quand on veut faire du mercantilisme une spécialité valaisanne. L'argent trop facilement gagné, pour qui surtout ne peut pas compter sur des héritages confortables, est une terrible tentation. Mais le métier comporte, vous me l'accordez, des risques que ne connaissent pas les parasites.

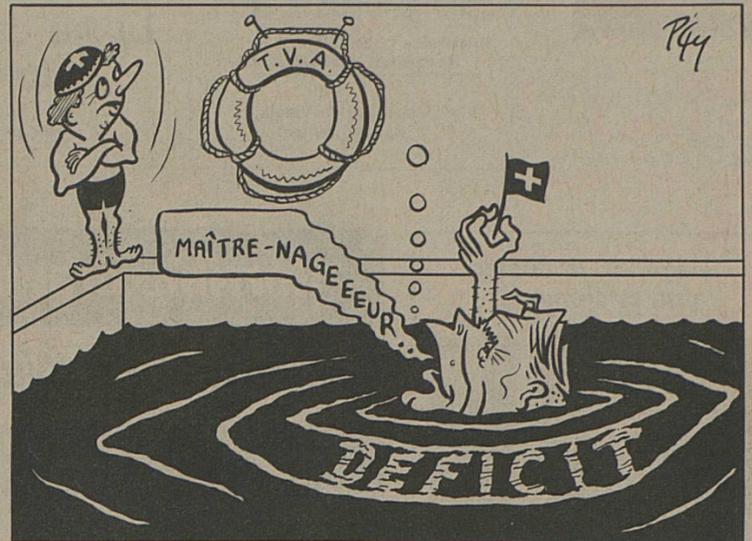
Et puis celui qui prétend connaître sa langue ne doit pas mettre dans le même sac spéculateurs et promoteurs. Grâce à ces derniers, les Valaisans n'ont plus à choisir entre la misère et l'exil.

Je termine en vous contestant avec la dernière énergie le droit de porter un jugement quant au fond, vous qui n'êtes pas Valaisan, vous qui ne connaissez pas toutes les pièces du dossier, et j'invoque ce principe de droit universellement reconnu que nul ne peut être distrait de son juge naturel.

Anne Troillet-Boven

P.S. Le *Confédéré* ayant déclaré qu'il mettait un point final à cette affaire, c'est donc par le *Nouveliste* que je vous réponds.

Fluctuat nec mergitur ? ...



Commerce extérieur : vitalité malgré tout

Un petit pays comme la Suisse, dépendant de l'étranger pour son ravitaillement comme pour l'écoulement de ses produits, devait nécessairement subir les contrecoups de la crise qui s'étendit à tous les pays industrialisés en 1975. La statistique du commerce extérieur de la Suisse donne la mesure réelle du recul ; elle révèle aussi la capacité d'adaptation de l'économie helvétique à l'adversité.

La valeur des exportations suisses tomba de 35,4 milliards en 1974 à 33,4 milliards de francs en 1975. Mais ce total dépasse quand même celui des exportations de 1973 qui atteignait 29,9 milliards. Pour apprécier l'évolution, il faut considérer les quantités exportées plutôt que la valeur sujette aux variations de prix. Les exportations horlogères furent les plus touchées : le nombre de pièces vendues à l'étranger s'éleva à 97 millions en 1973, 104 millions en 1974 et 85 millions en 1975. Les autres marchandises dont le poids net est relevé à leur sortie de Suisse furent exportées à raison de 3,6 millions de tonnes en 1973, 4 millions de tonnes en 1974 et 3,6 millions de tonnes en 1975. Dans l'ensemble, la crise eut pour effet de ramener les exportations suisses à leur niveau de 1972 pour l'horlogerie et de 1973 pour les autres productions.

Ces quelques points de repère montrent l'importance du coup de frein, mais ils témoignent d'une capacité de résistance indéniable. Pour mieux apprécier les facultés d'adaptation des exportateurs suisses, il faut examiner l'évolution du commerce par pays. En 1975, les ventes de produits suisses se maintinrent à peu près à leur niveau de 1974 dans l'ensemble des pays d'Europe ; phénomène étonnant, elles progressèrent

même en Allemagne. Vers l'Afrique, les exportations suisses marquèrent un progrès ; les ventes de montres ont aussi augmenté. En revanche, une baisse sensible se manifesta sur les marchés d'Asie, à l'exception de l'Iran, d'Israël et de quelques pays pétroliers. Vers l'Amérique, et surtout les Etats-Unis, l'affaiblissement fut aussi très marqué. Les pertes constatées sur certains marchés traditionnels ont été en partie compensées par des gains réalisés dans les pays les plus dynamiques du tiers monde.

Les chiffres déjà publiés pour le premier trimestre de 1976 témoignent d'un redressement très net, puisque dans l'ensemble, les exportations révèlent un accroissement réel de 10,5 % par rapport au premier trimestre de 1975.

Ces constatations tendent à prouver que le cours élevé du franc suisse ne constitue pas un obstacle insurmontable. Les difficultés incontestables suscitées par la dégringolade de nombreuses monnaies sont dominées grâce surtout à ces nouveaux atouts récemment apparus : baisse du taux d'inflation, compression des frais généraux dans la plupart des entreprises, travail plus intense de tout le peuple suisse, acharnement à conquérir de nouveaux marchés.

Tout ne va pas pour le mieux. La panne démographique créée à l'industrie de la construction des difficultés qui ne sont pas surmontées. Les pouvoirs publics sont en grave déséquilibre financier. Mais la fin des parités faussées a supprimé les tentations de l'inflation. Nous savons que nous pouvons rester dans la course si nous veillons à ce que le franc conserve son pouvoir d'achat sur le marché intérieur.

Ceinture ou pas... Est-ce à Berne de décider ?

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, l'Association valaisanne contre les abus de la technocratie, récemment fondée, a lancé une pétition contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Rappelons que ce n'est pas la ceinture en tant que telle qui est en cause, mais l'obligation édic-

tée par le Conseil fédéral de l'utiliser, partout et en toute circonstance.

Notons que la récolte des signatures va bon train dans notre canton. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des mérites de cette pétition que de montrer clairement que le silence observé jusqu'ici par bien des conducteurs ne

devait pas être interprété comme une muette approbation.

Les lecteurs qui désirent signer ou faire signer cette pétition peuvent utiliser le bulletin ci-dessous, en le renvoyant à l'adresse indiquée, même s'il porte moins de dix signatures.

Pétition de l'Association contre les abus technocratiques, section du Valais

NON au port OBLIGATOIRE de la ceinture de sécurité

Nom et prénom	Adresse	Signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

Prière de retourner ce bulletin à M. Jean-Pierre Favre, case postale 150, 1951 Sion. Pour obtenir d'autres feuilles, ou tous renseignements, même adresse, ou tél. 027/22 80 20.

Votations cantonales du 30 mai Lecteurs, exprimez-vous !

Le 30 mai, soit dans un peu plus d'un mois, les citoyens et citoyennes valaisans sont appelés aux urnes. Ils devront se prononcer sur l'initiative fiscale à laquelle est opposé un contreprojet du Parlement cantonal.

Nous ouvrons donc nos pages « Libres opinions » pour tous ceux qui - en dehors des rédacteurs du journal - désirent s'exprimer.

Nous souhaitons que nombreux seront nos lecteurs qui interviendront ainsi soit en faveur de l'initiative, soit en faveur du contreprojet, soit contre l'un et l'autre.

Nous les invitons donc à nous transmettre le plus rapidement possible leurs textes que nous grouperons dans ces pages précisément de « Libres opinions ».

Il faut évidemment que ces articles soient rédigés de manière convenable, que leurs auteurs observent les règles de la courtoisie et qu'ils s'abstiennent de toute attaque personnelle.

Nous respecterons scrupuleusement, selon les règles de l'éthique professionnelle, l'anonymat de ceux qui le désirent : ils peuvent dès lors signer leur texte d'un pseudonyme ou de leurs initiales, mais la direction du journal doit connaître l'identité des personnes qui désirent que leur écrit soit publié. Tous les articles ne correspondant pas à ces règles élémentaires seront écartés.

Enfin, nous prions les intéressés de s'exprimer au plus tôt, car, selon la coutume, nous stopperons notre campagne jeudi 27 mai, la dernière page de « Libres opinions » paraissant le mercredi 26. Les textes parvenus trop tard à notre rédaction seront purement et simplement laissés de côté, les articles paraissant, en règle générale, selon leur date d'arrivée.

NF

Publicitas



21 21 11

POUR LES JEUNES

Petit Clown



LES FLEURS

C'est le mai, joli mai,
C'est le joli mois de mai.

On dit de lui qu'il est le plus beau de l'année. C'est surtout le mois des fleurs et Petit Clown ne veut pas manquer l'occasion de vous raconter quelques-unes des jolies coutumes qui saluent son retour.

Dès la plus haute Antiquité, nos aïeux organisaient de splendides fêtes en l'honneur de Flore, déesse des fleurs et des jardins, épouse de Zéphyr, le léger Vent d'Ouest, et mère de Printemps. Ces fêtes se donnaient entre le 28 avril et le 3 mai et se nommaient Florales.

Aujourd'hui encore, les habitants de la Grèce tressent des couronnes de fleurs qu'ils accrochent aux portes des maisons, aux roues des bicyclettes, au capot des voitures, au mât des barques de pêche ! C'est un bien joli spectacle, tout de fraîcheur et de couleur.

Les peuples du nord de l'Europe coupent l'arbre de mai et le décorent joyeusement de bibelots et de rubans. La plus gracieuse jeune fille sera nommée reine de mai et on danse autour de l'arbre en folles farandoles.

Quant au secret de beauté des jolies Anglaises, il est bien simple : il suffit de se lever avant le soleil, à l'aube du premier mai, et de courir se laver le visage dans la rosée fraîchement tombée... Voulez-vous essayer ?

LES PILIERS DE KARNAC

En ce temps-là, le roi Thoutmès III, de la XVIII^e dynastie des Pharaons, rassembla les artistes du pays d'Egypte et déclara :

« Je désire faire élever un temple près de Louxor. Il devra dépasser en taille et en splendeur ce qui s'est construit jusqu'à maintenant. Seul le meilleur d'entre vous mérite d'être responsable des travaux. Voici donc ce que j'ordonne : A la prochaine lune, chaque concurrent se présentera devant moi avec une colonne sculptée de ses mains. Celui qui réussira l'œuvre la plus originale sera choisi. J'ai dit ! »

Les artistes se mirent aussitôt au travail. Maillets, burins et ciseaux allaient bon train. Sous les doigts agiles des sculpteurs naissaient des scènes de chasse et des exploits de guerre. Narouz, un jeune apprenti, aurait bien voulu participer au concours, mais la pierre coûtait cher et personne ne voulait lui en donner. Il décida de tenter l'aventure et de se mettre à la recherche d'un rocher assez grand pour y tailler une colonne. Il quitta la ville de Thèbes et remonta la rive est du Nil. Il marcha toute une journée et se trouva, à la nuit tombante, près du Lac Sacré où s'élevait le temple d'Amon. Il offrit un sacrifice au dieu, le suppliant de l'aider dans sa tâche, puis il s'endormit.

Quand il s'éveilla, il vit un bloc de pierre blanche qui se reflétait dans les eaux du lac. La pierre était de belle taille et d'excellente qualité. Le garçon se mit courageusement au travail. Une force mystérieuse guidait sa main et les morsures du ciseau faisaient jaillir de grandes étincelles bleues. La colonne prenait forme : longue, mince, merveilleusement élégante. Narouz n'avait jamais rien vu de pareil. Comprenant que le dieu exauçait sa prière, il se prosterna et le remercia avec beaucoup de ferveur. Le marbre brillait d'un éclat nacré, presque vivant.

« Demain, se dit Narouz, j'y graverai les hauts faits de guerre de nos ancêtres et les danses gracieuses de nos princesses. »

Durant la nuit, les fleurs de lotus et de papyrus qui croissaient sur les rives du lac s'enroulèrent autour de la colonne, grimperent jusqu'au sommet, la décorant d'une frise vivante d'une extraordinaire finesse.

Quand Narouz s'éveilla, il poussa un cri de joie. « Vraiment, se dit-il, la nature est plus habile que moi. Jamais je

ne pourrai imiter pareille merveille ! » Cependant, comme il était courageux, il décida d'essayer. Il posa son ciseau sur une fleur de lotus afin d'en étudier la forme. La fleur se transforma en pierre ! Il toucha, une à une, les corolles, les tiges et les feuilles ; en un instant, la colonne se trouva toute sculptée. Elle ne ressemblait en rien aux lourds piliers connus jusqu'alors.

Narouz se demandait comment il ferait pour transporter son œuvre devant Pharaon. Il pria Amon, mais cette fois, le dieu resta sourd.

« On dirait qu'il ne veut pas que je la déplace, se dit le garçon. J'irai seul devant Pharaon. » Il prit ses outils et refit le chemin en sens inverse. L'idée lui vint de ne pas se présenter devant le roi les mains vides. Il toucha quelques fleurs de lotus et de papyrus qui se pétrifièrent. Riche de ce trésor, il arriva à Thèbes. La nouvelle lune se levait et la place du palais était couverte de merveilles créées par les artistes de tout le pays.

Cependant, Pharaon n'était pas satisfait. Il trouvait les colonnes trop lourdes, trop épaisses, trop basses, trop décorées. Quand le tour de Narouz arriva, le jeune garçon déposa ses fleurs de pierre aux pieds de Thoutmès et dit humblement : « Voici mon travail, ô Roi, je ne suis pas assez fort pour soulever ma colonne, ni assez riche pour la faire transporter par des esclaves. Si tu veux me suivre jusqu'aux rives du Lac Sacré, tu pourras la voir. »

Pharaon et toute sa cour se mirent en route. Le cortège royal remonta le Nil et s'arrêta devant la colonne de Narouz, toute blanche sous sa frise de fleurs.

Pharaon la trouva si belle qu'il décida d'ériger le temple à cet endroit même et il nomma Narouz chef des travaux. Le garçon fit tailler de nombreux piliers pareils au sien. La nuit, quand les ouvriers dormaient, il priait Amon qui ordonnait aux fleurs de lotus et de papyrus de grimper sur la pierre. Narouz les touchait de son ciseau et, au matin, les piliers étaient décorés. Cette mode plût tellement aux artistes du monde entier qu'ils la copièrent. On vit des feuilles et des fleurs sur les colonnes de tous les temples. Mais les premières furent celles de Karnac. Si tu visites l'Egypte quand tu seras grand, tu pourras y voir le pilier de Narouz, sur la rive du Lac Sacré.

Le langage des fleurs

Les fleurs nous parlent un langage bien à elles. Petit Clown, qui les aime beaucoup, comprend tout ce qu'elles racontent. Veux-tu apprendre cette langue étrangère avec lui ? Si tu fais tes devoirs, tu sauras bientôt parler fleur. Tu peux copier les définitions sur un cahier et coller une image de la fleur en question ou mieux, fabriquer un herbier en faisant sécher des fleurs cueillies un jour de promenade. Tu glisses la fleur entre deux buvards et entre les feuilles d'un très gros livre. Tu laisses sécher plusieurs jours. C'est très facile et tellement joli.

Que dit la violette ?
Je suis timide et n'ose pas vous dire que je vous aime.

Que dit la pivoine ?
Je dis toujours la vérité, même quand je suis en colère.

Que dit le crocus ?
Je me réjouis de vous revoir, mais j'ai peur de me faire gronder.

Que dit la giroflée ?
Vous me faites du chagrin, mais je vous aime quand même.

Que dit le bel iris ?
Je joue au facteur et je viens vous apporter de bonnes nouvelles.

Que dit le muguet ?
Tous vos soucis vont s'envoler. Je sonne pour vous l'heure d'un grand bonheur.

Que dit le myosotis ?
Je suis très fidèle, je ne vous oublierai jamais, jamais, jamais !

Que dit la tulipe ?
En ce moment, je vous aime, mais je ne sais pas si cela durera longtemps !



Dans quelques jours, nous fêterons nos chères mamans. Petit Clown leur souhaite, à toutes, un dimanche plein de joie et de bonheur. Il leur offre cette marguerite, symbole de la simplicité et du dévouement dont elles font preuve chaque jour de l'année.

Bricole avec Petit Clown

Voici un mobile-fleur que tu pourras suspendre à ta fenêtre pour fêter le retour du mois de mai.

Il se compose de trois parties découpées au poinçon dans du carton fort.

1. **Le cœur** : un cercle de couleur vive.
2. **La corolle** : une couronne de pétales rangés autour d'un trou plus large que le cœur (environ 11 cm).
3. **La tige** : garnie de feuilles.

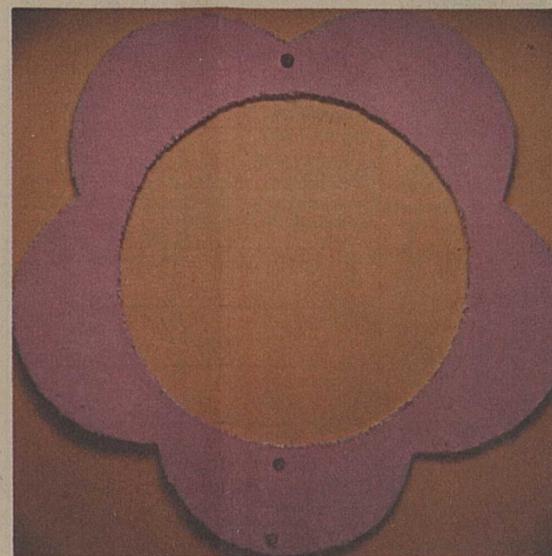
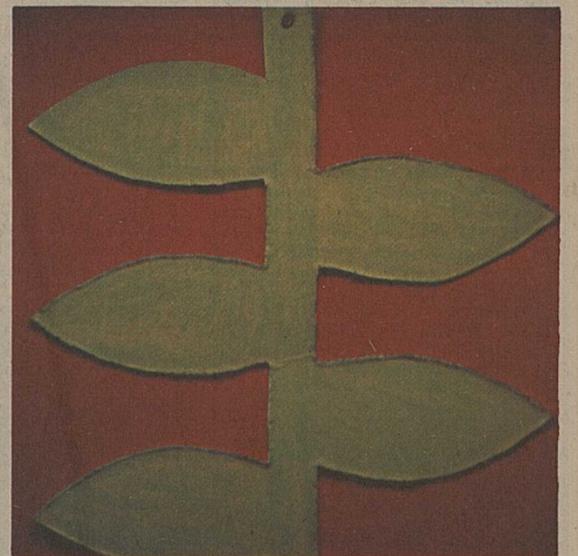
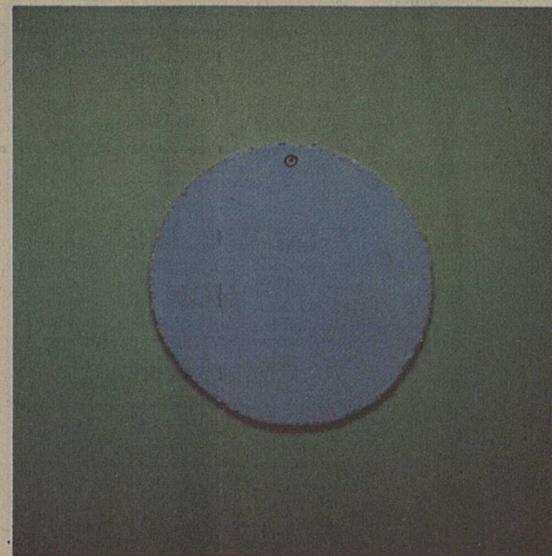
Choisis des teintes gaies qui s'harmonisent entre elles. Si tu mets des couleurs différentes sur les deux faces, tu auras deux fleurs en une.

Quand les parties sont prêtes, suspends le cœur à la corolle au moyen d'un fil noué, puis la tige à la base de

la corolle et enfin la fleur entière au plafond ou sous un lustre.

Au moindre souffle d'air, tu auras la joie de la voir tourner doucement et te présenter tantôt l'une, tantôt l'autre de ses faces.

Si tu as de la peine à dessiner ta fleur tout seul, écris à Petit Clown, rue du Rawly 8, 3960 Sierre, qui t'enverra volontiers le modèle.



Le jeu des fleurs

Petit Clown s'est promené dans la nature et a cueilli une brassée de fleurs toutes plus jolies les unes que les autres. Il a demandé leur nom au botaniste.

Celui-ci a voulu lui jouer un tour. Il a écrit le commencement d'une fleur et la fin d'une autre. Cela fait une liste de noms bien bizarres.

Peux-tu aider Petit Clown à retrouver les vrais noms des fleurs ?
ANE-LIPE
PAQUE-VERE
JON-CUS
PERCE-RETTE
TU-MONE
PRIME-LETTE
VIO-NEIGE
CRO-QUILLE

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (Heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le numéro 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Magnin, tél. 22 15 79, dès fermeture 22 67 16.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage des Nations, Sion, tél. 22 98 98 jour et nuit.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord, Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 12 m x 7 m.

Service de dépannage du 0,8 %. - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/22 57 16.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
CAS et OJ, groupe Martigny. - Vendredi 30 avril, à 20 heures, au motel des Sports, assemblée des participants pour la semaine clubistique du mois de juin en France.

Martigny

Pharmacie de service. - Dès samedi à 17 h. : pharmacie Boissard, av. de la Gare 46, tél. 2 27 96. Jour ouvrable : jusqu'à 19 h. et dès 19 h. pour les urgences seulement. Dimanche : de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h. pour les urgences.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Dépannage de service. - Garage des Nations, tél. 2 22 22 - 2 61 75.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
Vernayaz. - Gorges du Trient, ouvertes de 8 h. à 19 h., tél. 026/8 16 13

La Sarraz. - Le château est ouvert le samedi et le dimanche de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures. Du 8 mai au 20 septembre, le château est ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquiz, tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Brigue
Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - D^r Julier, téléphone 61 11 50.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Avocats farcis
Bœuf miroton
Pommes vapeur
Yogourts

Le bonheur est toujours relatif et on ne peut être heureux qu'en connaissant les malheurs auxquels on échappe.
(« L'autre valse » de Françoise Dorin)

LE PLAT DU JOUR

Avocats farcis
Pour quatre personnes : deux avocats, 200 g de restes de volaille ou de rôti de porc ou de veau, un poivron, quatre cuillerées à soupe de mayonnaise, une tomate, du persil. Préparation : 15 minutes.

Taillez les restes de viande en petits dés. Mélangez-les avec la mayonnaise et le poivron taillé finement. Coupez les avocats en deux, retirez-en le noyau et creusez-les légèrement. Ajoutez l'intérieur des avocats à la préparation. Remplissez-les avec cet appareil et décorez avec du persil et une tranche de tomate. Servez bien froid.

Important

Quelques feuilles de salade ciselées peuvent être ajoutées à la farce. Une cuillerée à dessert de ketchup peut être mélangée à la mayonnaise. Des restes de poisson peuvent être utilisés de la même manière. Dans ce cas, vous prendrez soin d'en retirer toutes les arêtes.

CONSEIL CULINAIRE

Lorsque vous préparez un bœuf miroton, rendez-le moelleux en recouvrant le faitout d'une feuille d'aluminium. Ne tenez pas trop, et façonnez même une « poche » au milieu où vous mettrez quelques cuillerées d'eau chaude que vous renouvellerez au fur et à mesure de l'évaporation.

VOUS NOUS DEMANDEZ...

Produits surgelés, produits congelés : quelle différence y a-t-il ?

Les produits surgelés

Ce sont des produits alimentaires se trouvant, au moment de la surgélation, dans un parfait état de fraîcheur et de salubrité, stabilisés dans cet état par un abaissement de température les portant à -18° au moins et conservés dans cette basse température jusqu'à leur remise aux consommateurs. Ils sont soumis à des règles de conditionnement et d'étiquetage très strictes.

Les produits congelés

Ce sont tous les autres produits alimentaires traités par les basses températures en vue de leur conservation mais qui ne respectent pas l'intégralité des règles applicables aux produits surgelés. Il s'agit essentiellement de produits traités par la congélation domestique ou de produits industriels volumineux (quartiers de viande, gros poissons entiers, etc.).

NETTOYAGE

Comment nettoyer les tissus, notamment les imperméables en vinyle ?

Les tissus en vinyle ne sont pas très fragiles. Mais les teinturiers préfèrent ne pas s'en charger. Il vaut mieux soigner ce matériau vous-même de la façon suivante : laver les salissures à l'eau froide savonneuse. Le savon de Marseille suffit. Ne pas utiliser de détergents qui attaquent le brillant. Pour un nettoyage complet, plongez le vêtement dans la baignoire et brossez à l'eau tiède savonneuse. Mettre à sécher sur un cintre en plastique de préférence. Les cintres en bois, mal protégés, tacheraient. Le vinyle retrouvera son brillant quand il sera brossé à sec avec un chiffon de laine. Ce traitement est le même pour les bottes, les sacs, les chaussures.

SANTÉ DE VOS PIEDS

Je ne peux pas être pieds nus dans des chaussures sans qu'il se forme des callus sur mes talons. Y a-t-il moyen d'éviter cet inconvénient ?

Pour détruire les rugosités qui se forment sur les talons, et en dessous, de même que pour supprimer les peaux mortes, employez une ou deux fois par semaine soit une pierre ponce bien râpeuse, soit un rabot callosité, soit un produit spécial. De même, massez chaque jour vos pieds, en insistant sur les talons, avec une crème spéciale.

L'agence «UNA» enquête



D^r CLAUDETTE

DURANT DE LONGUES MINUTES, CLAUDETTE EXPOSE À SON NOUVEAU AMI LA LIGNE DE CONDUITE QU'IL DOIT SUIVRE AVEC M^{me} DE FRÉVILLE.



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : en hausse.
Un bon nombre de compartiments ont poursuivi une tendance haussière dans un volume de transactions assez animé.
FRANCFORT : en baisse.
A l'exception de quelques valeurs isolées, les cours se sont à nouveau effrités au fil des compartiments.
AMSTERDAM : se replie.
Le marché s'est généralement affaibli sur un large front sous la conduite des vedettes internationales.

BRUXELLES : en baisse.
Dans un marché maussade, la bourse s'est modérément inclinée par manque d'intérêt acheteur.
MILAN : bien orientée.
Les gains ont prédominé dans la plupart des secteurs dans un marché plus animé.
LONDRES : ferme.
Après une ouverture calme, le Stock Exchange s'est raffermi sur un large front sous l'influence de la fermeté de la livre sterling contre le dollar.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres	164
dont traités	84
en hausse	11
en baisse	52
inchangés	21
cours payés	245

Le marché d'aujourd'hui a de nouveau été caractérisé par un nombre de titres à la baisse supérieur à celui des valeurs en hausse. Tous les secteurs ont été touchés par ce climat négatif et le volume des échanges n'a pas été très important. L'intérêt des investisseurs s'est porté, entre autre, sur les actions Bally qui terminent en légère baisse. De leur côté, les Juvena terminent en nette baisse. Seules quelques assurances et les deux Nestlé ont pu se soustraire à cette tendance affaiblie. Aux chimiques, le volume des transactions a été plus important pour les Ciba-Geigy qui ont trouvé acquéreurs à des prix dépréciés. Parmi les étrangères, les certificats américains sont échangés à la parité de Fr. 2,53 pour un dollar. Le reste de la cote évolue aussi dans des conditions défavorables. Pas de changements notables dans le marché des obligations.

CHANGE - BILLETS

France	53.—	55.—
Angleterre	4.50	4.75
USA	2.48	2.58
Belgique	6.15	6.40
Hollande	93.—	95.—
Italie	23.50	26.—
Allemagne	98.50	100.50
Autriche	13.75	14.05
Espagne	3.60	3.85
Grèce	6.75	8.—
Canada	2.51	2.61

PRIX DE L'OR

Lingot	10350.—	10500.—
Plaquette (100 g)	1035.—	1065.—
Vreneli	100.—	110.—
Napoléon	120.—	130.—
Souverain (Elisabeth)	115.—	125.—
20 dollars or	535.—	565.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	27.476	28.476
Brigue-Viège-Zermatt	99 D	99 D
Gonegratbahn	660 off.	650
Swissair port.	565	557
Swissair nom.	478	478
UBS	3200	3195
SBS	429	428
Crédit Suisse	2630	2620
BPS	1830	1830
Elektrowatt	1800	1780
Holderbank port.	448	450 off.
Interfood port.	2700	2725 off.
Juvena port	285	250
Motor-Columbus	970	960
ERlikon-Bührle	1610	1605
Cie Réassurances port.	4325	2080
Winterthur-Ass. port.	1850	1860
Zurich-Ass. port.	9400	9475
Brown. Boveri port.	1670	1650
Ciba-Geigy port.	1580	1550
Ciba-Geigy nom.	680	672
Fischer port.	720	700
Jelmoli	1155	1125
Héro	3350 D	3300
Landis & Gyr	720	730 off.
Losinger	850 off.	840 off.
Globus port.	2550 off.	2525 off.
Nestlé port.	3445	3440
Nestlé nom.	1780	1775
Sandoz port.	5225	5175
Sandoz nom.	2040	2030
Alusuisse port.	1235	1220
Alusuisse nom.	443	435
Sulzer nom.	2700	2710

Bourses européennes

Air Liquide F	27.476	28.476
Au Printemps	364	370
Rhône-Poulenc	58	57 1/2
Saint-Gobain	98.20	98 1/2
Saint-Gobain Lit	134 1/2	133.50
Finsider	237 3/4	244
Montedison	411 1/2	428
Olivetti priv.	870	880
Pirelli	810	852
Daimler-Benz DM	352	347 1/2
Karstadt	419	415
Commerzbank	203 1/2	201
Deutsche Bank	309.60	304
Dresdner Bank	231	227
Gevaert b.Fr.	1230	1204
Hoogovens flh.	61.20	60 1/2

BOURSE DE NEW YORK

American Cyanam.	27.476	28.476
American Tel & Tel	24 7/8	25 1/8
American Tobacco	56 7/8	57 3/8
Anaconda	41	41 1/4
Bethlehem Steel	24	23 7/8
Canadian Pacific	41 1/2	41 3/4
Chrysler Corporation	17 5/8	18
Dupont de Nemours	19 3/4	20
Dupont de Nemours	150 3/4	151 5/8
Eastman Kodak	109	110 3/4
Exxon	93 7/8	95 1/2
Ford Motor	59 3/4	59 5/8
General Dynamics	55 7/8	55 3/4
General Electric	53 7/8	54
General Motors	69 7/8	70 1/4
Gulf Oil Corporation	25 3/4	26
IBM	255 7/8	256
International Nickel	33 1/2	34 1/2
Int. Tel & Tel	26 7/8	26 1/2
Kennecott Cooper	34	33 5/8
Lehmann Corporation	11 1/2	11 1/2
Lockheed Aircraft	9 1/2	9 3/8
Marcor Inc.	36 1/2	36 1/4
Nat. Dairy Prod.	42 1/8	42 3/8
Nat. Distillers	25	24 3/4
Owens-Illinois	61 5/8	61 3/4
Penn Central	1 3/4	1 3/4
Radio Corp. of Am	25 7/8	25 3/4
Republic Steel	34 7/8	34 3/4
Royal Dutch	46 7/8	47 1/4
Tri-Contin Corporation	13 1/8	13
Union Carbide	72 1/4	71 1/4
US Steel	80	80 1/2
Westing Electric	15 7/8	16

Fonds de placement (hors cote)

America Valor	Demande	Offre
Anfos 1	462 1/2	472 1/2
Anfos 2	117	—
Anfos 2	106	106 1/2
Foncipars 1	2000	—
Foncipars 2	1120	—
Japan Portfolio	350 1/2	360 1/2
Swissvalor	204 1/4	206 1/4
Universal Fund	90.82	93
Universal Bond	77 1/4	79 1/4
AMCA	33 3/4	34 3/4
Bond-Invest	68 3/4	69 3/4
Canac	92	93
Denac	67 1/2	68 1/2
Espac	209	211
Eurit	109 1/2	111 1/2
Fonsa	86 1/2	87 1/2
Germac	98	100
Globinvest	63	64
Helvetinvest	101.90	—
Pacific-Invest	72 1/2	73 1/2
Safit	169	174
Sima	167	169
Canada-Immobil	660	680

L'amour c'est...



... toujours avoir du temps pour lui, même si vous êtes débordée de travail.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1973 by Los Angeles Times



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir jeudi, deux programmes
Horaires spéciaux - A 20 heures
LA TOILE D'ARAIGNEE
avec deux grands acteurs : Paul Newman et Jeanne Woodward
A 22 heures
EROTISSIMO
Drôlissimo, sexyssimo, un des grands succès de ces dernières années
avec Annie Girardot et Jean Yanne

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Survoltant... fantastique...
LE DOSSIER O.D.E.S.S.A.
L'aventure d'un journaliste aux prises avec un réseau d'anciens SS

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir jeudi à 17 et 21 heures
WOMEN IN LOVE
Le fameux film de Ken Russell en version française avec Alan Bates et Oliver Reed

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir jeudi : RELÂCHE

ANZÈRE Le Zodiac
Tél. 027 9 22 22

Ce soir jeudi : RELÂCHE

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir jeudi : RELÂCHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Dès ce soir jeudi et jusqu'à dimanche - 16 ans
Soirée à 20 h. 30. Dimanche à 15 heures
A NOUS LES PETITES ANGLAISES
de Michel Lang
avec Rémi Laurent, Stéphane Hille
Sept semaines à Lausanne

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Dès ce soir jeudi à dimanche - 18 ans
Soirée à 20 h. 30.
Dimanche matinée à 15 heures
LES RELIGIEUSES DU SAINT-ARCHANGE
Un film de Paolo Dominici
avec Anne Heywood, Luc Merenda, Ornella Muti

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche - 12 ans
ON A RETROUVÉ LA 7^e COMPAGNIE
de Robert Lamoureux avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henry Guybet, Pierre Tornade
Un spectacle de famille

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir jeudi : RELÂCHE
Vendredi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Pas de séance samedi
POLICE CONNECTION
Une chasse mouvementée aux trafiquants d'armes et de drogues

FULLY Michel

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
L'histoire d'un « hold-up » à la chinoise !
NOUS Y'EN A RIZ LE BOL
Dès demain vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Jean-Paul Belmondo est irrésistible dans **L'INCORRIGIBLE**

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon et Jean-Louis Trintignant dans
FLIC STORY
Le fameux « policier » de Jacques Deray
réalisé d'après le best-seller de Roger Borniche

MARTIGNY Corsò
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 12 ans
Des aventures... de l'humour...
ATTENTION ! ON VA S'FÂCHER...
avec Terence Hill et Bud Spencer

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier film de James Dean
GEANT
avec Elisabeth Taylor et Rock Hudson

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

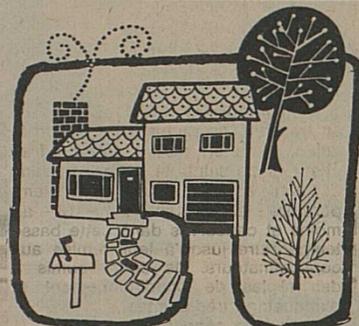
Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
D'une irrésistible drôlerie !
FRANKENSTEIN JUNIOR
Un film qui vous fera hurler de rire !
Un film de Mel Brooks

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
Le célèbre film de Jacques Rouffio
SEPT MORTS SUR ORDONNANCE
avec Michel Piccoli, Jane Birkin, Charles Vanel, Gérard Depardieu et Marina Vlady
Il faut le voir, y réfléchir, en discuter !

BEX Rex

Ce soir jeudi à 20 heures - Dès 7 ans
Les Charlots plus drôles que jamais dans
BONS BAISERS DE HONG-KONG
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
JEUNES FILLES PERVERSES
Strictement pour adultes



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.98	8.60
Chemical fund	D	8.27	9.04
Technology fund	D	7.21	7.88
Europafonds	DM	32.25	33.90
Unifonds	DM	20.50	21.60
Unirenta	DM	41.75	43.10
Unispecial 1	DM	61.55	64.70

Crossbow fund	4.76	4.65
CSF-Fund	24.37	23.82
Intern. Tech. fund	8.14	7.45

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre.
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Telex 38 121.



TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.40 Point de mire
 - 17.50 Présentation des programmes
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 TV-jeunesse
Chronique montagne. Une aventure polaire à l'île Jan Mayen
 - 18.25 Courrier romand
Fribourg
 - 18.50 Gédéon
 - 18.55 Le village englouti (3)
 - 19.15 Un jour, une heure
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.00 Un jour, une heure
 - 20.15 Temps présent
Le commerce des armes
 - 21.15 Affaires de campagne, série
2. Le moulin
 - 22.10 L'antenne est à vous
Le Mouvement « Casak »
 - 22.30 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc
- 15.00 Da capo
 - 17.00 Pour les petits
 - 17.30 Télévision scolaire
 - 17.55 Pause
 - 18.10 Cours de formation pour adultes
 - 18.40 Fin de journée
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.00 Calendrier sportif
 - 19.30 Point chaud
 - 19.35 Avant 20 heures
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 La péniche du bonheur
Film américain de Melville Shavelson (1958)
 - 22.10 Téléjournal
 - 22.25 Poèmes en musique

tv Suisse italienne

- Emissions en noir et blanc
- 8.40 Télévision scolaire
 - 10.20 Télévision scolaire
 - 18.00 Pour les enfants
 - 18.55 Hablamos español (31)
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.45 Ici Berne
 - 20.15 Les années du night
 - 20.45 Téléjournal
 - 21.00 Reporter
 - 22.00 Ciné-club
Dodes'ka-Den, un film d'Akiro Kurosawa (sous-titrés en français et allemand)
 - 0.15 Téléjournal

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.15 Réponse à tout
 - 11.30 Midi première
 - 12.00 TF1 actualités
 - 12.35 Magazines artistiques
 - 13.05 Ofratème
 - 15.45 Théâtre de tous les temps
Les caprices de Marianne
 - 17.15 A la bonne heure
 - 17.45 Nounours
 - 17.55 L'île aux enfants
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Une minute pour les femmes
 - 18.47 Alors raconte
 - 19.00 TF1 actualités
 - 19.30 L'homme d'Amsterdam
3. Le chat aime la choucroute
 - 20.20 L'événement
 - 21.20 Allons au cinéma
 - 21.50 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 13.15 Magazine régional
- 13.30 Flash journal
Aujourd'hui madame
- 14.30 L'homme à la valise
Vente aux enchères
- 15.20 Aujourd'hui magazine
- 16.30 Fenêtre sur...
- 17.00 L'actualité d'hier
- 17.25 Les belles histoires de la boîte à images
- 17.30 Journal
- 17.42 Le palmarès des enfants
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 Y'a un truc
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.20 D'accord, pas d'accord
- 19.30 Le grand échiquier
Une émission de Jacques Chancel
Les gens de nulle part. Invité : Herbert Pagani
- 22.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 Pour les jeunes
 - 18.05 La télévision régionale
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Tribune libre
 - 18.55 FR3 actualités
 - 19.00 Les jeux
 - 19.30 La colère de Dieu
Un film de Ralph Nelson avec Robert Mitchum, Rita Hayworth, etc.
 - 21.15 FR3 actualités

tv Notre sélection du jour

« TV-Jeunesse »
« Chronique montagne »
Une aventure polaire

Le film présenté ce soir dans « Chronique montagne », est le récit d'une expédition française qui, en 1971, s'est rendue dans l'île Jan Mayen pour y gravir le Mont Beerenberg.

L'île Jan Mayen, située en plein océan Arctique, séparée de l'Europe par 1000 km de mer, avec des fonds dépassant 3,5 km, à mi-chemin entre l'Islande et le Spitzberg et à 500 km à l'est du Groenland oriental, est une île de lave et de glace, longue de 55 km et large de 16 km dans sa partie la plus importante.

L'ensemble de l'île est composé de roches volcaniques et la partie nord est occupée entièrement par les 2277 mètres du volcan Beerenberg, recouvert d'énormes glaciers plongeant dans la mer.

La « première » du Mont Beerenberg est relativement récente. C'est en 1921 que, sous la conduite du professeur lausannois Paul-Louis Mercanton, une équipe d'alpinistes et de scientifiques, foule pour la première fois ce sommet de 2277 mètres.

L'expédition française de 1971, conduite par Lucien Caillot, de Champéry, a non seulement rapporté un passionnant récit de la conquête du sommet, mais également un très intéressant document sur la flore, la faune et l'histoire géologique de l'île Jan Mayen.

Il faut ajouter que le commentaire de ce film a été confié à Paul-Emile Victor, le grand spécialiste des expéditions polaires.

Affaires de campagne

2. Le moulin
L'histoire d'une brave fille qui faisait ce qu'on lui disait...

« Fais ce qu'on te dit ! »... combien de fois Alice n'a-t-elle pas entendu cette remarque ?

Et en bonne fille, elle prit l'habitude de toujours faire ce qu'on lui disait. Comme ses parents ne désiraient plus la garder à la maison, elle fut placée comme bonne à tout faire chez un vieil homme et sa femme, clouée au lit. De caractère irascible, le maître des lieux fut plutôt agréablement surpris quand il constata que la nouvelle employée de maison accomplissait correctement ses tâches. Il s'intéressa à cette jeune fille silencieuse et obéissante. Trop obéissante, sans doute, puisqu'elle se laissa séduire par son patron. Une chance sembla pourtant se présenter à Alice, lorsque le fils de la famille rentra de l'armée (l'histoire se passe à l'époque de la première guerre mondiale). Mais mesurait-elle seulement la violence des sentiments qu'éprouvait Holland, le vieil homme ombrageux ? Et se rendait-elle compte de la nature exacte des troubles qui, plusieurs fois, l'avaient conduite au bord de l'évanouissement ?



Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Service-santé
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.15 Les uns, les autres
 - 12.30 Edition principale
 - 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 13.05 Décrochez la une
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleté :
Les bricoleurs terribles (fin)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Paroles
 - 20.05 Court métrage : M.O.R. 19.53
 - 20.35 Fête... comme chez vous
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre : Cours d'allemand
- 9.15 Initiation musicale
- 9.40 La psychologie, hier et aujourd'hui
- 10.00 De vive voix
- 10.15 L'aventure humaine et la mort
- 10.50 La pédagogie du XX^e siècle
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Ici et ailleurs
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Tutti tempi
- 17.30 Rhythm'n pop
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.30 Jazz-live
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Jazz en réédition
- 20.00 Informations
- 20.05 Henri Guillemin vous parle de...
- 20.30 L'œil écoute
- 20.30 Bientenaire de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique (1)
- 22.00 Mon Amérique à moi
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
- 6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Portrait d'André Heller. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique divertissante. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Consultation : Droit - Les droits des conjoints lors de la séparation. 22.05 Joana et George Melly and The Feetwarmers en public. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30
- 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Le siège de Corinthe, ouverture de Rossini ; Adagio avec variations pour violoncelle et orchestre, Respighi ; La pie voleuse, ouverture, Rossini ; Concerto grégorien pour violon et orchestre, Respighi. 21.50 Chronique musicale. 22.05 Jazz. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique légère. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Du soleil pour nous !

Suisse romande : ciel nuageux avec des éclaircies. Températures prévues : 2 à 5 degrés à l'aube ; 10 degrés l'après-midi. Bise modérée.
Valais : ensoleillé, par moments nuageux en montagne. Températures prévues : -3 à +2 degrés à l'aube ; 15 degrés l'après-midi. Faibles vents du nord en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi : diminution de la nébulosité dans l'est du pays, et temps devenant ensoleillé en toutes régions.

Rip Kirby

SI VOUS EN VENEZ BIEN A'BOUT, C'EST PARFAIT. MAIS VALAIT MIEUX VOIR ! BONSOIR, M. KIRBY !

MERCI INFINIMENT, BRIGADIER ! ET BON-SOIR !

OUF ! ILS SONT PARTIS ! UNE VEINE QU'ILS N'AIENT PAS REPÉRÉ LES LAMPES ÉLECTRIQUES !... PAS FACILE A'EXPLIQUER HEIN !

BON ! VOILA LE DERNIER CLIQUET, MONSIEUR ! A PRÉSENT, NOUS POUVONS ENTRER !

3040 FROSTING 7-10

A SUIVRE



L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

tous les mercredis

dans les flashes publicitaires
 • de 19.10 heures
 • et après le téléjournal de 19.40 heures

Toujours imbattable

Cigarettes portugaises et finlandaises

15 sortes

1.-
le paquet



Nussella

700 g

5.30



Sel de cuisine

Ne pas en vente dans les cantons de Vaud et Genève

.60

1 kg



Sel de table

GRESIL

Ne pas en vente en canton de Vaud

.60

500 g

Crème à café

stérilisée

1.-

2 dl

Crème à café

upérisée

2.30

1/2 litre

Riccadonna

Vermouth di Torino

Prix d'action

5.70

blanc et rouge
1 litre

au lieu de 6.90

SUPER-DISCOUNT DENNER

Nouveau



Mavita Profitez!

Graisse végétale pure avec huile de germes de maïs pure

le produit de qualité suisse

Prix d'essai seulement **1.70** 450 g
au lieu de 2.70



Biscottes

Nouveau

Prix d'essai seulement

.95

360 g au lieu de 1.35



Salami
Tipo Milano

500 g

5.90

Seulement

Offres spéciales Profitez!

Gril coffret avec moteur

réglable horizontal et vertical



Seulement **22.90**
(sans pile)

Glacière en plastique dur
Contenu 29 litres



Seulement **26.90**

Charbon de bois 3.90
en sacs portables à 4 kg

Allume feu Zip 1.90
Seulement

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|---------------------------------|--|---------------------------------------|--|---|------------------------------------|--|
| Genève
- 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
- 81, rue de Lyon (Charmilles) | Carouge
15, avenue Praille | Lausanne
- 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
- 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
- 90, rue de Genève (Sébeillon) | Corsier s/Vevey
42, avenue Reller | Sion
7, rue des Cèdres | Monthey
20, avenue de la Gare | Martigny
51, route de Fully | Neuchâtel
43, rue des Sablons | Fribourg
55, Pérolles | Porrentruy
16, rue Achille-Merguin | Yverdon
8, rue des Remparts | Payerne
12/14, rue de Lausanne | Bienne
- 44, rue de la Gare
- 48, rue du Moulin
- place de la Croix (avec produits frais) | Moutier
2, rue du Moulin | La Chaux-de-Fonds
- place de la Gare |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|---------------------------------|--|---------------------------------------|--|---|------------------------------------|--|

Libres opinions : votation cantonale du 30 mai 1976

Katasterschätzung — das unbekannte Wesen

Wie «harmlos» sind die neuen Schätzungen? - Diskussionsbeitrag von German Taugwalder

Am 30. Mai 1976 wird die Steuerzahlerin und der Steuerzahler über ihre zukünftigen Abgaben zu entscheiden haben. Ein neues Steuergesetz wird vorgelegt, dem man beipflichten muss, es habe bestimmt auch seine Qualitäten. Vor allem die Ausschaltung der kalten Progression und die Verteilung der Einkommenssteuer dürfen zu diesen Qualitäten gezählt werden.

Alles neu macht der Mai bei den Katasterschätzungen. Diese neuen Grundlagen zur Versteuerung von Gebäuden und Grundstücken, werden seit Monaten, still und leise, hinter dem Rücken des Bürgers, festgesetzt. Bereits sind die Schätzungen der Grundstücke, mit Ausnahme von Zermatt, abgeschlossen.

Als Grundlage dient das Reglement vom 6. 2. 75, welches als Ausführungsreglement zum neuen Steuergesetz bereits auf Vorschuss durch den Staatsrat und den Grossen Rat, in Kraft gesetzt wurde. Die Gesetzmässigkeit dieses Vorgehens muss noch getestet werden. Das betreffende Reglement und die laufenden Arbeiten, werden erst durch die Annahme des neuen Steuergesetzes rückwirkend in Kraft gesetzt. Die Berechnung, die das sonderbare Vorgehen rechtfertigen sollten, blieb die Verwaltung dem Grossen Rat und der Bevölkerung schuldig. Die Folge: Das berechnete Unbehagen wächst und dies zu recht.

Das kantonale Parlament und der Staatsrat gehen das Risiko ein, ihre Glaubwürdigkeit zu verlieren, wenn im Vorfeld der Abstimmung nicht genaue Zahlen vorgelegt werden. Dies um so mehr, weil die neuen Schätzungen erst nach der Abstimmung öffentlich aufgelegt werden. Der Stimmbürger, der Einsprache erheben will, wird dann vor beinahe unüberwindbaren Hindernissen stehen. Er hat bei der Abstimmung praktisch nur die Möglichkeit das neue Steuergesetz abzulehnen um das Übel abzuwenden. Dies sofern er nicht vorher anhand der alten und neuen Schätzungen vergleichen kann; wie sich für ihn persönlich die Schätzungen auswirken werden. Offiziell nennt man die laufenden Schätzungen immer noch Erhebungen (Vergl. WV vom 20. 4. 1976, Seite 2).

10. März 1976

Am 10. März liess der Grosse Rat die letzte Chance, Klarheit in das Vorgehen bei den Neuschätzungen und die Art der Bewertung zu erbringen, unbenutzt verstreichen. Es wurde ein gutgemeinter Antrag abgelehnt. Trotzdem, dass z. B. die neuen Katasterschätzungen für Naters (laut WB v. 11. 3. 76) siebenmal höher als die jetzigen ausfallen. Obwohl das neue Steuergesetz in der Gruppe, in die die meisten Häuser fallen werden, nur um 0,3 - 0,7% tiefere Ansätze als bisher kennt.

Es ist nicht glaubhaft, dass der Bürger mit den neuen Katasterschätzungen den gleichen Steuerbetrag bezahlen wird wie bisher. Die Versprechen des Finanzdepartements in dieser Richtung, erinnern trotz der Änderung bei den Abzügen, an jenen Liebhaber, der seiner Braut sein Heimatdorf vorführte, seine Augen schloss und ihr sagte: «Alles was ich sehe gehört mir!»

Bewertungsart

Neu werden Gebäude und Grundgüter nach ihrem Verkehrswert eingeschätzt. Dies geschieht auf Grund der Verkaufspreise der Jahre 1972/73/74. Es ist völlig unrealistisch in der Rezession, Liegenschaften zu Preisen der Hochkonjunktur einzuschätzen. Die Preise sind inzwischen entscheidend gefallen. Die Auswirkungen bekommen besonders jene Orte zu spüren, in denen in den betreffenden Jahren praktisch nur Spekulationsverkäufe getätigt wurden. Siehe Beispiel Naters, aber auch Leukerbad, Saas-Fee, Visp, Grächen und Zermatt. Sie werden auf Grund falscher Unterlagen zu Kasse gebeten.

Die Verkehrsschätzung gilt als Katasterwert. Vom Katasterwert beträgt der Steuerwert 80%. Auf diese 80% muss in Zukunft die Steuer entrichtet werden. Für landwirtschaftlichen Boden wird der Steuerwert auf 20% festgelegt, dies gilt auch für Plätze in den Bauzonen. Was dem Bürger bisher verschwiegen wurde oder heruntergespielt wurde, ist die Tatsache, dass er bei einer Überbauung die Differenz zwischen 20-80% nachzahlen muss und dies für die ganze Zeitspanne. Darauf ergibt sich, dass der Boden

heute schon zu 80% eingeschätzt wird, nur der Zahlungstermin wird hinausgeschoben. Art. 56 des neuen Steuergesetzes regelt diese Angelegenheit und kann als Musterbeispiel betrachtet werden, wie vielseitig man einen Artikel abfassen kann. So fehlt die eindeutige Aussage, dass bei einer Anwendung die neuen Schätzungen als Ausgangslage benutzt werden.

Der Katasterwert der Gebäude wird wie folgt festgelegt. Der Kubikmeter Inhalt eines Gebäudes wird mit einem Einheitspreis je m³ vermehrt (z. B. 1200 m³ x Fr. 280.-), hinzu kommt noch die Berücksichtigung des Ertragswertes. Das Verhältnis des Verkehrswertes zum Ertragswert betrug bisher 50% zu 50%. Verkehrswert plus Ertragswert, geteilt durch zwei = Katasterwert.

Der Ertragswert wird wie folgt ermittelt: Der jährliche Mietbetrag z. B. Fr. 20 000.- eines Hauses wird als Zins von 8% (Mieterhäuser) betrachtet von einem Kapital von Fr. 250 000.-. Dieses Kapital stellte bisher den Ertragswert dar.

Im neuen Reglement vom 6. 2. 1975 heisst es aber nur, der Ertragswert könne angemessen berücksichtigt werden. Das bedeutet nichts anderes, dass die kantonale Kommission für Katasterschätzungen einen Blancocheck erhalten hat. Der Eigentümer ist dieser Kommission ohne jegliche parlamentarische Kontrolle ausgeliefert. Auf die Dauer wird auch das vorgesehene Verwaltungsgericht wertlos, wenn weiter solche Freipässe ausgestellt werden.

Der Staat ist nicht in der Lage, dem Bürger die Verkehrsschätzungen als Verkaufspreis zu garantieren. Das neue Steuergesetz lässt auch die Frage offen, ob dem Rechtsnachfolger, der ein Grundstück unter der Verkehrsschätzung kauft, der tiefere Kaufpreis als neue Schätzung eingetragen wird.

Bewertungsgrundsätze für Gebäude

Bis heute hat man es unterlassen, dem Bürger die Bewertungsgrundsätze, die für die Schätzung ausschlaggebend sind, zur Kenntnis zu bringen. Deshalb hier eine kleine Kostprobe. Die Kubikmeter Preisansätze werden je nach Bauausführung und Unterhaltungsstand abgestuft.

Bei der Bauausführung wird zwischen primitiv - einfach - mittel-

Wiese/Bauplatz	bisher	neu
Wohnhaus	10 000.-	200 000.-
	400 000.-	1 000 000.-
Steuerwert	410 000.-	1 200 000.-
Schuldenabzug	410 000.-	80% 960 000.-
	307 500.-	400 000.-
weitere Abzüge	102 500.-	560 000.-
	—	verh. 40 000.-
steuerbares Vermögen	102 500.-	520 000.-
Vermögenssteuer	2,4‰ 246.-	2,26‰ 1 175.20
Grundstücksteuer ohne Schuldenabzug	2,0‰ 820.-	1‰ 960.-
Steuer	1 066.-	2 135.2
Differenz 100,3% Mehrsteuer		
Differenz ohne Schuldenabzug Mehrsteuer von 52,9%	2 132.-	3 260.-

Die Differenzen werden sich nochmals erhöhen, da sich vom Grundstück auf dem das Haus stand, nur die unbebaute Fläche eingeschätzt war. Neu wird das ganze Grundstück, inkl. bebaute Fläche, als Bauplatz eingeschätzt. Dies wird sich auf die Grundstücksteuer der Gemeinden auswirken.

Wo sind die Eigentümer von Liegenschaften zu finden?

Wer die Beratungen zum neuen Steuergesetz verfolgt hat, dem fiel auf, dass immer wieder von einer Umverteilung der Lasten gesprochen wurde. Eine Umschichtung findet auch von der Einkommenssteuer in Richtung Vermögenssteuer statt. Auch erhielt man den Eindruck, dass auf einer Seite der Eigentümer und auf der anderen Seite der Lohnempfänger stehe. Dies stimmt leider nicht.

Anlässlich der Volkszählung 1970 betrug die Gesamtbevölkerung des Kantons Wallis 206 563 Personen. 36,69% waren Jugendliche unter 20 Jahren, die für Besitz von Grund und Liegenschaften nicht in Frage kommen. 43,36% stellten die Berufstätigen und 6,98% die Selbständigen. Es verbleiben 12,97% ohne feste Bezeichnung.

mässig - gut, bis - sehr gut gepflegt -, unterschieden.

Der Unterhaltszustand wird wie folgt bewertet: a) schlecht - baufällig - ganz schadhafte Gebäude, kaum bewohnbar, b) mittelmässig - genügend unterhalten und bewohnbar, c) gut - gepflegter Unterhalt oder renoviert, d) neu - alle Gebäude, die in den letzten 10 Jahren erbaut wurden, gelten als Neubauten.

Der Unterschied bei der Bauausführung gut und Luxus besteht fast nur in der Tatsache, ob Bad und WC in getrennten Räumen untergebracht sind oder nicht. (Man vermisst einzig noch die Konzession zur Benützung des WC oder Spezialzuschläge für ein farbiges Bidet).

Die Kubikmeterpreise für die Ausführung gut und neu sehen wie folgt aus:

- Einfamilienhäuser, Villen, Chalets	Fr. 250 - 280
- 2- bis 4-Familienhäuser	250-280
- Miethäuser soz. Wohnungsbau	210-235
- Geschäfte, Büros, Kinos	175 u. mehr
- Spitäler, Sanatorien, Kliniken	290-305
- Gemeindesäle, Kirchen, Pfarreizentren, Klöster	200-220
- Hotels, Pensionen, Restaurants	280-295
- Garagen, Werkstätten, Depots	
- Lagerhallen	130 und mehr
- Landw. Bauten	110 und mehr

Wer diese Kubikmeterpreise sieht, kann ohne grosse Berechnungen feststellen, dass sich der Katasterwert und damit der Steuerwert von älteren Häusern um ein mehrfaches erhöht. Der Steuerwert der in den letzten Jahren erbauten Gebäude wird sich mit Sicherheit verdoppeln.

Beispiel
Ein Eigentümer hat ein Wohnhaus, dessen Katasterwert bisher Fr. 400 000.- betrug und eine Wiese von 500 m² und eine Schuld von Fr. 400 000.-.

Die bisherige Katasterschätzung stellt bei Wohnhäusern laut einschlägiger Unterlagen, die für die Schätzungen bei der Revision 1968 verwendet wurden, 40-45% der Erstellungskosten.

Daraus ergibt sich eine neue Katasterschätzung von Fr. 1 000 000.-. Die Wiese war bisher mit Fr. 20.- je m² eingeschätzt, neu mit Fr. 400.- m², was folgende Zusammenstellung ergibt:

bisher	neu
10 000.-	200 000.-
400 000.-	1 000 000.-
410 000.-	1 200 000.-
410 000.-	80% 960 000.-
307 500.-	400 000.-
102 500.-	560 000.-
—	verh. 40 000.-
102 500.-	520 000.-
2,4‰ 246.-	2,26‰ 1 175.20
2,0‰ 820.-	1‰ 960.-
1 066.-	2 135.2
2 132.-	3 260.-

Nimmt man nun die Ehefrauen, die nicht berufstätig sind, weg und die Eigentümer im AHV-Alter, verschwinden auch diese rund 15%.

Was bezweckt diese Darstellung. Sie zeigt, dass der grösste Teil Eigentümer unter den Lohnempfängern zu finden sind. Für diese Gruppe verschiebt sich die Belastung von der Einkommenssteuer auf die Vermögens-

steuer. Auch aus diesem Grunde sollte der Stimmbürger Anhaltspunkte erhalten, ob ihm das neue Steuergesetz wirklich Entlastung bringt. (Wie versprochen) Sollte die «Sozialturnübung» für diese, nicht kleine Gruppe, einzig darin bestehen, dass man ihr von der linken auf die rechte Fussspitze springt, dürfte die ganze Übung mehr als fraglich sein.

Verkehrsschätzungen mit Hintergedanken

Wie verschiedentlich erwähnt wurde, wird der Staat die neuen Verkehrsschätzungen auch als Verkehrswert bei anderen Anlässen benutzen, z. B. Expropriationen, und deren Entschädigungen. Die Auswirkungen auf die Finanzierung von Werken mit öffentlichem Nutzen sei dem Leser überlassen.

Hier müssen natürlich Erbschaftsteuer, Liegenschaftsgewinnsteuer sowie die Mehrwertverfahren beim Strassenbau erwähnt werden. Die Bau- und Zonenplanung bringt uns ohne Zweifel Mehrwertabschöpfung, bei Umzonungen und ähnlichen Anlässen. Es wird sich zeigen, dass Schätzungen, erstellt Grundlagen der Hochkonjunktur (72/73/74) zu fetten Belastungen werden. All diese Punkte verleihen den neuen Schätzungen besonderes Gewicht, was wohl mancherorts unterschätzt wird. Wer glaubt, dass das Raumplanungsgesetz am 13. Juni 1976 gesamtschweizerisch verworfen werde, führt eine Illusion spazieren. Die Rolle der Katasterschätzung wird sich also mit Annahme des neuen Steuergesetzes grundsätzlich ändern.

Schlussbetrachtungen

Die berechnete Forderung, die der Bürger stellen muss, heisst: Schätzungen, Reglemente und Gesetze sind auf Grund von gegebenen Realitäten zu schaffen. Den Strukturen des Bergkantons Wallis und seiner Bewohner sind genügend Rechnung zu tragen. Der Bergkanton Wallis lässt sich nicht mit Kantonen jenseits des Lötschbergs oder unterhalb des Genfersees vergleichen. Die neuen Katasterschätzungen sind nicht nur ein zentrales Problem in bezug zum neuen Steuergesetz, sondern auch für die Zukunft. Mit den zu erwarteten Belastungen des Vermögens sind die neuen Schätzungen in der geplanten Form eine Zumutung. Die Auswirkungen auf die Privatinitiative, das freie Unternehmertum, die Eigentumsbildung mit ihren Nebenerscheinungen auf die Wirtschaft und all jene, die kein Grund und Liegenschaftsbesitz haben, lassen sich heute nur ahnen. Die Belastung der Vermögen ist nicht unbegrenzt.

Der 30. Mai wird zeigen, ob der Staat die Möglichkeit erhält, es jenen Bauern gleichzutun, der seiner besten Milchkuh das Euter abschnitt, um einen grösseren Melkeimer verwenden zu können. Mit Parolen allein dürfte es diesmal nicht getan sein, auch nicht mit der alten Leier vom Wehgeschrei, was passieren wird, wenn die Vorlage nicht angenommen wird. Der Walliser Stimmbürger dürfte inzwischen wissen, dass er nur bemerkt wird, wenn er eine Vorlage ein oder zweimal verwirft, um dann endlich zu erhalten, was er wünscht. Jedoch muss er wissen, dass eine schlechte Stimmbeteiligung ihm nachher nicht das Recht gibt, zu jammern, wenn es nicht seinen Wünschen entsprechend herauskommt.

Es gibt also nur die Möglichkeit, das neue Steuergesetz besorgen, sich mit ihm eingehend auseinandersetzen und am 30. Mai 1976 sich massenweise zur Urne zu begeben.

German Taugwalder, Zermatt

Propos sur l'initiative fiscale et le contreprojet pour la votation du 30 mai prochain

Selon le désir exprimé par la NF, permettez à un vigneron et à un arboriculteur abonnés à votre journal, d'exprimer nos opinions personnelles sur l'objet soumis. Par suite de la décision à la presque unanimité du Grand Conseil lors de la dernière session, nous sommes assez surpris de prendre connaissance et ceci pour la première fois dans l'histoire valaisanne, dans le numéro de vendredi 23 courant que tous les partis se trouvent obligés par crainte d'un refus de se grouper et de prendre les dispositions nécessaires pour en assurer l'acceptation; cependant il se trouve encore une initiative fiscale qui pourrait, on peut bien le dire, jouer une surprise. Malgré cette cohésion, il y a lieu cependant de tenir compte qu'une rupture de confiance entre les élus et le peuple est indéniable dans une période aussi peu favorable pour les petits et moyens contribuables; ceux-ci étant très touchés et à bout de souffle dans les prochaines années, par suite de la progression pour les impôts 1975 et 1976. Une constatation s'impose, l'euphorie vécue durant ces dernières décennies est consommée et la situation totalement modifiée. Il est nécessaire que l'Etat et les communes commencent à freiner dans une large mesure les dépenses de la fiscalité. Les indépendants devront subir aussi tous les risques pour leur survie et tenir compte que pendant ces deux dernières années, le prix de vente de leurs produits n'a pas évolué par rapport au fonctionnarisme.

Pour les bénéficiaires de l'AVS, soumis à l'impôt sur leur rente, ne serait-il pas indiqué pour une catégorie de les exonérer; tel par exemple une commune vaudoise qui la pratique?

D'autre part, pour quelle raison le Grand Conseil au cours de la session d'automne n'a-t-il pas suivi la proposition du courageux député Claude Rouiller d'abaisser dans une certaine mesure, l'échelle du taux de l'impôt 1975 et 1976 par suite de la progression à froid des revenus 1973 et 1974? Cette solution n'aurait certainement pas indisposé le peuple et aurait certainement favorisé l'acceptation de la nouvelle loi. Attendons donc la décision du souverain.

O.C. et R.P.

A propos de la loi fiscale

Le texte intégral du projet de la nouvelle loi fiscale qui sera soumise à la votation populaire du 30 mai 1976 a été porté à la connaissance des citoyennes et citoyens valaisans dans les deux derniers fascicules du Bulletin Officiel.

Tous les votants feront bien, dès maintenant, de l'examiner et de le méditer, avant de prendre part au scrutin, car, une loi fiscale, établie généralement pour une période de temps assez longue, aura une influence très grande sur les comptes de l'Etat et sur les budgets des contribuables.

Il importe donc que les futures dispositions tiennent compte des impératifs suivants. L'Etat devrait comprimer ses dépenses dans la limite de ses disponibilités et le contribuable se réserver certaines dispositions légitimes.

Cependant, ces deux conditions importantes, les trouvoins-nous réunies dans le prochain projet qui nous sera soumis?

Lors des débats parlementaires, quelques timides propositions n'ayant point été retenues, l'on peut supposer que les pouvoirs administratifs laisseront accroître les dépenses publiques sans protestation, celles-ci étant jugées indispensables aux intéressés, si des mesures de restrictions ne sont pas insérées dans la loi elle-même.

Considérant qu'une compression des dépenses va obligatoirement s'imposer, ne serait-il pas logique de prier nos gouvernants de réduire déjà par anticipation des dépenses actuelles et futures, ce qui contribuerait à une répartition plus équitable des subventions fédérales prévues, surtout si l'on considère que le présent projet fiscal prévoit généralement des taxes nouvelles et impôts majorés?

Me référant à mon article traitant d'un prélèvement sur les successions et donations, impôt que j'estime très contestable, j'espérais qu'à ce sujet l'on nous aurait présenté un projet plus logique; c'est pour cette raison et bien d'autres que le contribuable doit être mis en garde et qu'il évite si possible les chasse-trappes inconnues qui lui sont tendues.

A la prochaine!

Jean Marclay, Troistorrents

AVIS A NOS LECTEURS

Avec cette page « Libres opinions » commence la publication des articles que nous ferons parvenir nos lecteurs, au sujet de la prochaine votation cantonale du 30 mai 1976. Nous rappelons que nous exigeons des articles rédigés de manière convenable, selon les règles de la courtoisie et s'abstenant de toute attaque personnelle.

Nous respecterons scrupuleusement, selon les règles de l'éthique professionnelle, l'anonymat de ceux qui le désirent: ils peuvent dès lors signer leur texte d'un pseudonyme ou de leurs initiales, mais la direction du journal doit connaître l'identité des personnes qui désirent que leur écrit soit publié. Tous les articles ne correspondant pas à ces règles élémentaires seront écartés.

Enfin, nous prions nos lecteurs de s'en tenir à une page, une page et demie dactylographiée pour nous permettre de publier les articles du plus grand nombre possible.

Si nous acceptons, in extenso, le texte de M. Germain Taugwalder, de Zermatt, c'est que nous n'avons pas donné de limitation à l'importance matérielle des textes prévus pour cette page. C'est maintenant chose faite et nous espérons que nos lecteurs en tiendront compte s'ils veulent voir leurs articles paraître.

LECTURES EN PANTOUFLES par Gil



Maurice
MÉTRAL

Tant que nous vivrons

par Maurice Métral

Éditeur : La Matze, Sion

Il semble que Maurice Métral réserve dans ses romans une bonne part de sensibilité à une héroïne ; elle revient dans le dernier roman de l'écrivain qui fait alterner les portraits typiques des habitants des vallées alpêtres et les tableaux d'ensemble de la vie de chaque jour, images originales, stimulantes et enrichissantes.

D'entrée de jeu, Maurice Métral nous fait pénétrer dans l'intimité de la belle Nadine qui « descend » à la ville où elle fait connaissance d'un ancien légionnaire drogué, Antoine, de retour du Vietnam. Et quitter le village, pour Nadine, qu'elle le veuille ou non, c'est s'expatrier dans un univers perdu, un exil du désespoir.

Nadine et Antoine se marient, mais les révélations des anciens souvenirs baignés de sang, de drogue et d'alcool mettent à l'épreuve les raisons de vivre. Irritable, solitaire, Antoine fait son voyage au bout de la nuit et dans la pensée de ses anciens camarades guerriers ou mieux de sa propre folie. Nadine, devenue mère de Patrick, enrobe de mystères son caractère déjà trouble et elle

crée une pente sur laquelle tout culbute. L'écrivain valaisan défait pour refaire dans les méandres de la vie les divagations d'alcologiques et d'aliénés. Il le fait avec des mots très durs, vulgaires que je n'avais pas trouvés jusqu'ici dans son œuvre. Les scènes brutales, violentes s'enchaînent, s'enchevêtrent et se superposent et je vois dans cette famille, les données de personnages réels qui s'installent dans la conscience, dans l'intérieur du drame de chacun, dans les contradictions et les oppositions de la Société. L'odeur suffocante et épouvantable qui s'installe pratiquement sans relâche dans ce foyer, aboutit à un drame atroce. Le tableau s'agrandit par la fièvre du meurtre comme le mal qui s'étend par contagion.

A la base du roman de Maurice Métral, il y a un milieu, un décor, une atmosphère que l'auteur restitue avec talent. Il y a, une fois ou l'autre, abondance de dialogues qui donnent de la vivacité, il est vrai, mais aussi l'impression de bavardages dans le désarroi.

L'auteur a apporté ce que je n'avais jamais trouvé dans ses romans : le mélange extraordinaire de lucidité et de cruauté, de provocations et de défaillances et de délires débordants ou obsédants qui s'enrichissent les uns par les autres.

MONTAGNE

par Roger Frison-Roche
et Pierre Tairraz

Éditeur : Larousse, Paris

Les actes demeurent toujours dans le domaine de la montagne, dans l'action de l'alpiniste. On ne demandera jamais à un spécialiste de skinautisme de faire vivre la montagne, et quelles montagnes !

Que de beautés dans cet ouvrage écrit par deux grands noms de l'alpinisme français et mondial ! J'ai eu l'impression et je n'exagère pas, que le temps suspend parfois son vol et que faire une ascension entre terre et ciel est une joie divine.

L'ouvrage que Roger Frison-Roche et Pierre Tairraz ont écrit est ravissant d'une part, et émouvant d'autre part. Ils connaissent tous les deux des heures érivantes et des coups durs au fil inconstant des saisons que ce soit en été ou en hiver. Je n'ai trouvé aucune trace de monotonie, mais une méthode dans le choix des récits qui évite tout écueil de disparité qui eut pu perdre dans la diversité, l'enchaînement du sujet. « Que serait devenu l'homme s'il n'y avait pas encore maintenant ces modifications de climat dues au relief, s'il n'y avait pas des montagnes, miraculeusement émergées pour équilibrer l'influence des vents, des océans, le chaud et le froid, la végétation, la répartition des terres et leur végétation ? Du plus profond des temps géologiques, alors que toute vie était peut-être absente de la terre, le lent soulèvement des montagnes, leur mise en place sur l'écorce terrestre préparaient le berceau futur de tout ce qui vit et respire sur le globe ».

L'ampleur du sujet aurait pu nécessiter un ouvrage plus copieux. Les auteurs ne l'ont pas voulu, ils dégagent les fils conducteurs, en décelant avant tout l'histoire de la montagne et sa valeur.

Si diverses que peuvent être les explorations vertigineuses, les auteurs se rejoignent en restant humbles face à la grandeur et face aux ambiances.

Ils disent : « Certains hommes ont cherché dans les montagnes un refuge, non pas

contre les autres hommes, mais contre eux-mêmes, ils ont voulu échapper aux tentations en se recueillant dans la solitude, dans la prière. » Dans les Alpes, les moines ont été les véritables défricheurs des hautes vallées et des grandes forêts, ainsi les bénédictins à Chamonix, dès l'an mille. Ils ont apporté leurs connaissances, enseigné l'agriculture aux chasseurs primitifs et dans beaucoup de cas, créé l'industrie, tels les chartreux en Dauphiné. Outre leur influence spirituelle bénéfique, les moines ont été aussi parmi les premiers conquérants des Alpes : le chanoine Murith du Grand-Saint-Bernard au Mont Vélan en 1779, le moine Placidus de Disentis au Stockhorn en 1788, le religieux von Salm au Gross-Glockner en 1800, ils sont souvent les premiers alpinistes, si l'on applique à ce terme sa véritable définition : un homme qui gravit des montagnes où ne peut vivre l'homme. Cet alpiniste toutefois peut être en même temps un montagnard, c'est-à-dire un homme qui naît et vit en montagne et de la montagne... Aussi, de part et d'autre des versants, au débouché des vallées descendues des hauts cols, on retrouve depuis l'antiquité romaine des bourgs et des villes qui doivent leur importance à leur position stratégique : Innsbruck, au cœur du Tyrol, sur le passage de l'Italie aux plaines germaniques, Grenoble, métropole des Alpes, Turin au pied du Mont-Cenis, d'autres plus modestes, mais nées du passage des hommes, des armées ou des pèlerins, Aoste, ville romaine comme Aime ; Saint-Maurice en Valais ! Briançon place forte, commandant les débouchés sur l'Italie !

Les excellentes photographies en couleurs et en noir restituent la poésie de ce monde extraordinaire qu'est la montagne. Roger Frison-Roche et Pierre Tairraz, donnent par le texte et l'image, une fascinante initiation à la grandeur.

Cet ouvrage témoigne d'un pouvoir de sympathie pour la montagne qu'il est rare de trouver en librairies.

Toute l'œuvre fait preuve d'une grande érudition tout en étant d'une lecture très agréable. Quant aux photos, elles atteignent un « sommet » !

LUDWIG VAN BEETHOVEN

par Dr Joseph Schmidt-Görg

Éditeur : van de Velde

Exclusivité : Marcel Weber
Genève et Paris

Ce livre de grand format nous entraîne dans le monde fabuleux du plus grand génie de la musique, en apportant d'importantes révélations sur le compositeur. En choisissant des collaborateurs, compositeurs et professeurs spécialisés de van Beethoven, le professeur Dr. Joseph Schmidt-Görg a écrit un livre remarquable, avec une délicatesse et une subtilité incomparables. Sans rechercher l'impossible, l'auteur - je devrais dire les auteurs - pénètrent dans l'intimité de la vie combien difficile du compositeur.

A travers les souvenirs et les œuvres, nous pénétrons dans l'intimité de ce travailleur et dans l'essence même de la musique. Nous trouvons ensemble dans cette carrière, tous les renseignements et toutes les explications souhaitables, les auteurs offrant aux amateurs de la musique un guide truffé d'exemples magistraux.

Déjà dans l'introduction, il est fait état de la vaste collection de manuscrits de la Maison de Beethoven à Bonn qui constitue, au moins depuis le legs exceptionnel du généreux donateur suisse le docteur H.-C. Bodmer, la plus riche documentation qui soit au monde. Ce faisant, Joseph Schmidt-Görg tend vers une biographie transcendante en des textes auxquels concourent les qualités innombrables de ceux qui se sont approchés avec profond respect de l'œuvre de Ludwig van Beethoven.

Il brosse un tableau clair des origines du compositeur qui vint au monde en décembre 1770, de religion catholique, et d'une famille de musicien. Très jeune et fort crâne, il s'intéresse à la musique religieuse. Il rencontre Mozart, alors qu'il n'avait que 17 ans et étudie le contrepoint avec Joseph Haydn et commence à faire de grands voyages pour se perfectionner, voit Goethe qui écrit : « Jamais encore je n'avais rencontré d'artiste plus concentré, plus énergique, plus sensible ». Et déjà en 1827, à l'âge de 57 ans, il meurt à Vienne après une vie glorieuse, abondante et pourtant marquée par la maladie et les sacrifices.

Dans un style d'une sobre élégance, les

auteurs analysent scrupuleusement ses symphonies dont « La Pastorale » devait faire dire à Berlioz qu'elle est le chef d'œuvre de la production beethovenienne. Après l'achèvement de la célèbre « Missa solemnis », Beethoven commence vers 1822 la « neuvième symphonie » offerte pour 50 livres sterling à la Société Philharmonique de Londres et dédiée au roi Frédéric Guillaume II de Prusse. « Le choix fait par Beethoven, écrit-on, parmi les strophes de l'Hymne à la Joie » de Schiller révèle le trait essentiel de la personnalité morale et de l'œuvre de Beethoven. C'est un sens moral et religieux que Beethoven donne à la Joie, dont les racines plongent dans le Divin, de créer un lien entre les hommes. C'est ainsi que la dernière de ses symphonies est parcourue par l'ardeur d'une âme aspirant depuis sa jeunesse à tout ce qui est noble et élevé et qui « ivre de feu » proclame son idéal à la face du monde ».

La marche vers l'inéluctable unité de la musique permet aussi d'analyser ses « concertos » où le pianoforte reste « l'instrument des instruments » bien avant le violon dont il fit la véritable découverte plus tard.

Scrupuleusement documentés, érudits sans faille, les auteurs passent en revue l'œuvre entière, la musique de chambre avec instruments à vent, les quatuors et le quintette à cordes, les trios à cordes, les trios et quatuors avec piano, les sonates et variations, les messes, œuvres pour piano, la musique pour la scène, les Lieders et le fameux *Fidelio* qui, en quelque sorte, est une confession... difficile puisque l'opéra fut remanié trois fois en raison de circonstances politiques et à cause du caractère de l'auteur.

Remettant inlassablement sa musique sur le métier pour trouver sa paix intérieure, Beethoven a fait une œuvre de créateur. Le chapitre consacré à son mode de vie et son caractère donne le portrait de ce monstre sacré qui circulait sans cesse.

Enfin, les annotations, au terme du livre, montrent l'évolution du compositeur avec le tableau de ses œuvres et les textes originaux des autographes de Beethoven.

Ce grand et beau livre est dominé par la bouleversante personnalité de Ludwig van Beethoven, par la somme de ses recherches et réussites qui ne négligent aucun des aspects de l'homme.

MARCEL NORTH

par Daniel Vouga

Éditeur : Ides et Calendes, Neuchâtel

J'ai la chance de connaître Daniel Vouga, professeur de littérature, amoureux des arts, tantôt au stade de football, tantôt dégustant savoureusement le « nouveau » neuchâtelois, homme simple et nourri de faits et de chiffres. Quant à Marcel North, il est anglais d'origine mais il est devenu citoyen suisse très tôt pour habiter Neuchâtel après de brefs séjours dans la région. Peu à peu, Marcel North devient un personnage de la ville, du canton et l'ami précieux des artistes.

L'essai de Daniel Vouga indique assez bien sur quel point à la fois amical et historique, il apporte une sympathique collaboration aux travaux de l'artiste et à la vie de cet homme qui participe à toute la vie neuchâteloise en offrant souvent, très souvent, sa collaboration en écrivant (bien) et en donnant pour les bonnes-œuvres, ses dessins et eaux-fortes.

Cette excellente monographie arrive à son heure. Elle explique, nourrie de faits et d'événements, en tenant suffisamment compte du rôle de l'homme dans la cité et de la technique utilisée du crayon, du fusain et de l'art de la pointe sèche ou de la couleur. Mais North reste avant tout dessinateur, illustrateur, un genre qui, en fin de compte, lance le monologue intérieur de l'artiste neuchâtelois.

Daniel Vouga a raison de citer l'éditeur Fred Uhler qui tient une large part à la diffusion de North et qui l'a même poussé, après avoir constaté les progrès pratiquement constants de son fidèle ami.

Par ses écrits hebdomadaires dans certains journaux suisses et étrangers, et par quelques ouvrages dont *Neuchâtel à table*, *Neuchâtel, petite ville rangée*, et le *livre rouge d'un civil*, North accorde, me semble-t-il, beaucoup au roulement de sa nature joyeuse où les éléments les plus divers se mêlent et même se combattent. Il se place souvent du côté de l'enfance, de la solitude ou alors vers les grands dont il distribue un brin d'ironie. Les anniversaires des grandes industries ne le réfugient pas dans l'indifférence et il réussit alors à sortir des dessins et des textes magiques.

A cette ironie du dessin s'oppose la nature de l'homme, le généreux pardon, car en lui couve toujours l'étincelle de l'amitié.

Comme le fait sentir Daniel Vouga, North invente sans imposer ses vues personnelles et il garde le ton élégant de l'artiste et de l'écrivain, sous lequel se dissimule son érudition et son intelligence marquées.



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

Les revues

Historama N° 293

Comme de coutume, *Historama* nous offre dans son cahier d'avril, un choix de travaux de grande qualité, propres à donner entière satisfaction aux amateurs de recherches historiques anciennes ou contemporaines.

Le dernier coup de poker des SS raconté par Jacques Noécourt, se rapporte à la tentative de Hitler en 1944, alors que les alliés avançaient dans les Ardennes, d'intervenir avec des groupes de soldats portant l'unique allié et parlant anglais, afin d'essayer de semer la panique. Ce fut le colonel Skorzeny, le grand spécialiste des opérations de commandos allemands, l'homme qui libéra Mussolini retenu en Italie, qui fut désigné pour organiser cette opération. Cet article, fruit d'une grande et sérieuse recherche, donne l'exacte portée de cette tentative.

Guy Breton, à l'esprit et au style enjoués et plaisants, raconte *Les curieuses origines du carnaval*. C'est, en quelques pages, un tour du monde inattendu dans un domaine parfois bizarre.

Le XX^e congrès du parti communiste soviétique ou la seconde mort de Staline, par François Fejtó, fait revivre « un des événements les plus marquants de l'histoire de l'après-guerre ». Qui dit XX^e congrès, dit en même temps « rapport secret de Nikita Khrouchtchev » et déstalinisation. Comment ce tournant a-t-il pu se produire ? Quels motifs incitèrent Krouchtchev, qui lui-même devait sa carrière à Staline, à faire œuvre d'iconoclaste qui eut pour première conséquence à diviser le mouvement communiste en staliniens et antistaliniens ? C'est ce que l'auteur expose dans cet article.

Comment chassait l'homme préhistorique ? Quelles étaient les techniques de chasse ? Quel type d'armes employaient-ils ? Quel gibier poursuivaient-ils ? En se basant sur les fouilles archéologiques et les dessins laissés sur les parois des grottes, André Thévenet raconte ces luttes des premiers hommes à la recherche de nourriture.

L'assassinat du banquier Lafond, à Neuilly, en 1962. Ce meurtre est lié à l'attentat contre le général de Gaulle, au Petit-Clamart, et les auteurs, Pierre Demaret et Christian Plume, s'efforcent de soulever le voile trop longtemps laissé sur ces événements.

Pierre Sement a écrit *Comment Churchill a changé, en juin 1940, le destin du monde* ; Charles Berlitz : *L'étrange disparition de six avions américains aux Bermudes* ; A. Jardé : *D'où venait le peuple athénien* ; Rémy : *Salazar, tel que je l'ai connu* ; André Castelot : *Ce n'est pas Théophraste Renaudot qui a inventé sa gazette* ; Raoul Salan : *La France face au Viet-Minh en Indochine*.

Vraiment, c'est un choix d'articles attrayants, capables de satisfaire les plus exigeants.

Dictionnaire des prénoms et des saints

par Pierre Pierrard

Éditeur : Larousse, Paris

Cet ouvrage est inscrit à la collection des Dictionnaires de l'homme du XX^e siècle et je félicite la librairie Larousse de savoir ouvrir dans l'horizon si large des connaissances des portes originales et d'appeler à réaliser ces ouvertures les maîtres d'œuvre les plus talentueux.

Pierre Pierrard, professeur à l'Institut catholique de Paris, pratique cette ouverture sur le monde particulièrement vaste et touffu des prénoms et des saints avec le souci de faciliter au mieux l'entrée et la marche en avant du lecteur.

Il sait que depuis quelques années, le public est troublé par les modifications apportées au calendrier : certains saints ont disparu, d'autres ont changé de date de célébration, et qu'il était important de faire le point sur la réforme du calendrier romain, base de tous les calendriers.

Mais, si l'auteur suit fidèlement cette réforme dans ses suppressions, ses mutations de dates, son classement par ordre d'importance, il ne censure pas pour autant la tradition : en précisant ce qui doit être tenu pour légendaire, il a - malgré la chute de leur auréole - maintenu la biographie de ceux qui ont toujours suscité la vénération populaire, comme sainte Catherine et sainte Barbe.

Tout en restant rigoureusement fidèle aux exigences de la science historique et de l'hagiographie (science des saints), il met à la disposition du grand public, sous une forme agréable et accessible, la biographie des saints les plus marquants, de ceux dont le nom est le plus communément porté. Évidemment, les saints inscrits au nouveau calendrier romain ont tous leur place ici. Pour les autres, on a tenu compte de divers facteurs : de la notoriété locale (Rémi, Canut, Jeanne d'Arc, Odile, Clotilde...), de la curiosité légitime à l'égard de tel patron de corporation (Eloi, Crépin, Honoré...) ou de tel éponyme de cité (Malo, Brieux, Omer, Quentin...). L'usage a conduit l'auteur à tirer

de l'ombre tels saints obscurs ou secondaires dont le nom est couramment porté ; par exemple Solange, Alix, Yolande... D'autre part, on ne pouvait passer sous silence certains « auxiliaires », des thaumaturges restés populaires, même si leur biographie est déformée par la légende : Janvier, Rita, Blaise, Roch.

Au total, l'auteur de ce dictionnaire n'a pas voulu faire « œuvre d'édification », mais œuvre d'information objective, et aussi de formation, car, croyant ou incroyant, le lecteur ne pourra pas ne pas s'émerveiller en présence de ces femmes et de ces hommes, souvent peu connus, qui appartiennent à l'élite de notre espèce.

Une nouveauté :

Le dialogue de sainte Catherine de Sienne en français

Proclamée Docteur de l'Eglise en 1970, en même temps que Thérèse d'Avila, Catherine de Sienne est relativement peu connue aujourd'hui, encore qu'elle soit si actuelle par maints aspects de ses écrits. Aussi bien faut-il savoir gré aux Editions Téqui, (82, rue Bonaparte, Paris VI) de mettre à la disposition du grand public, en format de poche, une excellente traduction française de l'œuvre principale de la Sainte de Sienne, qui porte le titre de *Dialogue ou Dialogue sur la Providence*. Une table analytique des matières facilite l'exploitation de cette mine de science et de spiritualité. (1)

Un deuxième volume, en chantier, présentera aux lecteurs français une traduction des *Lettres* de sainte Catherine de Sienne.

G.H.

(1) 1 volume de 800 pages, 10,5 x 15 cm. 39 francs.



Action «feu vert» Audi 50

Feu vert pour la technique moderne, le grand confort, la sécurité supérieure et l'économie!

L'action «feu vert» Audi 50 roule maintenant chez tous les agents Audi en Suisse.

Chaque Audi 50 possède maintenant ce point vert sur sa vitre. Un point qui vous donne, à vous aussi, le feu vert.



Car vous pouvez vous rendre immédiatement chez votre agent Audi, muni du point vert de l'annonce. Chez Audi, une offre d'échange étonnante vous attend.

N'hésitez pas, profitez de cette offre dès aujourd'hui car le moment n'a jamais été aussi favorable que maintenant pour discuter l'échange de votre

voiture actuelle contre une Audi 50 neuve.

Découpez ce point vert. Apportez-le à l'agent Audi le plus proche et demandez-lui ce qu'il vaut en échange de votre voiture.



Avec la garantie de 12 mois, kilométrage illimité.

Si le nombre de Audi s'est accru en 5 ans de 275% (250% de plus que la croissance de l'ensemble du parc automobile suisse), il doit bien y avoir quelques raisons à cela!

Audi 50: plus de sécurité active et passive.

Train de sécurité moderne Audi. Traction avant. Système de freinage antidérapage. Habitacle de sécurité pour les passagers (avec zones d'absorption de chocs). Moteurs sobres, puissants et exempts de vibrations. Impôts de catégorie favorable 1,1 litre. Intervalles d'entretien: tous les 15000 km.

Audi 50: plus de confort et hayon arrière.

Technique la plus moderne sur un petit espace. Confort de route optimal. Volume intérieur maximum. Sièges individuels repos s'adaptant à l'anatomie à l'avant. Hayon arrière et espace de chargement variable. Appuis-tête et ceintures automatiques de sécurité en série.

Il existe deux versions de l'Audi 50:

Audi 50 LS,
52 CV; de 0 à 100 km/h en 15,4 sec. Vitesse de pointe 144 km/h. Consommation: 7,6 l de normale seulement aux 100 km (DIN).

Audi 50 GL,
60 CV; de 0 à 100 km/h en 13,5 sec. Vitesse de pointe 152 km/h. Consommation seulement 7,3 l de super aux 100 km (DIN).

COUPON

Veuillez m'envoyer la grande documentation en couleur Audi 50. A32

Prénom: _____

Nom: _____

Rue: _____

NPA/lieu: _____

Prière de découper et d'envoyer à AMAG, 5116 Schinznach-Bad

MANTEL FRIBOURG

Mantel Fribourg SA
Radiateurs directs
Accumulateurs mixtes
Accumulateurs dynamiques
Accublocs centraux

La Maison Mantel est une entreprise de chauffage électrique bien introduite en Suisse depuis de nombreuses années. Dès le début, son activité s'est concentrée sur l'installation de chauffages électriques intégrés dans les constructions neuves ou en transformation. Une réorganisation des régions de vente s'avérant nécessaire, nous désirons compléter notre team de collaborateurs. Nous recherchons pour cette raison, pour le canton du Valais un

collaborateur pour le service extérieur

capable et sérieux, pour notre programme de vente très diversifié et vaste. Son activité comprendra la promotion de la vente de chauffages électriques auprès des privés et des revendeurs. De plus il doit être à même d'établir des projets de chauffage dans des cas particuliers. Du sens technique, du savoir-vivre et de l'entregent pour traiter avec la clientèle, ainsi que la connaissance des langues allemande et française sont indispensables. Vous trouverez chez nous des conditions d'engagement avantageuses, prestations sociales, etc. Vous serez formé et introduit par nos soins dans votre nouvelle activité.

Veuillez adresser votre offre à :
MANTEL FRIBOURG SA Chauffages électriques
Rue de Romont 12 1700 Fribourg

Pour compléter notre équipe

coiffeuse

est demandée tout de suite ou pour une date à convenir
Offres à : Gino Hair Shop
Pass. Eurotel, 1820 Montreux
Tél. 021/61 22 50 ou privé 021/61 22 51

On demande

boulangier ou boulangier-pâtissier

Congé dimanche et lundi

Tél. 021/51 18 39 Vevey

Auberge du Mont-Gelé, Isérables
cherche

une sommelière

Entrée 1^{er} mai
Salaire garanti
Congés réguliers
Nourrie, logée

Tél. 027/86 26 88 36-23984

Nous vous offrons du travail à domicile

illimité à l'achat d'une machine à tricoter

Dubied

avec garantie, instructions, facilités de paiement. Réparations et échange de toutes marques.
Baumli, machines textiles
6130 Willisau

Sport Hôtel Verbier
cherche pour saison d'été

1 cuisinier

1 sommelière

3 filles de salle

Débutantes acceptées
Date d'entrée à convenir

Tél. 026/7 13 40 36-90220

Apprenti cuisinier
Jeune homme, 16 ans, cherche

place comme apprenti cuisinier

Pour début juillet

Tél. 026/6 23 88 36-24026

Jeune fille de 15 ans

cherche emploi région Sion pour juillet-août

Tél. 027/38 14 46 36-301151

Employée de bureau

23 ans, bilingue français-allemand, cherche place à Sion ou environs
Event. comme téléphoniste-réceptionniste

Ecrire sous ch. P 36-301149, à Publicitas, 1951 Sion

Restaurant Boccallio
Sierre
cherche

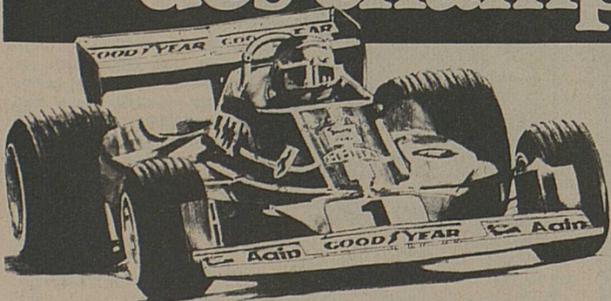
un garçon de cuisine

Nourri, logé

Tél. 027/55 25 03

GOOD YEAR

Le choix des champions



G 800+S pneu ceinturé acier

- * Sous la pluie il évite l'aquaplaning
- * En virage, il accroche
- * Au freinage: il colle à la route



Ceux qui peuvent essayer leurs pneus choisissent

GOOD YEAR

Martigny, à louer
pour date à convenir

appartement 3 1/2 pièces

Loyer modéré

Fiduciaire
Dini et Chappot
Tél. 026/2 64 81 - 2 64 82 36-2038

Verblér/VS chalet à construire

Terrain 700 m2
Dès Fr. 110 000.-
Selon aménagement et confort ou demi-chalet
dès Fr. 55 000.-
S'adresser à :
case postale 13
3960 Sierre

On cherche à Martigny

femme de ménage

plusieurs heures par jour ou employée de maison

Tél. 026/2 21 32 36-400405

Garçon de 15 ans

cherche emploi pour juillet et août dans commerce, de préférence en montagne
Vie de famille

Tél. 025/4 37 08 36-24050

Je cherche

2 bonnes effeuilleuses

Chez Edmond Dallings
1097 Riex/VD
Tél. 021/99 20 47 36-23961

Gonset

MARTIGNY

On cherche pour tout de suite

VENDEUSE et apprentie-vendeuse

Place stable
Semaine de cinq jours avec avantages des grands magasins

Faire offre à la direction Gonset Martigny

ARDON 23^e FESTIVAL DE L'UNION CHORALE DU CENTRE

les 30 avril 1^{er} et 2 mai 1976

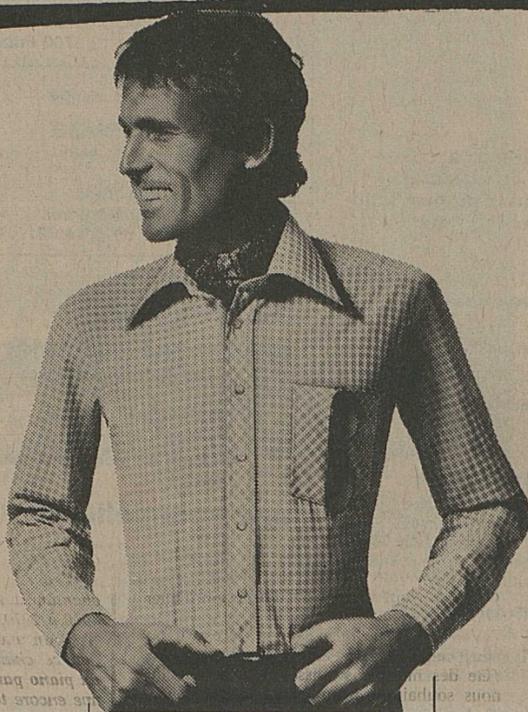
Vendredi 30 avril
dès 20 h. 30
Grand **BAL**
conduit par l'orchestre
« LES ASTERIX »

Samedi 1^{er} mai
dès 20 h. 30 grand **concert de GALA** donné par
la Fanfare **HELVETIA** d'Ardon
la Fanfare **CECILIA** d'Ardon
La Chorale des Jeunes de la paroisse d'Ardon
dès 22 heures **grand BAL** conduit par l'orchestre **WHY**

Dimanche 2 mai
de 9 h. à 11 h. Concert reli-
gieux à l'Eglise
de 12 h. à 13 h. **Grand CORTÈGE**

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais **LE JOURNAL DES JEUNES**

Foire aux Chemises



Chemises de loisirs

Une grande variété de chemises sport d'entretien facile, avec poche de poitrine, patte de boutonnage, légèrement cintrée. 4 dessins à carreaux et un à rayes. Coloris bleu, vert, brun ou rouge.

Tailles 37-45.

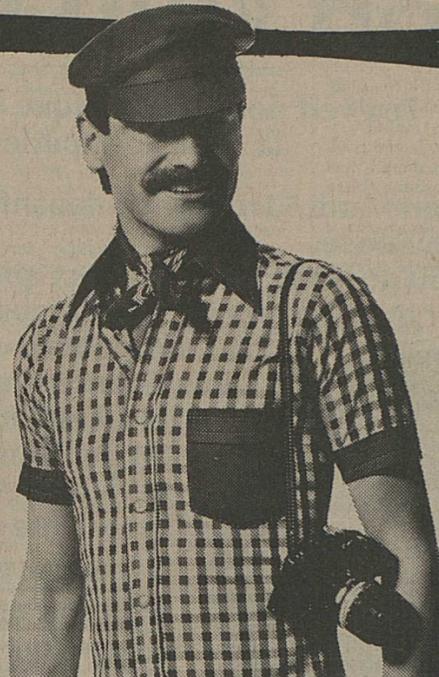
25.-



Pullovers ras du cou

Pullover sport ras du cou. 100% acryl. Se fait en six coloris très mode. Tailles S-XL, seulement.

10.-



Chemise polo

Chemise polo d'entretien facile, légèrement cintrée. Jolis dessins à carreaux Vichy bleu/blanc/rouge. Col, poche de poitrine et bas des manches dans un coloris marine contrasté. Tailles 36-44, seulement

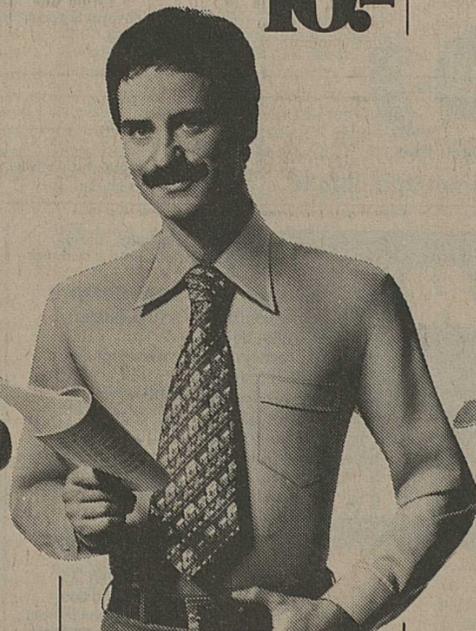
25.-



T-Shirt

T-shirt en coton, à manches courtes. Col et revers des manches dans une couleur contrastée. Se fait dans de nombreux coloris mode. Tailles S-XL,

seulement **15.-**



Chemise de ville

Chemise unie très à la mode, avec patte de boutonnage et poche de poitrine. Coupe normale. Qualité facile à entretenir. Tailles 37-44, seulement

14.-

Grand choix de cravates au goût du jour. Qualités lavables: **Fr. 6.-**. En pure soie **Fr. 9.-**.



Chemise sport

Chemise sport facile à entretenir, carreaux écossais à la mode. Légèrement cintrée. Se fait en rouge, vert ou bleu. Tailles 36-42.

20.-

NOUVEAU pour Monsieur

2 paires de chaussettes en acryl/polyamid.

seulement **5.50**

CONTIS

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Goldner



Grand week-end chantant

Le hasard et le mauvais temps veulent que ce prochain week-end soit l'un des week-end les plus chantants de l'année musicale valaisanne.

En effet, pas moins de trois festivals rassembleront la presque totalité des chœurs du Bas et du Centre :

- à Chalais, la Fédération des chanteurs du Valais central, manifestation qui, à cause du mauvais temps a dû être renvoyée d'une semaine (sauf le gala Dalida).
- à Ardon, l'Union chorale du Centre : en toute simplicité mais avec l'accent porté sur la qualité.
- à Collonges, le Groupement des chanteurs du Bas-Valais, avec, en vedette, l'humour représenté par les Valton, Rocca, Dénéziat.

Nous avons présenté cette année ces trois importantes rencontres dans notre chronique musicale.

Nous n'y retiendrons donc pas, sinon pour souhaiter aux milliers de chanteurs, qu'ils soient à Chalais, Ardon ou Collonges, de fructueuses rencontres, de sympathiques échanges, de la bonne humeur (pas trop vineuse...) et du bonheur à chanter en groupe. L'art choral, en Valais, se maintient fort bien. Nous félicitons tous les organisateurs de ces rencontres, les chefs de chœur et particulièrement tous les chanteurs.

Bon week-end !

MUSIQUE À GRÔNE

Samedi 1^{er} mai

GRÔNE : salle de gymnastique (20 heures) : concert de « La Marcel-line ».

Direction : André Balet

Programme :
 G. Velt : choral
 J. Daetwyler : écho du Rawyl
 H. Bujard : divertimento
 C.-E. Hurrell : the Boys Friends
 J. Daetwyler : Morgarten
 G. Lotterer : Festliche Fanfare
 S. Jaeggi : Intrada Festiva
 H. Welters : Burst of Trompets
 H. Dës : quand on revient d'ailleurs
 H. Hartwig : lustige Polka
 R.-S. Kressbronn : Schiff Ahois
 Vejvoda-Oomes : Rosamunde
 Bonne soirée à cette fanfare qui, les 19 et 20 juin 1976 participera à la Fête fédérale de Bienne !
 N. Lager

JEUDI MUSICAL

77^e Fête des musiciens suisses

C'est à Montreux que, les 21, 22 et 23 mai 1976, aura lieu la 77^e Fête des musiciens suisses. Chaque année, ce rassemblement revêt une importance particulière. Par les concerts qui y sont donnés, essentiellement basés sur des œuvres suisses, mais aussi et surtout par les nombreux problèmes soulevés lors des discussions - particulièrement à l'assemblée générale - entre les membres de l'Association des musiciens suisses (AMS).

A Montreux

Montreux - plus personne n'en doute - est actuellement l'un des centres musicaux les plus importants en Suisse.

Depuis de nombreuses années, le Festival de Montreux-Vevey (anciennement Septembre musical), le Prix mondial du disque, le concours Clara Haskil, attirent sur les rives du Léman quantité de musiciens qui trouvent là les meilleures conditions pour s'exprimer.

Souvenons-nous par ailleurs que Montreux a été choisi par de nombreux musiciens comme havre de paix et comme terre d'accueil : Mendelssohn, Tchaïkovski, Stravinsky, Honegger, Furtwängler, Ansermet, Klecki, Krips, Schuricht, Haskil, Milstein, Szigeti, Fournier, etc.

Montreux saura donc, par expérience dirons-nous, satisfaire aux nombreuses exigences qu'impose l'organisation d'une fête des musiciens suisses. C'est M. J.-J. Cevey, syndic, qui aura la lourde tâche d'assurer le rôle du président d'organisation. Il sera secondé par MM. Lambelet, N. Klopfenstein, Ch. Gallandat, E. Borloz, M. Ferla, B. Geller, Ch. Jaccard, R. Koenig, Ch. Piemontesi et M. Vuillomenet.

L'office du tourisme participera pour une grande part à cette organisation puisqu'il assurera la permanence durant les trois journées.

Les concerts

Un atelier musical et trois concerts seront offerts durant ces trois journées aux membres de l'AMS.

Nous avons jugé bon d'énumérer ici les compositeurs qui seront interprétés durant ces manifestations. L'énumération peut paraître un peu longue, mais elle démontre on ne peut mieux, que, par tradition, la fête de l'AMS se doit de recourir autant que possible à des auteurs suisses : J. Wannemacher, C. Alder, L. Senfl, B. le Bel, A. Fornerod, W. Burkhard, A. Honegger, O. Schoek, C. Hemmerling, J. Apothéoz, J.-J. Rousseau (harm. C. Boller), R. d'Allessandro, J. Binet, F. Martin, P. Hindemith, R. Vuataz, W. Vogel, H. Marti, E. Gaudibert, R. Kelterborn, J. Perrin, T. Bräm, E. Lévy, V. Fenigstein, B. Schulé, B. Meresson, E. Pfiffner. Programme donc essentiellement « suisse ». Relevons qu'une grande partie de ces œuvres appartiennent à la littérature contemporaine qui utilise souvent la musique électronique. Mais le premier concert, donné par le chœur « Ars Laeta » que dirige l'excellent Robert Mermoud, comprendra nombre de pages « anciennes » du 15^e au 19^e siècle). Concert essentiellement vocal avec des œuvres splendides et inédites, tant il est vrai qu'on ne les entend pas assez souvent.

Nous ne pouvons pas ici donner une troisième liste, celle des interprètes (chefs et solistes) qui se produiront durant ce week-end de fête à Montreux. Remarquons seulement que ces solistes usent de nombreux instruments et que l'éclectisme des programmes est parfaitement assuré.

Lors de l'Atelier musical (samedi 22 mai à 14 heures), E. Gaudibert nous entretiendra du problème compositionnel de la musique électronique.

Partant du principe que cette musique électronique est encore trop peu accessible au large public, Gaudibert s'efforcera, par l'analyse, d'amener les auditeurs à poser des questions sur les problèmes de la musique électronique.

Partie officielle

C'est le samedi 22 mai 1976 que l'AMS a programmé l'essentiel de sa partie officielle. En effet, le matin, dès 10 h. 30, à l'Aula du collège, aura lieu un large débat sur la politique générale de l'AMS. Nul doute que de

nombreux participants auront là l'occasion de s'exprimer, d'apporter leurs suggestions, de poser leurs questions.

L'après-midi, dès 16 heures, au même endroit, ce sera l'assemblée générale qui aura lieu. Nous osons espérer que ces deux assemblées porteront leurs fruits et qu'il sera question surtout des problèmes fondamentaux de la musique en Suisse. Car de nombreux objets doivent être étudiés quant à la musique en Suisse, et nous croyons pouvoir compter sur l'AMS pour trouver des solutions aux innombrables problèmes de l'activité musicale en Suisse.

Exposition Ansermet

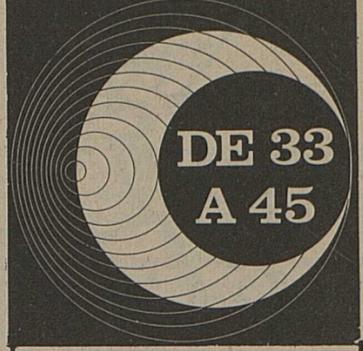
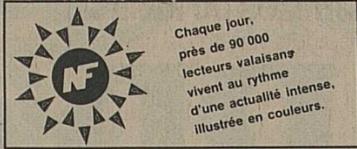
« L'exposition présentée à la galerie du Vieux-Quartier à l'occasion de la 77^e Fête de l'AMS est un hommage rendu à l'un des plus grands chefs d'orchestres suisses romands dont la carrière débuta à Montreux.

Grâce à de bonnes volontés de toute la région, les organisateurs ont pu réunir des photographies, des articles de journaux, des programmes de concert, des lettres qui retracent la vie d'Ernest Ansermet durant les années 1912 à 1914. Il habitait alors Clarens et était le premier chef d'orchestre du Kursaal de Montreux. Des vues de Clarens et de Montreux, des quais, des hôtels et du Kursaal donnent une idée de ce qu'était Montreux : station de tourisme mais aussi centre culturel. D'autres documents se rapportent aux XI^e et XV^e Fêtes des narcisses (1923 et 1928) lors du retour d'Ansermet à Montreux à la tête de l'orchestre des Ballets russes de Serge Diaghilev. Enfin des programmes de concert, des photographies du chef ou des solistes, font revivre les sept concerts donnés par l'OSR dans le cadre du Septembre musical, de 1948 à 1965... Quelques dessins originaux d'artistes connus complètent l'exposition. »

Si nous insistons sur cette exposition, c'est parce que cette manifestation devrait attirer de nombreux mélomanes à Montreux durant cette prochaine fête de l'AMS.

Et si la sagesse guide vos pas de promeneurs à Montreux le 22 ou 23 mai prochain, ne vous refusez pas l'occasion d'aller voir cette exposition.

Vous aurez, en même temps, le plaisir de vous baigner dans l'ambiance de cette 77^e Fête des musiciens suisses, fête à laquelle nous souhaitons beau temps et plein succès !
 N. Lager



Quelques nouveautés

Voici quelques nouveautés présentées par la DGG en ce mois d'avril :

- L. Cherubini : les 6 quatuors à cordes - 3 LP, 2723 044
- G. Verdi : « Le troubadour » (intégrale) - avec Cossotto, Stella, Bergonzi, Bastianini. Chœur et orchestre de la Scala de Milan, Direction : Tullio Serafin. - 3 LP, 2728 008
- J. Haydn : Quatuors prussiens - Tokyo String Quartet - 3 LP, 2740 135
- W.-A. Mozart : les grands concertos pour piano (N^{os} 20 à 27) - avec Geza Anda, la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg - 4 LP, 2740 138
- Douglas Moore & John Latouche : The Ballad of Baby Doe. - avec The New York City Opera, l'Orchestra and Chorus, Beverly, Sills, Walter Cassel, Jack Delon, Joshua Hecht, et autres. Direction : Emerson Buckley - 2709 061

Remarque : nous aurons prochainement l'occasion de présenter par le détail l'une de ces nouveautés qui, remarquons-le, bénéficient d'intéressantes conditions de prix.

Voyez chez votre disquaire habituel ! Savez-vous que le 8 mai prochain, à Collombey, « Terre des hommes » organise une soirée ?

Participeront à cette soirée, notamment le « Traditional Jazz Band » de Sierre dans son répertoire « New Orleans », ainsi qu'Aldo Defabiani qui nous procurera joies et satisfactions en chantant des mélodies allant des années 1930 à 1970.

Qu'on me permette ici de souligner que ce chanteur séduisant, accompagné au piano par Mlle Claudine Muller, cultive encore toujours cette splendide voix que nous lui connaissons depuis des années. Pourquoi souvent aller chercher si loin des vedettes pour nos soirées alors que nous avons sur place des talents qu'on aurait tout avantage à faire valoir plus souvent ?

Nous reviendrons sur cette soirée « Terre des Hommes » à Collombey.
 N. Lager

Le chant : une technique, des écoles

L'enseignement en Italie : de la carrière internationale à l'enseignement

Rosetta Noli à Vercelli

Vercelli, petite ville paisible du Piémont, endormie face à la merveilleuse basilique Sant'Andrea, en des plus beaux spécimens d'architecture romano-gothique de l'Italie du Nord, abrite dans son sein un concours international de piano, chant et composition qui a lieu, depuis sa fondation en 1950, chaque année au mois d'octobre. Pendant le reste de la saison, l'activité musicale n'est pas abandonnée pour autant, bien au contraire, puisque le Liceo musicale, portant ainsi que le concours cité plus haut, le nom du violoniste Gianbattista Viotti, illustre fils de la contrée, accueille dans ses salles vêtues et charmantes un cours supérieur de perfectionnement du chant lyrique, et ceci depuis 1956. De cette école, dirigée par Joseph Robbone, fondateur également du concours Viotti, maintenant connue dans l'Europe entière, sont sortis des chanteurs aujourd'hui fort célèbres, tels Fiorenza Cossotto, Piero Cappuccilli, Nicola Nicolov, Raina Kabinwanska, Franco Tagliavini, Stella Silva, Giorgio Taddeo, Gianni Maffeo, Maria Foltyn et bien d'autres. Le cours fut assuré dès 1956 par Ettore Campogalliani, dont j'ai tout récemment relaté pour Opéra et pour le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais l'entretien qu'il m'avait accordé ; ensuite par Giulia Tess, grande interprète de Richard Strauss, disparue dernièrement, suivie de Zita Fumagalli Riva et, depuis cette année, par Rosetta Noli. Cette dame, vive, encore jeune, se consacrant après une brillante carrière sur les scènes lyriques à l'enseignement avec passion et compétence, forte d'une expérience théâtrale enrichissante, vient d'une famille prédestinée, car chez elle presque tout le monde aurait pu entamer avec succès la carrière lyrique. Le grand-père paternel tout d'abord, son père, ténor, qui fut entendu par Mascagni, ainsi qu'une sœur, soprano, dont le fils, Ottavio Garaventa, est un peu l'« héritier » artistique de Rosetta Noli qui l'a suivi musicalement depuis l'enfance. Rosetta Noli, originaire de Ligurie, a étudié avec

deux professeurs, Piero Magenta à Gênes, et avec Federico del Cupolo à Milan, chef d'orchestre réputé qui la dirigea vers le théâtre. Elle débuta en 1950 avec Paillassa sur une petite scène de province, mais tout de suite elle passa à l'Opéra de Rome avec un ouvrage de Franco Alfano Don Antonio ; elle vait été choisie par Franco Alfano lui-même pour incarner ce rôle. Elle a interprété différents personnages du monde lyrique, Violetta, Liù, Manon, Marguerite, Mimi, M^{me} Butterfly, les deux dernières revenant le plus souvent dans ses apparitions sur scène. En 1952 elle débuta à la Scala avec Mefistofele de Boito, et là elle connut le grand Victor De Sabata, dont elle garde, comme pratiquement tous les artistes et les musiciens (voir par exemple Germaine Lubin) qui ont eu la chance de pouvoir l'approcher, un souvenir ébloui. Elle chanta sous sa direction Mefistofele, Falstaff et Bohème ; elle me décrit la clarté de sa direction, ainsi que son magnétisme personnel joint à une extrême courtoisie. Un des rares moments de vrai bonheur de sa vie (elle précise bien : bonheur ressenti sur l'instant même, et non recréé rétrospectivement à l'aide du souvenir...) ce fut justement lors d'une représentation de la Bohème avec la direction lumineuse et souveraine de Victor De Sabata. Anecdote amusante : lors d'une mémorable représentation de Falstaff (avec un cast exceptionnel composé de Renata Tebaldi, Renato Capecchi, Mariano Stabile, et Rosetta Noli entre autres) dans l'ensemble si périlleux du final du premier acte, voilà que Victor De Sabata tout à coup posa sa baguette sur le podium, croisa les bras regardant la scène d'un air satisfait, laissant les chanteurs continuer ainsi pendant quelques minutes sans sa précieuse conduite, mais tout se déroula merveilleusement, car De Sabata reprit sa direction au moment opportun. Parmi ses partenaires, pratiquement tous les grands ténors de l'époque, elle se souvient avoir eu beaucoup de joie à chanter avec la plupart d'entre eux

(je pense que, contrairement à beaucoup de cantatrices, elle devait avoir un caractère charmant et facile) mais elle mentionne avec un plaisir tout particulier le ténor Gianni Raimondi, avec lequel elle chanta de nombreuses fois. De 1950 à 1965, sa grande carrière s'échelonne ainsi sur quinze années bien remplies. Elle se retire encore jeune, en pleine splendeur, mais après une maladie longue et fastidieuse qui l'arrêta pendant deux ans, lors de la reprise de son activité, une sévère exigence artistique vis-à-vis d'elle-même lui conseilla de cesser de se produire sur scène, car elle ne se retrouvait plus « telle qu'avant ».

Rosetta Noli ne pensait pas du tout se consacrer à l'enseignement, ayant émis cette hypothèse presque en guise de plaisanterie, mais voilà qu'on la prit très rapidement au mot, et quelques semaines seulement après cette déclaration amusée, sa maison était remplie d'aspirants élèves. Depuis dix ans elle s'y adonne tout entière, aussi bien chez elle à Milan que maintenant à l'Ecole de Vercelli, revivant ainsi par ses élèves ses expériences de jeunesse. Des noms d'élèves ? Elle ne veut pas en citer, quelques-uns sont des chanteurs déjà connus qui viennent la voir pour corriger des défauts particuliers, d'autres, bien que fort prometteurs, sont encore jeunes, et une des caractéristiques principales de son caractère me paraît être une prudence extrême, doublée d'une conscience professionnelle archi-scrupuleuse... Je l'ai vue à l'œuvre, faisant travailler remarquablement un jeune ténor japonais, un baryton allemand déjà en possession de moyens considérables ainsi que d'un sens du phrasé musicalement accompli, un soprano argentin et une cantatrice italienne, à la magnifique voix largement déployée. Secrets techniques ? Rosetta Noli mise sur le naturel le plus parfait, elle essaye surtout de développer la fluidité, jointe à la rapidité, à l'aide d'exercices appropriés très personnels, particulièrement adaptés à chaque cas vocal auquel elle se trouve confrontée, exerçant toujours un contrôle minutieux et patient sur la justesse, absolument parfaite, d'intonation.

Elle considère comme condition indispensable au bon déroulement d'études fructueuses du chant le fait de posséder une oreille à la perception d'une très grande acuité, bien plus exercée encore à capter les moindres filaments sonores que celle d'un instrumentiste.

Son enseignement se base sur une respiration la plus aisée possible, donc pas de raidissements ni de crispations, respiration qui doit être profonde, ample, à la base des poumons, jamais trop haute. Autre règle : porter la voix en avant, sans trop penser aux caractéristiques anatomiques, développer au maximum la souplesse vocale qui doit aider à bien articuler, bien détailler les mots en chantant. N'oublions pas la valeur irremplaçable de l'exemple donné par le professeur, inséparable de toute discipline musicale. Rosetta Noli a toujours cultivé un goût très vif pour le théâtre parlé, et ceci l'a beaucoup aidée dans l'approche des personnages lyriques qu'elle était appelée à incarner. Aujourd'hui ses disciples bénéficient de cette formation scéniquement très poussée ; dès qu'un jeune chanteur lui paraît prêt vocalement, elle discute avec lui le rôle dans

son contexte historique et musical, essayant d'approfondir au maximum cette étude, de manière à faire véritablement revivre le personnage. Du reste, une critique n'a-t-il pas dit, en 1961, pour une représentation de M^{me} Butterfly, que Rosetta Noli « était » Butterfly, comme Callas « était » Médée ? Tous les critiques ont toujours mis l'accent, en ce qui la concerne, sur une présence scénique impressionnante, émouvante, bouleversant l'auditoire, servie en outre par une voix admirable. C'est cela aussi qu'elle essaie de toutes ses forces, aidée par un enthousiasme juvénile (elle avoue très volontiers ses 54 ans, mais d'esprit elle en a beaucoup moins !), d'insuffler, de transmettre à ses disciples et, si je me base sur les quelques exemples cités plus haut, elle doit y parvenir assez fréquemment.

Rosetta Noli a enregistré plusieurs opéras complets, entre autres Mefistofele de Boito en 1953, dont on trouve encore des exemplaires dans le commerce, une Traviata au tout début de sa carrière, dans les années 50, et en 1951, le 33 tours Decca des Perle Pucciniane.

Donatella Micault

Quand la loi fait rire

WASHINGTON (ATS/AFP). - L'Amérique, championne des libertés individuelles, atteint son bicentenaire sans avoir réussi à éliminer certaines entraves légales curieuses à ces libertés :

C'est ainsi que, dans le Dakota du Sud, la loi punit toute femme de 80 ans qui adresse la parole à un jeune homme marié dans la rue.

Dans le Wyoming, il est interdit de prendre une photo d'un lapin pendant les quatre premiers mois de l'année sans permis officiel.

A Hawaii, une sévère amende est imposée à toute personne qui pend des pennies à ses oreilles.

Les lois de Californie, de l'Idaho, du Dakota du Nord et de l'Oklahoma punissent la chasse aux oiseaux dans les cimetières.

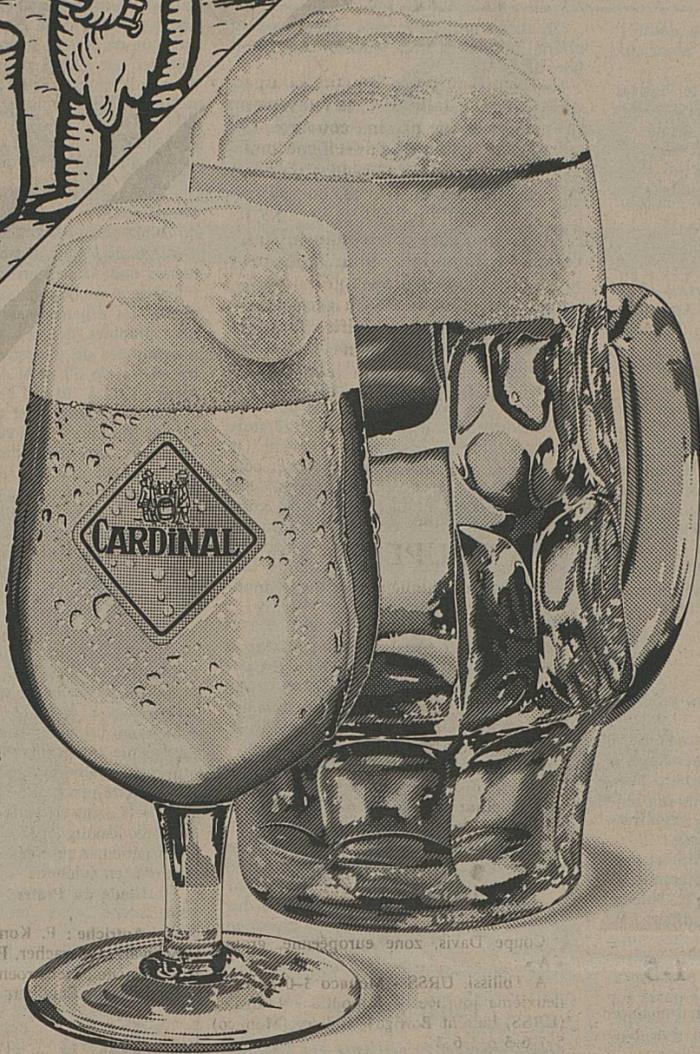
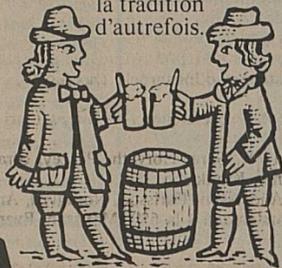
Le port d'un pantalon est obligatoire pour tout homme qui entre dans la ville de Phoenix, en Arizona.

Dans le Kentucky, il est illégal de se marier avec la grand-mère de son épouse.



DEPUIS
1788

...bien des choses ont changé. Ainsi, les fûts de bière Cardinal ne cheminent plus vers les pintes au pas des chevaux. Mais notre bière est restée fidèle à trois produits naturels: eau pure, malts et houblons les plus fins. Brassée dans la tradition d'autrefois.



CARDINAL

La bière de bon goût.



bep

coop valais

Rayon de MARTIGNY à BRIG

Grape-fruits
JAFFA
7 pièces **2.30**

Ragoût
DE GÉNISSE 1^{er} choix
1/2 kg **5.90**



Le jambon en vedette

JAMBON TZIGANE
100 g **1.50**

JAMBON RESTAURATEUR
100 g **1.50**

JAMBON MODÈLE
100 g **1.65**

36-1065



Paiement des coupons des fonds de placement Intrag

au 30 avril 1976

	CANAC		CONVERT-INVEST		DENAC		SAFIT	
	Fonds de Placement en Actions Canadiennes		Fonds de Placements Internationaux en Obligations Convertibles		Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire		South Africa Trust Fund	
	Coupon No	Montant	Coupon No	Montant	Coupon No	Montant	Coupon No	Montant
Distribution des dividendes, intérêts, etc. Montant brut	26	Fr. 3.10	3	Fr. 3.60	14	Fr. 1.90	37	Fr. 14.—
Moins impôt anticipé suisse de 35%		Fr. 1.085		Fr. 1.26		Fr. -.665		Fr. 4.90
Montant net		Fr. 2.015		Fr. 2.34		Fr. 1.235		Fr. 9.10
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire		Fr. 3.10		Fr. 3.40		Fr. 1.70		Fr. 14.—



Union de Banques Suisses

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:

Union de Banques Suisses (siège central et succursales)

Lombard, Odier & Cie, Genève

Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

La Roche & Co., Bâle

Banque Cantrade S.A., Zurich

FOOTBALL

Football brutal en Allemagne

Un geste antisportif risque de coûter 46 000 marks à son auteur, Werner Czeh, gardien du SV Post-Augsbourg, équipe amateur de RFA. En 1971, il avait littéralement fauché un attaquant adverse en se lançant sur lui les deux jambes en avant. Heinz Rebmann, la victime de cette agression, avait eu des ligaments déchirés aux deux jambes et la rotule gauche cassée. Après de multiples interventions chirurgicales, sa jambe gauche a raccourci de trois centimètres. Le tribunal d'Augsbourg a reconnu l'entière responsabilité du gardien. Il doit encore statuer sur le montant des dommages, évalués par la défense à 46 000 marks.

L'Espagne incertaine aux Jeux olympiques

La participation de l'équipe espagnole de football au prochain tournoi olympique se fait de plus en plus problématique. Le président de la Fédération espagnole, M. Pablo Porta, a en effet écarté définitivement l'idée d'envoyer à Montréal une équipe amateur à cent pour cent.

Pour M. Porta, il reste deux solutions : - ou l'Espagne s'en tient à la ligne de conduite adoptée pour les éliminatoires et elle délègue à Montréal une équipe comprenant plusieurs professionnels ; - ou elle déclare forfait au profit de la Bulgarie, seconde du groupe éliminatoires.

Pavic possible entraîneur d'Ajax

L'entraîneur de Malaga, le Yougoslave Miroslav Pavic, a reconnu avoir reçu une proposition de l'Ajax Amsterdam. Son contrat avec Malaga vient à expiration à la fin de cette saison et il doit prendre une décision concernant son éventuel renouvellement avant la fin de la semaine.

Israël à Montréal

Israël s'est qualifié pour le tournoi olympique de football à Montréal en obtenant le match nul (0-0) contre la Corée du Sud, en match retour joué à Tel Aviv. A l'aller, les Israéliens s'étaient imposés par 3-1 à Séoul.

● Coupe d'Europe des « espoirs », quarts de finale (matchs retour) : Abnis (Serbie), Yougoslavie - Bulgarie 2-1 (mi-temps 0-1). - Déjà vainqueurs à l'aller par 3-2, les Yougoslaves sont qualifiés pour les demi-finales, où ils affronteront la Hongrie.

● Coupe d'Allemagne, quarts de finale, match à rejouer : Roehling Voelklingen - Hertha Berlin 1-2. - Les Berlinoïses affronteront le FC Kaiserslautern en demi-finale, le 4 mai.

UEFA: Liverpool s'impose au match aller

Liverpool - FC Brugeois 3-2 (0-2)

A l'Anfield Road, les 56 000 spectateurs - on jouait à guichets fermés - vécurent un premier quart d'heure pénible au cours de ce match aller de la finale de la coupe UEFA. Après douze minutes, le FC Brugeois menait par 2-0 grâce à des buts de Lambert (5') et Cools (12').

Grône aura sa piscine couverte avant Sion

La soirée du 28 avril 1976 sera une date historique pour la petite bourgade de Grône. En effet, réunie en assemblée primaire extraordinaire, les citoyens ont accepté à main levée le crédit pour la construction d'une piscine couverte. Plus de 200 personnes (un record) avaient répondu à l'invitation du conseil communal pour entendre un exposé fort précis et détaillé du président Gérard Théodoloz, sur la construction de ce bâtiment, devisé à un million de francs, comprenant sept salles d'écoles, une piscine chauffée (bassin olympique de 25 x 12,5 m), ainsi qu'un abri pour la protection civile. Après quelques interventions, c'est à main levée que l'assemblée accepta ce crédit important pour une petite commune, mais en pensant à la promotion sportive de la jeunesse grônarde. Les travaux débuteront déjà cette année, alors que l'exploitation aura certainement lieu au début de 1977. Les contribuables sont conscients du sacrifice financier, mais ils ne le regretteront pas, car d'autres villes, voire même la capitale valaisanne ne sont pas prêtes d'offrir une piscine couverte à la jeunesse. Par cette décision, Grône se place à l'avant-garde, nous les en félicitons.

Peb.

AUTOMOBILISME

Lauda sera au Grand Prix d'Espagne

L'Autrichien Niki Lauda, champion du monde de formule un, s'alignera au départ du Grand Prix d'Espagne le 2 mai prochain, au volant de sa Ferrari.

Victime la semaine passée d'un accident alors qu'il conduisait un tracteur, Lauda ne souffrait plus mercredi de sa côte cassée.

C'est l'écurie Ferrari qui a annoncé la présence de son pilote numéro un à Jarama, après avoir eu avec lui un entretien rassurant...

BADMINTON

Suisse - Chine 1-5

La deuxième rencontre internationale entre la Suisse et la Chine, disputée au palais des Sports de Saint-Jacques à Bâle, s'est terminée par une nouvelle victoire des Chinois sur le score de 5-1.

Absente à Fribourg, Liselotte Blumer inscrivit le seul point helvétique. La rencontre a attiré 1400 spectateurs, lesquels applaudirent la virtuosité des Asiatiques. La troisième rencontre a lieu aujourd'hui jeudi à Zurich.

TENNIS

LA COUPE DE VIDY

Résultats des huitièmes de finale du simple messieurs de la coupe de Vidy, organisée à Lausanne :

Cleff Letcher (Aus) bat François Menetti (Lausanne) 6-0 6-1 ; Ch. Sylvan (EU) bat Jacques Michod (Lausanne) 6-2 6-4 ; Matthias Werren (Genève) bat Guy Rual (Fr) 2-6 6-3 6-4 ; Gary Thoroughgood (Aus) bat Frankie Grau (Lausanne) 6-4 6-2 ; Max Huerlimann (Zurich) bat Wayne Pascoe (Aus) 3-6 6-2 6-1 ; Juan Lovera (Fr) bat Steve McInnes (Aus) 6-1 6-2 ; Petr Kanderl (Zurich) bat Grunberg (Can) 6-3 6-2.

● Coupe Davis : l'URSS qualifiée

Coupe Davis, zone européenne, groupe « A » :

A Tbilissi, URSS - Monaco 3-0 après la deuxième journée. - Kaboulia - Pougaiév (URSS) battent Borfiga - Ballery (Monaco) 5-7 6-3 6-3 6-3.

● A Belgrade, Yougoslavie - Autriche 1-0 après la première journée. - Nikola Pilic (You) bat Nick Kalogeropoulos (Gre) 6-5, 6-2, 6-2. - La rencontre opposant Zeljko Franulovic à Nick Kelaides a été interrompue par la pluie alors que les deux hommes étaient à égalité deux jeux partout dans le premier set.

VUELTA: UN HOLLANDAIS LEADER!

On attendait un sprint hollandais, mais c'est un routier belge, José de Cauwer (27 ans) qui a remporté la première étape de la « Vuelta » après avoir attaqué à huit kilomètres de l'arrivée en compagnie de Tamames, Pintens et Mendes.

Cette première étape était plutôt une prise de contact entre les diverses formations du Tour d'Espagne, observation qui s'est terminée par la deuxième victoire des équipiers de Kuiper après celle de Thureau la veille dans le prologue.

Cette étape, courue en circuit à Estepona, était entièrement plate et relativement courte (135 km), mais elle a quand même entraîné un premier abandon, celui du

Belge Johnny Van Maerke. De nombreuses escarmouches ont été enregistrées tout au long de la journée. La course ne s'est finalement décidée qu'à huit kilomètres de l'arrivée. De Cauwer, meilleur sprinter, n'avait aucune peine à s'imposer et prenait par la même occasion le maillot de leader.

Le Suisse Joseph Fuchs a terminé dans le peloton. Il occupait la 47^e place au classement général dans le temps de 3 h. 33'23".

● Classement de la 1^{re} étape, Estepona - Estepona (135 km) : 1. José de Cauwer (Be) 3 h. 28'58" (moyenne 38 km 762/heure) ; 2. Georges Pintens (Be) ; 3. Cees Priem (Ho) ; 4. Eric Jacques (Be) ; 5. Jean Aling

(Be) ; 6. Vicente Lopez-Carril (Esp) ; 7. Santiago Lazcano (Esp) ; 8. Ko Hoogendoorn (Ho) ; 9. Pol Lannoo (Be), tous même temps ; 10. Wilfried Reybroeck (Be) à 6", suivi du peloton avec Joseph Fuchs.

● Classement général : 1. De Cauwer, 3 h. 33'02" ; 2. Javier Elorriaga (Esp) à 4" ; 3. Dietrich Thurau (RFA) à 5" ; 4. Hoogendoorn à 6" ; 5. Pintens à 11" ; 6. Priem à 12" ; 7. Hennie Kuiper (Ho) ; 8. Jésus Manzanque (Esp), tous même temps ; 9. Gerrie Knetemann (Ho) à 13" ; 10. José-Antonio Gonzalez (Esp), même temps ; puis : 47. Joseph Fuchs (S) à 21".

Championnat de Zurich Collombin - Roux invités de Wicki

Eddy Merckx ne participera pas à l'épreuve de Francfort de samedi et arrivera ce même jour à l'aéroport de Zurich à 15 h.15.

Les champions de ski Roland Collombin et Philippe Roux seront, au championnat de Zurich, les hôtes du Valaisan de Zurich Jean Wicki, le champion olympique du bob à quatre de 1972 à Sapporo. Le bob est encore lié avec le cyclisme par la présence des frères Peter et Erich Schaerer et de l'ex-champion du monde, René Stadler, ce dernier fonctionnera comme dans le passé en tant que motocycliste de la radio de la course (FM 102 m).

FIPPISMI

Le CSIO de Rome

Le 44^e CSIO de Rome a débuté par une victoire du populaire cavalier italien Graziano Mancinelli.

Prix d'ouverture : 1. Graziano Mancinelli (It) Bel Oiseau, 79'8 ; 2. Johan Power (Ir), Coolronan, 80'9 ; 3. Nelly Mancinelli (It), Ambassador, 81'6 ; 4. Neil Campion (Ir), Loughsheelan, 83'9 ; 5. Graziano Mancinelli (It), Lydican, et Marcel Rozier (Fr), Bayard de Maupas, 84'2.

« A travers le Mexique »

La première étape de la course « A travers le Mexique », La Paz - Ciudad Constitucion, a été remportée par le Mexicain Ernesto Hernandez (les 153 km en 4 h 05'03") devant son compatriote Estrada et l'Italien Francesco Tosi, qui ont terminé à 54".

A la 59^e minute seulement, Kennedy réduisait l'écart pour Liverpool. Deux minutes plus tard, Case, qui avait relayé le Gallois Toshack, obtenait l'égalisation. A la 65^e minute, l'international anglais Keegan donnait l'avantage aux Britanniques à la faveur d'un penalty accordé par l'arbitre allemand Ferdinand Biwersi : Bastijns avait stoppé Heighway de façon irrégulière.

Liverpool, vieil habitué des compétitions européennes, n'a jamais connu une mi-temps aussi catastrophique que celle qui a vu les Flamands prendre ce surprenant avantage. De l'avis du coach Bob Paisley et des joueurs, cela ne pourra pas être pire à Bruges le 19 mai.

Une erreur défensive avait permis au FC Brugeois, dès la cinquième minute, de prendre l'avantage, Lambert récupérant une mauvaise passe pour surprendre par un lobe le gardien anglais. Sept minutes plus tard, Cools reprenait de volée un centre en retrait de Lambert et battait Clemence une deuxième fois.

Dès lors, la cause semblait entendue, d'autant que Bruges avait eu l'occasion d'aggraver encore la marque avant la mi-temps.

Le changement en attaque de l'avant-centre gallois Toshack par le jeune Case devait redonner à Liverpool un second souffle. Les Anglais, en effet, se retrouvaient après la pause et, Kennedy, en trois minutes, rétablissait la situation pour Liverpool. A la 59^e, le milieu de terrain britannique marquait d'un tir du gauche de vingt mètres puis, deux minutes plus tard, ce même Kennedy permettait à Case, le nouveau venu, d'égaliser.

Le match avait basculé et, l'arbitre accordant un penalty aux Anglais, peu après (64^e) pour un fauchage de Heighway par Bastijns, Keegan donnait l'avantage à Liverpool. Le jeu se stabilisait de nouveau mais les Britanniques parvenaient à conserver leur courte victoire.

Liverpool, Anfield Road. - 56 000 spectateurs. - Arbitre : Biwersi (RFA). - Marqueurs : Lambert (5^e 0-1), Cools (12^e 0-2), Kennedy (59^e 1-2), Case (61^e 2-2), Keegan (65^e penalty 3-2).

LIVERPOOL : Clemence, Smith, Neal, Thompson, Kennedy, Hughes, Keegan Fairclough, Heighway, Toshack (Case à la 46^e), Keegan.

FC BRUGEOIS : Jensen, Bastijns, Krieger, Leekens, Volders, Cools, Van der Eycken, De Cubber, Van Gool, Lambert, Lefèvre.

● Championnat d'Ecosse de première division : Dundee United - Hibernian Edimbourg 2-0.

Amical : Autriche - Suède 1-0 (0-0)

Le nouvel entraîneur de l'équipe d'Autriche, Helmut Senekowitsch, a fêté ses débuts par une victoire. Au Prater de Vienne, devant 35 000 spectateurs, les Autrichiens ont battu la Suède par 1-0 (mi-temps 0-0).

Le seul but de la partie a été réussi par Pirkner, à la 47^e minute, d'un tir pris à 17 mètres. Quatre minutes plus tard, un nouveau but de l'attaquant d'Austria était annulé pour hors-jeu par l'arbitre hongrois Petri. Futur adversaire de la Suisse en tour éliminatoire de la coupe du monde, la Suède a déçu tant dans l'entrejeu qu'en attaque.

Pourtant, le coach scandinave, Georg Ericson, avait mobilisé six « légionnaires », soit Hellstroem, Sandberg (FC Kaiserslautern), Andersson, Torstensson (Bayern Munich), Mattsson (Fortuna Duesseldorf) et Edstroem (PSV Eindhoven). Les visiteurs furent le plus souvent réduits à la défensive comme en témoigne le rapport des corners (9-4) et des tirs au but (16-9). Les meilleurs Suédois furent les défenseurs Hellstroem, Nordqvist et Andersson.

Au cours de la première heure, les Autrichiens imposèrent leur rythme. Le recours au « forechecking » gêna l'adversaire. Fait décisif, le grand Pezzey neutralisa Edstroem dans le jeu aérien. Aux côtés du stopper d'Innsbruck, Daxbacher, Schwarz, Pirkner et Krankl se mirent en évidence.

Stade du Prater. - 35 000 spectateurs. - Arbitre : Petri (Hon). - Marqueur : Pirkner (47^e).

Autriche : F. Koncilià ; R. Sara, Horvath, Pezzey, Strasser, Weber, Daxbacher, W. Schwarz, Oberacher, Pirkner, Krankl.

Suède : Hellstroem ; Andersson, Karlsson, Nordqvist, Andersen, Linderoth, Edstroem, Fredriksson, Sandberg (Torstensson à la 65^e), Mattsson, Everson.

Amical : Monthey - Lausanne 0-2 (0-0)

Ce match amical s'est disputé hier soir à Monthey en présence d'un public clairsemé. Lausanne s'est présenté sans Burgener (retenu avec l'équipe suisse), Rub et Ducrét (blessés) mais avec son Yougoslave Ostojic (en deuxième mi-temps). Les deux buts vaudois furent signés par Mathey (85^e) alors que le premier fut un autogoal de Boisset sur un coup franc de Traber. Souignons encore que le gardien montheyan Boll a retenu un penalty botté par Vuilleumier à la 29^e. Un excellent galop d'entraînement pour Monthey qui affrontera l'équipe de Boudry en terre neuchâteloise le week-end prochain.

BASKETBALL

Martigny : un pied en finale de promotion

BBC Martigny - Sportive Française 96-87 (49-50)

Martigny : Michellod (8), Gilliéron (6), Yergen (18), Giroud (5), Pointet, Walker (36), Collins (23).

Sportive : Revelly (9), Gillard (8), Fornerone (17), Powell (30), Ferguson (15). Arbitres : MM. Dumont et Schneider. - Notes : salle du Bourg, 400 spectateurs dont une forte cohorte vaudoise.

UNE RENCONTRE PALPITANTE

Cette rencontre fut palpitante de bout en bout. Si les nerfs des spectateurs ont été mis à rude épreuve, les joueurs ont particulièrement « souffert » en première mi-temps. En effet, le score fut, de la première à la vingtième minute, des plus serrés et jamais plus de quatre points séparèrent les deux formations. Si Martigny eut l'avantage dans les premières secondes de jeu, il fut ensuite régulièrement mené à la marque. On notera dans cette première mi-temps la très bonne prestation de Yergen. Il faut toutefois reconnaître que le BBC Martigny a bien failli, dans cette première phase, laisser passer sa chance, tout d'abord par la maladresse de Michellod et ensuite par celle de Walker. Finalement, Sportive acquiesça avant la pause une avance d'un point, que l'on ose qualifier... d'injustice, tant les joueurs locaux furent surpris de... cadeaux.

TRENTE MINUTES AVANT DE FAIRE... LE TROU

Les dix premières minutes de la seconde mi-temps furent à l'image des... vingt précédentes. Sportive, surtout par l'habileté de Fornerone et l'adresse de Powell parvenait à maintenir de un à quatre points d'avance lorsque finalement Walker comprit qu'il fallait absolument jouer le « pressing » en attaque et surtout empêcher les visiteurs de tirer de loin. On assista alors à quelques « carottes » du plus bel effet ! Collins seigneurial sous les paniers et Walker, très largement « en pointe » attendant le rebond décisif. Cette manière de voir les choses paya d'un seul coup, à la 32^e minute de jeu : en moins de trente secondes, Walker réalisait six points et parvenait enfin à « faire le trou » : 78-71. Le match était enfin joué et l'ultime sursaut de Sportive revenant au score de 84-79, devait être définitivement cassé par l'élimination à trois minutes de la fin de Fornerone, ayant atteint le total fatidique de cinq fautes.

UN PIED EN FINALE

De haute lutte, et dans un match de très bon niveau, où la rapidité d'exécution le disputa à la technique, le BBC Martigny est parvenu à prendre le meilleur sur Sportive. Du même coup, les poulains du président Denti parviennent donc à mettre un pied en finale de promotion. Toutefois, le score fut serré et la forme physique sera déterminante puisque les deux formations se retrouveront en match retour samedi soir à Lausanne. Martigny devrait toutefois s'imposer et c'est là, le souhait de tous les sportifs valaisans...

Set

Première victoire de Urs Berger en Belgique

Après plusieurs places d'honneur, le coureur suisse amateur Urs Berger, se trouvant actuellement en Belgique, a obtenu son premier succès dans les Flandres. Le Zuricois remportait l'épreuve de Zonnegem (115 km) au sprint devant les Belges Freddy Bacaus, Dirk Souffiau, Eddy Van den Abble et Marc Van Houwe.

LES ORGANISATEURS BELGES EN DIFFICULTÉ

Dans aucun autre pays, le cyclisme connaît une telle popularité qu'en Belgique, qui reste aussi la nation des champions de la « petite reine ». Ainsi, les courses y sont nombreuses chaque jour et surtout tous les week-ends. Samedi et dimanche passés, par exemple, ont eu lieu en Belgique quatre courses pour professionnels (de 190 à 206 km), 30 pour les amateurs, 58 pour les juniors et 44 pour les débutants. Ce qui fait un total de 126 épreuves pour ce seul week-end. Du printemps à l'automne ce sont plus de 5000 courses cyclistes, qui se déroulent sur le goudron et les « pavés » des Flandres et de la Wallonie.

La Belgique compte actuellement 170 coureurs professionnels - jadis ils étaient

plus de 200 - donc plus que dans toutes les autres nations cyclistes, comme l'Italie, la France, l'Espagne ou la Hollande. Et pour tant les quatre organisateurs des courses pros, du prochain week-end en Belgique, sont en difficulté. Plus de 40 Belges courent au Tour d'Espagne, une trentaine sera dimanche au championnat de Zurich. Le samedi déjà, le Grand Prix de Francfort enregistre, comme toujours, une forte participation belge. Parmi ces coureurs belges, courant à l'étranger, se trouvent tous les meilleurs hommes, tel que Merckx, De Vlaeminck, Maertens, Demeyer, Bruyère, Verbeeck, Godefroot, Van Springel, Pintens et autres. On comprend que les organisateurs belges aient la plus grande peine à réunir une participation valable au départ de leurs courses.

W. G.

Pour **fr. 13.-** ou 19.50 fr. en 1^{re} cl.



tout un jour de voyage en Suisse, à votre guise...

... avec une carte journalière isolée complétant votre abonnement pour demi-billets. 5000 kilomètres au choix.

Emission: en mai
Validité: en mai et juin, le jour que vous voudrez

Mais possédez-vous déjà l'abonnement pour demi-billets? Il en existe pour tous les âges et toutes les bourses.

Pour les voyages d'affaires ou les loisirs
15 jours 40 fr. 3 mois 110 fr.
1 mois 55 fr. 1 année 330 fr.

A partir de 62 ans pour les dames et de 65 ans pour les hommes
1 année 70 fr.

Pour les jeunes de 16 à 23 ans
1 mois 25 fr.
1 année 150 fr.

Prospectus aux guichets des gares et dans les agences de voyages. Entreprises suisses de transport

A vendre

Simca 1100 GLS neuve

couleur verte, gros rabais

Fiat 850

année 1969

Fr. 1000.-

Tél. 027/36 25 86 après 18 heures
■ 36-301124

Jeep Toyota 1975

8000 km, impeccable, radio, chaînes à neige, expertisée

GARAGE DE VALMONT SA
route d'Oron 39
1010 Lausanne
Tél. 021/32 25 66 22.7811

A vendre

jeep agricole moto HTM GS 250

Bas prix

Tél. 027/55 14 62 (heures des repas)
36-24002

A vendre

Yamaha 125 RDX

1975, 1800 km Monoplace. Jaune-noir. Nombreux accessoires

Fr. 2500.-

Tél. 027/55 65 16
■ 36-24028

Amical « Club » Solitaire du 2^e âge

Si vous êtes célibataires, veufs-veuves, divorcés-séparés
Ne restez plus seuls
Participez à nos rencontres et à la joie de vivre
Sorties-pique-nique-voyages, vacances

Amical « Club », case postale 104
Sion 2

POUR RÉUSSIR, VOUS DEVEZ COMBATTRE :

La timidité, qui empêche un homme de faire des démarches, de prendre des contacts, de se renseigner.
Le manque de concentration, qui empêche d'aller au fond des choses, de voir toutes les faces d'un problème, d'examiner une affaire dans le détail.

Le manque de mémoire, la plus dangereuse maladie de celui qui doit argumenter, prouver, savoir.

Le complexe d'infériorité, qui handicape sérieusement celui qui en souffre.

Le pessimisme, qui détruit même ce que la chance apporte.

Vous pouvez acquérir toutes les solides qualités qui vous manquent en suivant notre cours de psychologie pratique par correspondance. Notre méthode permet de vous préparer à réussir. Elle est expliquée dans une brochure que nous vous enverrons gratuitement si vous désirez perfectionner et fortifier votre personnalité.

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE, rte du Simplon 15, 1094 Paudex

Nom, prénom : _____

Adresse : 40 _____

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

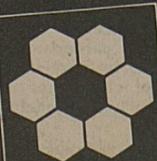
Placette lutte contre la viande chère

Côtelettes de porc 1^{er} choix le kg **12.90**

Cou de porc 1^{er} choix rôti et tranches le kg **15.-**

Cuisses de poulet 1^{er} choix (cong. imp.) le kg **7.50**

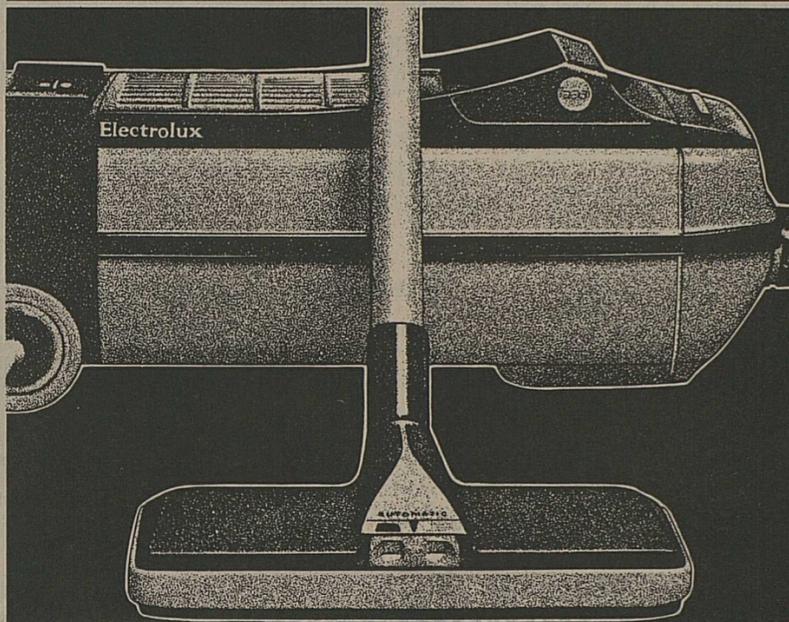
Gigot d'agneau paré de Nouvelle-Zélande 1^{er} choix le kg **9.50**



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon

Electrolux



La qualité qui s'impose

est pour Electrolux une qualité qui allie non seulement la robustesse à la durabilité mais aussi dont les performances sortent de l'ordinaire et les accessoires sont d'une solidité à toute épreuve.

Une preuve irréfutable

Si le nouveau modèle de classe Z 325 a rapidement conquis les coeurs des ménagères suisses, bien connues pour leur amour du travail bien fait - c'est grâce à ses caractéristiques qualitatives convaincantes:

Un confort exceptionnel

Le suceur combiné du Z 325 s'adapte automatiquement dès qu'il passe d'un tapis à un sol lisse, et vice versa. Mais on peut aussi le fixer à volonté sur glisseur ou sur brosse. Le moteur s'arrête automatiquement dès que le sac à poussière est plein.

Une mobilité extraordinaire

D'ingénieuse articulations permettent de glisser même sous les meubles extrêmement bas avec la plus grande facilité.

Une grande commodité

Deux pédales très pratiques servent, l'une, à commander le moteur, l'autre, à actionner l'enrouleur automatique du cordon.

Une hygiène exemplaire

L'air s'échappant par le haut, on ne risque pas de faire tourbillonner la poussière. La fermeture hygiénique du collecteur est assurée par une membrane de caoutchouc - on ne se salit donc plus les mains en changeant le sac à poussière.

L'assortiment

est lui aussi de haute qualité
Le modèle Z 325 est en tête du vaste assortiment d'aspirateurs Electrolux qui offre pour tous les besoins un modèle adéquat - et vous pouvez d'ailleurs déjà vous offrir un aspirateur Electrolux à partir de fr. 298.-.



Coupon Je vous prie de m'envoyer, sans engagement, votre documentation détaillée sur les aspirateurs Electrolux.

Nom _____
NP/Localité _____
Rue _____

Electrolux

Ménage S.A.
9, rue Langallerie
1003 Lausanne
Tél. 021/20 17 81

LNB : duels dramatiques en Valais et au Tessin

Le classement provisoire le veut ainsi. Pour l'instant, il n'est pas encore possible de songer à un quelconque relâchement, de considérer les matches comme de simples parties de plaisir. Entre Lucerne (leader actuel), Bellinzona et Etoile Carouge, la rivalité est actuellement trop marquée pour laisser indifférent. Pas de répit donc pour les premiers du classement, mais pas de répit non plus pour les derniers appelés à défendre leur place avec un acharnement tout particulier. Chiasso, Martigny et Aarau le savent pertinemment. Il ne commettront pas l'erreur d'attendre le dernier moment qui pourrait être celui de la séparation brutale d'avec l'élite du football helvétique !

Dans cette lutte acharnée que vont se livrer les premiers et les derniers, le duel tessinois qui opposera Chiasso à Bellinzona prend des allures dramatiques. Pas questions de cadeaux entre les deux clubs voisins de « l'autre bout » de la Suisse, pas plus d'ailleurs qu'entre Martigny et Rarogne. D'un côté comme de l'autre, il s'agira de redoubler d'attention pour retarder le plus longtemps possible la décision finale.

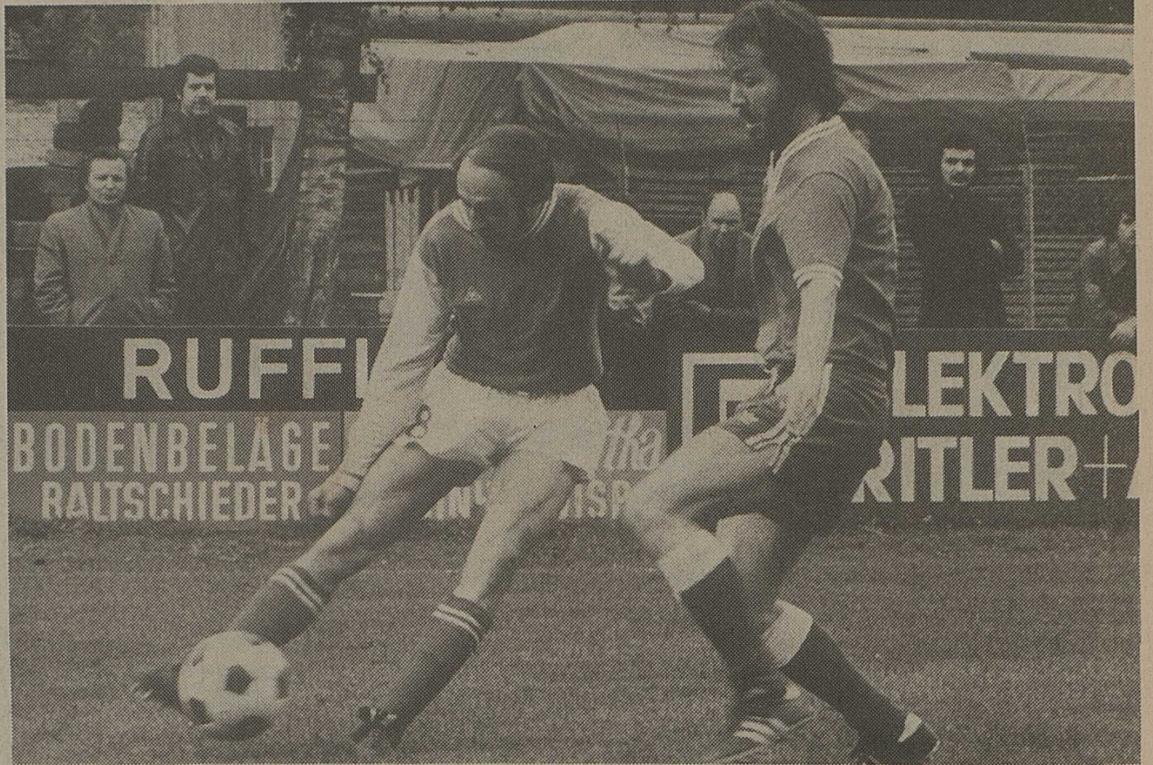
Pendant que Martigny et Chiasso chercheront les deux points face à leur rival cantonal, Aarau tentera de les imiter en se déplaçant à Wettingen. Mais là encore, la situation est trop peu claire pour que la rencontre ne nous réserve pas quelques sensations...

A l'autre extrémité du classement, Lucerne se contentera du minimum face à Nordstern. Cela est à la fois peu et beaucoup, les Bâlois n'étant tout de même pas les premiers venus... Les deux points sont pourtant trop impor-

tants pour que les hommes de Lutrop ne concentrent pas toutes leurs forces à défendre leur place. Carouge n'étant pas certain d'effacer à la Fontenette l'affront subi à Aarau dimanche dernier (défaite 1-0), la totalité de l'enjeu n'est pas une condition sine qua non pour la conquête du titre. Il ne faudrait cependant pas négliger ses bienfaits sur un classement même provisoire. En attendant de jouer le match en retard face à Fribourg (4 mai), Lucerne tient à conserver ses distances. Bellinzona comme Carouge auront de la peine à l'en empêcher.

Granges - Vevey enfin concernera d'assez près la relégation. De quoi donner des frayeurs aux deux équipes qui n'en avaient certainement guère besoin de supplémentaires. Mais au fond, qui n'en aura pas ce prochain week-end ? A vrai dire personne, même pas Fribourg, qui jouera lui également, une rencontre indicative à Gossau.

G. Joris



Les duels opposant Martigny à Rarogne ne manquent jamais d'intérêt. Une fois encore, Bregy (à gauche) et Schaller (à droite) se chargeront d'honorer la tradition.

1^{re} ligue : du calme pour les leaders

Pris au piège, samedi avant Pâques au Locle (1-0), Monthey le sera-t-il encore à Boudry ? Rien ne le laisse supposer puisque lors du dernier week-end l'équipe de Germanier a rempli d'aise ses supporters. En s'imposant face à la bonne formation de Central Fribourg, les Bas-Valaisiens ont étalé leur réelle valeur. Ils peuvent donc se déplacer avec confiance à Boudry où ils sont capables de réaliser une excellente performance.

Berne et Bulle (un match en moins) peuvent être considérés comme leaders à part entière pour l'instant. Ce prochain week-end ne s'annonce pas trop terrible pour ces deux chefs de file. En effet, pendant que Berne reçoit Meyrin (incapable de battre Boudry à Genève dimanche dernier), Bulle s'en ira sur la Riviera vaudoise affronter la lanterne rouge qui au terme des dix-neuf premiers matches n'a pas réussi une seule victoire. A première vue il y aura donc du calme dans l'air pour les deux leaders.

Un calme que le Stade Nyonnais (10^e) rencontrera certainement pas en rendant visite au Stade Lausanne (3^e). Par contre Central aura hâte d'oublier sa mésaventure montheysanne en affrontant sur son terrain de la Basse-Ville, la formation du Locle.

Dans le cadre de cette nouvelle journée de championnat, Audax-Fétygny devient l'ilot de tranquillité. Pour eux il n'y a plus de soucis de relégation ou presque et le titre ne peut plus les intéresser.

● Le comité de première ligue a décidé que tous les matches des deux dernières journées de championnat pouvant avoir une influence sur l'attribution des places de finalistes ou sur la désignation des relégués, seront joués à la même heure. Les matches de barrage éventuels auront lieu le 1^{er} juin. Les tours de promotion et de relégation débiteront le 5 juin.

● 2^e ligue : Sierre et Savièse se déplacent avec prudence !

Le brusque retour de l'hiver le week-end dernier a joué un sale tour non seulement aux responsables des différents championnats mais également à certaines équipes. Il a favorisé par contre d'autres formations.

Ainsi en deuxième ligue ceux qui attendaient leurs adversaires devront, au contraire effectuer dans l'immédiat un nouveau déplacement.

En tête de cette catégorie nous trouvons les deux premiers du classement Sierre et Savièse. Ces deux formations se déplaceront avec prudence, l'un à Chalais dans un derby local toujours animé et l'autre à Salquenen où bien souvent les données bouleversent l'ordre établi. Certes la supériorité du leader et celle de Savièse ne font pas de doute mais malgré tout, pour tous les deux, le danger reste réel.

Pour Saint-Léonard qui doit se rendre à Steg (confrontation directe entre les deux derniers), ce déplacement risque d'être terriblement lourd de conséquences en cas de défaite. Il en sera de même pour son adversaire qui ne compte qu'un tout petit point d'avance. Mais le sort de ces deux équipes reste lié aux résultats enregistrés par Salquenen, Chalais et Naters qui les précèdent au classement.

On a vu les possibilités de Salquenen et Chalais. Reste à savoir si Naters est capable de battre USCM. A la seconde place du classement, en compagnie de Savièse, figure également Ayent, qui attend la venue de Saint-Maurice. En principe la formation de Delaloye devrait s'imposer.

Même si Vouvy a abandonné ses prétentions pour le titre, il renoncera difficilement à bien se classer.

Voilà pourquoi son déplacement à Fully devrait nous valoir une rencontre fort intéressante et animée. En quelque sorte une nouvelle journée qui s'annonce pleine de promesses en deuxième ligue.

AVFA : communiqué officiel No 47

① Les résultats des matches des 24 et 25 avril 1976, parus à notre communiqué officiel du lundi 26 avril 1976 sont exacts.

② **RÉSULTATS DES MATCHES DU MERCREDI 21 AVRIL 1976**
 Juniors A 2^e degré Saillon - Ardon 3-3
 Juniors B 2^e degré Evolène - Ayent 4-4
 Juniors D 2^e degré Evolène - Ayent 3-1

③ **AVERTISSEMENTS**
 Gay Jacques, Fully ; Arluna Pierre, Monthey seniors ; Berrut Gérard, Troistorrens seniors.

④ **CALENDRIER**
 Les matches renvoyés les 24 et 25 avril 1976 sont fixés à nouveau de la manière suivante :
 2^e ligue : dimanche 23 mai
 3^e ligue : dimanche 6 juin
 4^e ligue : dimanche 23 mai
 Juniors A 1^{er} degré et 2^e degré : jeudi 27 mai
 Juniors B 1^{er} degré et 2^e degré : jeudi 27 mai
 Juniors C 1^{er} et 2^e degrés, juniors D 1^{er} et 2^e degrés, juniors E 1^{er} et 2^e degrés : en semaine, d'ici au mercredi 19 mai y compris, selon entente entre les clubs intéressés.
 Seniors : samedi 29 mai

⑤ **BARRES TRANSVERSALES ET MONTANTS DES BUTS**
 Nous rappelons à tous les clubs que les barres transversales et les montants des buts doivent être peints en blanc.
 Cette disposition réglementaire concerne également les buts utilisés pour le championnat des juniors E

⑥ **TERRAINS DE JEU**
 Les clubs sont invités à bien vouloir porter à la connaissance du comité central de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion, toutes les modifications qui seraient apportées au terrain de jeu, buts et aux abords immédiats.

⑦ **PERMANENCE**
 La permanence des 1^{er} et 2^e mai 1976 sera assurée par M. André Juillard, Sion, 027/22 06 22.
 Heures de permanence : Samedi matin de 9 à 10 heures. Soir de 18 à 19 heures.
 Dimanche matin jusqu'à 10 heures

⑧ **JOUEURS SUSPENDUS POUR 1^{er} ET 2^e MAI 1976**
 Morard Gabriel, Ayent ; Théoduloz Francis, Chalais 3 ; Truchard André, US Collombey-Muraz seniors ; Anzé-vui Gérard, Evolène ; Favre Jean-Claude, Grône ; Bruttin Jean-Pierre,

Grône ; Duchoud Roger, Monthey 2 ; Sauthier Gérard, Orsières ; Moret Olivier, Saint-Gingolph ; Gillioz Michel, Saint-Léonard 3 ; Mathier Herbert, Salgesch 2 ; Duay Fredy, Salvan ; Salvatore Rino, Sion 2 ; Disière Jean-Charles, Vétroz ; Torrent Stéphane, Grimsuat jun. B ; Balles-traz Pascal, Grône, jun. C ; Baudin Johan, Leytron, jun. B ; Cotter Pascal, Saint-Léonard, jun. B ; Glassey Serge, ES Nendaz, jun. A ; Pollinger Hermann, St. Niklaus, jun. B ; Rey-

nard Pascal, Savièse, jun. A ; Lorétan Roger, Varen, jun. B ; Varonier Reinhold, Varen, jun. B ; Walker André, Visp, jun. A ; Lambrigger Klaus, Visp jun. A.

⑨ Les sportifs s'intéressant à l'arbitrage sont cordialement invités à participer à la soirée d'information qui aura lieu le mardi 4 mai 1976 au carnotzet du Buffet de la Gare à Sion

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Juniors inter C - Groupe II Communiqué officiel No 20

① **RÉSULTAT DU MATCH DU 25 AVRIL**
 Montreux - Sierre 3-3
 Tous les autres matches prévus ont été renvoyés

② **SUSPENSION POUR EXPULSION**
 1 dimanche : Massy Didier, Sierre

③ **CLASSEMENT**
 1. Stade L. 15 15 0 0 85-10 30
 2. Lausanne 15 10 1 4 40-19 24
 3. Conthey 15 9 3 3 55-29 21
 4. Aigle 15 9 0 6 30-23 18
 5. Sion 15 7 3 5 31-23 17
 6. Saillon 15 7 3 5 45-46 17
 7. Sierre 16 6 4 6 31-40 16
 8. Concordia 15 6 1 8 51-42 13
 9. Visp 15 3 4 8 32-43 10
 10. Montreux 16 3 4 9 28-42 10

11. Prilly 15 1 2 12 8-60 4
 12. USCM 15 1 0 14 13-72 2

④ **CALENDRIER**
 Matches fixés mercredi 12 mai
 Visp - Conthey
 Sion - US Collombey-Muraz
 Saillon - Prilly
 Aigle - Concordia Lausanne
 Lausanne - Stade Lausanne

⑤ **JOUEURS SUSPENDUS pour les 1^{er} et 2^e mai**
 Walker Daniel, Visp ; Massy Didier, Sierre

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Juniors inter A1 - Groupe I Communiqué officiel No 26

① **RÉSULTATS DES MATCHES DU 25 AVRIL**
 Sion - Young Boys renvoyé
 Martigny - Servette 5-1
 Grenchen - Chaux-de-Fonds 4-2
 Fribourg - Bern renvoyé
 Neuchâtel Xamax - Carouge 2-1
 Lausanne - Nyon 2-3
 Chênôis - Delémont 4-2

② **AVERTISSEMENTS**
 Jacquenod Philippe, Neuchâtel Xamax ; Schlipoti Filippo, Etoile Carouge

③ **SUSPENSIONS**
 1 dimanche pour 3 avertissements reçus : Jacquenod Philippe, Neuchâtel Xamax (1-21-26)

④ **CLASSEMENT**
 1. Sion 19 17 1 1 73-10 35
 2. Neuchâtel 20 12 3 5 40-23 27
 3. Chênôis 20 10 5 5 37-26 25
 4. Fribourg 19 8 6 5 38-33 22
 5. Servette 20 7 8 5 37-35 22
 6. Etoile C. 20 9 4 7 34-37 22
 7. Lausanne 19 8 5 6 46-40 21
 8. Nyon 20 8 4 8 48-48 20
 9. Grenchen 20 9 1 10 40-41 19
 10. Martigny 20 9 1 10 50-53 19
 11. Bern 19 4 6 9 29-38 14
 12. Delémont 19 5 4 10 43-56 14
 13. Ch.-de-Fds 18 2 2 14 22-65 6
 14. Young B. 19 2 2 15 22-54 6

⑤ **JOUEURS SUSPENDUS pour les 1^{er} et 2^e mai**
 Andrey Franz, Bern
 Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Luisier - Marti forfaits pour Suisse B

La sélection de Suisse B, qui jouera samedi à Budapest un match représentatif, sera privée des deux attaquants Fernand Luisier (Sion) et Peter Marti (Bâle) annoncés blessés.

Le Bâlois Otto Demarmels a été appelé en remplacement. La délégation ne comprendra finalement que 14 joueurs.

Un entraîneur remercié

Le club de 1^{re} ligue, Bruehl Saint-Gall, encore en danger de relégation, a annoncé que le contrat de son entraîneur Markus Pfirter ne serait pas renouvelé pour la prochaine saison. L'ancien international avait été engagé en 1974 : il jouait alors au FC Saint-Gall.

Première liste des transferts

Le secrétariat de la ligue nationale a publié une première liste des transferts. Selon les statuts de la ligue nationale, les clubs qui prendraient contact avec d'autres joueurs de ligue nationale que ceux figurant sur cette liste seraient passibles de sanctions. Une seconde liste sera publiée à la mi-mai.

La première liste 1976 se présente ainsi :
Lausanne-Sports : Pierre Chapuisat (transfert conclu avec le FC Zurich), José Alvarez et Milos Ostojic.

Saint-Gall : Heinz Bigler, Karl Hutter, Günter Nasdalla, Rudolf Schneeberger.

Servette : René Marti.
Sion : Milenko Bajic, Franco Cucinotta, René Quentin et Lucien Schurmann.

Winterthur : Kurt Gruenig.

Fribourg : Antonio Aguilar, Michelangelo Cremona, Bernard Joye, Jakob Niklaus, Milos Radakovic, Roger Ries, René Schorro, Guy-Noël Siffert.

Etoile Carouge : Bernard Meier, Beat Rieder.

Granges : Bernhard Lander.

Résultats des 24 et 25 avril 1976

Juniors interrégionaux A 2
 Yverdon - Vevey 3-3
 Concordia-Lausanne - Renens 2-2
 Vernier - La Tour 6-0
 Meyrin - Sierre 2-1

Juniors interrégionaux B 1
 Meyrin - City 2-4
 Lausanne - Concordia-Lausanne 0-2
 Martigny - Fribourg 3-5

Juniors interrégionaux B 2
 Grand-Lancy - Perly-Certoux 6-2
 Prilly - Rolle 0-3

Programme du week-end

Vendredi
 20 h. Suisse-Hongrie (amical)

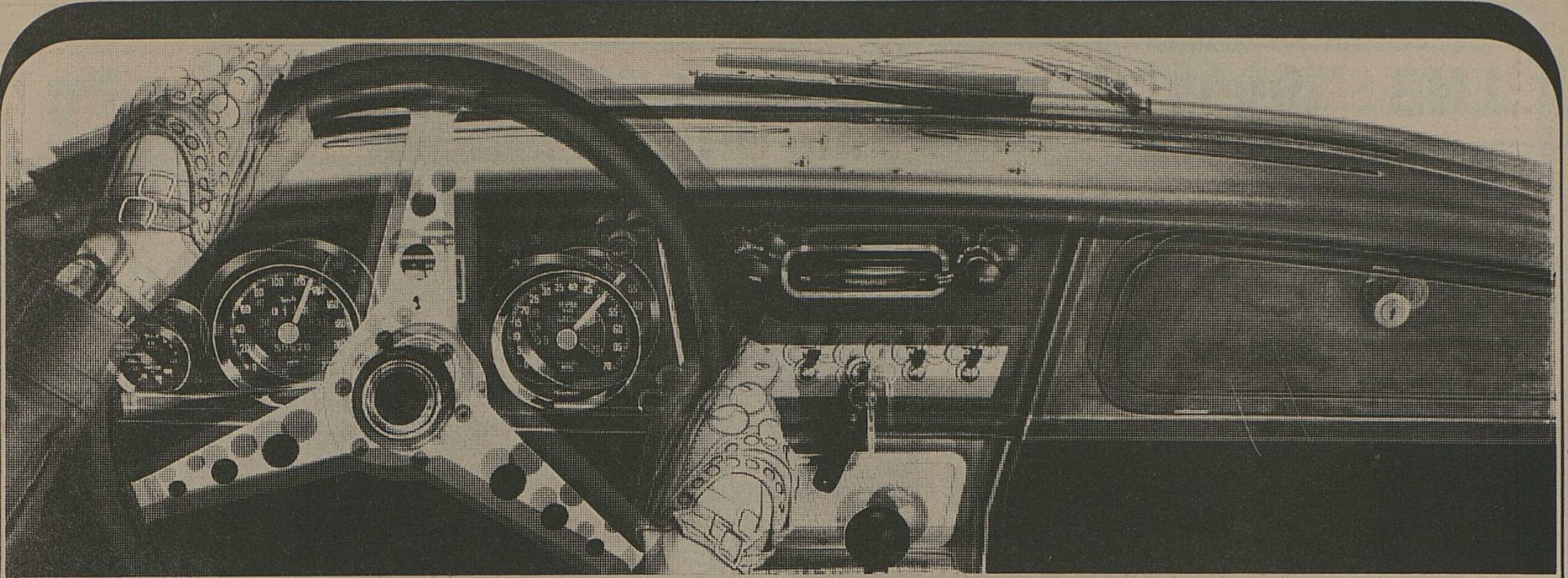
Ligue nationale B
Samedi
 20 h. 30 Chiasso - Bellinzona
 20 h. 15 Carouge - Young Fellows
 17 h. 30 Gossau - Fribourg
 20 h. Granges - Vevey
 20 h. 15 Lucerne - Nordstern
 20 h. 15 Martigny - Rarogne

Dimanche
 15 h. Wettingen - Aarau

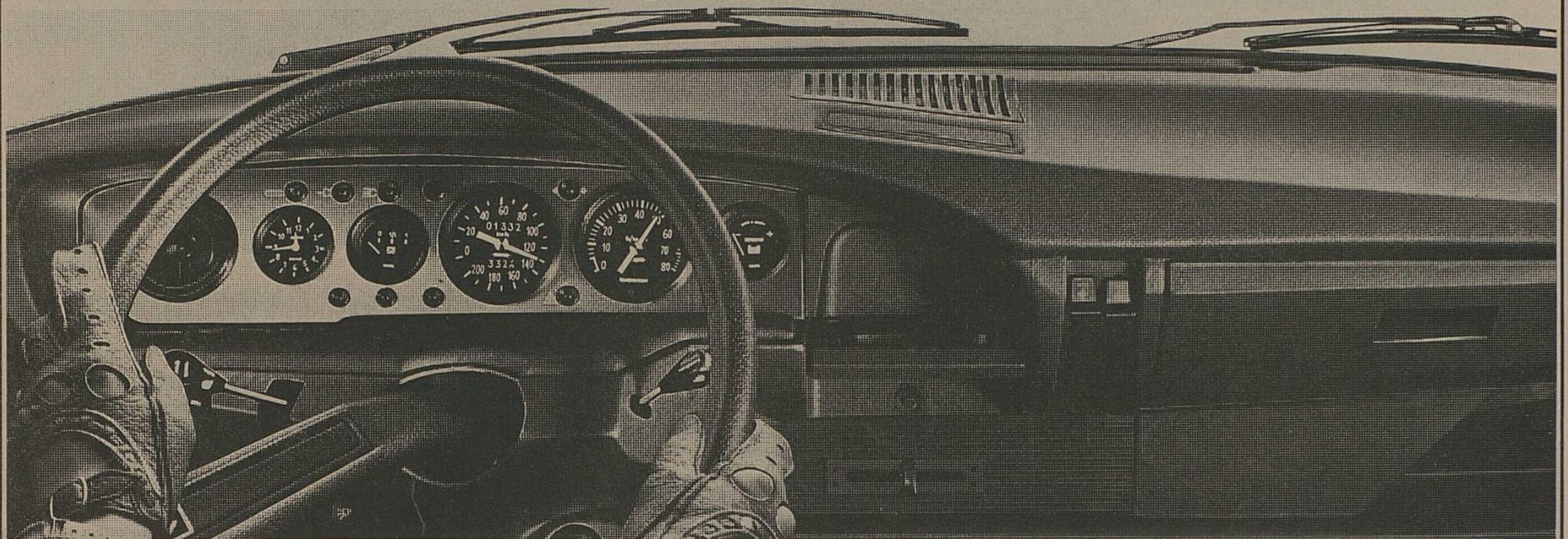
Première ligue
Groupe ouest
Samedi
 20 h. Berne - Meyrin

Dimanche
 10 h. 15 Audax - Fétygny
 15 h. Boudry - Monthey
 15 h. Central - Le Locle
 16 h. Montreux - Bulle
 15 h. Stade Lausanne - Stade Nyon

Deuxième ligue
 Chalais - Sierre
 Steg - Saint-Léonard
 Naters - USCM
 Fully - Vouvy
 Ayent - Saint-Maurice
 Salquenen - Savièse



Une conduite sportive à 130 km/h sans...



Une conduite sportive à 130 km/h avec la suspension hydropneumatique.

En GSX2, sportivité veut aussi dire: stabilité dans les virages, vitesse et sécurité sur n'importe quelle route - même les plus cahoteuses - freinage équilibré et puissant. Cette capacité de faire face à toute éventualité, la GSX2 la doit surtout à sa suspension hydropneumatique. Plus souple, plus précise,

elle est insensible à l'état de la route et à la façon de conduire. Ce système est basé sur l'association ingénieuse d'une suspension pneumatique à transmission hydraulique et d'un compensateur de niveau automatique. De plus, il est presque inusable et ne nécessite aucun entretien. C'est encore une de ses

supériorités. Mettez vous-même la GSX2 à l'essai, à 130 km/h. Vous découvrirez la vraie sécurité et le confort que donne la suspension hydropneumatique.

Sièges-baquet avec appuis-tête incorporés, ceintures à enrouleur, 2 phares à iode supplémentaires, jantes sport, compte-tours. Moteur à 4 cylindres à plat opposés deux à deux, refroidissement à air, 1222 cm³, 64 CV DIN, 6,22 CV fiscaux, vitesse de pointe 155 km/h, traction avant, conduite d'admission remaniée, soupapes spéciales, nouveaux arbres à cames, nouveau carburateur, 4 freins à disque, système de freinage haute pression à double circuit avec répartition de la puissance en fonction de la charge, pneus radiaux 145-15 ZX.

GSX2

Citroën préfère **TOTAL**

CITROËN ^ GS



Ces agents Citroën vous offrent une GS pour un essai de 2 jours. Gratuitement.

Conthey : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/36 23 15. Martigny : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 026/2 27 72. Montana: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/41 25 04. Monthey: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 025/4 10 39. Sierre : Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/55 02 72. Bouveret : Charly Bussien, ateliers mécaniques, tél. 021/60 63 92. Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Les Haudères : J. Gaspoz et Ch. Grivet, Garage des Alpes, tél. 027/83 15 27. Haute-Nendaz: V. Girolamo, Garage de Nendaz, tél. 027/88 27 23. Verbier : W. Fusay, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.

Offres et demandes d'emplois

Jeune employé de commerce

ayant quelques années de pratique, cherche emploi auprès de commerce ainsi que fiduciaire Région de Sion Libre tout de suite ou à convenir

Ecrire sous ch. P 36-400408, à Publicitas, 1951 Sion

Je cherche pour cause de maladie homme dans les 65 ans

pouvant traire 2 vaches et conduire un petit tracteur

S'adresser sous ch. P 36-24027, à Publicitas, 1951 Sion

Madame, Mademoiselle, Si vous souhaitez un travail indépendant et varié (correspondance, rapports, statistiques, facturation, contrôles divers), Si vous avez le goût des responsabilités, Si vous appréciez les contacts avec l'extérieur (réception visiteurs, télex, téléphone), Si vous êtes apte à écrire parfaitement en allemand et français, seule et sous dictée, Si vous avez de plus le souci de vous créer une place stable dans une entreprise nouvelle, mais faisant partie d'un groupe important, et que **VOUVRY** vous paraisse un lieu de travail agréable, alors vous êtes la

SECRÉTAIRE

que nous cherchons.

Soumettez-nous votre offre détaillée avec curriculum vitae, texte manuscrit et prétentions de salaire.

ASSUCRA SA p/a SANARO SA, rue du Collège 26 1815 Clarens, tél. 021/61 41 03

ASSUCRA



Ayant confié d'autres tâches au titulaire actuel, nous cherchons un

représentant

pour le secteur Valais-Riviera vaudoise. Sa mission consistera à animer, contrôler et développer notre réseau de stations-service.

Pour assumer ce poste, il nous faut un jeune collaborateur doté d'une forte personnalité et au bénéfice d'une solide formation commerciale. Pour effectuer sa mission, il lui faudra en outre une certaine expérience dans la vente ainsi que des connaissances de la langue allemande.

Les offres complètes sont à adresser à AGIP (Suisse) SA, Bureau du personnel, 7bis, rue Caroline, case postale 144, 1000 Lausanne 4

ASSUCRA

Cherchons pour notre nouvelle usine de **VOUVRY**

ouvrières-emballeuses

pour le conditionnement et façonnage de produits chimico-alimentaires ainsi que

magasinier aide-magasinier

Nous exigeons: personnes stables cherchant une collaboration de longue durée, soigneuses, propres et précises.

Nous offrons: conditions de travail modernes avec prestations en fonction de nos exigences.

Date d'entrée: septembre-octobre évent. plus tôt Faire offre à: **ASSUCRA SA** p/a SANARO SA Rue du Collège 26, 1815 Clarens Tél. 021/61 41 03



L'hébergement, une entreprise gigantesque !

L'ORGANISATION du village olympique et l'importance des services à offrir aux athlètes et accompagnateurs qui seront logés à Montréal (et à Kingston) durant les Jeux de juillet prochain constituent une entreprise considérable sous bien des aspects. Le « capitaine » Yvan Dubois, « maire » du village olympique, s'est entouré d'un « équipage » très important de 4196 employés (dont 79 cadres, 252 techniciens, statisticiens, diététiciens et d'autres spécialistes, un personnel de bureau de 453 personnes et un personnel d'exploitation de 3412 membres) pour faire fonctionner son navire de 95 millions de dollars, armé depuis un mois par le gouvernement québécois lui-même. Les deux pyramides géantes qui constituent le village olympique de Montréal abritent 1824 chambres doubles, 508 chambres à 3 lits et 1164 chambres à 4 lits. Ces derniers mois, de nombreuses critiques avaient été formulées concernant l'exiguïté de ces chambres.

SATISFAIT DES INSTALLATIONS DU VILLAGE

Il semble que les efforts réalisés dans l'aménagement des appartements aient fini par faire taire les « méchantes langues » et Yvan Dubois affirme à qui veut bien l'entendre que les représentants des divers comités nationaux olympiques, lors d'une récente visite, se sont montrés fort satisfaits des installations proposées. Le mobilier mis à la disposition de chaque occupant, athlète ou accompagnateur, du village comprendra un lit (2 m ou 2 m 13 selon cas), une armoire avec serrure pour les effets personnels, une penderie et une lampe de lecture. Chaque appartement, doté d'un balcon, sera équipé d'un petit écriteau, de chaises, d'une table, de placards de rangement et d'un séchoir à linge, d'un appareil téléphonique, d'un réfrigérateur, d'un téléviseur, d'un grille-pain et d'une bouilloire électrique... c'est dans un peu plus d'un mois, le 1^{er} juin, que les clés du village olympique seront remises officiellement au COJO.

Pour nourrir ses 11 000 invités, entre le 1^{er} juillet et le 5 août - la courbe d'occupation du village connaîtra son apogée entre le 14 juillet et le 2 août, où 30 000 repas seront servis chaque jour - Yvan Dubois devra faire un marché impressionnant. Le comité organisateur des Jeux, qui a tenu compte pour l'élaboration de ses menus des exigences régionales et confessionnelles, offrira quatre menus différents par repas. La commande d'épicerie dressée par les responsables est très complète : 127 tonnes de viandes d'agneau, de porc, de bœuf et de veau, 5 tonnes de viandes diverses, 61 000 livres de volailles, 50 000 livres de poissons frais et 92 caisses de poissons en conserve, 320 850 litres de lait et dérivés, 80 000 portions individuelles de yogourt, 7340 livres de fromage, 32 991 douzaines d'œufs, 2860 livres de beurre et de margarine, et 50 100 portions individuelles de crème glacée. D'autre part, le COJO a prévu 623 7000 fruits frais de toutes sortes, du melon d'eau aux néctarines en passant par les poires, les citrons et les fameuses pommes « McIntosh », 22 300 livres de cerises et de raisins, 9450 litres de fraises et de framboises fraîches.

DES CHIFFRES IMPORTANTS

Les pommes de terre (133 400 livres) représentent 95 % des légumes frais (70 tonnes), auxquels s'ajouteront 4200 caisses de légumes congelés et 187 200 livres d'ingrédients pour la préparations des salades, mille caisses de fruits en boîte et 144 caisses de légumes en conserve. Au rayon de la boulangerie et de la pâtisserie, le COJO a commandé 67 800 gros pains tranchés, 461 800 petits pains, 52 800 muffins et beignets, et 800 caisses de biscuits salés, 6400 tartes, 7835 gâteaux, 17 600 douzaines de biscuits, 1900 douzaines de desserts individuels, 44 500 poudings individuels, 620 livres de mélange à poudings et 325 livres de confitures diverses. Enfin, pour arroser tout cela, outre le lait, 1,3 million de contenants individuels de boissons chaudes et 1,5 million de boissons froides seront à la disposition des athlètes.

Les curieux seront sans doute très heureux de savoir qu'on a également prévu d'utiliser 739 584 boîtes de soupe, 8122 caisses de portions individuelles de mayonnaise, beurre de cacahuètes, tomate ketchup, sirop d'érable, etc. 42 700 livres de pâtes alimentaires, 6640 livres de farine, sucre, pois, etc., 26 500 boîtes de céréales, 5062 litres de « hors-d'œuvres », 18 935 livres de noix et fruits secs, 79 132 litres de sauces et mets préparés, 2344 bouteilles de condiments et 227 livres d'épices...

UNE CUISINE DE 400 000 DOLLARS

Pour accorder toutes ces prévisions, il fallait une cuisine conséquente. Elle y sera. Elle aura coûté près de 400 000 dollars au COJO. Il en faut du matériel pour équiper les 160 cuisiniers qui serviront jusqu'à 3400 personnes à la fois dans les six cafétérias. Pour la conservation des aliments, six chambres froides, 40 réfrigérateurs, 11 congélateurs et 16 congélateurs à glaçons sont prévus. Pour la préparation des plats, le COJO a dû faire l'acquisition de 16 marmites de 180 litres, deux malaxeurs de 67 litres et 12 grille-pains de format géant. La cuisson nécessite l'acquisition de cinq fours à pâtisserie et à rôtisserie, 24 plaques à frire, 10 cuisinières et 10 fours à convection, 66 éviers et un système complet de lavasseille seront nécessaires pour laver les casseroles et les poêlons. A tout ce matériel, il faut encore ajouter les comptoirs, les hottes, les réchauds, etc., ainsi que tout le nécessaire à l'organisation des douze comptoirs de service. Tout cet équipement, cuisines et cafétérias, aura coûté en gros au COJO une somme de l'ordre de 1 million de dollars. Il sera, après les Jeux repris et revendu par le fournisseur.

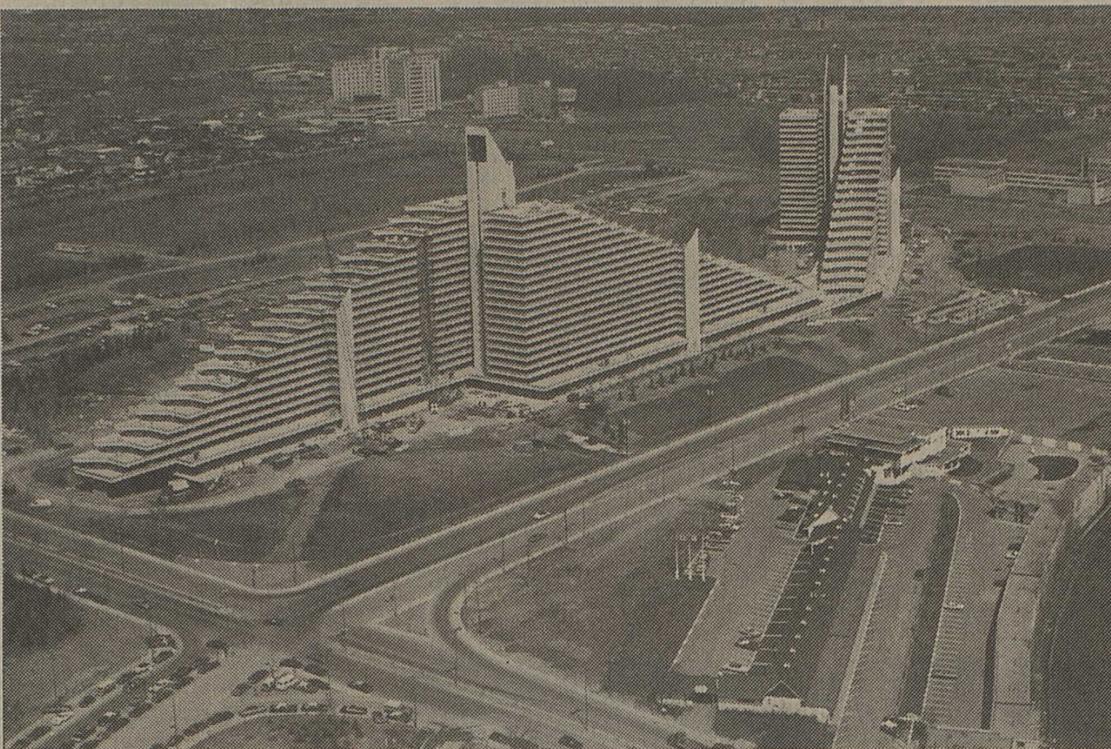
UNE CARTE DE VISITE DE VALEUR

Yvan Dubois sait que ses 11 000 invités peuvent devenir autant d'ambassadeurs ou de dénigreur de la ville de Montréal et de ses charmes, selon l'accueil qui leur aura été fait. Aussi, avec son équipe, a-t-il tenu à ne rien laisser au hasard pour les satisfaire. Outre le logement et la restauration, il a donc prévu une multitude de petites choses destinées au confort et au bien-être des athlètes et de leurs accompagnateurs. La liste des achats de Richard Filion, chef de l'approvisionnement du village, est impressionnante : elle va des armoires à pharmacie aux balles de ping pong, en passant par les clubs de golfs, les bicyclettes, les calculatrices, les chaises, cendriers, écrans de projection et projecteurs de cinéma, extincteurs, haut-parleurs, machines à coudre, pianos, sècheuses à linge et séchoirs à cheveux, parasols, téléviseurs couleur, savons, ampoules électriques, etc...

Vue des appartements des athlètes



Nous publierons demain un reportage de notre rédacteur Jean-Pierre Bähler qui a visité dernièrement les installations sportives de la XXI^e Olympiade à Montréal.



Le village des athlètes est érigé à 800 m du stade olympique. Voici l'état actuel des travaux saisis par notre objectif le 20 avril dernier.



LUTTE

Deux victoires romandes

Répondant à une invitation belge, une équipe combinée Valais-Domdidier, s'est rendue à Calamine pour disputer un tournoi international de gréco-romaine, cette rencontre groupait quatre nations : la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse.

Notre formation s'est honorablement comportée en obtenant la 3^e place par équipe derrière l'Allemagne et la Belgique. A part ce bon résultat d'ensemble, Chuard Charly de Domdidier, en 68 kg et Martinetti Etienne, en 100 kg, remportèrent la victoire dans leur catégorie.

Formation romande : Hernach Stéphane, Martigny, 48 kg ; Rouiller Christian, Haut-Lac, 52 kg ; Berguerand Raymond, Martigny, 52 kg ; Rouiller Nicolas, Haut-Lac, 57 kg ; Nicolet Daniel, Haut-Lac, 62 kg ; Chuardv Charly, Domdidier, 68 kg ; Gachoud Jean-Daniel, Domdidier, 74 kg ; Roch Roger, Domdidier, 82 kg ; Martinetti Etienne, Martigny, 100 kg.



BOXE

Champions suisses contre étrangers Deux Sédunois en lice

Tous les champions suisses seront présents samedi à Berne pour une confrontation désormais traditionnelle qui les opposera aux champions des étrangers de Suisse. Les neuf combats suivants figurent au programme :

Poids coq : Spavetti (Berne - Antonucci

Minter conserve son titre

Alan Minter a conservé son titre de champion britannique des poids moyens, au Royal Albert Hall de Londres, en battant son challenger, Billy Knight, par arrêt de l'arbitre à la 2^e reprise d'un combat prévu en quinze.

Minter, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Munich, défendait son titre pour la première fois. Il l'avait conquis en novembre dernier aux dépens de Kevin Finnegan. L'arbitre a arrêté le combat alors que Knight avait déjà été compté à trois reprises.



GYMNASTIQUE

Commission de jeunesse

Eliminatoires athlétisme et agrès, pupilles et pupillettes

Suite à son programme annoncé, la commission de Jeunesse du Valais met sur pied, samedi 1^{er} mai 1976 à Sion, les éliminatoires individuelles pupilles et pupillettes en athlétisme et aux agrès en vue des fêtes de Leuk-Susten et de Fully avec le programme suivant :

Athlétisme : Sion, terrain de l'Ancien-Standard, pour toutes les sections de pupilles et pupillettes du Valais romand :

13 h. 30 séance du jury
13 h. 45 appel des participants
14 h. 00 début des concours

Agrès : Sion, école des garçons, près de la Matze, pour toutes les sections de pupillettes du Valais, tests 2, 3 et 4 :

13 h. 50 séance du jury
14 h. 15 début des concours

Attention : les monitrices, moniteurs et juges ne recevront pas d'autres communications personnelles. Ils sont invités à respecter ces instructions. Merci de votre compréhension.

La comm. de Jeun.
Le président :
Roland Gay-Crosier



TENNIS

Une double attraction à Genève

Tandis que Lausanne-Sports affrontera à Zurich Belvoir, le TC Genève recevra le tenant du titre, Fairplay Zurich, pour la seule rencontre de LNA prévue en Suisse romande ce week-end.

A l'occasion de cette première journée de la compétition, le public genevois aura la possibilité de voir en action Heinz Guntardt. De retour d'un stage de trois mois aux Etats-Unis, le grand espoir du tennis helvétique a travaillé sous les ordres de Davis Hopmann en Floride.

Sur les courts du parc des Eaux-Vives, le jeune Zurichois, numéro un de son équipe, affrontera Matthias Werren. Comme les cinq autres simples, ce match est prévu à 10 h. 30 dimanche 2 mai et il se déroulera sur le court central.

Toute cette semaine, la formation genevoise a eu la possibilité de s'entraîner en compagnie du Rhodésien Colin Dowdeswell, finaliste du doublé messieurs à Wimbledon en 1975. Le TC Genève attend d'autre part l'arrivée du Brésilien Rasgado, classé numéro cinq dans son pays. Le Sud-Américain représenté en renfort de choix. L'an dernier, il avait passé le tournoi de qualification à Forest Hills avant d'être battu en trois sets (5-7, 6-3, 6-2) par l'Américain Vitas Gerulaitis.

Toujours au parc des Eaux-Vives, Stade Lausanne, emmené par Paul Mamassis (classe A 7), s'efforcera de justifier sa position de favori dans le championnat de ligue nationale B, face à la seconde formation du TC Genève. La rencontre se joue samedi.



AUTOMOBILISME

Bientôt le slalom de Bure

Les 29 et 30 mai prochains se déroulera la 8^e édition de ce salon désormais traditionnel. Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation, présidé par M. Jean-Pierre Choulat, de Miécourt, est à la tâche afin d'assurer une réussite aussi parfaite que possible de cette importante manifestation du sport automobile jurassien qui, cette année, comptera pour le championnat romand et le championnat du nord-ouest de la Suisse.

Rappelons que l'an dernier, sous une pluie diluvienne, la victoire était revenue au champion d'Europe Jean-Claude Béring de La Chaux-de-Fonds sur Porsche Carrera RS, alors que le record est toujours détenu par l'Argovien Frédy Amweg qui, au volant d'une March-BMW F 2, s'était imposé en 1974.

Cette année, les non-licenciés seront à nouveau acceptés et c'est d'ailleurs eux qui ouvriront le feu le samedi 29 mai. Ils seront acceptés dans toutes les catégories, pour autant que leur voiture soit immatriculée. De plus, à l'instar de ce qui se fait sur le plan national, une mini-coupe VW-Golf sera organisée. Les formules d'engagement peuvent être obtenus auprès de Slalom de Bure, case postale 183, 2900 Porrentruy 1.

Le sport à la TV romande Dimanche GP d'Espagne

Jeudi 29 avril. - Pas de retransmission. Vendredi 30 avril. - 18 h. 05 : Agenda avec, pour le sport, la présentation du championnat d'Europe des Solings.

Samedi 1^{er} mai. - 14 h. 40 : football. Finale de la coupe d'Angleterre Manchester United - Southampton. Commentaire Jean-Jacques Tillmann. En Eurovision de Wembley.

Dimanche 2 mai. - 15 heures : automobilisme. Grand Prix d'Espagne. Commentaire Jacques Deschenaux et Roland Christen. En Eurovision de Madrid. - 19 h. 05 : Les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. Une émission du service des sports.

Lundi 3 mai. - 18 h. 25 : Sous la loupe. Football. Après Suisse - Hongrie. Une émission de Roger Félix et Antoine Bordier. Régie Jean-Luc Koenig.

CYNAR l'apéritif des personnes actives

Casque intégral et bottes de cuir

Honda 1000: séduisante «Gold Wing»

Effectivement, j'ai été séduit par le modèle de prestige du grand constructeur nippon. Cette machine, pourtant controversée dans les milieux motocyclistes, à laquelle on a reproché parfois sa technique trop inspirée de l'automobile, apporte, sur le marché deux-roues, certaines innovations que d'autres marques ne manqueraient certes pas de reprendre. Si je devais brièvement qualifier la «Gold Wing», je dirais simplement qu'elle est proche de la perfection, à un degré que peu de constructeurs ont atteint jusqu'ici. Le revers de la médaille existe pourtant : il faut bien le gabarit de M. Amy Carlen, qui a bien voulu mettre gracieusement sa machine à ma disposition, pour balancer sans problème les 290 kg que cette moto accuse, à vide, sur la bascule.

Une belle américaine

L'esthétique de la Honda 1000 n'est pas sans rappeler l'aspect cossu des voitures d'Outre-Atlantique. Toutefois, l'équilibre qui existe entre les différents volumes est bien loin d'évoquer les pesantes et massives Harley-Davidson. La ligne, quoique assez éloignée du design transalpin, reste élégante et la finition se situe à un très haut niveau.

L'une des innovations apportées par la «Gold Wing» réside dans le faux réservoir de carburant, situé à l'emplacement habituel. A l'extérieur, se trouvent un indicateur d'essence et une serrure qui ouvre l'accès à un certain nombre de choses que l'on est heureux de voir à l'abri des indiscrets : bouchon de réservoir - le vrai, situé sous la

selle - trousse à outils, coffret à gants très pratique, vase d'expansion de liquide de refroidissement et partie électrique. J'allais oublier un accessoire que, dans des conditions normales, l'on ne devrait pas utiliser : le kick amovible, pour parer à un éventuel, mais peu probable, manquement du démarreur.

Le tableau de bord complet et les commandes manuelles très pratiques complètent cette impression de perfection que laisse transparaître la «Gold Wing».

Les gros pots d'échappement, de couleur noir mat, ne sont pas une réussite, sur le plan esthétique, mais ils contribuent grandement à l'une des qualités essentielles de cette machine : le silence de fonctionnement.

Puissance et douceur

Le moteur quatre cylindres boxer est muni d'un arbre à cames en tête, de part et d'autre. Sa souplesse remarquable permet d'intéressantes reprises, dès 2000 t/mn, sur le rapport supérieur. Les accélérations sont foudroyantes, mais le silence de la mécanique et l'absence totale de vibrations atténuent quelque peu l'impression de force brutale que l'on ressent sur d'autres machines. Le refroidissement liquide contribue à isoler les bruits inhérents à tout moteur et seule la pignonerie de la boîte émet, au point mort, un léger grincement grâce auquel on se rend compte que le moteur tourne toujours.

Sur le rapport supérieur, à 4000 t/mn, le compteur indique plus de 110 km/h. Sachant que la puissance maximale est atteinte à 7500 t/mn et que la zone rouge débute à 8500 t/mn, on peut aisément en déduire une vitesse de pointe supérieure à 200 km/h compteur.

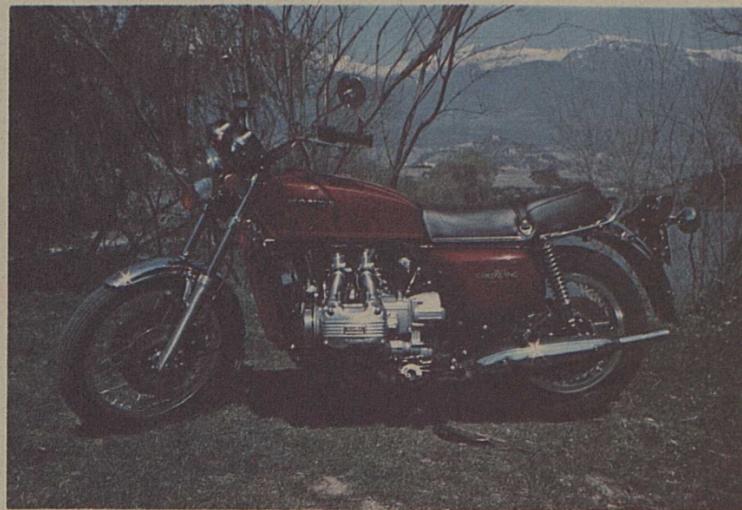
Malgré les performances aussi intéressantes, la consommation reste très raisonnable. Au cours de ma brève prise en main, en conduite coulée, elle a très légèrement dépassé les 6 l/100 km. En conduite plus intensive, elle restera toujours inférieure à 10 l/100 km, ce qui est peu pour une machine aussi lourde et puissante, mais suffisant pour regretter la trop faible capacité du réservoir, qui ne contient que 19 litres.

Comme sur un rail

Les machines japonaises pêchent généralement par une partie-cycle peu à la hauteur de leurs qualités mécaniques. Dans ce domaine, la «Gold Wing» surprend une fois de plus. Aux vitesses autorisées - parfois même un peu plus vite - la moto donne entière satisfaction et ne manifeste aucune tendance à louvoyer. Seuls les mauvais revêtements provoquent parfois une amorce de guidonnage qu'il est aisé de contrôler.

Deux points négatifs pourtant, pour cette machine qui, ne l'oublions pas, est d'abord une grande routière : la trop faible garde au sol et le poids excessif sont de réels handicaps, sur nos petites routes de montagne.

Les freins donnent entière satisfaction : les deux disques avant offrent toute l'assurance requise et le disque arrière est un bon auxiliaire dont l'utilisation est rarement nécessaire. Je me suis cependant laissé dire que, par pluie battante, le tableau était différent. A quand donc les disques en fonte qui, s'ils ont l'inconvénient de rouiller, n'en présentent pas moins l'avantage de freiner



Malgré les imposants volumes qui la composent, la «Gold Wing» possède une ligne relativement sobre et bien équilibrée.

d'une manière constante, dans toutes les conditions.

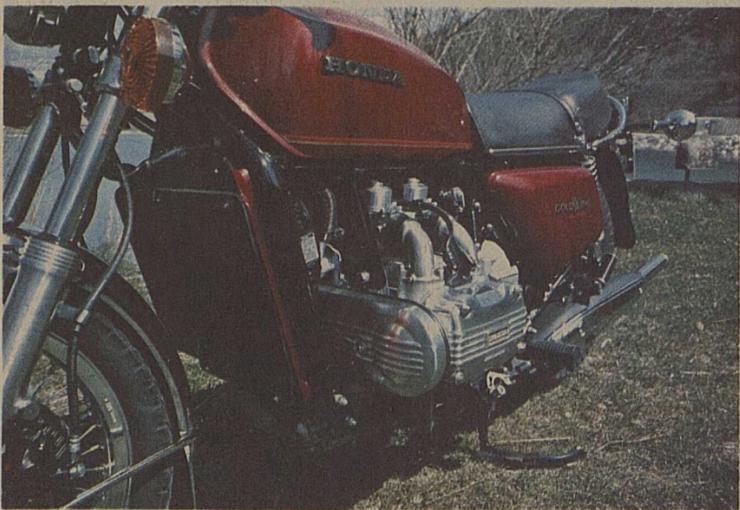
Côté transmission, c'est un vrai régal. Les cinq rapports se passent très facilement, sans aucun claquement, et le cardan est un chef-d'œuvre du genre : il possède la souplesse d'une chaîne, sans exiger le rébarbatif entretien.

«Gold Dream»

C'est ainsi que j'aurais baptisé la Honda 1000, tant le sentiment de rêver est confirmé, à l'usage. Au premier abord, elle m'a impressionné par son poids et ses dimensions puis, au fil des kilomètres, j'ai pris confiance, ses qualités aidant. J'ai regretté de n'avoir pas à la chevaucher sur 1000 kilomètres. Si toutefois j'avais à le faire, j'équiperais la «Gold Wing» d'un grand carénage de tête de fourche qui ne réduirait en rien ses performances, mais permettrait de jouir plus pleinement, à haute vitesse, de son confort et de la position idéale due, pour beaucoup, au grand guidon monté d'origine.

Un grand coup de chapeau à M. Honda et à ses collaborateurs qui ont réussi, avec ce modèle, une brillante synthèse des techniques motocycliste et automobile. Le résultat est concluant : des performances élevées, un confort apte à satisfaire les plus exigeants, un entretien réduit et une consommation raisonnable. Un bilan très positif...

Jacques Tonosi



Le moteur, à lui seul, en impose. Remarquez, sur le radiateur, les becquets latéraux qui ont pour fonction d'améliorer le refroidissement. Derrière le cache latéral gauche se trouve la batterie.



Le très pratique faux réservoir de carburant permet de garder un certain nombre d'éléments à l'abri des indiscrets, sous clef.

Fiche technique - Fiche technique

Moteur : 4 temps, 4 cylindres à plat, course/alésage : 61,4 mm/72 mm, cylindrée 999 cm³, deux arbres à cames en tête, distribution commandée par courroie crantée, 4 carburateurs à dépression commandés par palonnier central, pompe à essence mécanique.

Refroidissement : liquide avec circuit hermétique, radiateur refroidi par air guidé par deux becquets latéraux, vase d'expansion situé dans la partie droite du coffre avant, ventilateur électrique débrayable.

Transmission : boîte à 5 vitesses toujours en prise, sélecteur à gauche,

transmission secondaire à cardan situé sur la droite.

Équipement électrique : batterie 12 volts/18 ampères située sous le cache latéral gauche, alternateur, allumage batterie/bobine, régulateur de tension électronique, ensemble électrique et électronique situé dans la partie gauche du coffre avant, démarreur électrique doublé d'un kick amovible.

Partie cycle : cadre double berceau, fourche avant hydraulique télescopique, suspension arrière par bras oscillant et

amortisseurs hydrauliques à 5 positions de réglage, échappement 4 dans 2 réusis.

Freinage : 2 freins à disque AV hydrauliques, 1 frein à disque AR hydraulique situé à gauche de la roue, 2 maîtres-cylindres de liquide de frein, témoin d'usure des plaquettes du frein AR.

Dimensions : longueur : 2330 mm ; largeur : 750 mm ; hauteur : 1080 mm ; empattement : 1545 mm ; poids à vide : 290 kg ; poids total admissible : 471 kg.

Performances : vitesse de pointe : plus de 200 km/h.

Distributeur officiel Honda

Motos-Cycles

GARAGE A LIBERO

Vente - Réparations - Accessoires

SIERRE Av. des Alpes 9 - Tél. 027/55 16 78

POLLEN Direct. du producteur. Sécurité qualité origine. Prospectus sur demande.

MÉDAILLE D'OR APIMONDIA-GRENOBLE

500 g. dès 18.- & 24.-. 16 sortes de miels.

CEDISA : 17 Palattes. 1212 Gd-LANCY. ☎ (022) 43 52 19

Invitation pour des vacances avantageuses

350 hôtels suisses offrent logement et petit déjeuner à des prix forfaitaires avantageux pendant les saisons calmes aux possesseurs de l'abonnement CFF pour personnes âgées et leurs conjoints.

Demandez la liste des hôtels participants aux guichets de gare ou à la

Société suisse des hôteliers
Case postale 3001
Berne
tél. 031/257222

LE PRINTEMPS DES MOINS JEUNES

les asperges du pays et nos hors-d'œuvre

Auberge-Relais de la Sarvaz

Saillon

Ses asperges du pays

Tél. 026/6 23 89

36-1273

Café-restaurant de l'Hôtel-de-ville Martigny

vous suggère son Festival d'asperges

- ★ tarte aux asperges
- ★ asperges à la valaisanne etc.

Tél. 026/2 21 04

36-1309

Hôtel Restaurant PARKING

G. Vallotton

Martigny

Tél. 026/2 18 41



Relais du Vignoble Charrat

Famille A. Darbellay

Le patron au fourneau

Tél. 026/5 36 98

36-1323



Pour déguster des bonnes asperges du Valais, retenez une adresse

Restaurant Belle Ombre

Bramois

Tél. 027/31 13 78
Famille G. Dayer

Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

«GASTRONOMIE»
027/21 21 11

NF NF NF NF

VOTRE JOURNAL

Asperges du pays

RESTAURATEURS !

Pour votre établissement
PANNEAUX DÉCORATIFS
« Asperges du pays »

Émap-Publicité-Sion

Tél. 027/23 20 56

36-2237

NOUS IMPRIMONS TOUT ET DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

Nous étudions les prix de vos imprimés en fonction de la conjoncture.

IMPRIMERIE GESSLER S.A.
Pré-Fleuri 12 - 1950 SION
Tél. 027 / 23 19 05

Chez tous les marchands de journaux

alpha anglais

BBC English course

Pour Fr. 9.- par semaine, vous aurez
un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes

Le prix des cassettes est inclus dans le prix de Fr. 9.- par semaine.

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Les 5 avantages offerts par la BBC:

- trente ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais
- d'éminents conseillers pédagogiques
- vos leçons d'anglais vous sont données par les speakers spécialisés de la BBC
- une méthode constamment perfectionnée au cours des années, dont vous utilisez la version la plus moderne et la plus élaborée
- la garantie d'apprendre l'anglais d'aujourd'hui.

Les 5 avantages supplémentaires d'Alpha:

- vous prenez votre leçon à l'heure qu'il vous convient;
- les fascicules vous expliquent en français tous les points qui pourraient vous arrêter;
- vous et toute votre famille pourrez réécouter vos cassettes autant de fois que vous le jugerez nécessaire;
- vous disposez du texte complet de chaque leçon avec le corrigé de la leçon précédente;
- vous acquérez l'excellent dictionnaire anglais-français Cassell sans même vous en apercevoir, en même temps que le cours.

La double garantie Alpha + BBC

Pour Fr. 9.- par semaine seulement, vous étudiez l'anglais avec les meilleurs professeurs et cela avec une double garantie de succès: les noms de la BBC et d'Alpha.

A la fin du cours, vous serez en mesure de passer l'examen donnant droit au «Cambridge Lower Certificate».

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Il s'agit de cassettes standard utilisables sur tous les appareils disponibles sur le marché.

Chacune d'elles contient de 40 à 50 minutes de texte anglais. Pas d'exposés monotones mais des dialogues vivants et pleins de bonne humeur, relevés d'une pointe d'humour anglais qui fait de l'étude un agréable passe-temps.

Pas d'engagement financier à long terme

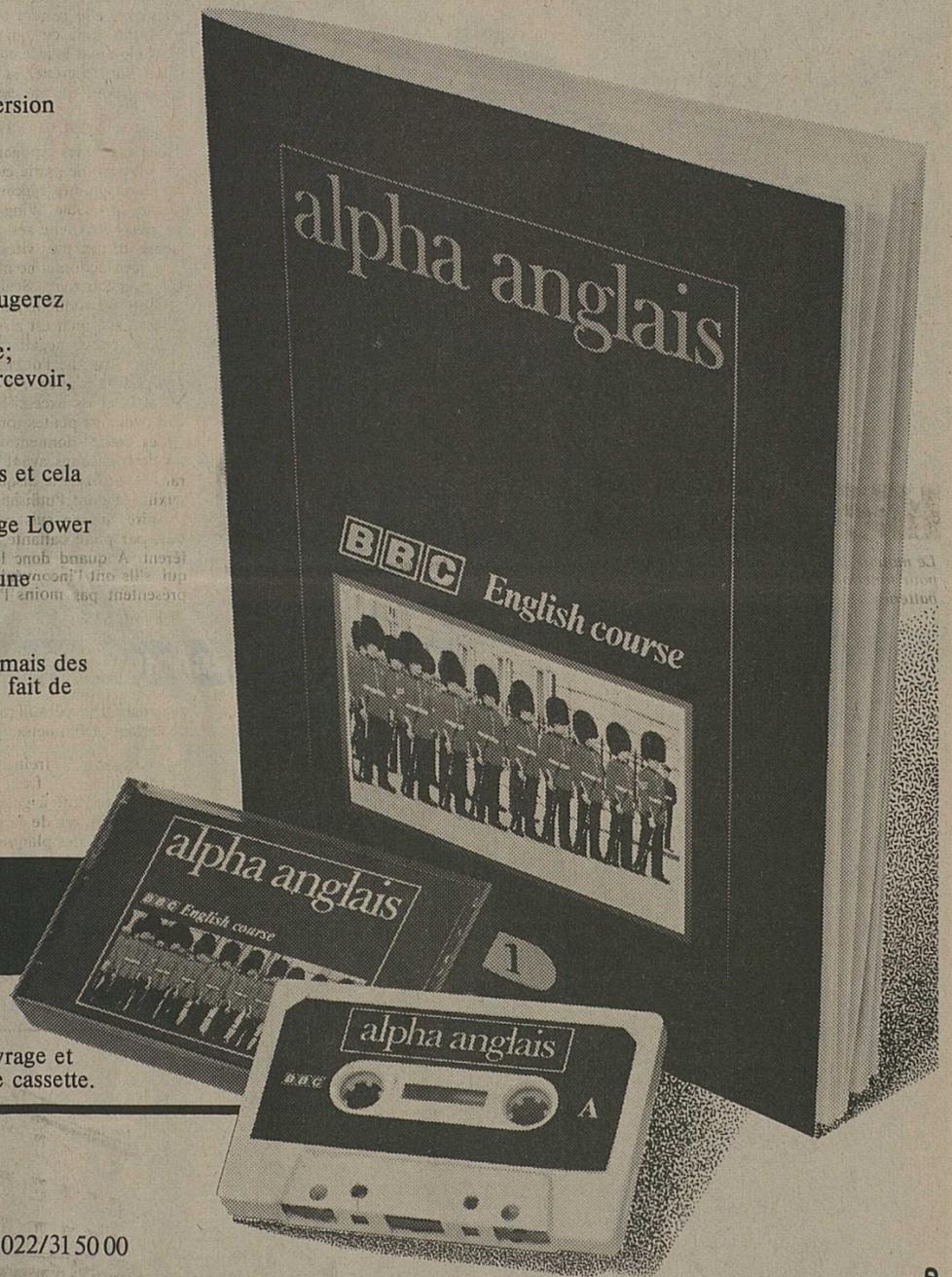
Avec le cours Alpha Anglais votre seul engagement (vis-à-vis de vous-même) est de vous mettre à l'étude...

alpha anglais la manière la plus moderne
et la plus agréable
d'apprendre l'anglais.

Chaque mercredi, chez tous
les marchands de journaux
Cette semaine, mise en vente
du fascicule N° 1.

Fr. 9.-
par semaine

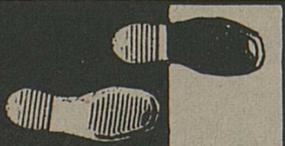
Avec le premier fascicule,
vous recevrez un fascicule
gratuit d'introduction à l'ouvrage et
bien entendu votre première cassette.



Une nouvelle production alpha diffusée par

ÉDITIONS KISTER SA Genève, 33, quai Wilson Tél. 022/31 50 00
éditée par Grammont Lausanne

PIÈGES
A
REBOURS



Desmond
BAGLEY
93

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

Ses paupières aux cils incolores battirent fébrilement et d'une voix étouffée, il dit avec passion :

— L'homme qui a arrêté Slade avait été limogé par Taggart pour incompetence, c'est à ne pas y croire. — Il racla sa pipe contre l'arbre avec une telle force que je m'attendis à la voir se briser. — Des amateurs, reprit-il d'un ton cinglant. De stupides amateurs dirigeant de minables petites armées personnelles. Ils me donnent envie de vomir. — Qu'ai-je à voir avec Slade ? demandai-je.

— Je vais essayer de vous loger dans la même taule. Et pour cela, je tournerai la loi. Les renseignements que possède Slade sont de la pure dynamite et pour garder ce salaud en cage, je n'hésiterai pas à enfreindre la loi. — Il rit tout bas et me tapa sur le bras. — Stannard, nous n'allons pas seulement tourner la loi ou l'enfreindre, nous allons la dénoncer !

— Je comprends maintenant pourquoi le Premier ministre ne voulait pas que vous le mettiez au courant...

Ma voix n'était pas très assurée.

— Evidemment, dit Mackintosh en homme positif. Cela le rendrait complice du crime et il est beaucoup trop comme il faut pour se salir les mains. De plus, sa conscience le tourmenterait. — Il contempla le ciel un moment et déclara pensivement : — De drôles d'animaux, ces hommes politiques !

— Dites-moi, fis-je, si jamais cette opération ne réussit pas, dans quel pétrin me trouverai-je !

J'étudiai aussi les antécédents de Rearden d'après les dossiers mis à ma disposition à John Vorster Square. Rearden avait été incarcéré une seule fois — et pour délit relativement mineur — mais la lecture des rapports couvrait largement le champ aux

hypothèses. Il semblait qu'on le soupçonnât pratiquement de tous les crimes, du cambriolage au trafic de drogues, de l'attaque à main armée à l'achat d'or en fraude. Caractère à multiples facettes, l'audace et le sang-froid paraissaient ses qualités dominantes ; le rythme irrégulier de ses activités criminelles autant que les méthodes inattendues qu'il employait lui avaient presque toujours permis de se tirer d'affaire. Il aurait fait un excellent agent secret.

Cela m'amusa. Peut-être Mackintosh avait-il vu juste en disant que Rearden me ressemblait. Je n'avais guère d'illusions sur moi-même ou sur mon métier ; mon travail est souvent un sale travail ; les frontières du possible, sur le plan moral, reculent pour les besoins de la cause... car le mot *honneur* perd son sens habituel. Au fond, Mackintosh, Rearden et Stannard, nous sortions à peu près du même moule.

(A suivre.)



AIMABLE

Collombey-Muraz à l'heure des comptes

COLLOMBEY-MURAZ. - Heureuse initiative que celle de l'administration communale, qui a remis à chaque ménage de la commune un exemplaire des comptes, préparant ainsi les citoyens à l'assemblée primaire qui se tiendra le lundi 10 mai.

Léger bénéficiaire

Au budget 1975, on prévoyait un déficit du compte général de 29 300 francs alors que les comptes font ressortir un bénéfice

de 6265 francs d'où une amélioration 35 500 francs.

Le compte ordinaire enregistre un bénéfice de 640 345 francs alors que le budget prévoyait 340 000 francs. Cette différence provient surtout des recettes fiscales qui ont atteint 3 085 417 francs dépassant de 261 417 francs les prévisions.

Le nombre de contribuables domiciliés a passé de 800 en 1966 à 1166 en 1975, ce qui représente une diminution de sept unités par rapport à 1973.

A propos de la progression à froid...

L'évolution des revenus démontre une très forte augmentation de ceux-ci. En 1966, on enregistrait 43 contribuables au-dessous de 2500 francs, contre 9 en 1975. La comparaison démontre qu'il y a dix ans, la commune enregistrait 265 contribuables de 8 à 12 000 francs contre 86 l'année dernière, et 22 entre 20 et 25 000 francs contre 206 pour le dernier exercice ; aujourd'hui ils sont 222 entre 25 et 30 000 francs (contre 9), 126 entre 30 et 35 000 francs (contre 2), 113 entre 35 et 40 000 francs (contre 4), 53 entre 40 et 45 000 francs (contre un seul en 1966), 29 entre 45 et 50 000 francs (contre 2), alors qu'on enregistre aujourd'hui 35 contribuables de plus de 50 000 francs (contre un en 1966).

Sur le plan de l'instruction publique, ce sont 19 enseignants qui ont 483 élèves dans les classes de la commune, auxquels il faut ajouter 153 élèves fréquentant le cycle d'orientation, les classes terminales et des écoles diverses.

COMPTE EXTRAORDINAIRE

	Budget	1975	Comptes	1975
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
13/0 Collecteurs d'égouts	—	—	—	—
13/1 Extension réseau d'eau potable	—	—	—	—
13/4 Achat de terrains	200 000.—	—	—	—
13/5 Station d'épuration	—	—	4 000.—	1 160.—
13/6 Etude d'assainissement	—	—	—	—
13/7 Correction Clos-Novex	—	—	22 443.30	—
13/8 Complexe scolaire	—	—	—	20 000.—
Excédent des dépenses / recettes	—	200 000.—	—	5 283.30
TOTAUX	200 000.—	200 000.—	26 443.30	26 443.30

COMPTE ORDINAIRE RÉCAPITULATION

Administration générale	1 046 000.—	2 877 500.—	1 029 662.40	3 174 814.74
Instruction publique	751 500.—	61 000.—	770 438.85	77 084.—
Police	121 300.—	33 000.—	119 288.50	33 375.85
Édilité - Urbanisme	506 000.—	275 000.—	468 935.35	234 491.—
Travaux publics	234 000.—	10 500.—	264 201.60	10 016.10
Agriculture - Forêts	18 500.—	—	11 671.70	496.50
Total des dépenses et recettes	2 677 300.—	3 257 000.—	2 684 198.40	3 530 278.19
Amortissements financiers	240 000.—	—	225 724.40	—
Excédent des recettes	339 700.—	—	640 355.39	—
TOTAUX	3 257 000.—	3 257 000.—	3 530 278.19	3 530 278.19

COMPTE FINANCIER

Excédent des dépenses du compte extraordinaire	200 000.—	—	5 283.30	—
Excédent recettes compte ordinaire	—	339 700.—	—	640 355.39
Solde du compte financier, excédent dépenses	139 700.—	—	635 072.09	—
TOTAUX	339 700.—	339 700.—	640 355.39	640 355.39

Obs. Construction éventuelle STEP + Collecteur principal sur exercices 76/77, hors budget, si plan de financement est assuré.

Congrès des sténographes « Aimé Paris »

SAINT-MAURICE. - Le 38^e congrès de l'Association suisse « Aimé Paris » aura lieu à Saint-Maurice, les 15 et 16 mai prochains. Tous les concours se dérouleront au collège de l'Abbaye.

Tous les sténographes et dactylographes y seront les bienvenus et doivent s'inscrire jusqu'au 31 avril, auprès de M. Jean Amois, collègue de l'Abbaye à Saint-Maurice, tél. (025) 3 67 22.

Réjouissant succès d'un peintre

VOUVRY. - M. Denis Quaglia, fils de René, a passé brillamment sa maîtrise fédérale de peinture au Centre professionnel de Doret à Vevey. Il est sorti en tête de sa promotion. Nos très vives félicitations à ce sympathique artisan et nos vœux les meilleurs pour son avenir.

REDACTION DE MONTHEY
Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 88, 1870 Monthey

150 jeunes Agaunois ont planté leur arbre



SAINT-MAURICE. - Mardi après-midi, ils étaient environ 150 enfants de 7 et 8 ans au pâturage de « La Lyardère », en bordure de la route Saint-Maurice-Mex, à planter leur trois sapins, grâce à la bourgeoisie de Saint-Maurice.

L'idée des bourgeois agaunois est de promouvoir chez ces enfants le respect de la forêt, en leur donnant le goût de la nature. Il s'agit donc de faire prendre conscience à l'enfant que l'environnement a des réalités qu'il ne faut pas sous-estimer, comme le font malheureusement trop d'adultes.

Ces jeunes enfants grandiront avec « leurs » sapins : ils en suivront l'évolution

et apprendrons de ce fait même, à respecter la nature.

L'action entreprise il y a deux ans porte ses fruits, puisque nombreux sont les enfants qui s'intéressent aux arbres qu'ils ont planté en 1974 sur le même pâturage. Cet endroit est en quelque sorte un lieu de pèlerinage des enfants, qui y viennent avec leurs parents admirer ce qu'ils ont planté.

Chaque enfant connaît l'emplacement de ses arbres, puisqu'un plan a été établi sur lequel figurent les rangées numérotées, avec les nom et prénom du planteur.

Cette création a été, pour les classes de M^{me} Gabioud, de M^{me} Follonier et Veuthey, et de M. Roland Gex, une journée de détente en même temps qu'une leçon admi-

M. Gérald Rappaz, vice-président de la bourgeoisie de Saint-Maurice, explique aux enfants comment planter un jeune sapin. Photo NF

nable sur la nature et l'environnement. Transportés en car de Saint-Maurice au pâturage, les enfants ont terminé cet après-midi par une petite collation.

Sur place, on notait la présence de M. Roger Cardis, inspecteur forestier du 8^e arrondissement, de M. Constant Coutaz, garde forestier et de ses aides, du président de la bourgeoisie, M. René Duroux et des conseillers Gérald Rappaz, vice-président, Edmond Amacker, Gervais Rimet et Claude Sarasin.

Un quart de siècle aux PTT

SAINT-MAURICE. - Aujourd'hui, 29 avril, M. Raymond Puipe fête ses 25 ans d'activité aux PTT. C'est à l'âge de 20 ans qu'il a débuté au service de cette grande administration fédérale.

Raymond Puipe, en dehors de ses occupations professionnelles, est un citoyen actif et dévoué à la chose publique. Il est membre actif du parti socialiste, et ses corréligionnaires politiques l'avaient désigné durant une période comme député suppléant, avant de l'appeler, pour cette législature, au conseil communal de Saint-Maurice.

C'est aussi et surtout un sportif qui ne ménage aucunement le temps qu'il consacre

aux sociétés, telles que le Vélo-Club et la SFG. Il est un des organisateurs appréciés des étapes du Tour de Romandie.

Membres du comité de la société de développement, il est responsable de la section sports. L'AVIVO de Saint-Maurice dispose aussi de Raymond Puipe en qualité de caissier. C'est dire que ce jubilaire des PTT est un citoyen actif, auquel on ne fait jamais appel en vain.

Notre journal se joint aux félicitations et vœux qui lui sont adressés aujourd'hui par la direction des PTT, ses collègues de travail l'ayant fait à l'occasion d'une soirée familière qui s'est déroulée samedi dernier.

Assemblée de la Société des cafetiers du district de Monthey

Les cafetiers-restaurateurs du district de Monthey se sont retrouvés près de 60 à l'hôtel de Torgon pour leur assemblée annuelle. Il faut remonter assez loin dans les annales pour enregistrer une aussi belle participation.

Après que M. Gaby Besse a donné lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le président Robert Ballet présente alors son rapport sur l'activité de la section durant l'année 1975. Il saluait la présence du toujours jeune président d'honneur Auguste Duchoud, de MM. Ducret, membre d'honneur, et Heuzé, directeur de l'Office du tourisme de Champéry. Une minute de silence est observée à la mémoire des membres disparus durant l'année. Dans son rapport, le président aborde les différents problèmes et tracasseries qui ne cessent de tomber sur la table de chacun : charges sociales, TVA, loi sur les auberges, loi

fiscale, AVS, etc. Il constate avec plaisir que, malgré les difficultés toujours grandissantes, la discipline est encore une réalité dans la section du district.

Les nouveaux statuts cantonaux sont admis et serviront pour la section. Cette année, pas de changement au sein du comité, l'année prochaine étant celle du renouvellement statutaire.

Au chapitre des divers, nouvelle loi sur les auberges, nouvelles mesures pour les verres, fabrication des cubes de glaces, heures de fermeture, cercles des colonies étrangères, cantines, prix, etc. font l'objet de discussions intéressantes.

Il appartenait à M. Heuzé, directeur de l'Office du tourisme de Champéry, de clore cette assemblée, ce qu'il fit d'ailleurs d'une manière claire et brillante en exposant concernant le complexe des Portes-du-Soleil.

Une belle assemblée à classer dans les bons souvenirs !



Le tour du Lötschberg des aînés

MARTIGNY. - Les aînés de Monthey et Martigny se rendront dimanche prochain 2 mai, sur les bords du lac de Thoune. Ils utiliseront pour cela une flèche rouge avec tout le confort et les agréments que cela suppose, en passant par le tunnel du Lötschberg.

Après le repas de midi pris à Interlaken, ils rejoindront le port de Thoune en bateau. Le retour s'effectuera par Berne, Fribourg et le Valais. Départ de Monthey à 8 h. 10, de Martigny à 8 h. 40. Retour respectivement à 19 h. 02 et 19 h. 28.

Il reste encore quelques places disponibles. S'adresser aux gares CFF des deux villes.

Collonges recevra les chanteurs bas-valaisans

COLLONGES. - Au pied des Dents-de-Morcles, dans une cuvette située entre Dailly et les Follaterres, le village s'étale sur une pente, se blottit dans un fouillis de verdure. A l'écart des grands courants de circulation.

Seule la fière silhouette de son clocher signale une présence. Pas de glaciers sublimes dans son horizon immédiat et le tourisme tentaculaire ne peut s'implanter sur des pentes abruptes que la nature a recouvertes de forêts verdoyantes. Une petite population y vit une existence moderne dans les chantiers l'artisanat, un peu de négoce, des professions libérales et l'agriculture.

La vie des générations qui se sont succédé sur ce coin de terre a toujours été conditionnée par deux éléments destructeurs : le torrent de l'Abouyeu et le fleuve. L'histoire de cette commune d'Outre-Rhône ne fut qu'une suite de luttes jusqu'à l'époque de l'assainissement de la plaine par l'endiguement.

Cette histoire locale n'est autre que continuité et solidarité dans le temps. Des générations ont passé sur ce coin de terre. Après avoir donné leurs peines, ils s'en sont allés modestement, sans bruit, à l'image de leur vie, dans le repos éternel au pied de la vieille église.

C'est peut-être cet éloignement des grands courants qui a fait des Collongiens des êtres particuliers et très accueillants qui se veulent progressistes en conservant leurs présidents. En l'espace de 75 ans, seuls trois hommes se sont succédé dans cette fonction publique et celui actuellement en charge n'est autre que le frère d'Armand Chambovey, récemment décédé.

Les gens d'Arbignon vont donc pavoiser samedi et dimanche pour accueillir dignement les quelque 2300 chanteurs qui leur feront l'honneur d'une visite.

Les festivités débiteront demain soir, vendredi par un gala sensationnel, au cours duquel on applaudira trois princes du rire et de la bonne humeur : Jean Rigaux, Robert Rocca et Jean Valton qui ne sont pas inconnus des spectateurs de la télévision. Les deux premiers ont déjà été présentés ici-



Jean Valton

même. Voici venir aujourd'hui Jean Valton, qui fut jadis étudiant en médecine vétérinaire, qui pratiqua l'art dentaire (pas l'art d'en taire !) avant de devenir un imitateur incomparable, un auteur, un chansonnier. Ce sont des caricatures morales et physiques qu'il offre à son public. Mordantes, mais jamais méchantes. C'est une satire dont les victimes sont les premières à en rire.

Il y aura donc demain soir à Collonges de la joie partagée par les amphitryons et leurs hôtes auxquels nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues.

DIMANCHE 2 MAI 1976 course de côte motocycliste Monthey-Les Giettes

1^{re} manche du championnat suisse, 160 participants
Essais de 6 h. 30 à 12 h.
Course de 13 h. 30 à 17 h.

Samedi 1^{er} mai à 20 h. 30
Salle de gymnastique de Choëx
BAL conduit par les Loups de Mer

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

PORC prix en baisse cette semaine!

Rôti jambon 1/2 kg	7.50	Côtelettes 1/2 kg	7.25
Rôti épaule 1/2 kg	6.90	Cou sans os 1/2 kg	7.90
		Ragoût 1/2 kg	6.30

VEAU toujours très avantageux!

Rôti roulé (poitrine) 1/2 kg	6.50	Jarret 1/2 kg	9.50
Rôti roulé (cou) 1/2 kg	8.75	Ragoût épaule 1/2 kg	8.50
Rôti épaule 1/2 kg	11.-	Ragoût poitrine 1/2 kg	6.-

Choux-fleurs d'Italie, 1kg **1.40**

Gougelhopf aux fruits 400g **1.60** (100g = -.40)

Action
Jambon cru en vrac, 100g **2.60**
Terrine de poulet, 100g **1.10**

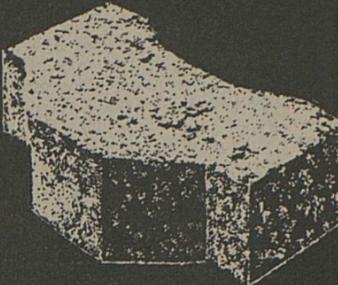
Action Dans nos poissonneries de Sion et Sierre
Cabillaud frais sans tête, 1/2 kg **2.80**

Multipack
Jus de pommes pasteurisé, 2btlles **1.60**

Samedi 1 mai
Muguet le bouquet **1.50**

Annonces diverses

pavébéton JF



... c'est un produit

PROCIM S.A.

fabrique de produits en ciment
1870 Monthey (VS) 025/4 25 97

A vendre de particulier

Opel Ascona 1200

28 000 km, accessoires speler, phares longue portée, phares brouillard, volant sport, stéréo

Prix : Fr. 9000.- ou Fr. 3000.- comptant, le solde sur 2 ans

Tél. 027/23 46 15

36-2887

Rivazzura Rimini

Hôtel, 100 m de la plage, chambres, douche/WC, balcon, ascenseur, bar

Avril-mai Fr. 18.-
Juin et septembre Fr. 20.-
Juillet Fr. 27.-
Août Fr. 30.-

Pension familiale tout confort, au bord de la mer, parcs autos

Mai Fr. 16.-
Juin et septembre Fr. 18.-
Juillet Fr. 23.-
Août Fr. 27.-

y compris dans les 2 propositions : 3 repas, taxe, cabine plage et service.

Réservation : Bagattini
Aubépines 6, 1004 Lausanne
Tél. 021/37 61 13

Antiquités
Vous recherchez l'affaire formidable?

Dans un choix incomparable, pour un prix indiscutable, alors vous la trouverez chez

Ed. Bruchez
Antiquités, Vétroz
(près de la Coop),
Tél. 027/36 10 63

36-705

Urgent

A vendre

- 1 compresseur 150 l.
- 1 compresseur 200 l.
- 1 compresseur 300 l.
- 1 dozer pour carrossier
- 1 grue portable
- 1 machine automatique pour monter et démonter les pneus
- 1 appareil pour contrôle des phares
- 1 ponceuse Roto-Orbitale Rupes

Tél. 021/23 22 42

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procredit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Un quart de siècle de service pour l'administrateur des douanes

MARTIGNY. - Notre administrateur des douanes, M. Gilbert Reuse, est fort connu dans différents milieux : conseiller général radical, il siège dans les rangs de la commission de gestion ; au militaire, il a commandé jadis la compagnie valaisanne de PA 103 ; officier supérieur au rgt PA 4, il va, au 1^{er} janvier prochain, porter le grade de lieutenant-colonel ; dans le monde des minéralogistes, il fait figure de grand spécialiste car son hobby est de courir la montagne pour découvrir des cristaux et sa collection est l'une des plus belles que nous connaissons. Riddan, fils d'un fonctionnaire des douanes, il fit toutes ses écoles à Vallorbe puis obtint une maturité commerciale à Fribourg. Le 1^{er} mai 1951, il entra à l'Ecole technique des douanes de Liestal et passa ensuite, avec toutes les promotions que cela

comporte dans la hiérarchie de l'administration, deux ans à Buchs, quatre ans à Chiasso, deux ans à Luino, cinq ans à Brigue pour être nommé administrateur au tunnel du Grand-Saint-Bernard dès l'ouverture de ce dernier au trafic, avec domicile à Orsières. C'est en 1970 qu'il vint s'établir à Martigny en même temps que le bureau connu de chacun, situé dans la zone industrielle, bureau qui, dans le domaine de la circulation routière, est l'un des points chauds de la cité. C'est demain que le directeur du V^e arrondissement des douanes, à Lausanne, M. Maurice Coquoz, Salvanin de bonne souche, viendra le féliciter officiellement en lui remettant la récompense qu'il mérite. Au nom de tous ses amis, de la population, disons-lui aussi merci car, dans la me-

sure de ses possibilités, M. Gilbert Reuse a su promouvoir notre commune sur le plan administratif.



M. Gilbert Reuse dans son bureau de Martigny.

La «vraie» rue du Forum



MARTIGNY. - Nous avons parlé hier de la poursuite des travaux de construction de la rue du Forum, entre les Prés-Borway et la rue d'Oche. La photo qui illustre cette information n'est pas la bonne. Elle représente les fouilles actuelles, derrière la patinoire, protégées pendant l'hiver contre les intempéries par une couche de terre et du plastique. Dès les beaux jours revenus, on reprendra les travaux sous la direction de M. François Wiblé. Pour l'heure, voici la photographie montrant la rue du Forum.

Place de la Gare : c'est parti !



MARTIGNY. - Il y a quelques mois, nous avons signalé l'état lamentable dans lequel se trouvaient certaines façades de la place de la Gare.

Notre remarque n'est pas tombée dans des oreilles de sourds et une vaste campagne de restauration est actuellement entreprise sur un bâtiment qui marque une époque de la vie martigneraise. Une époque au cours de

laquelle toute la zone séparant la station CFF et la place Centrale n'était qu'un « no mans land ».

Que de temps parcouru depuis ! Au nom de la population, des habitants du quartier plus particulièrement, remercions les propriétaires qui contribuent ainsi grandement à faire d'Octodure une cité accueillante.

Pèlerins de la montagne

Ce serait enfoncer des portes ouvertes que de dire que la jeunesse d'aujourd'hui est en quête permanente d'absolu, d'idéal. Les réponses à leurs recherches sont multiples, diversement orientées et diversement appréciées parce que diversement efficaces. Or ces démarches débouchent encore bien souvent sur des terrains fertiles propices à des épanouissements réjouissants.

Chaque année, au printemps et en automne, des jeunes, venus de la Suisse romande et même de France et d'Italie, se retrouvent pour le « pèlerinage de la Montagne ». Sous la direction de deux chanoines du Grand-Saint-Bernard, Benoît Vouilloz et

Bernard Gabioud, ces jeunes font route en montagne, durant quelques jours et profitent de ce lent cheminement pour réfléchir, échanger, dialoguer ou faire silence. La fin de la longue marche s'achève par la messe célébrée en montagne avant l'ultime regroupement de toutes les équipes à l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Une équipe de la télévision (Henri Rossier, Michel Gremion, Michel Demierre et Henri Nicod) a suivi ce pèlerinage insolite l'automne dernier demandant aux jeunes les raisons profondes qui animent leur démarche.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Berne, écoutez-nous et prêtez quelques minutes d'attention à nos problèmes

Si une commission d'experts se penchera dès le 5 mai sur les plus importants volets de « Lex Furgler », nous osons espérer qu'elle fera preuve de plus de compréhension et surtout d'une plus grande mobilité d'esprit que M. Christophe Galla dans son article « Le gâteau de dérogations loin d'être mangé », paru dans la Tribune Le Matin du lundi 26 avril 1976.

Si Celio s'est trompé le 26 juin 1972 dans un moment grave, nous sommes prêts à lui pardonner. Si le Conseil fédéral a ouvert les portes à la « Lex Furgler » le 1^{er} février 1974, nous voulons bien lui pardonner également. Par contre, nous ne sommes plus d'accord si le Conseil fédéral persiste dans son erreur : s'il continue à prendre les zones touristiques pour un jeu d'échecs ou un tire-pipes, à déséquilibrer l'industrie des constructions, à autoriser la vente dans des villages à vocation agricole et à interdire dans les grands centres touristiques.

Nous ne sommes plus d'accord et nous réagissons certainement si le Conseil fédéral continue à endetter les cantons par la mise en place de multiples bureaux et services qui ne servent qu'à freiner une saine économie et un développement harmonieux. Si l'ensemble des cantons n'ont utilisé que 40 % des dérogations accordées, il convient de soulever que les plus importantes de celles-ci ne sont entrées en force que depuis quelques mois et qu'un grand nombre de dossiers sont encore en suspens pour des raisons législatives, sur les bureaux d'avocats, de fiduciaires et des services juridiques des cantons respectifs ; les textes chinois des

divers arrêtés publiés par le Conseil fédéral nécessitant dans tous les cas l'intervention de comptables, de juristes et d'avocats. Nous soulevons à ce sujet qu'une dérogation de 5 à 10 millions peut coûter jusqu'à 120 000 francs en frais et honoraires.

Si les ventes ne semblent pas battre plein feu comme auparavant, nous ne devons pas oublier que le Conseil fédéral a repoussé vulgairement les touristes étrangers, qu'il les a punis par des intérêts négatifs et qu'il les a mis dans la méfiance et l'incertitude.

En définitive, pour donner à chaque individu les mêmes droits et les mêmes possibilités, pour permettre aux groupes de promotion de travailler plus librement et dans la sécurité, pour assurer la relance économique dans l'ensemble des régions et des cantons, ne serait-il pas plus judicieux de revenir tout simplement à la bonne loi von Moos et laisser aux cantons et aux communes apprécier les besoins de leur population ?

Nous restons optimistes et espérons que le Conseil fédéral veuille bien admettre l'inefficacité de l'ensemble des dispositions prises en vue d'interdire l'achat d'immeubles sur sol suisse pour des personnes domiciliées à l'étranger, qu'il veuille bien nous écouter et nous donner une fois raison.

A ce prix, nous cesserons de démontrer notre mécontentement lors des prochaines votations fédérales. Nous cesserons également d'inscrire ce NON en lettres majuscules sur les projets de lois qui nous sont encore soumis.

L'AVAIM
Jacques Fournier

Sion, Hérens, Conthey

L'élevage et la production fromagère à Evolène : une relance qui promet !

Lors de l'assemblée de la Société de laiterie centrale d'Evolène-Haudères, des chiffres et des faits très intéressants ont été relevés par un correspondant qui nous écrit entre autres :

La Société de laiterie centrale d'Evolène groupe encore plus de cent producteurs habitant les nombreux villages de la commune. Dans ce nombre ne sont pas compris les producteurs demeurant dans des régions trop éloignées pour livrer leur lait aux centres collecteurs.

Le nombre total des vaches s'élève à 580. (Recensement du 21 écolé). Avec les veaux d'élevage, les génissons et génisses, le cheptel se monte à 1100 têtes. Ce cheptel est contrôlé par trois cercles d'inspecteurs de bétail. Il se répartit entre trois syndicats de cette race d'Hérens dont Evolène s'enorgueillit d'être le berceau.

En 1975, la Société de laiterie centrale d'Evolène-Haudères exploita quelque 420 000 litres de lait. Dans ce total n'est pas inclus le lait d'été.

La production laitière, comme le cheptel, est en augmentation sur l'année précédente. Les fromagers ont fabriqué plus de 3600 kg de fromage à raclette et ont soigné dans les caves plus de 5000 pièces. Cette production ne représente que la moitié de la consommation de fromage nécessaire à la population d'Evolène ; sans tenir compte des besoins des vacanciers, des hôtels, chalets ou appartements mis à la disposition du tourisme.

Il en résulte donc que la commune d'Evolène, bien qu'étant une région à production fromagère et d'élevage bovin, n'en demeure pas moins un débouché fort intéressant pour les grands marchands de fromage.

L'administration communale d'Evolène ne compte dans son conseil qu'un seul conseiller se vouant entièrement à l'agriculture.

La plupart des conseillers sont des commerçants, administrateurs des postes ou encore employés dans l'industrie ou l'enseignement. Ils vouent cependant un grand intérêt au développement agricole.

L'administration communale a prévu dans son budget pour plus d'un demi-million de dépenses pour la construction de routes agricoles. Elle subventionne la construction de ruraux dans le cadre de l'action 100 du Département cantonal de l'agriculture. Elle subventionne aussi l'achat de machines agricoles, le ramassage du lait, l'acquisition de taureaux de choix, etc.

Elle envisage aussi la réouverture des bises servant à l'irrigation ainsi que des installations d'arrosage par aspersion dans les zones inaccessibles aux bises.

La commune encourage à produire plus de regain et de fourrage remplaçant l'achat d'aliments concentrés, fort coûteux pour les producteurs à petit revenu.

La collaboration entre producteurs et commerçants de la commune est une source de revenus qui sert les deux parties sans nuire aux consommateurs, car l'on fait l'économie des frais de transport d'Evolène - Sion et retour.

Des projets d'agrandissement de la cave

de stockage de la fromagerie centrale Evolène-Haudères seront bientôt une réalité.

La production de fromages à raclette des Haudères est l'une des plus importantes du canton. Les producteurs de lait ont fait un effort énorme pour livrer un lait de qualité. Un effort non moins important est en

cours chez les restaurateurs de la commune d'Evolène, qui servent des « assiettes valaisannes » conformes à l'appellation.

J. F.

Bravo pour cette collaboration efficace et cette relance qui sont dans la meilleure ligne des relations étroites devant s'établir entre tourisme et agriculture, ainsi que de la protection de l'environnement.

(Réd.)

Fanfare des jeunes de la Fédération des fanfares DC du Centre

Succès d'un week-end musical

SION. - Nous avons eu l'occasion, au début de l'année, de parler de l'expérience tentée par le comité de la Fédération des fanfares DC du Centre, en ce qui concerne la formation et le perfectionnement des jeunes musiciens. Le deuxième week-end musical a eu lieu les 22 et 23 avril écolés au camping de M. Michel Darbellay, à La Fouly.

Placé sous la direction de M. Henri Huber, président de la Fédération des fanfares DC du Centre, ce cours a été suivi par 45 jeunes venus de 15 fanfares, sur les 22 que compte la fédération. Le ravitaillement a été assuré par M. Albano Udry, membre du comité. Les autres membres du comité ont apporté également leur aide.

Un car, parti de la place de la Planta à 7 h. 30, a pris en charge les musiciens tout au long du parcours. A 9 h. 30, le travail effectif pouvait commencer. Le logement et les locaux mis à disposition ont donné entière satisfaction.

M. Jean-Paul Pouget, d'Orsières, directeur titulaire de la fanfare des jeunes et M. Raphy Crettaz, sous-directeur de la fanfare Perce-Neige de Mase, qui suit actuellement un cours au conservatoire de musique de Lausanne ont fonctionné comme moniteurs. Les répétitions générales se sont dérou-

lées, vu le nombre des participants, dans la salle de l'école privée Maya-Joie de M. Jacques Darbellay, mise généreusement à disposition.

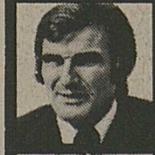
Les jeunes musiciens qui participèrent à ce week-end musical n'ont eu aucun frais à supporter. La fédération prend à sa charge la grande partie des frais et les sociétés versent un montant pour chaque participant.

Les jeunes musiciens sont enchantés de la formule des week-ends musicaux. Actuellement le programme, comprenant 10 morceaux, est au point. La fanfare des jeunes donnera un concert d'ouverture lors du prochain festival des fanfares DC, à Vétroz, les 15 et 16 mai prochain, et lors de l'Amicale des fanfares DC du district de Martigny, les 22 et 23 mai prochain.

Le dimanche 9 mai à 9 heures à la salle de l'Union à Leytron aura lieu une dernière répétition. Que chaque musicien soit présent.

-gé-

Douleurs d'estomac



Vous pouvez apaiser tout de suite les douleurs d'estomac et faciliter la digestion si après un repas abondant, vous laissez fondre dans votre bouche deux pastilles digestives Rennie. Leurs substances actives ont un effet calmant sur les muqueuses gastriques et neutralisent l'excès d'acidité gastriques. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Prends deux Rennie PASTILLES

Théâtre de Valère



Margaret Péllissier
Juan-Carlos Gil

BALLET DE LA JEUNESSE ROMANDE

Samedi 1^{er} mai à 20 h. 30, en création
ALLEGRA - FEMMES - LE CRI - CASSE-NOISETTE
(grand pas de deux)
LE JARDIN FÉRIQUE - SONATE À SIX PIEDS
5 x JE T'AIME - KARATÉ - PIERROT LUNAIRE

Billets à Fr. 10.-, 16.- et 20.-
Location ouverte chez Hallenbarter-Musique - Tél. 22 10 63

Exposé-débat sur l'assurance-chômage

SION. - Ce soir, à 18 h. 15, à la salle des conférences de l'hôtel du Rhône, M. Jean Métry, chef de la division industrie, commerce et travail de l'Etat du Valais, parlera de l'assurance-chômage. Cet exposé-débat a été mis sur pied par l'Association des employés des assurances sociales du Valais. Le problème de l'assurance-chômage est d'une brûlante actualité.

● Vu la situation économique qui se détériore et provoque aussi bien des diminutions de la durée de travail et du salaire que des réductions du personnel et des fermetures d'entreprises.

● Vu la votation fédérale du 13 juin 1976, concernant la nouvelle conception de l'assurance-chômage.

● L'introduction dans notre canton de l'assurance-chômage obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1976.

Chacun est cordialement invité à participer à cet exposé-débat.

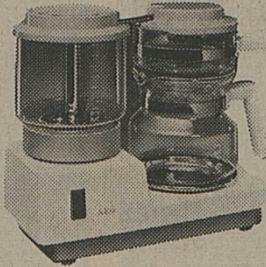
Dans la lutte pour les liquidités, demeurez en forme avec l'aide de

CREDITREFORM !

Renseignements commerciaux,
Av. J.-J. Mercier 2, 1002 Lausanne
Tél. 021/22 21 14, Telex 24 088

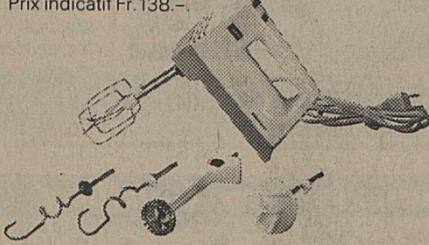
Ainsi l'expérience sert la qualité.

Nous, AEG, sommes le plus grand producteur d'appareils électro-ménagers d'Europe. Et nous faisons tout, tous les jours, pour le rester. Un état-major de techniciens et de chercheurs s'efforce sans relâche de perfectionner les appareils du programme AEG et d'en élaborer de nouveaux. Tout ceci afin de simplifier votre vie domestique et de la rendre plus confortable.



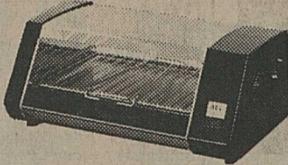
Ainsi l'automate à café AEG fait en 8 minutes 8 tasses de délicieux café - qu'il garde chaud durant des heures. Prix indicatif Fr. 138.-

Or, dans le but de vous servir encore mieux, nous avons ouvert un nouveau bureau de vente en Suisse romande - soutenu par quarante stations services après-vente. C'est dire que vous avez désormais un spécialiste AEG (sous la main). Et que les travaux éventuels seront exécutés plus vite et meilleur marché.



Entre autres le mixer à main électronique AEG met tout en petits morceaux. Prêt avec ses accessoires, à battre, remuer, mélanger, malaxer. Prix indicatif Fr. 159.-

Notre bureau de vente AEG ELECTRO MENAGE, H.P. Koch SA, Rue du Simplon 25, 1006 Lausanne, tél. 021/27 40 11, vous signale volontiers le service AEG le plus proche.



Entre autres le grilltoaster AEG est multipratique. Il toast, grille et gratine. Prix indicatif Fr. 159.-



Synonyme de qualité

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

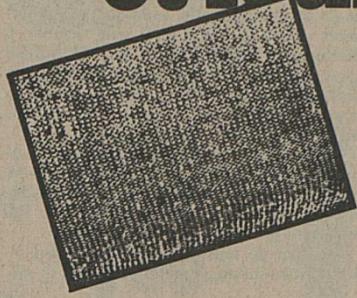


Fr. 1.40

En achetant vos cigarettes goût Maryland, comparez les prix. Et que le meilleur gagne.

Les complets à la mode... et leurs détails

Une tendance «sport» se fait jour pour les nouveaux complets, aussi bien dans la coupe que dans le choix des tissus. Vögele offre un assortiment complet de nouveaux modèles offrant à chacun la possibilité d'être bien vêtu... à bon compte!

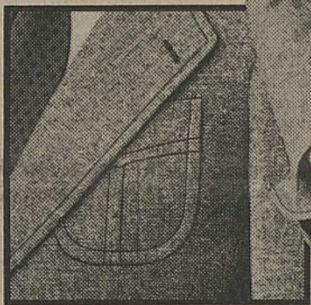


Tweed noppé, très mode, en 3 teintes claires.

249.-



Dos très découpé: empiècement en pointe, pli creux milieu dos et martingale incrustée.



Revers élargis, poches plaquées à soufflets et découpes, piqûres garniture.



CV
Charles Vögele

SION, rue des Portes-Neuves

Café à Sion cherche **sommelière**

entrée tout de suite ou à convenir
Horaire de 8 heures

Tél. 027/22 55 83

36-1204

Manzini, pierres artificielles, Aigle cherche **cimenteurs-mouleurs**

Tél. 025/2 25 86

36-23693

Grande promotion frigos et combis (frigos-congérateurs)

Nous vous offrons de Fr. 400.- à Fr. 500.- sur tous vos anciens frigos, même hors d'usage, en cas de **REPRISE-ÉCHANGE** d'un de nos sensationnels et incomparables modèles, marque mondiale, **exclusivité** avec **INTÉRIEUR INOX**, grand luxe, construction irréprochable, très silencieux et bien conçus. Modèles 2 portes, frigos-congérateurs, 270 ou 320 litres *** ou 1 porte, 340 litres, frigo **. Livraison chez vous par nos soins. Toutes **facilités** de paiement, même sans acompte à la livraison. En cas d'achat sans échange, **RABAIS** très important aussi.

Si vous ne pouvez passer les voir à nos expositions, demandez la documentation ou mieux, le passage chez nous sans engagement d'un de nos conseillers.

IMPORTATIONS DIRECTES = PRIX DIRECTS !



1820 MONTREUX, avenue Casino 10-12
(Sous arcades hôtel National, parking en face)
Tél. 021/62 49 84 ou 61 33 74.

SUPERMÉNAGER/VALAIS : 025/4 54 52 ou 026/2 58 09

Coop-informations

Offres et demandes d'emplois

Cherchez-vous un travail indépendant à plein temps? Pour notre vente par téléphone nous cherchons encore quelques

représentants(es)

Vous vendez nos produits de qualité tout en restant chez vous. Par votre persévérance vous arrivez à gagner un salaire au-dessus de la moyenne. Bonne mise au courant
Tél. 032/93 42 80

Café-restaurant du col du Pillon
Les Diablerets, cherche

dame de buffet qualifiée et une serveuse capable

Bons gains, vie de famille

Offres avec références à :
Famille A.W. Jaggi
Tél. 025/6 41 95

36-100245

Restaurant dans station de montagne du Bas-Valais cherche

sommelière

Entrée immédiate

Tél. 025/8 33 42

36-24031

Bar à café La Bohème
Saint-Maurice
cherche

jeune sommelière

Tél. 025/3 72 81 ou se présenter
36-24030

Je cherche

une sommelière

Congé le samedi et dimanche

Café de la Terrasse, Sierre
Tél. 027/55 12 33

36-24029

Restaurant-brasserie de Genève, cherche

cuisinier

(chef de partie) logé, salaire très élevé

sommelier

(2 services)

Tél. 022/20 92 65

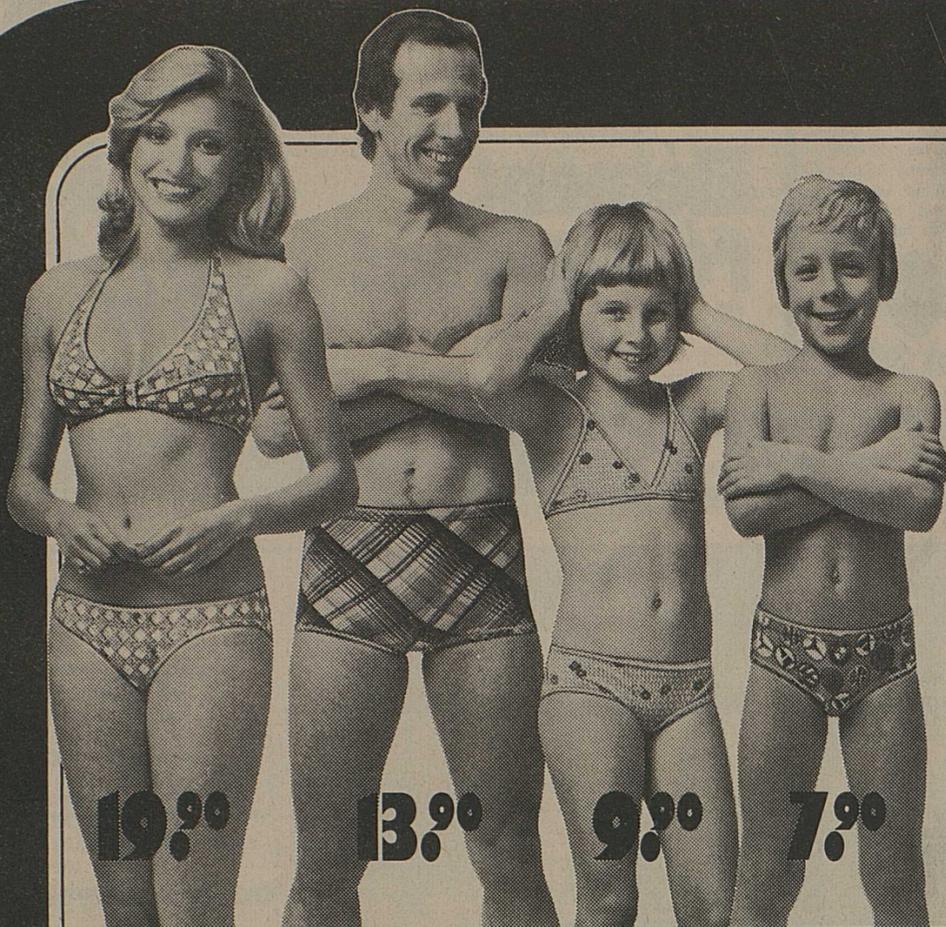
Café du Raisin
Huemoz-Villars
cherche tout de suite ou à convenir

serveuse

débutante acceptée

Tél. 025/3 21 51

36-23999



19.90

13.90

9.90

7.90

Bikini pour dames

Polyamide/élasthan. Divers modèles, unis et imprimés. 36-44

19.90

Caleçon de bain pour messieurs

Polyamide/élasthan. Divers modèles et coloris. 6-9

13.90

Bikini pour jeunes filles

100% nylon. Divers modèles et coloris. 104-152

à partir de 9.90

Caleçon de bain pour garçons

100% nylon. Divers modèles et coloris. 104-164

à partir de 7.90

Mules éponge

Talon américain 4 cm, semelle caoutchouc. Bicolore

pour dames 7.90 pour messieurs 8.50



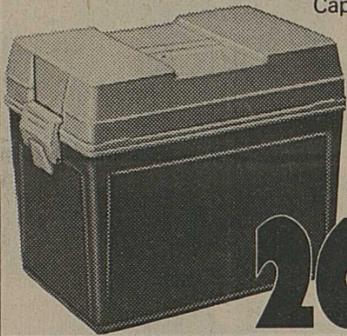
Petite culotte de jeu pour bébés

Peluche, 75% coton/25% nylon. Avec motif appliqué. Divers coloris. 68-86

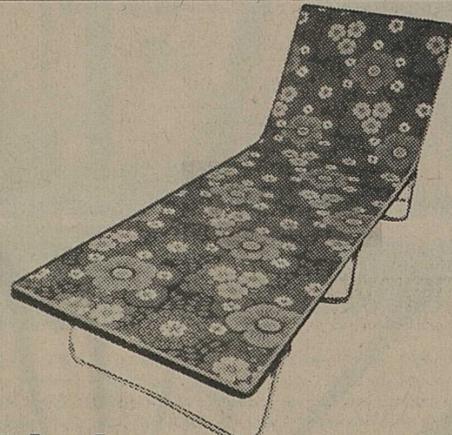
9.90

Box frigorifique

Exécution robuste en plastique. Capacité 24 litres



26.-



Lit de camp

Armature en tube d'acier zingué. Avec garniture rembourrée

47.-

Bouée de natation

Ø 60 cm. Bicolore. Avec cordage

4.70

Ballon de plage

Ø 40 cm. 6 pans. Imprimé couleur

1.90

Tapis de table en plastique

130 x 160 cm. Divers dessins imprimés

4.-



Pataugeoire

Ø 150 cm, hauteur env. 50 cm. Exécution en PVC de première qualité. Avec motifs de couleur

19.90

Matelas de plage

Face supérieure en tissu, face inférieure en PVC résistant. Rembourrage polyéther. 175 x 56 cm

17.90

Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



Architecte-technicien ETS

10 ans de pratique (bureau chantier) cherche emploi dans bureau d'architecture ou entreprise

Ecrire sous ch. P 36-400388, à Publicitas, 1951 Sion

Aide-médicale

diplômée, polyvalente cherche emploi

Entrée début octobre ou à convenir

Tél. 027/22 18 78
36-301134

Commerce de la place de Sion engage

jeune vendeuse

expérimentée pour sa boutique JEAN'S Bon contact avec les jeunes exigé

Veillez faire offres sous ch. P 36-901044, à Publicitas, 1951 Sion

Hôtel du Cerf, Sion cherche

femme de chambre

Tél. 027/23 20 21

vendeurs, vendeuses qualifiés (es) en confection et bonneterie

vendeurs, vendeuses qualifiés (es) en chaussures
Très bons salaires
Logement gratuit à disposition
Faire offres à :
AUSONI, 1884 Villars-sur-Ollon
Tél. 025/3 22 61

un ingénieur civil EPF

bon staticien avec expérience direction de travaux. Age idéal 35 à 40 ans
Entrée en service tout de suite ou à convenir

Faire offre avec prétentions de salaire sous ch. P 36-90225 à Publicitas, 1951 Sion

Petite pension de montagne cherche

sommelière

Entrée début juin

Ecrire sous ch. P 36-901046, à Publicitas, 1951 Sion

Jeune fille 14 ans

cherche place juillet-août pour garder enfants ou autre

Tél. 027/22 30 63
36-301140

Spécialistes de la vente directe nous cherchons tout de suite

DÉLÉGUÉS (ES) indépendants (es)

pouvant prouver leur réelle efficacité auprès de la clientèle vaudoise et valaisanne.
Gain très intéressant pour personnes capables (suisses ou permis C)

Prenez rendez-vous ce jour en téléphonant au 022/35 09 11

Baisses de prix!

Canot pneumatique

3 chambres à air et 2 chambres à air de sécurité, 4 porte-rames, un coussin-siège gonflable, 250 x 155 cm.

100.-

(jusqu'à présent 125.-)

Glacière

Contenance 30 l. Avec grille en plastique, récipient à glace, élément réfrigérant.

40.-

(jusqu'à présent 45.-)

Fauteuil

Pour le jardin, le balcon, le camping, etc. Tube d'acier enduit en blanc. Avec coussin.

35.-

(jusqu'à présent 38.-)

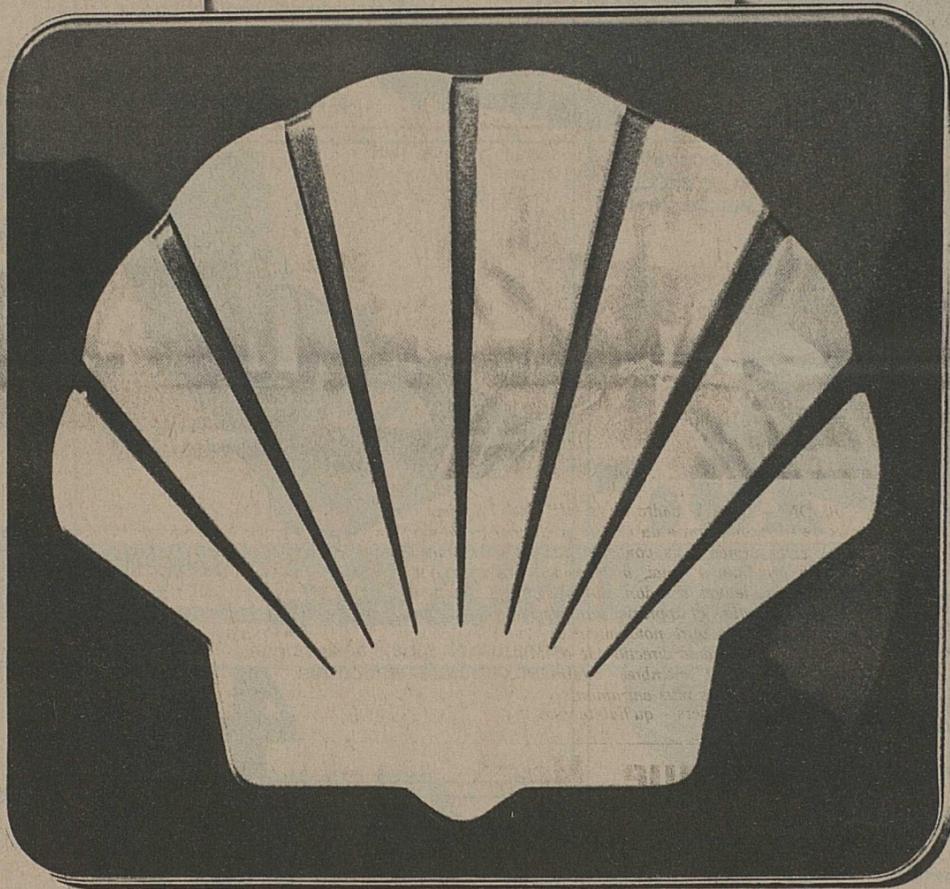
Élément réfrigérant

seul.

3.50

(jusqu'à présent 3.80)

MIGROS



**L'essence Shell
augmente le rendement kilométrique.
Vous économisez jusqu'à
4 centimes par litre.**

Des ratés dans le moteur? Une consommation d'essence excessive? Votre carburateur est sûrement encrassé.

L'additif détergent ASD que contient l'essence Shell dégrasse les carburateurs et diminue du même coup la consommation de carburant. Des tests ont été faits dans plusieurs pays et prouvent que cette diminution peut atteindre jusqu'à 4%. Un carburateur propre

contribue à de meilleures performances.

ASD nettoie le système d'admission, du carburateur aux soupapes. Donc, plus de dépôts et le mélange est distribué régulièrement.

Résultat: carburateur et soupapes propres, frais d'entretien diminués, performances kilométriques accrues... c'est-à-dire: **économie sur toute la ligne.**

Mais ce n'est pas tout!

Nouveau: Dès le mois de mai, l'essence Shell contiendra en outre de l'isomerisat, composant très volatil à indice d'octane élevé. Il permet un réchauffement rapide (donc économique) du moteur froid et augmente la sensibilité à l'accélération.

Shell - Pour rouler à bon compte.

Le célèbre

Pierre
parapsychologue
reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir

Tél. 021/27 88 26

A vendre

troènes, thuyas

1^{er} choix, à Fr. 4.- la pièce
Arbres d'ornement et fruitiers

Pépinière Léon Nicollier
1926 Fully
Tél. 026/5 32 16

36-4811

Suis acheteur d'une

faucheuse

6 à 8 ch

S'adresser à:
M. Jules UDRY
1961 Daillon

■ 36-301144

A vendre

Ford Taunus
2000 GT

Parfait état
Expertisée
60 000 km
Fr. 7000.-
Tél. 027/41 12 25
heures des repas
(12 h. - 13 h.)
(19 h. - 20 h.)
■ 36-301150

Pour bricoleurs,
à vendre

Ford
Cortina
GT 1600

Tél. 026/8 16 37
(heures de repas)

■ 36-400409

A vendre

Volvo

144 L

Blanche, 1972

Voiture en parfait état

Expertisée

Tél. 027/22 39 24

36-2802

A vendre

Volvo

144 DL

Jaune, 1974

évent. reprise Volvo

avec beaucoup de

kilomètres

Tél. 027/22 39 24

36-2802

A vendre

Mercedes

250 SE

automatique moteur

neuf

Lucien Torrent

Grône

Tél. 027/58 11 22



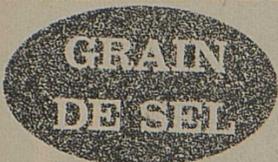
Party-Service

Le party service Bell vous fournit littéralement tout - sauf les invités.

Au gré de vos désirs, il organise pour vous la plus simple ou la plus somptueuse des réceptions de la plus légère à la plus forte des boissons, de l'entrée la plus alléchante au dessert le plus raffiné.

Toute fête en perspective est une bonne occasion de faire appel à nos spécialistes, qui vous soumettront une offre sans engagement de votre part. Grâce à ce nouveau service Bell « tout compris », vous pourrez à la fois être l'hôte accueillant et vous sentir un invité parmi les invités.

BELL SA - SION
Party-service
Tél. 027/22 68 52



Mieux vaut rire que guerre...

— Seuls les imbéciles ne savent pas rire, car ils se prennent trop au sérieux. Or, il n'y a rien de meilleur pour la santé que de se marrer un bon coup, de temps à autre. J'aime les rieurs, les plaisantins, les farceurs, les humoristes...

— Ce sont des gens de bonne compagnie, Ménandre, avec lesquels on parvient à se dilater la rate. L'humour n'a pas de frontière. Tant mieux ! Même la revue Le Courrier, de l'Unesco, consacre son dernier numéro au rire, avec, en sous-titre : « Satire au flanc » ! C'est joli, ce jeu de mots. Non ? De page en page, on peut lire des articles d'humoristes tels que Georges Mikes, relevant que la seule différence entre l'homme qui possède un fort sens de l'humour et celui qui en est totalement dépourvu, c'est que le premier remarque ce qu'il y a d'humour dans toutes les situations, alors que les autres ne le voient pas. A lire dans Le Courrier en question des propos sur l'humour écossais, musulman et bulgare, des canulars ; à voir des dessins satiriques et le rire en Chine. Et je vous prie de croire qu'il est faux d'affirmer que les descendants des fils du Ciel rient jaune : ils rient comme vous et moi, à pleines dents blanches.

En mourant de rire, on ne meurt pas pour autant, hein !

Pour Iouri Boviev, c'est dans le monde du rire et dans le rire du monde que réside l'espoir de paix des hommes.

Oh oui !

Isandre

Le concert de « L'Aurore » de Vex

C'est samedi 1^{er} mai dès 20 h. 15 à la salle de gymnastique que la fanfare « L'Aurore » de Vex donnera son concert annuel sous la direction de M. Henri Bocherens. Le programme musical comporte onze morceaux de genre très différents, bien choisis pour satisfaire les mélomanes.

Un nouveau chenil à Uvrier



UVRIER. — A proximité de l'usine d'incinération des ordures ménagères, M^{me} Maria Cacciola, habitant à Sion, a fait construire un chenil, sur un terrain loué à la commune de Sion.

Le vétérinaire cantonal a visité les installations qui répondent aux prescriptions en vigueur. Actuellement, il est possible de recevoir dans de bonnes conditions 20 chiens ;

d'autres aménagements sont encore prévus. Pour le week-end, la période des vacances ou n'importe quelle époque de l'année, des chiens sont pris en pension.

C'est un souci de moins pour ceux de leurs propriétaires qui ont prévu de passer leurs vacances hors de nos frontières.

— gé —

Foyer Saint-Paul: une année déjà!

SION. — Tous les matins, nous voyons sortir du foyer Saint-Paul ces jeunes gens : apprentis, jeunes ouvriers, étudiants et employés allant tous à leur travail.

Le soir, nous constatons la même ruée vers le foyer, chez M^{me} Brunner, qui les reçoit avec son sourire maternel.

Il y a une année déjà, que cette maison, toujours bien occupée, remplit le rôle d'accueil et de remplacement de la maison paternelle.

Répondant au souci des parents de pouvoir confier leurs enfants en de bonnes mains, le foyer joue un rôle éminemment éducatif au point de vue vie et formation civique. Les jeunes ouvriers partagent leurs repas avec des employés et des étudiants et tous rivalisent d'adresse au billard dans une saine concurrence. Soutenons cette maison en nous rendant le samedi 1^{er} mai, dès 16 heures, à la salle du Sacré-Cœur. Le foyer Saint-Paul a besoin de votre appui pour poursuivre son œuvre au service de la jeunesse de notre canton.

Irrigation de Champsec

Nous informons les intéressés que la première distribution des bulletins d'eau pour l'irrigation des prés de Champsec aura lieu, samedi 1^{er} mai 1976 à 8 h. 30 à la salle du café Industriel, rue de Conthey, à Sion.

Les propriétaires sont invités à prendre connaissance de leurs numéros d'écluses afin de faciliter la répartition des eaux.

L'administration

Une belle profession : infirmier, infirmière

SION. — Au mois d'octobre prochain, commencera un nouveau cours à l'Ecole valaisanne d'infirmières et d'infirmiers. Pour l'heure, des candidats se sont déjà annoncés. La direction de l'école, afin de donner la possibilité au plus grand nombre possible de jeunes valaisannes et valaisans, de se former dans cette belle profession, invite les intéressées et les intéressés à s'inscrire jusqu'au 1^{er} juin 1976 au plus tard.

Qu'est-ce qu'une infirmière en soins généraux ?

L'infirmière est la personne, qui ayant suivi un enseignement approprié de base, et ayant obtenu son diplôme, est apte à assumer la responsabilité de l'ensemble des soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie et les soins aux malades. L'infirmière est capable d'établir des relations humaines, d'assumer le rôle de chef d'équipe. Elle fait preuve de capacité pédagogique et donne elle-même des soins de qualité.

Les candidats qui ont un bon bagage intellectuel font leurs études professionnelles avec facilité et ont des chances intéressantes

de promotion dans l'exercice de leur profession.

Examens et matières d'examens

Un examen d'entrée est prévu. Cet examen comporte : une composition française, l'orthographe, des notions de physique, chimie, biologie, d'arithmétique : système métrique, règle des mélanges, fractions, et culture générale.

Temps de formation

— Cours I : 4 mois et demi à l'école

— Stage I : 12 mois dans les hôpitaux du Valais.

— Cours II : 5 mois à l'école

— Stage II : 6 mois dans un hôpital universitaire 6 mois dans un hôpital régional valaisan.

— Cours III : 1 mois et demi à l'école, préparation aux examens finals.

Durant la période de formation à l'école l'élève a congé le samedi et le dimanche.

Lors des stages à l'hôpital il est prévu 2 jours de congé par semaine. Les vacances sont ainsi réglées : 1^{re} année : 7 semaines, 2^e année : 8 semaines, 3^e année : 4 semaines.

Il faut également savoir que des allocations sont accordées aux élèves. Jeunes filles et jeunes hommes si vous vous intéressez à cette profession prenez contact avec l'école qui vous fournira tous les renseignements désirés.

— gé —

Merci aux libraires

Pour la première fois, durant cette dernière quinzaine d'avril, le Groupement des libraires valaisans, sur proposition de notre association, organisa « La quinzaine des écrivains valaisans » dont le but était de mieux faire connaître la production des écrivains de notre canton.

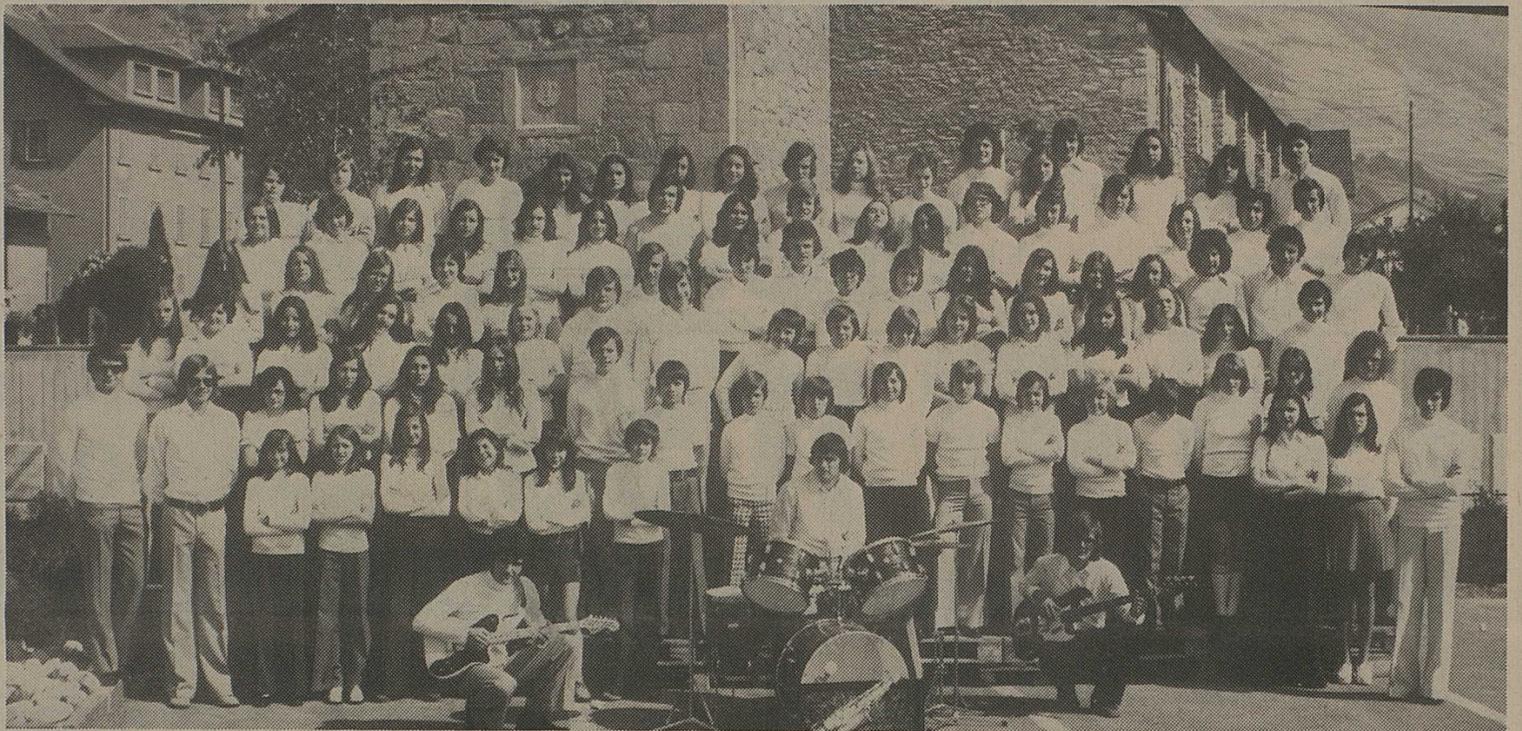
Au nom de l'association que je préside, je tiens à remercier bien chaleureusement tous les libraires qui ont accepté de jouer le jeu. Certains ont créé des vitrines qui m'ont fait un immense plaisir. Si le résultat financier de cette « quinzaine » ne fut pas ce que les libraires en attendaient, il n'en demeure pas moins qu'ils ont fait un grand effort pour prouver que les lettres valaisannes existent et qu'elles méritent attention.

Une telle collaboration amicale entre libraires et écrivains ne saurait rester sans lendemain.

Tout en vous disant merci, libraires valaisans, je crois aussi pouvoir dire « A la prochaine ! »

Association valaisanne des écrivains
Jean Follonier, président

Le talent de la chorale des jeunes d'Ardon



ARDON. — Dans le cadre du XXIII^e Festival de l'Union chorale du Centre se donneront cette année trois concerts successifs, samedi prochain 1^{er} mai, à 20 heures. La chorale des jeunes d'Ardon, qui a déjà su se faire connaître et apprécier dans de nombreuses localités, aura notamment le plaisir d'y participer. Sous la direction de M. Marco Bérard, ses cent membres interpréteront leurs morceaux les plus entraînants : « Coline aux marronniers » qu'habite une déli-

cieuse biche mutine, « Chemin des Andes » au-dessus desquels plane l'aigle au vol superbe, puis célébrant un mystère joyeux, le « Glory Alleluia », qui fera encore écho sous la tente, sans parler de tant d'autres pièces connues.

Et, si l'orchestre apportera souvent son concours, les voix pures de la nouvelle génération s'assembleront elles aussi, seules, pour crier au monde leur joie de vivre. A part égale, la fanfare Cecilia, dirigée par

le sgt trompette Jean-Michel Germainier, répandra ensuite ses notes aux consonances modernes et harmonieuses. Se produira enfin la fanfare Helvétia, qui a toujours su faire éclater son talent au cours des manifestations qu'elle a honorées sous la direction de Gabriel Mariéthoz. Il ne reste plus qu'à souhaiter plein succès à ces trois groupes, qui, espérons-le, sauront satisfaire les goûts les plus divers.

B.B.

Le cirque Nock va bientôt arriver en Valais

Du 6 au 9 mai il montera son chapiteau aux couleurs gaies sur la place de l'Ancien-Stand à Sion, du 10 au 12 mai à Sierre et du 14 au 16 mai à Martigny.

Il arrivera avec des artistes du monde entier, qui sauront vous passionner pour quelques heures. Ainsi les Treicher de l'Ecousse et leurs chimpanzés plaisants vous feront éclater de rire avec leurs lourdaudes imitations humaines. De l'Angleterre vient « Les Palacy's », un numéro acrobatique d'une haute tenue, comme vous en voyez rarement en Suisse. De France arrivent les chiens dont la beauté et l'habileté séduisent. Les clowns de l'Espagne font étalage de leur humour classique. Et, last but not least, le magicien suisse, Jean-Michel Cathéry, fait apparaître non seulement des pigeons et des chiens, mais aussi un crocodile d'une longueur de 1 m 80.

Sans compter les numéros de vrai cirque tel que les bêtes féroces, les ours, les chevaux, les poneys, les équilibristes, les trapézistes et un jeu égayant le public.

Au revoir cher Martin Luyet

Samedi 24 avril, une foule d'amis et de connaissances entourait sa parenté pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Saviésan de bonne souche, il a fondé sa famille à Sion où il a travaillé pendant 43 ans chez Matériaux de Construction SA où il fut apprécié comme ouvrier consciencieux et fidèle.

En élevant 3 enfants il a eu sa part de joies et de difficultés ; épaulé par une épouse modèle, il a été le mari et le père qu'on souhaite à toute famille.

Plus tard, comme grand-papa, il a vraiment pu donner toute la mesure de sa bonté.

Les enfants l'adoraient et il le leur rendait bien.

A 74 ans, il a quitté les siens, mais ce n'est qu'un au revoir, ils le savent bien.

Sa vie a été bien remplie, son repos est bien mérité.

Au revoir cher Martin.

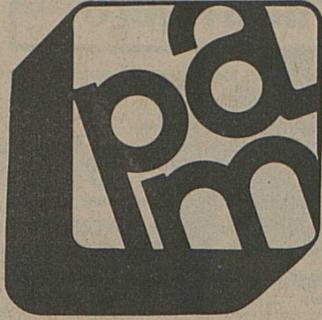
J.C.



Le fameux dompteur suisse Peter Frattini avec ses fauves.

Dans nos
marchés de
gros

MARTIGNY
route de Fully
SION
Sous-Gare



Foire aux lessives

Jeudi 29, vendredi 30 avril
et samedi 1^{er} mai

<p>Radion jumbo (1 kg = 3.09) 4,5 kg</p>	<p>13.90</p>	<p>Corall Box 1,5 kg</p>	<p>7.60</p>
<p>Via tambour 5 kg</p>	<p>15.50</p>	<p>Comfort 4 kg</p>	<p>6.90</p>
<p>Omo tambour 5 kg</p>	<p>15.20</p>	<p>GRATUIT à l'achat de chaque article, vous recevez 1 Solo liquide de 400 g</p>	
<p>All jumbo 4 kg</p>	<p>11.50</p>		

MARTIGNY Av. du Gd-St-Bernard 9
(à côté hôtel du Rhône, parc derrière l'hôtel)
Tél. 026/2 47 94

Ouverture de la boutique

« ELLE ET LUI »

Pantalons, pulls, blouses, jeans, etc.

Famille Bernasconi

**RICCIONE
ADRIATIQUE**



**FASCIOLI HOTELS -
ABNER'S HOTEL -**

Nouvelle construction -
ouvert toute l'année

**Hôtel Vienna Touring - 1^{er} ordre
Alexandra Hôtel Plaza - Nouvelle construction**

Situés tous à la plage. Calme. Plage privée. Cuisine
au beurre « à la carte » pour gourmets. Deux tennis
privés. Diff. poss. Prix séjour mai, juin et septembre
intéress. à partir de Fr. 40.- par jour.

Renseignements : Fam. Fascioli, 47036 **RICCIONE**
Boîte postale 174. Tél. 0039541/43275. Telex 55153
ou toutes agences de voyages

A vendre

Mazda 616

Verte, 1976
5000 km, évent. re-
prise de Mazda 818
ou autre petite cylin-
drée

Tél. 027/22 97 40
36-2802

A vendre

barbues

Fendant et Rhin
Longs et courts
pieds
Premier choix

Tél. 027/86 32 06

**Break
Simca 1100**

bon état, expertisé
1968, blanc

**GARAGE DE
VALMONT SA**
route d'Oron 39
1010 Lausanne
Tél. 021/32 25 66

dès
89.-

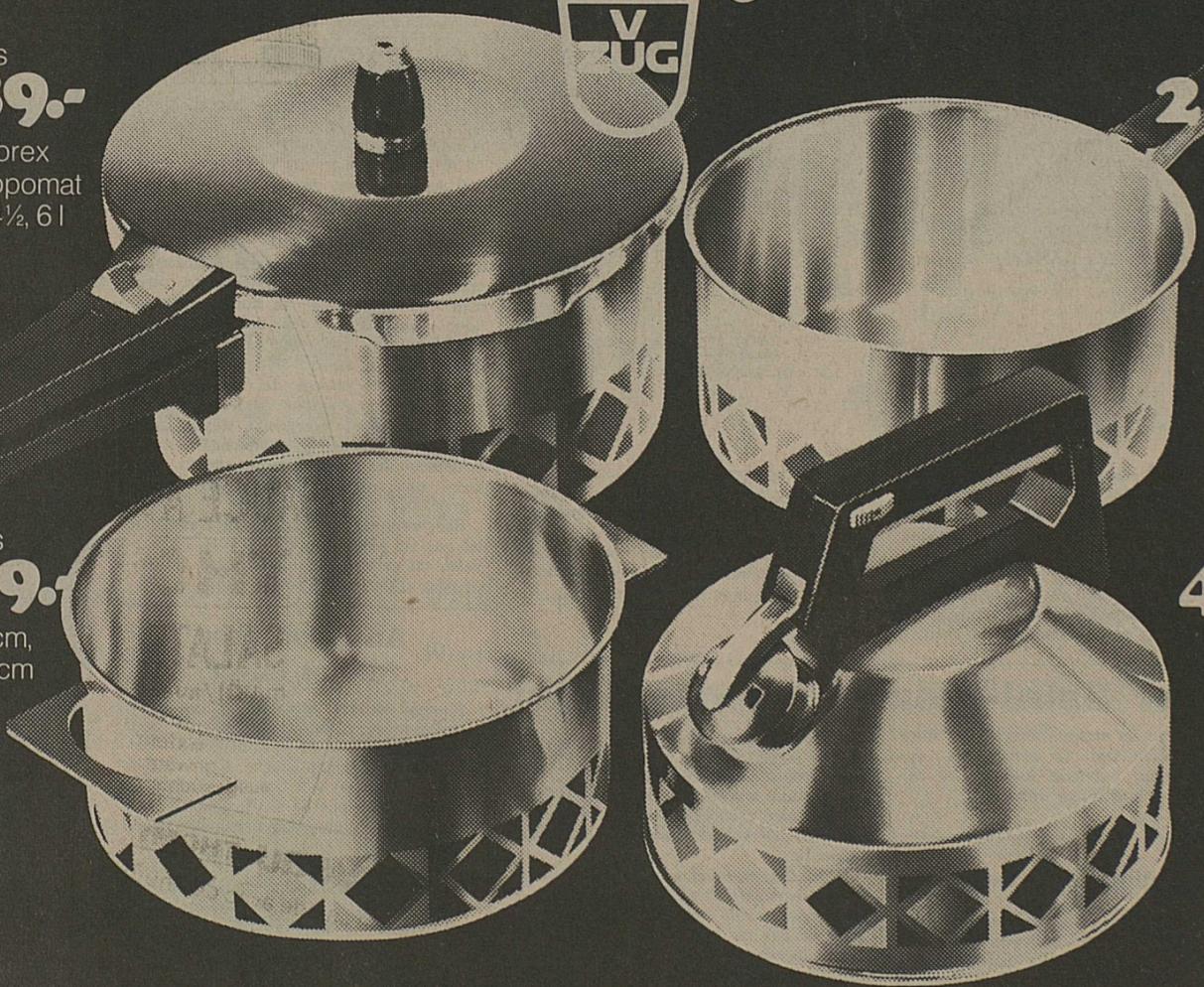
Adorex
Klippomat
3, 4½, 6 l

dès
29.-

18 cm,
20 cm

Batterie de cuisine de Zoug

Acier inoxydable



dès
21.50

14 cm
16 cm
18 cm
20 cm
22 cm

dès
49.-

Entrepreneur, vigneron municipalité

Pour tous travaux de fouilles, canalisations, défon-
nements de vignes, plus de problèmes.

La nouvelle rétro « MENZI-MUCH »
est arrivée

Elle franchit les côtes jusqu'à 100 % de pente, avec
équipement spécial pour curage des canaux et enlé-
vement des algues.

Demandez offre et documentation à :
Entreprise François Moren & Fils, 1963 Vétroz
Tél. 027/36 18 31 - 36 17 63

36-4902

EPA*UNIP

la publicité en valais



BRIGUE
Emile Garbely



SIERRE
Stéphane Favre



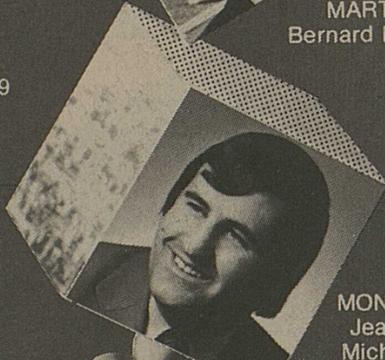
SION
Raphaël Bolli



SION
Erwin Gerber



MARTIGNY
Bernard Mottet



MONTHY
Jean-Guy Micheloud

Pour chaque zone d'attraction commerciale valaisanne

un conseiller PUBLICITAS

se tient à votre disposition.

SION, 027/21 21 11
Av. de la Gare 25

MARTIGNY, 026/2 10 48
Av. de la Gare 21

MONTHY, 025/4 42 49
Rue Pottier 7

BRIGUE, 028/3 12 83
Schulhausstrasse 1

PUBLICITAS

équilibre vos ventes par l'étude judicieuse de vos budgets publicitaires



nouveau

THOMY

SAUCE A SALADE avec de l'huile

prête à l'emploi, délicatement épicée, crémeuse, la sauce à salade French dressing

pour n'importe quelle salade

THOMY

un compliment pour votre salade

THOMY

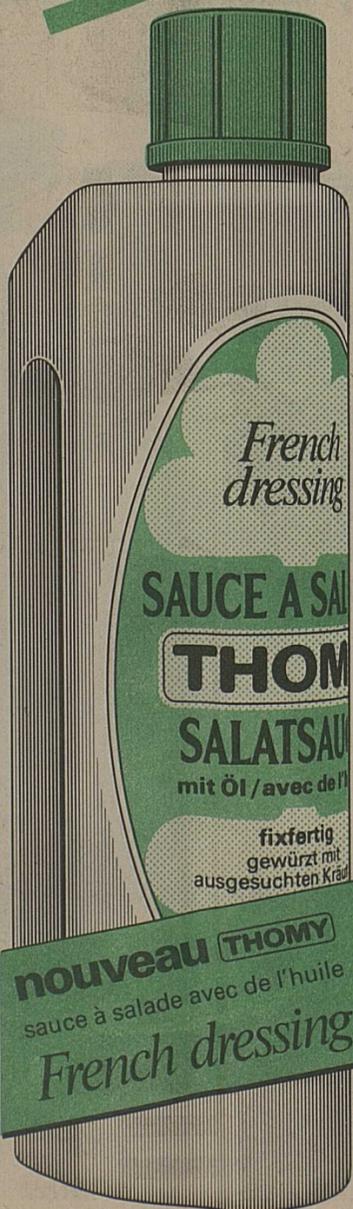
THOMY

saucе à salade avec de l'huile

avec de l'huile végétale pure (20%)

dans la pratique petite canette d'1/2 litre

Prix d'essai



nouveau THOMY saucе à salade avec de l'huile French dressing

profitez vite!



Chemisier rayé, 100 % polyester, 6 coloris, 36 à 44 30.-
Pantalon avec ceinture, rond, 100 % polyester, 5 col. 45.-

20.- 35.-



Blouse, crêpe rayé, 100 % coton, divers coloris, 20.-
Jean, denim délavé, 2 poches nervurées avec mini-poches, coloris bleu, 34-44 45.-

Chemisier, 100 % polyester texturé, 4 coloris, 36-44 35.-
Jupe doublée, Trevira, large bande de taille, 38-46 40.-

Gonset
bien sûr!

Yverdon - Neuchâtel - Delémont - Laufen - Fleurier - Ste-Croix - Orbe - Vallorbe - Le Sentier - Estavayer - Château-d'Oex - Nyon - Monthey - Martigny - Sion - Viège

Surprises? Les mauvaises, chaque Fiat vous les épargne.

Les mauvaises surprises sont évitées aux conducteurs Fiat, car la plus sérieuse et la plus complète des garanties les protège: celle de la meilleure qualité.

Dès le stade de la conception sur plans et jusqu'à la livraison de chacun de ses véhicules, Fiat offre: par la somme des efforts entrepris, la qualité de ses matériaux de construction, par une technologie d'avant-garde, une automatisation et une qualification professionnelle parmi les plus exigeantes du monde, l'assurance d'une utilisation prolongée et sans problèmes. Depuis 1899.

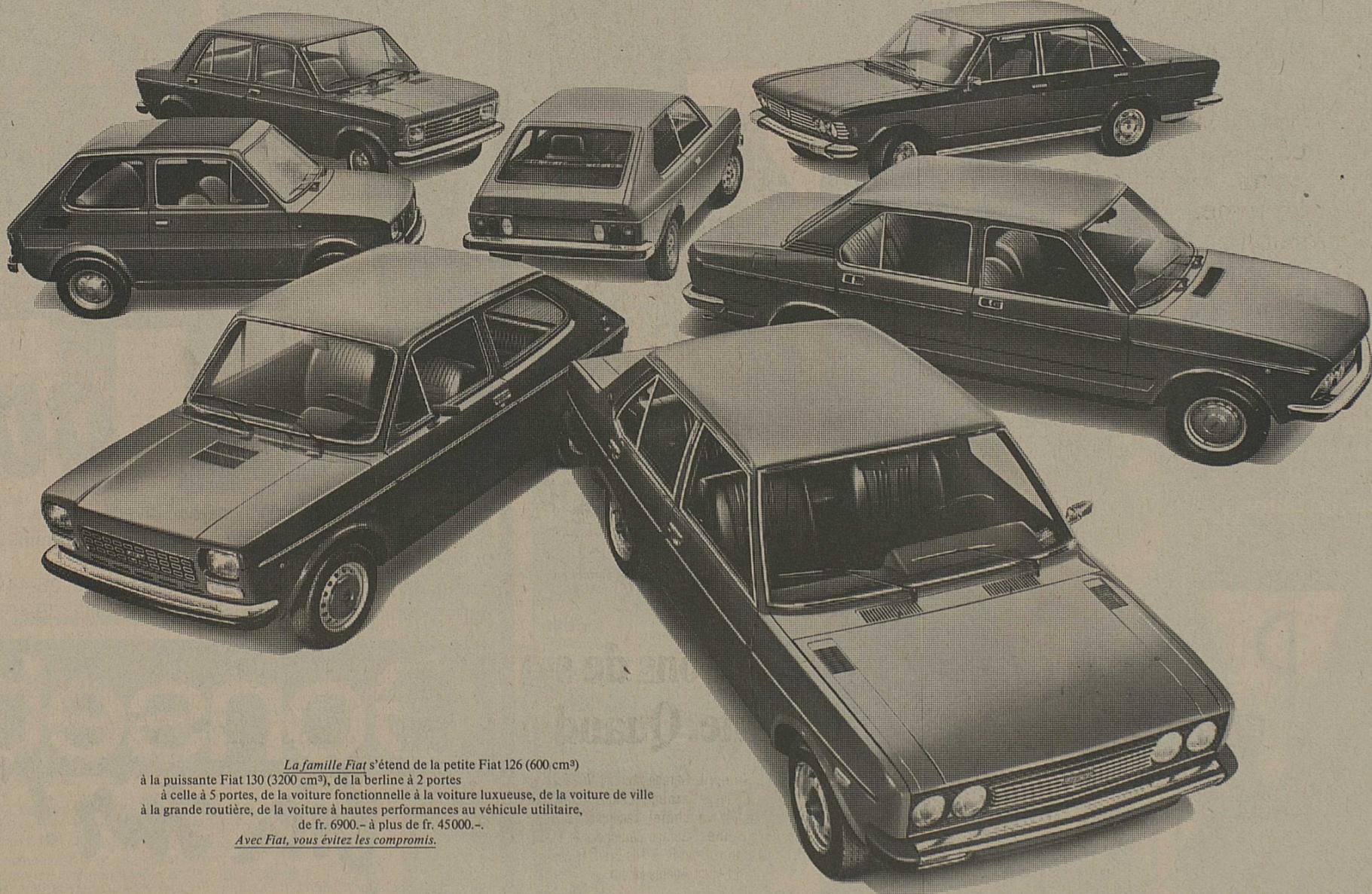
Chaque prototype effectue des tests d'endurance et de robustesse avant la production

en série; des essais en circuit assurent une fiabilité complète des qualités intrinsèques de chacun des modèles.

Enfin, la préparation et la mise au point effectuées en Suisse par l'organisation Fiat, ainsi que le riche équipement intérieur, complètent le haut niveau de qualité d'origine, pour qu'il soit - même dans les détails - conforme aux plus strictes normes de sécurité et qu'une utilisation économique soit assurée.

Avec tout cela, Fiat vous réserve la plus agréable et rassurante des surprises: l'absence de mauvaises surprises!

Les nombreux essais effectués avec des véhicules de série par des organismes internationaux indépendants, des journaux spécialisés et surtout... la fidélité de millions de possesseurs Fiat dans le monde entier, confirment cette affirmation!



La famille Fiat s'étend de la petite Fiat 126 (600 cm³) à la puissante Fiat 130 (3200 cm³), de la berline à 2 portes à celle à 5 portes, de la voiture fonctionnelle à la voiture luxueuse, de la voiture de ville à la grande routière, de la voiture à hautes performances au véhicule utilitaire, de fr. 6900.- à plus de fr. 45000.-.

Avec Fiat, vous évitez les compromis.

Surprises! Les bonnes, chaque agent Fiat vous les réserve.

Lorsque vous vous rendez chez votre agent Fiat, vous ne pourrez pas refuser les surprises qui vous attendent; chez chacun de nous, les 480 agents Fiat de Suisse. *Car ces surprises représentent en fait une valeur de bien plus de mille francs!*

La surprise No 1 c'est d'abord une prime d'un montant de mille francs à valoir lors de l'achat d'une Fiat neuve.

De plus, vous serez en de

Fr.1000.-

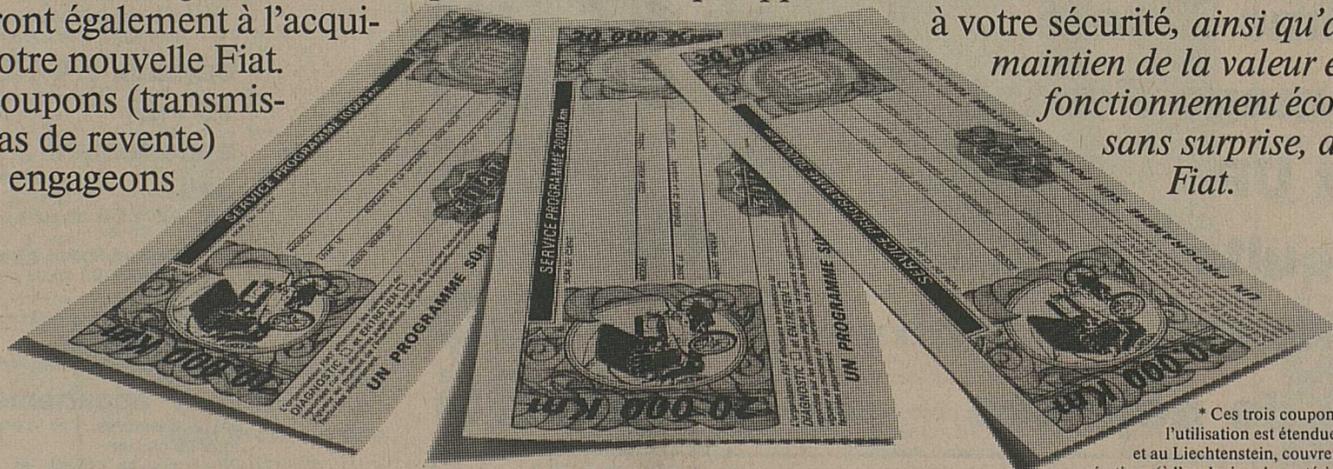
bonnes mains, dès le départ, car nous, les agents Fiat, avons à cœur de satisfaire pleinement nos clients.

Nous vous réservons donc une seconde surprise, d'une grande valeur, elle aussi.

La surprise No 2 consiste en trois coupons* donnant droit chacun à un service programmé gratuit. Les agents de la marque vous les remettront également à l'acquisition de votre nouvelle Fiat. Avec ces coupons (transmissibles en cas de revente) nous nous engageons

à vous fournir un service soigné dans chacun de ses détails aux kilométrages 10000, 20000 et 30000, qui apportera ainsi une contribution essentielle

à votre sécurité, ainsi qu'au maintien de la valeur et au fonctionnement économique, sans surprise, de votre Fiat.



* Ces trois coupons gratuits, dont l'utilisation est étendue à toute la Suisse et au Liechtenstein, couvrent toutes les opérations (à l'exclusion du matériel) prévues dans les services programmés par l'usine. Nous vous renseignerons volontiers sur les détails de l'application de ces services.

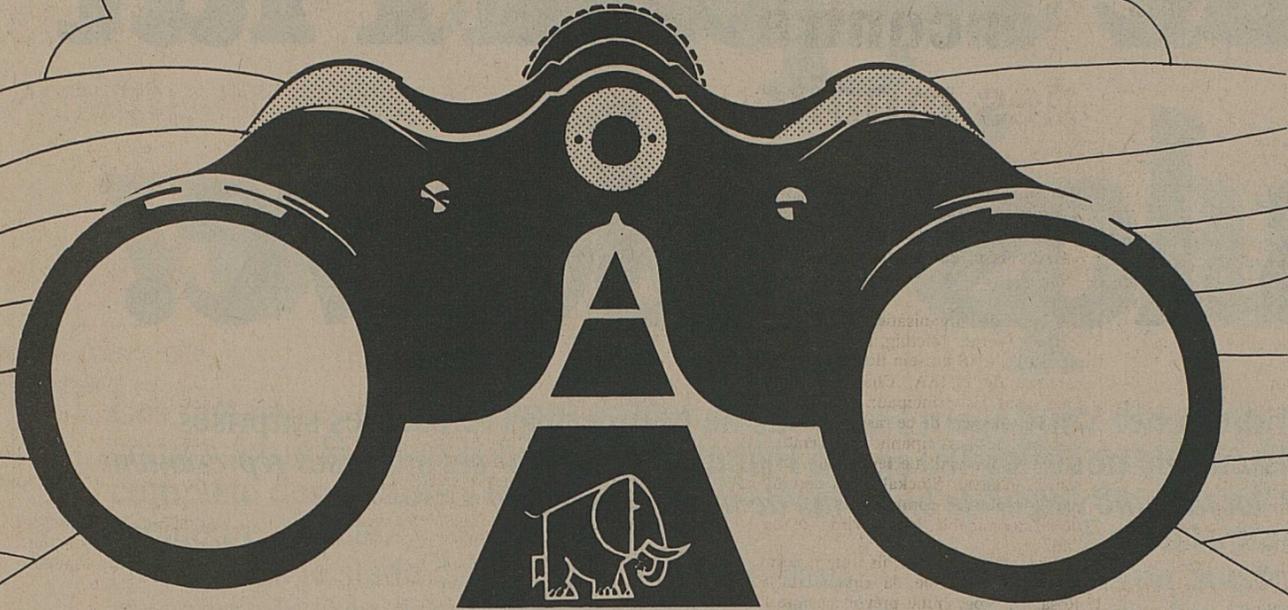
Mille francs et trois coupons de service gratuits, voilà qui vaut bien un essai sur route. Quand passerez-vous chez nous?

Aigle: Inter-Autos SA/Boudry: Aerni J.-P./La Chaux-de-Fonds: Rieder J./Delémont: Garage Merçay SA/Fribourg: Spicher & Cie SA/Genève: Aspasa Auto-Service Pont d'Arve SA
Genève: Balaxert Autos, R. Zen-Ruffinen/Genève: Fiat (Suisse) SA, Succursale de Genève/Carouge: Centre Auto Val d'Arve/Lausanne: Mon Repos Automobile SA/Le Locle: Steiner Charles
Martigny-Ville: Bruchez & Matter SA/Monthey: Reverberi SA/Morges: Garage Morva SA/Neuchâtel: Facchinetti Marcel/Nidau: Auto Center AG/Nyon: Gavillet J.-L./Petit-Lancy: Grimm Frères SA
Renens: Garage de l'Etoile SA/Sierre: Reverberi SA/Sion: Reverberi SA/Tavannes: Garage Baumgartner E./La Tour-de-Peilz: Garage de la Riviera/Viège: Garage Moderne SA
Yverdon: Brun R. & Fils-Erath R.
Et leurs Agents locaux

MAGRO

SION / **UVRIER**

... TOUJOURS PLUS PRES DE VOTRE BUDGET



MAGRO, VOTRE MARCHÉ DE GROS

Offres sensationnelles les 29, 30 avril et 1^{er} mai

Café «Colombie»	kg	10.60
Café «Mocca»	kg	10.40
Crème à café	100 port.	7.30
Fromage Fontal	kg	6.80
Lait UP	lt.	1.25
Biscuits		
«Finpack... Wernli»	boîte 800 g	7.50
Jus de pommes	berlingot 1 lt.	-.85
Sucre fin	5 x 1 kg	1.40

Affaires immobilières

Affaire à saisir aux environs de Sierre
Particulier vend cause départ
appartement 4 1/2 pièces

dans petit immeuble résidentiel de construction récente, maximum de confort. Situation calme et ensoleillée. Zone de verdure, place de parc. Hypothèque 1^{er} rang garantie
Vente autorisée aux étrangers

Ecrire sous ch. P 36-901034, à Publicitas, 1950 Sion

A vendre au village de Chamason

maison d'habitation

5 chambres, 2 garages-dépôts, caves à voûtes

Pour traiter, s'adresser au N° tél. 027/86 25 81

36-24038

A vendre

Brigue
Appartement, 2 pièces meublé
Situation tranquille et centrale
Fr. 105 000.- (év. avec hypothèque de Fr. 70 000.-)

Crans-sur-Sierre
1 studio, 40 m², meublé
Fr. 100 000.-

Blatten s/Naters
Appartement-chalet 3 1/2 pièces
Fr. 107 000.- (hypothèque peut-être reprise)

Demandes à :
Louis Kraft, case postale 94
3904 Naters, tél. 028/2 26 79

A louer à Sion
Av. du Grand-Champsec
dans immeuble neuf

appartement 3 1/2 pièces
dès Fr. 375.- + charges

appartement 4 1/2 pièces
dès Fr. 440.- + charges

verdure, place de jeux, de parc,
TV 6 chaînes

S'adresser : Régle Joseph Pellet
20, rue Dent-Blanche, 1950 Sion
Tél. 027/22 16 94 36-263

Particulier cherche

entrepreneur

pour la construction d'un chalet de vacances de 3 appartements (rez + 2 étages) + petit appartement au sous-sol. Dimension : 10 x 8 m. Excavé avec dalles au rez + chaque étage. A 15 km de Sion (région Nendaz)
La construction pourrait évent. s'étaler sur 18 mois
Faire offre avec croquis et prix indicatif à ch. P 36-23590, à Publicitas, Sion

A louer à SION, av. de la Gare 18
immeuble «Le Cardinal»

bureaux 3-4 pièces
80 m²

appartement 3 pièces
hall

Libre tout de suite

Bernard Roduit, gérances, Sion
Tél. 027/22 90 02 ou 22 19 31 36-258

A louer à Sion, dans bât. Follonier Frères, av. Maurice-Troillet

appartement

de 3 chambres, hall d'entrée, salon et grande cuisine.

Vous pouvez choisir les tapisseries et les peintures, etc.
Libre dès le 1^{er} août 1976
Fr. 390.- charges comprises, plus chauffage à part.

Tél. 027/22 15 15 ou 23 32 46

36-23989

Je cherche à louer à Sion

appartement de 3 pièces

pour le mois d'octobre. Prix modéré

Faire offre écrite détalée sous ch. P 36-301131, à Publicitas,

1951 Sion

A vendre dans vallée du Trient (VS)
alt. 1300 m

chalet

avec terrain, eau, électricité

Libre tout de suite

Ecrire sous ch. V 313009-18, à Publicitas, 1211 Genève 3

A louer à Platta-Sion pour le 15 juin ou 1^{er} juillet 1976

appartement 3 1/2 pièces

au dernier étage
Loyer Fr. 400.- plus charges

Tél. 027/22 41 21 36-246

A vendre à Champlan-Sion

appartement 2 pièces

tout confort
Fr. 60 000.- hypothèque à disposition

Tél. 027/36 12 31 ou écrire sous ch. P 36-301113, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Martigny
Rue de la Déleze 18

maison de 3 appartements

Ecrire sous ch. P 36-24005, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion

chambre meublée

Confort

Libre dès le 1^{er} mai

Tél. 027/22 38 52 36-301138

A louer à Sion au Petit-Chasseur
joli appartement de 2 pièces

au 3^e et dernier étage, très ensoleillé
Place de parc attenante. Prix Fr. 300.- par mois, charges comprises
Libre tout de suite

Tél. 027/22 24 15 36-301141

A louer à Sion
Wissigen
magnifiques appartements de 4 1/2 pièces

Fr. 420.- + charges, rez
Fr. 450.- + charges dernier étage
Petit immeuble HCM de 3 étages, place de parc, place de jeux
Zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV

S'adresser : Fiduciaire Fidumon
Av. de la Gare 23
1950 Sion
Tél. 027/22 75 55 - 22 75 54

A remettre dans le Bas-Valais, pour cause de maladie

salon-lavoir avec nettoyage à sec

Ecrire sous ch. P 36-400399, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Monthey
magnifique attique 5 pièces

cheminée de salon, cuisine complètement agencée avec lave-vaisselle
S'adresser au 025/7 40 41 36-23913

A louer à Sion, quartier ouest
appartement 4 1/2 pièces

date d'entrée à convenir
Pour traiter s'adresser au : 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion avenue Maurice-Troillet 15
appartement 3 1/2 pièces
loyer intéressant, 5 chaînes TV
Date d'entrée à convenir

Pour traiter s'adresser à : Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Chalet

A louer val Ferret tout confort, 7 lits

Libre à partir du 15 août

Tél. 061/54 17 35

36-227650



MARTIGNY Maladière 8

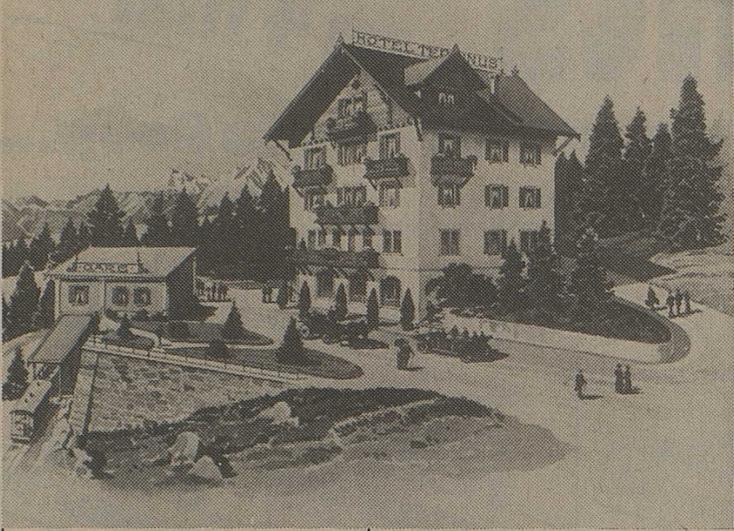
3 pièces et hall Fr. 325.-
4 pièces et hall Fr. 480.-

+ chauffage et eau chaude
A louer immédiatement ou date à convenir

Tél. concierge 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA
Lausanne
Tél. 021/20 56 01

Bientôt une nouvelle gare à Montana

Depuis quelque temps comme nous l'avions annoncé, on travaille sur le Haut-Plateau, à la démolition de la gare du funiculaire Sierre - Montana-Crans. Ce bâtiment vétuste qui ne correspondait plus aux besoins actuels, va bientôt être remplacé par une réalisation moderne.



Une vue de la première gare de Montana

Au début de ce siècle déjà, des projets de construction sont élaborés. Mais maintes tergiversations retardent toujours la mise en chantier. Ce n'est que vers 1908 que la « Société par action du funiculaire Sierre - Montana-Vermales » est constituée.

S'il est assez difficile de préciser à quelle date les travaux débutèrent, on peut constater que la nature du terrain rencontré ne les facilita guère.

Les gares de départ, intermédiaires et de terminus furent étudiées puis construites par M. Lanzrein à Thoune.

La superstructure de la station de Montana fut confiée à l'exécution des usines Von Roll, spécialisée dans ce genre d'ou-

vrages. Cette halle fut ensuite équipée d'un moteur de 53 CV. La première station motrice, celle de Saint-Maurice-de-Laquets, recevait, elle, un de 92 CV. Cette différence est due au fait que la première section est plus longue et la rampe plus forte que la seconde.

Le service régulier put débuter le 28 décembre 1911, ceci l'année durant, comme l'avait exigé Berne.

La Première Guerre mondiale freina naturellement l'exploitation mais dès 1920, les choses vont rapidement évoluer.

Le tourisme, à cette époque se développe et le nombre des vacanciers se rendant à Montana augmente sensiblement. Le trafic ayant doublé entre 1922 et 1930, on décida d'accroître la vitesse du convoi, tout en conservant les mêmes véhicules.

A Montana, on remplaça l'ancien moteur par un plus puissant, de 195 CV.

Du moderne

Datant de cette période, la gare de Crans-Montana n'était plus adaptée à son temps, à la technique de 1976. Il y a 10 ans, on bâtit une nouvelle station de départ à Sierre. D'énormes progrès ont été accomplis tout au long de la ligne du funiculaire. Edifier du neuf sur le Haut-Plateau fait partie de ces améliorations.

Nul doute que tant les usagers réguliers que les amateurs occasionnels de ce sympathique moyen de transport en seront satisfaits.

- ag -

Verdict du tribunal de Sierre Le notaire coupable de faux condamné à 11 mois d'emprisonnement avec sursis

Le tribunal d'arrondissement de Sierre se réunissait, lundi matin, comme nous le rapportons dans notre édition de mardi, pour se pencher sur des cas de faux.

Les plaidoiries ayant duré fort longtemps, le jugement n'avait pas été communiqué immédiatement aux parties. Mais il est aujourd'hui connu.

Le tribunal s'est en partie rallié aux thèses de l'accusation puisqu'il a reconnu le notaire inculpé coupable de faux et de faux témoignage, et l'a condamné à 11 mois d'emprisonnement, peine complémentaire à un récent juge-

ment du Tribunal fédéral. S'il bénéficie d'un sursis avec délai d'épreuve de trois ans, et officier public se voit interdire la pratique du notariat durant deux années.

L'entrepreneur, lui, a été condamné à dix mois d'emprisonnement, pour instigation de faux et faux témoignage à la justice, le sursis lui a été accordé avec un délai d'épreuve de trois ans.

L'architecte a été acquitté.

Ainsi a trouvé un dénouement devant le tribunal, une affaire ancienne de plusieurs années déjà.

- ag -

De la Raspille au glacier du Rhône

Rencontre internationale en Valais des moniteurs de la jeunesse alpiniste

BRIGUE. - Les moniteurs de la jeunesse des différentes organisations nationales des pays européens, rattachés à l'UIAA (Union internationale des associations d'alpinisme) (se retrouveront en Valais, du 1^{er} au 8 mai prochain pour participer à une semaine d'instruction organisée par le comité central du Club alpin suisse, en étroite collaboration avec la section valaisanne du club Monte Rosa.

Le chef de l'organisation de jeunesse de la section, Werner Miethig, ainsi que le représentant du CAS au sein de la commission de jeunesse de l'UIAA, Charly Mischler, de Sion, sont les principaux responsables du bon déroulement de ce rassemblement international. Les participants se rassembleront à Brigue le 1^{er} mai. Le lendemain, ils visiteront le château Stockalper et seront reçus par les autorités communales qui, au nom de la municipalité, leur offriront le verre de l'amitié.

Le même jour, ils iront à Zermatt et gagneront ensemble, la cabane du Monte Rosa. Le programme prévoit ensuite l'organisation de différentes courses à ski dans les

environs. Une démonstration d'ensemble de secours en montagne, avec l'utilisation de moyens modernes, est fixée pour le samedi 8 mai. Le licenciement des participants se fera dans le cadre d'une soirée organisée à Brigue.

Cette semaine d'instruction est placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, qui appuie avec énergie les efforts déployés par l'organisation faîtière de l'UIAA. Walter Stucky de Bettmeralp et Guido Bumann de Saas Fee, en tant que guides de montagne avisés, seront à la disposition des participants pour leur démontrer, notamment, les particularités de la technique alpine face à la glace et la neige. Le Dr Beat Feller, mem-

bre du CAS, assurera le service sanitaire et sera ainsi prêt à intervenir en cas de nécessité.

G.

GASTRONOMIE

Café-restaurant du Port Villeneuve

Salle pour société - carnotzet
Notre menu familial à Fr. 12.-
Terrine Chambertin, crudité
Consommé au porto
Braisé au Beaujolais ou
Rôti de porc forestière
Jardinière de légumes
Glace

Notre spécialité :
bouillabaisse Fr. 18.-

M. et Mme Arlette et
Georges Glardon

Café-restaurant de l'Aviation

Raymond et Marie-Thérèse Solioz
1950 Sion. Tél. 027/22 21 19

Tous les jours :
assiette et potage Fr. 7.-
Ses spécialités :
steack tartare Fr. 15.-
steack au poivre Fr. 11.-
entrecôte aux morilles
Fr. 18.-

Terrasse et jardin ensoleillés
Joux

A l'occasion de l'extraordinaire exposition hongroise à Saint-Maurice

l'Hôtel de la Gare

Famille Maury
vous propose

« Sa quinzaine
de spécialités hongroises »
jusqu'au 7 mai. Profitez de déguster
notre menu gastronomique.

Réservez vos tables au 025/3 63 60
36-3419

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU « SOUVENIR VALAISAN »

Une situation financière précaire

La section valaisanne d'« In-Memoriam », le « Souvenir valaisan », tenait lundi soir son assemblée générale annuelle à Sierre.

Au cours de ces débats, placés sous la présidence de M. René Salamin, la pour-

suite de l'action « logement » fut décidée. Créée afin de doter tous les bénéficiaires du minimum sur le plan de l'eau courante, cette action prendra fin l'année prochaine.

M. Prosper Caloz, ancien président central du mouvement, remit, pour trois ans son poste au canton de Fribourg. Le Vorort ayant appartenu, pour l'exercice écoulé, à notre région.

Les comptes 1975 furent adoptés. Ils présentent actuellement un excédent des dépenses de l'ordre de 42 695 fr. 25. La perte nette, en dépit de la subvention du Don national suisse, qui est de 41 855 francs est donc de 840 fr. 25.

L'actif, représenté par le matériel, le compte de chèques postaux et des obligations à la BCV, est de 75 370 fr. 28.

Le passif est constitué par un emprunt auprès de la BCV de 90 740 fr. 50.

Les pertes pour 1974 et 1975 forment un découvert de 15 370 fr. 22.

Il a été versé, en 1975, pour les secours réguliers, 25 160 francs et pour les secours occasionnels 110 611 fr. 90.

Les autres frais sont d'ordre administratif : ports, propagande, imprimés et ceux de l'assemblée générale suisse.

Comme on le constate à la lecture, ces chiffres adoptés au début de cette semaine, la situation financière n'est guère brillante.

La campagne 1976 du « Souvenir valaisan » continue, vous pouvez verser votre contribution au CCP 19-2768 à Sierre.

-ag-

Un coin de mur et une croix de granit

GOPPENSTEIN. - De grands travaux sont actuellement organisés à Goppenstein afin de faciliter le chargement et déchargement des autos.

Le coût de l'ouvrage s'élève à 12 millions de francs, environ. Pour le réaliser, ses constructeurs ont été contraints de sacrifier l'ancien cimetière, dans lequel reposent les restes de nombreux enfants victimes de la grippe et plusieurs ouvriers ayant payé de leurs vies, la construction du tunnel du BLS. De cet ancien champ de repos, il ne reste

maintenant plus qu'un coin de mur et une croix de granit. Cet aspect apparemment désolant n'a cependant qu'un caractère provisoire. Dans le courant de cet automne encore, lorsque les travaux seront complètement terminés, d'entente avec les autorités consulaires italiennes, les ossements retrouvés seront déposés dans une fosse commune qui sera surmontée d'un monument devant rappeler à tout jamais au souvenir de chacun, le sacrifice des travailleurs transalpins, lors de la construction de la galerie ferroviaire.



Une vue actuelle des lieux : un coin de mur et une croix de granit.

Au service de l'agriculture



SUISSE
grêle

Chaque agriculteur a besoin d'une assurance contre la grêle

Nos collaborateurs se mettront volontiers à votre disposition pour vous informer au sujet d'une assurance contre ce fléau.

L. Mabillard, Leytron
Tél. 027/86 27 15

N. Héritier, Savièse
Tél. 027/22 76 15

J. Mariaux, Vionnaz
Tél. 025/ 7 43 12

Panorama d'Outre-Simplon

Cimetière profané par un pauvre bougre

Récemment libéré d'une maison de santé, après avoir subi un long traitement et finalement été reconnu guéri, un homme de 37 ans, résidant à Omegna, vient de mettre en émoi la population régionale.

Son premier jour de liberté, il consacra à se rendre sur les tombes de sa mère et de ses proches, où il déterra les ossements et les sema dans les rues de la cité. La police avertie eut toutes les peines du monde à maîtriser ce pauvre bougre et à le reconduire dans l'établissement qu'il n'aurait pas dû quitter.

A l'heure de la tulipe

Des représentants du Conseil national pour les bulbes de fleurs hollandaises sont arrivés à Verbania, à l'occasion de la semaine de la tulipe organisée dans le

parc botanique de la villa Taranto. Les hôtes ont été reçus par la direction des jardins botaniques et ont exprimé leur admiration pour la richesse des fleurs, bosquets et plantes exotiques rares, que le parc abrite dans ses 20 hectares de surface.

Un ami des animaux perd une jambe

Victime d'un grave accident de la circulation, le créateur du nouveau safari-zoo de Pombia/Arona, M. Gianfranco Migliorini, se trouvait dans un état tel que la faculté s'est vu contrainte de lui amputer une jambe. Le fait suscite d'autant plus d'émoi dans la région que le patient est très connu. Il collaborait en outre à l'organisation quotidienne de promenades en automobile, à travers un vaste parc, où lions et tigres notamment vivent en complète liberté.

Restaurant PLACETTE Aujourd'hui

Spaghetti
Bolognaise

*
Salade de saison

4.50

PLACETTE
Noës-Sierre, Monthey

Véhicules automobiles

Achat comptant
voitures toutes marques
dès 1970
Tél. 021/62 48 74
de 10 h. à 21 h.
Auto Klöti
Chexbres-Puidoux

A vendre d'occasion

un Agria avec remorque

rotavator 40 cm
Faucheuse et pompe de sulfatage

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 h.



GARAGE CENTRAL S.A.
1820 Montreux
Service de vente
CITY-GARAGE
rue de la Paix 8
021/61 22 46

Rekord D 1700
4 p., 1973
38 000 km
Rekord D Caravan 1900
5 p., 1973
60 000 km
Rekord 1900
Luxe, 4 p., 1969, 76 000 km
automatique
Kadett Spécial 1200, 4 p., 1974, 35 000 km
Kadett Spécial 1200, 4 p., 1974, 50 000 km
Kadett Standard 1200, 4 p., 1974, 33 000 km
Ascona 1600
Luxe, 4 p., 1974, 17 000 km
automatique
Ascona 1900 SR
2 p., 1973
25 000 km
automatique
Manta 1900 SR
2 p., 1971
57 000 km
Alfa Romeo Giulia Super
1600, 4p., 1973
Simca 1301 Spécial, 4 p., 1973, 60 000 km
Ford Taunus 2000 6 cyl. 4 p., 1973
29 000 km
Renault 5 TL
1973, 50 000 km
Renault 4, 1971
80 000 km
Citroën DS 23
hydraulique
1975, 22 000 km
Citroën GS Club 1220, 4 p., 1973, 38 000 km
Citroën GS Club 1220
4 p., 1974
30 000 km
Chevrolet Chevette Malibu
4 p., 1974
30 000 km

OUVERT LE SAMEDI
Garantie OK
Reprise
Crédit GM
Vendeurs:
G. LOUTAN
tél. 021/54 31 79
R. GOLAZ
tél. 021/62 09 51

CHEZ SAM
Sion : 027/23 28 83
Martigny : 026/2 61 40



A enlever
Taunus 17 M
mod. 65, 25 000 km
Moteur neuf roulé
4 pneus en bon état
Fr. 800.-
Tél. 027/22 02 13
36-24003

A vendre
vélocoteur

aut., état de neuf
prix Fr. 500.-
citerne à mazout
800 litres, parfait état, conviendrait pour chalet
Fr. 120.-
Ecrire sous ch. P 36-301145, à Publicitas, 1951 Sion

Véhicules utilitaires
A vendre
camionnette Opel Blitz
révisée
Opel Karavan Sunbeam Karavan 1500
5 portes
jeeps Willys
Lucien Torrent
Grône
Tél. 027/58 11 22

De particulier
Ascona 19 SR
1974, 40 000 km
Cédée Fr. 8200.-
expertise
Tél. 021/54 98 54
8-12 h. et 14-18 h.

Divers
A vendre
semainier Ls XV
copie, neuf
hauteur 123 cm
largeur 65 cm
Prix intéressant
Tél. 027/23 31 49
36-301137

Machines à coudre
neuves de démonstration cédées avec très gros rabais
Garantie 10 ans
Facilités service occasions toutes marques dès Fr. 120.-

Agce Vigorelli
1012 Lausanne
Tél. 021/29 68 60



Machines à laver
linge et vaisselle, automat., neuves, avec légers défauts, email
gros rabais
pose et service, garantis gratuits, grandes facilités de paiement

Dès Fr. 30.- par mois
Réparations toutes marques

CHEZ SAM
Sion : 027/23 28 83
Martigny : 026/2 61 40

Coop-informations

Déodorants

du 28 avril au 4 mai

maintenant encore plus avantageux à la Coop...

Nouveau dans l'assortiment:

8x4
charme, déodorant longue durée

bombe économique 200 g

Action Coop
5.35

Nouveau dans l'assortiment:

8x4
antitranspirant

bombe économique 200 g

Action Coop
5.35

Nouveau dans l'assortiment:

Rexona
fleur

bombe économique 200 g

Action Coop
5.50

Nouveau dans l'assortiment:

Rexona
sec antitranspirant

bombe économique 200 g

Action Coop
5.50

Nouveau dans l'assortiment:

bac
spray déo racé

bombe économique 200 g

Action Coop
5.80

Nouveau dans l'assortiment:

8x4
charme roll-on-stick flacon de 50 g

bas prix Coop
2.50

Nouveau dans l'assortiment:

Printemps d'Irlande
le savon frais et déodorant 100 g

bas prix Coop
2 pièces 1.80

Nouveau dans l'assortiment:

Printemps d'Irlande
le spray déo-fraîcheur bombe de 100 g

bas prix Coop
3.20

Nouveau dans l'assortiment:

Rexona
sport anti-transpirant bombe de 100 g

bas prix Coop
3.40

Coop compte pour qui sait compter!



le message ménager:

Protection d'arômes dans le réfrigérateur

Songez à tout ce qui est entreposé dans un frigo! La tourte à côté du fromage, le salami près du beurre, le poisson face au lait. Avec le temps, la tourte prend l'odeur du poisson et le beurre sent le salami. A moins que vous suspendiez un **Frigipur protecteur d'arômes** dans votre réfrigérateur, car Frigipur absorbe les odeurs durant 3 mois. Frigipur pour les petits réfrigérateurs et Frigipur Super (double contenu à prix réduit!) pour les plus grands dès 100 litres de contenance. Grâce à Frigipur, vous aurez un réfrigérateur plein de bonnes choses qui gardent chacune leur propre arôme.

Frigipur de Sipuro protecteur d'arômes pour trois mois.



A louer à Aproz

magnifique 3 1/2 pièces

confort moderne, avec petit jardin

Tél. 027/22 04 45

Je cherche

chalet

avec ou sans confort, 4-5 lits, en août

M. Rosset
Chanoz 13
1802 Corseaux
Tél. 021/51 02 33

A vendre

paille et foin

Tél. 025/7 43 22

36-100244

A vendre entre Martigny et Sion

petit immeuble HLM

entièrement loué, construction récente

Ecrire sous ch. P 36-901047, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion, près des Casernes, dans maison familiale

joli appartement 3 1/2 pièces

Loyer modéré

Tél. 027/22 65 10 heures des repas 36-301125

A louer à Pont-de-la-Morge

appartement 3 1/2 pièces

Confort Fr. 395.-, charges comprises, deux mois gratuits Libre tout de suite

tél. 027/36 28 62 36-24074

Pour votre publicité

027 21 21 11

bouquet

magazine féminin suisse

Bal du samedi soir chez les cow-boys!

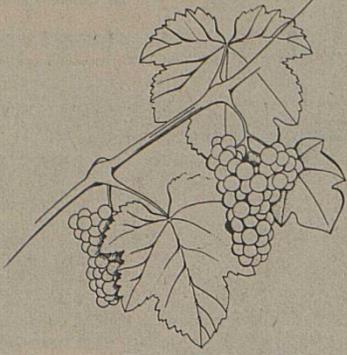
Les dessous (pas toujours roses) du Festival de Cannes

Près de 300 solitaires cherchent l'âme sœur

En vente partout

Le Turbofal® liquide - enrobe les vignes d'un film protecteur

Contre le mildiou de la vigne. Contre le rougeot. Contre la propagation de la pourriture grise (Botrytis).



Le Turbofal liquide possède 3 avantages décisifs:

1. Efficacité optimale grâce à un enduit de pulvérisation parfait.

Grâce à sa formulation liquide, le Turbofal se répartit dans l'eau de manière également fine et uniforme. Les plus petites gouttes de brouillard de pulvérisation contiennent du Turbofal. Son pouvoir mouillant très actif lui permet de s'infiltrer jusque dans les zones les plus cachées des vignes et même entre les baies étroitement serrées des grappes. Le Turbofal forme ainsi un film protecteur contre les maladies cryptogamiques. L'effet partiel contre la pourriture grise peut se déployer pleinement.

2. Stabilité à la pluie due à une forte adhérence.

Le Turbofal possède un bon pouvoir adhérent. Il n'est donc pas lessivé, même par de fortes précipitations. De ce fait il ne déteint pas, ce qui est très apprécié lors des effeuilles.

3. Economie de temps.

Le Turbofal est versé directement du bidon dans le réservoir rempli d'eau. Le Turbofal peut être pulvérisé avec des quantités réduites de bouillie à l'ha tout en obtenant une protection impeccable et durable. On peut travailler rationnellement et gagner du temps. En outre le Turbofal est agréable à l'emploi car il ne forme pas de poussière.



Le Turbofal protège de manière optimale

CIBA-GEIGY

crée les spécialités phytosanitaires de l'agriculture moderne

® = marque enregistrée de CIBA-GEIGY SA, Bâle
Turbofal classe de toxicité 4, observer l'avertissement figurant sur les emballages.

16280 CHF

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Engagez-vous sur
la voie de l'auto futuriste:

Conduisez une Pacer



Engagez-vous sur la voie de l'économie, du confort et du respect de l'environnement. Conduisez Pacer, la petite Américaine au grand style. Découvrez les dimensions de la conception automobile de demain: vaste espace intérieur, grande capacité de chargement et espace de stationnement restreint. Visibilité maximum de tous les angles. Moteur 6 cylindres. Un entretien économique: de l'essence normale suffit; service tous les 25 000 km seulement. Dispositifs anti-polluants et de sécurité optimaux sur véhicules en série. Boîte automatique, servo-direction et régulateur de vitesse automatique pour une conduite décontractée.

Pacer «Luxe» Fr. 18 900.- Pacer «D/L» Fr. 22 750.- Pacer «X» Fr. 24 000.-

American Motors: une nouvelle génération d'automobiles



la Hornet dès Fr. 23 400.- le Coupé Matador Fr. 29 700.- le Break Matador Fr. 29 400.- la Gremlin dès Fr. 16 500.-

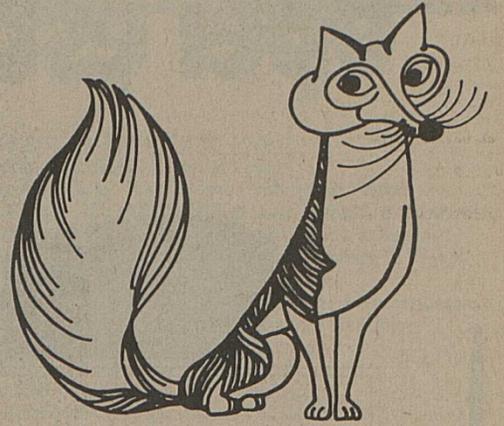
Tanguy Micheloud, Garage, rue de la Dixence, 1950 Sion, 027/22 70 68

J'aimerais moi aussi savoir comment prendre la bonne voie.
Veuillez m'envoyer une documentation détaillée.

NOM _____
RUE _____
N°/Lieu _____
Tél. _____
Adressez-vous à l'importateur

JH Keller AG
Zürich
Vulkanstrasse 120
8048 Zürich
Tél. 01642410

Huile
ARACHIDE
Vesta 3 lt **9.80**



ACHETER

À PRIX

DISCOUNT COMBI

C'EST ALLER

Couverture 15.-
de voyage 125 x 150 cm

À **la Source** DES PRIX...

Géranium	LE VASE	4.25
Pétunia	LA PIÈCE	1.20

Au supermarché
Condémines / Ouest 45 à SION

3^e anniversaire de la BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Votre boucher, M. Hubert Gilloz, vous propose

EN ACTION :

Tranches de porc 1/2 kg **7.80**
pour grillade

Saucissons vaudois 1/2 kg **5.50**

Tél. 027/22 42 93

MEUBLES
UPERO
AOSTE/Italie

- Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)

- Reg. Sogno Saint-Christophe
tél. 0039-165/41491

vous offre la qualité du meuble
Garantie et service après vente assuré. Douane et livraison à domicile à notre charge

Où choisir votre cheminée
Richard Le Droff :



- salle d'exposition
- conseils gratuits
- installation

Si vous possédez une cheminée qui ne fonctionne pas, demandez nos conseils, nous vous garantissons son fonctionnement.

Maison
Favre & Rossier
Rue de l'Industrie 44
1950 Sion
Tél. 027/22 86 21

actuel:

A tire-d'aile vers
18 métropoles

DRESDE

Centre artistique pittoresque, site au charme particulier.
3 ou 4 jours au départ de Zurich par jet moderne. dès Fr. **220.-**

BERLIN-R.D.A.

Châteaux, parcs et palais. 4 jours au départ de Zurich par jet moderne. dès Fr. **245.-**

uniquement chez **airtour suisse**

Opel est vainqueur.

Rallye des tulipes 1976 :

Victoire absolue pour Opel Kadett GT/E

Après avoir déjà obtenu l'excellent 4^e rang lors du « Rallye de Monte-Carlo 1976 » Opel a encore une fois battu toute la concurrence des rallyes durant le dernier week-end.

Victoire absolue pour Carlsson/de Jong sur Opel Kadett GT/E.

* Compte pour le championnat d'Europe des rallyes



ICI Rhône-Résidence

Appartements 3½ et 4½ p. à louer. A quelques minutes du centre de la ville. En bordure du Rhône, quartier très ensoleillé en développement. Appartements très confortables, construction extrêmement soignée. Vue panoramique. Un habitat qui fait envie. Demandez sans engagement une visite de ces appartements à l'agence immobilière patentée

Marcellin Clerc
39, avenue de la Gare - 1950 Sion
Tél. 027/22 80 52

Une formation commerciale approfondie...

s'acquiert auprès des établissements membres du Groupement romand des Ecoles de Commerce de la Fédération Suisse des Ecoles privées. Ils offrent des programmes variés adaptés à chaque cas particulier et délivrent des diplômes de secrétariat et de commerce après 1 année, respectivement 2 années d'études. Ils assurent aussi la préparation aux examens d'admission des PTT, CFF et douanes, ainsi qu'aux divers types d'apprentissage. Adressez-vous à eux en toute confiance et demandez-leur une documentation complète.

Collège alpin de Morgins
1875 Morgins - 025/83171

Ecole Bénédicte
2500 Bienne - 032/22 7146

Ecole Bénédicte
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 66 66

Ecole Bénédicte
1700 Fribourg - 037/2217 76

Ecole Bénédicte
1000 Lausanne - 021/228100

Ecole Bénédicte
2000 Neuchâtel - 038/25 29 81

Ecole Lémania
1000 Lausanne - 021/2015 01

Ecole Minerva
1000 Lausanne - 021/22 24 61

Ecole Montani
1950 Sion - 027/22 55 60

Ecole nouvelle préparatoire
1094 Paudex-Lausanne
021/28 24 77

Ecole des Roches
3961 Bluche s/Sierre -
027/4112 23

Institut Château Beau-Cèdre
1815 Clarens - 021/62 38 31

Institut La Gruyère
1663 Gruyères - 029/6 2115

Institut de jeunes filles Pré-
alpina, 1605 Chexbres
021/56 11 84

Institut Dr Schmidt
1095 Lutry-Lausanne -
021/28 51 12

Maison d'études Ste-Dorothee
1700 Fribourg - 037/22 84 44



Invitation

à notre grande exposition

SIERRE les 29-30 avril et 1-2 mai 1976

FIAT présentation de tous les modèles 1976

LANCIA

toute la gamme prestigieuse avec en vedette la STRATOS championne du monde des Rallyes en 1975 et déjà en tête cette année...

UTOBIANCHI

sur la route de vrais bolides !

Tél. 027/55 43 79 - 55 76 51



GARAGE 13 ETOILES

REVERVERI SA

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe élite pour le canton du Valais

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur
- domicile en Valais.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

- grande responsabilité dès le début - même si vous êtes jeune - avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilités de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe élite

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition.

Envoyez un bref curriculum vitae sous ch. 0920225-18 à Publicitas 1211 Genève 3
Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Clinique genevoise à Montana-Vermala engage

infirmière

pour remplacements de vacances (de mai à septembre)

Les offres sont à adresser à la Direction de la Clinique genevoise Montana-Vermala

Restaurant du Léman, Martigny

cherche

sommelière

Tél. 026/2 30 75

36-1293

Librairie-papeterie Amacker, Sierre
cherche pour entrée à convenir

une vendeuse

comme responsable de son magasin au centre commercial de Noës

une aide-vendeuse

à temps partiel

une apprentie-vendeuse

en papeterie

Préférence sera donnée à personne ayant de bonnes connaissances de l'allemand

Faire offres écrites avec curriculum vitae.

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE TENG HSIAO-PING

Des « Crimes » de lèse-révolution...

PEKIN (ATS/AFP). - L'ancien vice-premier ministre chinois Teng Hsiao-ping, destitué de toutes ses fonctions au début de ce mois, avait projeté l'année dernière de créer une nouvelle revue pour faire valoir ses idées et sa politique.

Cette première révélation sur les « dessous » de l'affaire Teng Hsiao-ping est contenue dans le dernier numéro de la revue de Shanghai *Etudes et critiques* (Xuexi yu pipan) qui explique que l'ancien vice-premier ministre et vice-président du parti, maintenant fustigé comme le chef d'une « ligne révisionniste », avait donné à un « théoricien bien connu » la charge d'éditer cette nouvelle publication.

Etudes et critiques ne donne dans son article ni le titre projeté de la revue, ni l'identité du « théoricien » qui est présenté comme l'un des principaux « complices » de Teng Hsiao-ping.

D'OUBLIETTE EN OUBLIETTE

On croit cependant savoir, dans les milieux étrangers spécialisés de la capitale, que la revue aurait eu comme titre *Front idéologique* et que le théoricien en question n'est autre que Hu Chiao-mu, 71 ans, un ancien vice-ministre de la propagande limogé pendant la révolution culturelle et réhabilité l'année dernière.

On indique dans les mêmes milieux que M. Teng Hsiao-ping aurait créé, l'année dernière également, un « bureau de recherches idéologiques » dépendant du Conseil d'Etat et dont il aurait confié la direction à M. Hu Chiao-mu.

Un autre « complice » important de M. Teng Hsiao-ping, selon le même article, est une personnalité de l'Académie des sciences

qui aurait mis au point l'année dernière, à la demande du vice-premier ministre, un « programme » destiné à modifier certaines méthodes d'enseignement et de recherche scientifique pour les adapter aux nouveaux besoins de la Chine.

DIX MILLE MOTS DE TROP

Ce « programme de travail de l'Académie des sciences », selon la presse officielle, est le troisième document « révisionniste » que M. Teng Hsiao-ping avait fait préparer l'année dernière. Les deux autres sont le fameux « Article de dix mille mots » distribué aux unités économiques du pays à la fin de l'année dernière et définissant les moyens de réaliser le cinquième plan quinquennal, et un document intitulé « Quelques questions au sujet du développement industriel accéléré ».

LES DISPARITIONS HABITUELLES

Il apparaît d'autre part que la destitution de Teng Hsiao-ping est susceptible d'affecter les positions de certaines personnalités militaires et du parti au niveau des provinces.

En effet, dix commandants de districts militaires (zones qui correspondent aux provinces administratives), six commissaires politiques de région militaire et six premiers secrétaires provinciaux du parti ne sont pas apparus - selon les rapports disponibles à ce jour - aux très importants meetings du parti et de l'armée organisée récemment dans chacune des 29 provinces pour approuver le limogeage de Teng Hsiao-ping.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions des absences aux meetings provinciaux. Mais un cas semble devoir être sérieux pour

les personnalités concernées, celui du Kiangsi, où le commandant du district militaire, Chen Chang-feng, et le premier secrétaire du parti, M. Chiang Wei-ching, ne sont pas apparus.

QUESTION DE PRIORITÉ

Le Kiangsi est la seule province connue où les autorités ont fait diffuser fin octobre une « directive » contenant le précepte « révisionniste » de Teng Hsiao-ping de « prendre les trois principes comme axe » (du développement de la Chine).

Le vice-premier ministre, déclarent en effet ses détracteurs, voulait mettre sur un même pied « unité et stabilité », « accroissement de la production » et « lutte des classes » sans donner la primauté à ce dernier principe.

M. Chiang Wei-ching est en outre la seule personnalité provinciale qui ait été prise à partie avec M. Teng Hsiao-ping dans les affiches en grands caractères des universités de Pékin au début du mouvement.

Horrible drame au Tessin

UN BUS HAPPÉ PAR UN TRAIN

Le chauffeur et 7 enfants tués

Suite de la première page

Guerra (9 et 10 ans), Carmelina et Giuseppe Megna (10 et 8 ans), Giuseppe Algeri (10 ans).

La huitième victime est le jeune Patrik Pellandini, âgé de 8 ans. Il a succombé à ses graves blessures dans le courant de l'après-midi. La parenté du côté maternel de la petite victime est domiciliée à Erde-Conthey. Il s'agit de M^{me} veuve Louise Roh, mère d'Anne-Luce Pellandini et grand-mère du petit Patrik, et des familles Charles-Albert et Pierre-Yves Roh à Sion et

Erde. Le NF leur présente ses plus vives condoléances.

Deux autres enfants ont été blessés, dont l'un très grièvement et pour lequel les médecins craignent le pire. Seule Claudia Algeri, sœur du jeune Giuseppe qui a laissé sa vie dans l'accident, est tout à fait hors de danger.

Deuil communal

La municipalité de la commune tessinoise de Sant'Antonino, tragiquement frappée par ce drame, a décrété un deuil communal jusqu'à lundi prochain.

Hier sur le petit écran

Evidemment, le cinéma d'amateur, ce n'est pas du cinéma de professionnel. Les moyens mis en œuvre ne sont d'ailleurs de loin pas comparables. Toutefois, avec la grande modicité de leurs fonds, les réalisateurs des Hors-la-loi de la Broye ont fait des miracles, du moins pour ce qui concerne les images souvent très fraîches, très belles de ce film. Les scènes de combat, elles aussi, ont été fort allégrement menées et étonnamment réussies, de même que la reconstitution his-

torique a été fort soigneusement faite. Le principal défaut du film, ses animateurs l'ont d'ailleurs reconnu, réside bien sûr dans le jeu peu varié des acteurs et surtout dans des dialogues faibles et très mal récités. Mais qu'importe ! C'est une belle aventure qu'ont vécue ces hors-la-loi-là, pour l'amour de l'art et de la camaraderie, et c'est là bien le principal.

En début de soirée, à signaler à l'enseigne d'Un jour, une heure, un impitoyable réquisitoire contre la politique du Gouvernement brésilien, par la grâce de M. Jacques Pilet. Lorsqu'il s'agit de régimes anticomunistes, le camarade Jacques ne connaît plus guère de nuances et il n'hésite pas à s'appuyer sur une Eglise très progressiste pour accuser l'ennemi réactionnaire en chevalier rouge de l'information sans peur ni reproche. (R)

Panorama d'Outre-Simplon

Peine sévère pour un artisan

Accusé d'avoir construit un abri attenant à son atelier de charpente métallique, un artisan de Domodossola, M. Primo Petrossi, 61 ans, vient d'être condamné par le préteur de la localité à 10 jours d'arrêt et à 40 000 liras d'amende. On lui reproche d'avoir réalisé sa construction sans l'autorisation nécessaire.

Le torchon brûle à l'hôpital Maggiore

M. Carlo Antonini, de l'hôpital « Maggiore » de la province de Novare, qui compte 1740 lits et 1300 employés est accusé d'être un administrateur « cumulant les pouvoirs », individualiste, qui agit sans consulter la base. Il est l'objet de constantes attaques de la part des communistes et socialistes notamment. Les premiers nommés surtout veulent sa tête pour le remplacer à ce poste par un commissaire.

Licenciement de 15 ouvriers à Domodossola

Quinze employés de l'OMCA, une entreprise de Domodossola, spécialisée en installation industrielle dans le secteur de la charpente métallique, seront prochainement licenciés. La récession, évidemment, est à l'origine de ces mesures diversement commentées dans la région.

†

La classe 1941 de Conthey

à le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Robert ROH

père de leur contemporain Francis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le Football-Club de Saxon

à le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert ROH

beau-père de son président Albano Fagherazzi.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Bernard PUIPPE

1931

30 avril 1966 - 30 avril 1976

Déjà dix ans que tu nous as quittés, cher époux et papa, mais ton doux souvenir et ta bonté restent gravés dans nos cœurs.

Ton épouse et tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Sembrancher, le vendredi 30 avril 1976, à 20 heures.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Pierre FRAISIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leurs prières, leur présence, leurs dons de messes, pour l'église et à l'enfance handicapée, leurs messages, leurs couronnes et fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux docteurs Roggo et Sommer pour leurs soins dévoués, à l'hôpital de Martigny, à ses médecins et à son personnel soignant, au révérend curé Conus, au révérend père Bitschnau, son ami, au Chœur mixte, à l'AVE, à L'Indépendante, au Cercle agricole, au FC Riddes, à la classe 1897, à la maison R. Fellay Frères, Saxon.

Riddes, avril 1976.

†

Madame veuve Françoise BERCLAZ-KAMERZIN, à Veyras ; Monsieur et Madame Edmond BERCLAZ-ROH, à Veyras ; Monsieur et Madame Roger BERCLAZ-REY et leurs enfants, à Veyras ; Madame et Monsieur Jean-Michel REY-BERCLAZ et leurs enfants, à Montana ; Monsieur et Madame Marcel BERCLAZ-FILLIEZ et leur enfant, à Veyras ; Monsieur et Madame Alfred BERCLAZ-VARONIER et leur enfant, à Veyras ; Madame veuve Alice GAY-BERCLAZ et ses enfants, à Saillon ; Madame veuve Lucien BERCLAZ-QUINODOZ et ses enfants, à Muraz-Sierre ; Madame veuve Candide BERCLAZ-CLIVAZ et ses enfants, à Randogne ; Les enfants de feu Gustave SERMIER-BERCLAZ, à Sierre ; Les enfants de feu Jules BERCLAZ, à Loèche et Genève ; Les enfants de feu Stanislas GRAND-BERCLAZ, à Lausanne ; Monsieur Cyrille KAMERZIN-EMERY et ses enfants, à Sion ; Madame et Monsieur Antoine BAGNOUD-KAMERZIN et leurs enfants, à Ayent ; Monsieur et Madame Pierre KAMERZIN-FAVRE et leurs enfants, à Veyras ; Monsieur Alphonse FAUST-KAMERZIN et ses enfants, à Sierre ; Les enfants de feu Clément BAGNOUD-KAMERZIN, à Lens ; ainsi que les familles parentes et alliées BERCLAZ, KAMERZIN, ZUFFEREY, CONSTANTIN, CLAVIEN, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parrain

Monsieur Joseph-Marie BERCLAZ

Il s'est éteint paisiblement, à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veyras, le vendredi 30 avril 1976, à 10 heures.

Nous recommandons notre cher défunt à vos prières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Louise ROH, veuve de Charles, à Erde-Conthey ; Familles Charles-Albert et Pierre-Yves ROH, à Sion et Erde ; ont le profond chagrin de vous faire part du décès de leur petit-fils, neveu et cousin

Patrick PELLANDINI

fils de Franco et d'Anne-Luce Pellandini-Roh, survenu accidentellement dans sa 8^e année, à Sant'Antonino (Tessin).

L'ensevelissement aura lieu à Sant'Antonino, le vendredi 30 avril 1976, à 14 h. 30.

Une messe sera célébrée en l'église de la Sainte-Famille à Erde, le mardi 4 mai 1976, à 19 h. 30.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Clovis RAPPAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et de fleurs.

Un merci spécial :

au docteur Paratte ; aux révérendes sœurs et au personnel de la clinique Saint-Amé ; aux révérends curé et vicaire ; aux révérends chanoines Rappaz et Gut ; aux vétérans tireurs et au « Noble Jeu de Cible » ; aux retraités CFF, au conseil bourgeoisal, au parti radical ; à la gare CFF de Martigny, à la classe 1913 ; à la classe 1946 dames, à la Société de ciment Portland ; au FC Ollon vétérans, à La Thérésia.

Epinassey, avril 1976.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du deuil qui l'afflige, la famille de

Madame Lydie VERGÈRES-ZUFFEREY

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au révérend curé Salamolard, au docteur Aymon, à M^{me} Fumeaux et à M. Lovey, à la chorale Saint-Théobald, à l'entreprise Aster et Paul Dubuis et à ses ouvriers, à la classe 1934, à la classe 1947 ainsi qu'à la Société valaisanne des cafetiers-restaurateurs.

Conthey, avril 1976.

Autoroute La lutte de Saint-Maurice n'est pas un «cas» unique en Suisse L'EXEMPLE RÉCONFORTANT DE FAIDO

Suite de la première page

l'environnement, les « scandales » de la pollution, les effarantes retombées de l'intoxication par le bruit ?

TOUS CES PROBLÈMES se posent pour Saint-Maurice, où la protection de l'environnement signifie protection de la vie. Alors, si l'on entend faire de Saint-Maurice un « cas » particulier, si l'on met au compte d'un folklore d'arrière-garde ce DROIT À LA VIE de toute une population, c'est qu'il y a deux langages pour parler des mêmes choses !

L'antécédent de Faïdo

Heureusement pour la logique et le bon sens, la lutte courageuse de Saint-Maurice est loin de constituer un cas isolé. L'histoire des autoroutes est jalonnée de situations identiques. Pour ne parler que de la Suisse, on se souvient des cas de Seelisberg, de Schinznach, de Melide et de tant d'autres qu'il serait trop long de citer. On se souvient aussi de FAIDO. Un exemple typique que nous étudierons de plus près, parce que Saint-Maurice peut trouver l'espoir qui lui est refusé aujourd'hui. Un soi-disant problème insoluble qui a finalement trouvé sa solution, au plus grand soulagement de toute la population.

A l'instar de Saint-Maurice, cette commune tessinoise est « coincée » entre les montagnes. Dans le défilé passent le Tessin, la voie ferrée et la route du Gothard. Changeons de noms et nous sommes à Saint-Maurice ! La similitude des situations se complète par le souci commun à Faïdo et à Saint-Maurice de préserver l'intégrité d'une zone de développement. Saint-Maurice lutte depuis huit ans pour une cause vitale. A Faïdo, on s'est battu pendant quatorze ans pour parvenir à la victoire finale du bon sens. Faïdo ne

pouvait accepter un projet - comme on se retrouve ! - empruntant la rive gauche du Tessin, qui massacrait sa zone d'expansion tout en portant une grave atteinte à l'environnement et en menaçant la santé de la population. Comme à Saint-Maurice...

A Faïdo, le problème est posé depuis 1961, par le dépôt de projets émanant du Département des travaux publics du Tessin, tous deux sur la rive gauche. Par un mémoire adressé au Conseil d'Etat, la commune de Faïdo s'opposa à ces solutions, en juin 1961. Le « cas » Faïdo était né ! Au gré de lettres ouvertes, de pétitions, de recours et - finalement - d'un « livre blanc » auquel nous empruntons le résumé de ses quatorze années de lutte, la population de Faïdo, autorités en tête, ne cessa de crier son droit à la vie. Inébranlable dans cette volonté, Faïdo vit les adhérents à sa cause croître de jour en jour, au rang desquels figurent les 21 communes de la Léventine.

Pourtant, rien ne semblait pouvoir modifier l'attitude des autorités, fédérales et cantonales, accrochées - pour des raisons d'ordre financier semblait-il - au passage par la rive gauche. En septembre 1971, l'Office fédéral des transports informa la commune de Faïdo qu'il s'opposait au projet de la rive gauche pour des raisons de sécurité de la ligne CFF du Gothard. Raisons qui, par suite d'études géologiques, s'avèrent bien fondées. Faïdo trouva un appui inespéré dans cette décision qui allait être déterminante. Le Département fédéral des transports publics, dirigé à l'époque par M. Roger Bonvin, suggéra l'étude d'un passage sur la rive droite qui ne mettrait pas en cause la sécurité de la ligne du Gothard et qui, du même coup, résolvait les problèmes de protection de l'environnement et de sauvegarde de la zone d'expansion de Faïdo. Le bureau tessinois des autoroutes se mit dès lors à l'étude de varian-

tes sur la rive droite, sur la base de la proposition dite « Bonvin ». L'impossible d'hier devenait possible ! Si bien qu'en dépit d'ultimes et après résistances - dont celle du Département fédéral de l'intérieur, qui continua à ignorer tout projet sur la rive droite et à refuser toute discussion directe avec les intéressés - c'est CE PROJET DE LA RIVE DROITE qui vient d'être pratiquement décidé.

En effet, il y a quelques mois, M. Hürlimann avait convoqué à Faïdo les délégations des autorités fédérales et cantonales. A la surprise, mais surtout au grand soulagement de la population, le Conseil d'Etat tessinois unanime se décida pour le projet du Département fédéral des transports (rive droite). Ce fut la liesse dans toute la Léventine où, pendant quatorze ans de lutte, on n'avait jamais douté d'une victoire finale du bon sens.

A Saint-Maurice non plus, après huit ans de lutte, on ne doute pas d'une issue convenable de l'impasse actuelle. L'exemple de Faïdo ne prouve-t-il pas qu'une solution peut toujours être trouvée lorsque l'intérêt vital de toute une population est en jeu ?

Gérald Rudaz

Détenu à Sion, un escroc international remis à la police française

SION. - Impliqué non seulement en France, son pays d'origine, mais également à l'étranger dans d'importantes affaires d'abus de confiance et d'escroqueries, l'affairiste de Dijon Raymond Silvent, largement connu dans les milieux financiers de Paris, Genève et d'ailleurs, a été extradé hier. Il a quitté la prison de Sion pour être remis à Saint-Gingolph à la gendarmerie française ainsi que le réclamaient les autorités de son pays.

Raymond Silvent avait été arrêté à Sion durant l'été 1975. Il avait commis divers méfaits également en Valais.

Il fut écroué à Sion.

Il est ingénieur de formation et âgé de 53 ans.

Domicilié en France, il entreprit une fuite clandestine en Suisse lorsque ses affaires commencèrent à mal aller et que le nombre de clients qui lui avaient remis de l'argent pour le faire fructifier et qui le réclamaient subitement se mit à augmenter de façon impressionnante. Du jour au lendemain, l'homme fut aux abois. On a estimé en cours d'enquête à un ou deux milliards d'anciens francs le montant total qui lui avait été confié et

qu'il avait investi dans des secteurs les plus divers.

Questionné dans la prison de Sion par un journaliste qui lui rendit visite, Raymond Silvent lui-même estima à un milliard et demi d'anciens francs, soit quelque neuf millions de francs suisses, le total des sommes qui lui furent confiées par des centaines de clients, notamment par des cadres supérieurs, des ingénieurs, des médecins, des hommes politiques d'envergure, etc. Une quarantaine d'entre eux ne tardèrent pas à déposer plainte en le voyant être dans l'impossibilité de rembourser les sommes qui lui furent remises et pour lesquelles il faisait miroiter de substantiels intérêts.

Raymond Silvent prétend aujourd'hui qu'une partie de cette somme est gérée par des banquiers suisses et maints courtiers parisiens et assure que le jour où toute la vérité éclatera « on se rendra compte alors que le salaud ce n'est pas moi ».

Il appartiendra à la magistrature française qui avait délivré contre lui, à l'époque, un mandat d'arrêt international, à la suite de sa fuite clandestine et de son arrestation en pays valaisan, de poursuivre cette enquête et de faire la lumière sur cette affaire.

La pusillanimité des gouvernements fait le malheur des peuples

Le vieux dicton : « qui aime bien châtie bien », est réactionnaire sous cette forme crue. Mais s'agissant des affaires nationales, une variante s'impose de façon indiscutable : « qui aime bien gouverne bien ». Et « gouverner bien » veut dire orienter, conduire et faire respecter la loi. Nous allons voir que les gouvernements qui faillissent à cette tâche et cèdent à tous les caprices de la surenchère, loin de dulcifier la vie de leurs peuples, les plongent dans l'abîme.

Il suffit d'y réfléchir un peu pour voir que la sélection à l'entrée des universités est une nécessité impérieuse et bienfaisante. Le fameux « droit aux études supérieures » ne saurait signifier que quiconque en veut doit en recevoir. Pas plus que le « droit aux soins » ne signifie que les hôpitaux doivent héberger quiconque s'y présente : le postulant doit d'abord être malade. Si on dispensait l'appareil si cher de la médecine aux bien-portants, tout le monde y verrait un gâchis aberrant. De même, pour recevoir ce plus grand des privilèges qui existent dans la société moderne, et que tout le peuple paie lourdement de se deniers, à savoir l'accès gratuit aux études supérieures, encore faut-il que le postulant se montre capable de le suivre. Le « droit à » ne peut s'entendre que comme le droit de tous à postuler ce privilège, pas comme le droit automatique de chacun à en jouir.

Pour n'avoir pas eu le courage de dire fermement aux étudiants cette vérité, les gouvernements successifs ont laissé envahir les universités par des flots d'adolescents très supérieurs aux besoins de l'économie et inaptes à la culture élevée. Ils ont à la fois dégradé les études et perdu leur temps, s'enflant de rhétorique sans se pénétrer de science. Ils sont condamnés, soit à abandonner leurs études en cours de route et à être amèrement déçus, soit à recevoir, au terme d'études mal assimilées, des diplômes démentés qui sont des passeports pour nulle part, et avec lesquels ils vont encombrer les carrières. Et cela, jusqu'à ce que la vie - qui, elle, ne distribue pas des nougats - se charge d'opérer sa sélection... mais alors cruellement et dans la souffrance. L'« université pour tous » ne pouvait être, à l'évidence, qu'une immense fabrique d'épaves, de déclassés, d'aigris. Et les gouvernements, qui ont eu la pusillanimité de taire cette évi-

dence, récoltent la haine de ceux-là mêmes à qui ils ne surent pas résister.

L'exemple de Lip

La chronique est défrayée par les avatars de l'usine d'horlogerie Lip, à Besançon. Il y a deux ans, lors de sa première crise, le diagnostic crevait les yeux et n'était sérieusement contesté par aucun économiste sérieux : il y avait un énorme excédent de personnel, l'usine était viable avec la moitié de son effectif.

par Suzanne Labin

Au lieu de publier ce fait qui dominait tout, le gouvernement l'a passé sous silence pour complaire aux aboyeurs de la CFDT qui entendaient faire un éclat contre la « mauvaise gestion » du patronat. On leur laissa le champ libre pour enflammer les esprits, pincer les cordes de la compassion, commettre les illégalités les plus criantes en vendant des biens qui ne leur appartenaient pas, et, surtout, flatter la folie autogestionnaire en prétendant qu'ils sauraient faire tourner l'usine sans aucun encadrement supérieur. Le gouvernement couronna ce festival de démagogie et de chimères à la mode, en accordant à l'entreprise des subventions énormes et un PDG socialiste extrémiste. Deux ans plus tard, nous eûmes l'inévitable faillite. Mais une faillite qui, après tant d'artifices et de leurre, est beaucoup plus lourde que n'aurait été l'aveu courageux de la vérité voici deux ans. Car alors on aurait eu assez de réserves pour recaser dignement le personnel excédentaire, et faire repartir sainement une entreprise rationnelle. Aujourd'hui, personne ne peut plus boucher un trou devenu béant, et les malheureux travailleurs, cette fois dans leur ensemble, se voient menacés d'un long et douloureux chômage.

L'exemple des viticulteurs

Depuis le Marché commun agricole, et la baisse constante de consommation des boissons alcoolisées, il était patent que les viticulteurs du Languedoc, qui produisaient, plus cher que l'Italie, un vin de moindre qualité et très excédentaire par rapport à la demande, ne pouvaient continuer dans leur ancienne voie sans s'exposer un jour proche à la culbute. Un gouvernement conscient de ses devoirs d'éclairer et d'entraîner, les aurait clairement avertis du danger, et les aurait fortement incités, avec des aides diverses à la clé, à se reconvertir dans d'autres cultures. Au lieu de cela, les gouvernements successifs s'employèrent à souffler avec le vent des illusions, et à défendre, envers et contre toutes les normes économiques, leurs braves vigneronnes concurrencées par les méchants Italiens.

Une fois de plus, les réalités furent plus fortes que les illusions. Les viticulteurs du Midi se ruinèrent, se désespèrent, et réclamaient que le gouvernement honore ce qu'il avait reconnu être leur bon droit, mais qui,

en fait, ne l'était point. Et voilà nos ministres enfermés dans le vieux cercle infernal de la faiblesse : souffrir à chaud d'une impossibilité que l'on n'avait pas eu le courage de reconnaître à froid. A bout de patience, à bout d'argent, à bout d'espoir, nos vignerons n'entendent plus que le langage de la fureur.

Débridement de la violence

Parvenus contre un mur au bout de cette impasse dont on leur avait savonné l'entrée, nos vignerons ont naturellement écouté les incitations à la violence des meneurs d'extrême gauche. Et alors, la pusillanimité du gouvernement s'est multipliée par elle-même. Devant de déchainement que sa faiblesse avait suscité, il fut encore plus faible. Des gens justement arrêtés pour avoir commis des violences confinant au vandalisme, furent remis en liberté une semaine plus tard, parce que leurs camarades commirent des violences encore plus graves, incluant mort d'hommes.

Cette capitulation ne fut pas la seule, ni ce sera la dernière. Elle s'inscrit dans une longue série qui a fini par créer une véritable tradition : n'importe quelle couche de la population qui veut faire prévaloir n'importe quel intérêt ou point de vue particulier, n'a qu'à briser les vitrines, barrer les routes, renverser les cars, incendier les bureaux officiels, et le gouvernement cède, parce qu'il importe avant tout avoir l'air avancé et ami du peuple. Aujourd'hui encore, les étudiants gauchistes, contredisant cyniquement leur ancienne revendication d'orienter les universités vers la préparation aux emplois, font du raffut contre une réforme qui n'a d'autre but que de les satisfaire, montrant ainsi que seul le raffut les intéresse ; et aussitôt le ministre affiche une insupportable patience pour « négocier » avec des casseurs, dont l'unique mobile est de miner la société.

Société dont - et c'est là que se situe sa lâcheté suprême - le gouvernement n'ose pas déclarer hautement que, toute perfectible qu'elle demeure, elle est d'ores et déjà infiniment supérieure à celle que préparent ses opposants. On n'ose pas dire aux ouvriers qu'une entreprise gérée en soviétique est une entreprise paralysée dont ils seront les premiers à pâtir. On n'ose pas dire aux chômeurs et aux consommateurs qu'ils ont perdu leur travail et leurs économies à cause de la multiplication par quatre du prix du pétrole arabe. On n'ose pas dire aux paysans que, sous la houlette de l'actuelle union de la gauche, leurs terres seront collectivisées. On n'ose pas dire aux étudiants que le régime qu'ils préparent à coups de pierres contre la culture les embriaguera et décimera. On n'ose pas dire à l'opinion que les organes qui l'informent sont pour la plupart colonisés et faussés par le marxisme. On n'ose pas dire aux familles que les écoles, en politisant leurs enfants, les dévoient.

Alors les ouvriers, les paysans, les chômeurs, les consommateurs, les étudiants, les familles perdent toute boussole et, ivres de l'alcool que leur servent les démagogues dits « de gauche » s'engagent dans toutes les voies trompeuses qui mènent à l'esclavage. Et la loi, abandonnée par son défenseur naturel, perd tout empire. Aristote déjà avait prévenu que, sans lois, l'homme n'est plus qu'une bête sauvage. Donc une bête souffrante.

O oui, ô combien la pusillanimité des gouvernements fait le malheur des peuples.

L'AUDIENGE GÉNÉRALE DU PAPE La foi est force et lumière

Nous sommes encore dans la sphère spirituelle de Pâques, qui a dans notre baptême l'expression rituelle la plus significative et l'efficacité régénératrice la plus décisive pour notre vie religieuse et morale. La célébration de la fête de Pâques doit raviver en nous la conscience de notre baptême. Aussi bien désirons-nous, en ce temps pascal, réveiller en nous la manière de penser et de vivre de chrétiens conscients des exigences de leur baptême.

La théologie du baptême mérite d'être étudiée et méditée pendant toute notre vie. Elle nous rappelle toute notre histoire religieuse : nés avec le péché originel, nous en avons été purifiés, et nous avons été rendus à la grâce, la vie surnaturelle, par le Christ, notre sauveur et notre frère, mort et ressuscité pour nous. Nous lui avons été associés par le baptême, dans l'Esprit-Saint, et nous avons ainsi été insérés dans cette « communion dans l'esprit » (Phil. 2, 1) qu'est l'Eglise. Tout cela nous le savons, mais nous gagnons à l'approfondir et à croire sans cesse dans cette science merveilleuse (Phil. 1, 9).

Le témoignage des convertis

Nous nous arrêterons maintenant à considérer notre insertion dans ce plan divin de notre salut, fruit de notre baptême. Nous songeons à l'aspect subjectif du mystère pascal, qui n'est pas seulement une évocation liturgique à l'occasion de Pâques, mais aussi un fait réel qui s'est produit lorsque nous avons eu l'immense bonheur d'être baptisés. Il serait intéressant de recueillir les témoignages des saints néophytes, en commençant par l'évocation bien connue, hâtive et quasi timide, de saint Augustin : « Nous fûmes baptisés, écrit-il dans les *Confessions*, adieu l'inquiétude pour la vie passée. Je n'arrivai pas ces jours-là à me rassasier, merveilleuse douceur, en considérant la hauteur de tes desseins touchant le salut du genre humain. Et que de larmes à tes hymnes, à tes cantiques... » On trouve chez les convertis, par exemple chez l'écrivain italien Giovanni Papini, des témoignages semblables.

D'ailleurs le sage catéchisme du concile de Trente, toujours actuel, nous signale l'utilité de cette réflexion (II, 2, 2) à laquelle nous ramène d'ailleurs une pensée que les auteurs définissent « l'idée mère de la théologie de saint Paul » (cf. F. Prat, *La théologie de saint Paul*, 1, 243) : « Celui qui est juste par la foi vivra » (Romains 1, 17; Gal. 3, 11). La foi, fruit du baptême, est vraiment le principe inspira-

teur de toute la vie chrétienne. « La foi est l'acceptation de l'Evangile, et croire signifie professer le christianisme » (F. Prat, *ib.* II, 283).

« Ne soyons plus des petits enfants... »

Quelles conclusions tirer de tout cela ? Deux conclusions nous paraissent s'imposer. La première, c'est celle du devoir - un devoir très agréable pour qui en a fait l'expérience - de modeler notre mentalité sur ces vérités, sur les normes, bien plus sur les grâces qui dérivent de la conscience d'avoir reçu le baptême. Nous ne saurions penser en chrétien sans nous inspirer de ces réalités lumineuses de notre

De notre correspondant à Rome Georges Huber

existence. « Nous étions jadis insensés, rebelles, égarés, esclaves de convoitises et de voluptés diverses... mais lorsque sont apparus la bonté de Dieu, notre sauveur, et son amour pour les hommes, le nous a sauvés... par le bain de régénération et de rénovation en l'Esprit-Saint, qu'il a répandu sur nous richement par Jésus-Christ... » (Tit. 3, 3-7). Ce qu'il faut, c'est un redressement de notre manière de penser et de vivre, selon les exigences de la foi, sous la lumière de laquelle le baptême nous a placés.

La deuxième conclusion qui s'impose à nous, c'est de tirer profit d'un état spirituel tout particulier, propre au chrétien, perpétuel néophyte, entré dans le royaume du Christ : c'est l'état spirituel de la certitude, de la clarté, de la lumière : « Jadis vous étiez ténés, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur », nous avertit saint Paul (Eph. 5, 8). « Ne soyons plus des petits enfants, ballottés par les flots et emportés à tout vent de doctrine » (ib. 4, 14). La foi est une lumière, elle est une force (cf. I Pierre, 5, 9). Elle est logique, elle est le charisme de notre baptême.

En bref

● CANBERRA (ATS/AFP). - L'Office du blé australien a passé un accord portant sur la livraison à l'URSS d'un million de tonnes de blé de toutes catégories, pour une valeur de 13 millions de dollars australiens, apprend-on à Canberra.

● BEYROUTH (ATS/Reuter). - C'est dans un climat de bataille que M. Elias Sarkis, gouverneur de la Banque centrale du Liban, a annoncé hier qu'il faisait acte de candidature aux élections présidentielles.

Des forces rivales se sont bombardées dans la nuit et en début de journée dans le centre commercial, puis les combats ont cessé et la circulation a repris entre secteurs chrétiens et musulmans de Beyrouth.

Hold-up à main armée dans une banque d'Yverdon

YVERDON. - Hier matin, à 9 h. 30, un vol à main armée a été commis à la succursale d'Yverdon de la Banque Romande, avenue Haldimand. Deux jeunes inconnus, masqués et armés, ont fait irruption dans le hall de l'établissement et, sous la menace de pistolets, ont donné l'ordre de se coucher aux trois employés de service, un mandataire commercial et deux femmes. Après avoir passé de l'autre côté des guichets et frappé le mandataire à la tête, les bandits ont fait main basse dans les tiroirs-caisses et dans un coffre-fort de 106 460 francs suisses et de 11 millions de lires italiennes en billets neufs de cent mille lires (environ 30 000 francs). Puis ils se sont enfuis à bord d'une voiture Alfa Romeo, coupé, rouge, à plaques neuchâteloises.

Un important dispositif a été mis en place immédiatement pour tenter d'in-

tercepter les voleurs. Les recherches ont permis de retrouver la voiture près d'Yvonand. En revanche, les bandits étaient toujours en fuite hier en fin d'après-midi.

Leur signalement est le suivant :
- Jeune homme de 165 cm, svelte, cheveux blonds, casquette foncée à carreaux, pantalon bleu, veste bleue ample, genre blouson.

- Jeune homme, plus grand, veste brune, casquette verte. Lors de l'attaque, il portait un foulard bleu masquant le bas du visage. L'un d'eux paraissait avoir un accent slave.

Toute personne pouvant fournir un renseignement est priée de téléphoner à la police cantonale vaudoise (021 20 27 11) ou au poste de police le plus proche. Une récompense de 10 % de la somme qui pourra être récupérée est offerte par la direction de la banque.

La mauvaise farce d'un meurtrier en liberté

Depuis tantôt une semaine, F. O., 57 ans, meurtrier d'un agent de police il y a cinq ans et qui purgeait une peine de dix ans de prison au pénitencier de Thorbert, erre en liberté à proximité de sa ferme des Grangettes non loin de la Sentinelle des Rangiers. F. O. a profité d'un congé de deux jours qui lui a été accordé à l'occasion des fêtes de Pâques pour prendre le maquis. Il entend obtenir une révision de son procès que les diverses démarches entreprises depuis sa réclusion ne lui ont pas permis de décrocher faute d'éléments nouveaux au dossier. Ce qui semblait au début une farce, est sur le point de prendre une tournure fort déplaisante. F. O. vient d'accorder une interview exclusive à un hebdomadaire. Il a répondu aux questions de notre confrère de la Radio romande et a été filmé par les correspondants jurassiens de la télévision. Il ne cache pas sa ferme détermination de ne pas céder tant que son but ne sera pas atteint et de faire feu si la police essaie de le capturer par la force. Comme le meurtre du policier abattu par F. O. est survenu alors que, sur requête du préposé de l'Office des poursuites, la police s'en venait saisir les biens du

récalcitrant fermier des Grangettes, les policiers espèrent que la patience fera tomber la ferme résolution du dangereux criminel. Le chef de la police du district se borne à dire, pour l'instant, qu'il n'a pas reçu l'ordre d'intervenir. Quant au Gouvernement bernois, il n'a pas encore publié de déclaration officielle. On sait pourtant qu'il est fort pré-

occupé par l'affaire et qu'il hésite sur l'attitude à adopter. Manifestement, le congé accordé par le directeur du pénitencier de Thorberg pose un problème de principe très complexe et dont la solution en général et au cas particulier est ardue à trouver.

V. G.

Après le crime de la poste des Mousquines

UNE PISTE À LUCERNE?

Le crime de la poste des Mousquines à Lausanne, qui avait coûté la vie le 21 avril à la jeune Lucernoise Margrit Portmann (22 ans), continue à préoccuper les autorités policières. Actuellement les enquêteurs se posent la question, si cette tragique affaire est vraiment due à des inconnus, désirant se procurer de l'argent par tous les moyens, ou si, contre toute attente, il ne s'agit pas d'un crime, préparé de longue date.

Une femme, travaillant dans la succursale lausannoise d'un magasin lucernois a déclaré à la police qu'elle avait vu, le jour du crime, une voiture rouge, immatriculée à Lucerne, voiture dont les occupants cherchaient précisément la poste des Mousquines. La police cantonale lucernoise a été alertée à son tour et à Lucerne on nous a confirmé que des spécialistes étaient actuellement au travail, afin de tenter de retrouver le propriétaire de cette voiture. « Pour l'instant nous n'avons pas encore de trace valable. Nous ne croyons pas à cette trace, mais nous devons tout entreprendre, afin d'aider nos collègues lausannois dans leurs investigations », nous a encore déclaré le porteparole de la police cantonale lucernoise. A Escholzmatt, où habitait la victime de ce drame, on ne veut pas se prononcer. On espère seulement que l'enquête policière aboutisse rapidement. Rappelons à ce sujet que la direction générale des PTT offre une récompense pouvant aller jusqu'à 25 000

francs à toute personne dont les renseignements permettront de faire arrêter le ou les auteurs du crime.

(ee)

CE CONDUCTEUR EST RECHERCHÉ



Dans le cadre de ses recherches, la police désire interpellier le conducteur d'une voiture genre Opel Kadett, grise, bas de caisse entre les roues peint en noir sur une largeur de 2 à 3 cm, éventuellement parebrise teinté brun allant en se dégradant vers le bas; l'intéressé s'est garé devant la poste des Mousquines, le jour du crime, mercredi 21 avril 1976, entre 12 h. 05 et 12 h. 10. Il correspond au signalement suivant :

20-26 ans, taille moyenne, corpulence moyenne à maigre, cheveux blonds ou châtain clair, bouclés, courts, oreilles dégagées, nez pointu, visage maigre, lunettes médicales à fine monture dorée; portait une chemise rouge foncée, à longues manches et col ouvert.

Sous la Coupole fédérale

La Suisse signera la Charte sociale européenne

BERNE. - Le Conseil fédéral s'est occupé hier, au cours de sa séance hebdomadaire, de politique étrangère. Il a d'abord décidé de signer la Charte sociale européenne, qui est un instrument de développement social élaboré par le Conseil de l'Europe.

Les exceptions

La Charte sociale européenne, que la Suisse signera le 6 mai à Strasbourg et que les Chambres seront ensuite invitées à ratifier, est déjà en vigueur dans 11 des 18 Etats membres du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un traité énumérant les droits sociaux que les Etats signataires devraient systématiquement atteindre en vue d'une harmonisation européenne des normes sociales. Ainsi que l'a expliqué M. Yves Moret, du Département politique, les Etats signataires ont la possibilité de n'accepter qu'une partie des dispositions de la charte. Dans l'état actuel des choses, la Suisse, au moment de la ratification, ne pourrait pas souscrire à deux articles qui ont trait à l'assistance due aux travailleurs migrants et à leur famille : à savoir l'article 13 qui oblige les parties contractantes à mettre sur pied d'égalité les nationaux et les ressortissants des autres pays signataires dans le domaine de l'assistance sociale et médicale et l'article 19 qui traite du droit des travailleurs migrants et de leurs familles à la protection et à l'assistance. Ces exceptions seront mentionnées dans une « déclaration » que la Suisse fera au moment de la ratification. La Suisse est en mesure de souscrire à 10 articles et 49 para-

graphes, alors que le minimum est de 10 ou 45 paragraphes sur un ensemble de 38 articles.

La Suisse prête pour la CNUCED

Le gouvernement a ensuite mis au point les instructions pour la délégation suisse qui prendra part à la 4^e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'ouvre le 3 mai à Nairobi.

La délégation suisse, composée de M. Jolles, directeur de la Division du commerce, de M. Dunkel, délégué aux accords commerciaux, de M. Roethlisberger, de la division du commerce, et de l'ambassadeur de Suisse au Kenya, M. Pestalozzi. M. Jolles a rappelé, au cours de la conférence de presse qui a suivi la séance et qui était dirigée par le vice-chancelier Buser, que la CNUCED, fondée en 1964 à Genève, est le seul organe permanent de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'occupe exclusivement de problèmes de développement. Si ses compétences de décision sont limitées - la CNUCED ne peut que transmettre des recommandations aux gouvernements - elle n'en constitue pas moins un lieu de rencontre pour les représentants de 153 pays,

un forum de discussion où des projets s'échafaudent, qui mènent ensuite à de véritables négociations.

Pour le Cameroun et Chypre

Il a également ratifié l'accord avec le Cameroun sur l'octroi d'un crédit de 6 millions pour la construction d'un pont. Il a enfin octroyé une contribution de 425 000 francs pour les casques bleus à Chypre.

Rencontre avec l'Union suisse des paysans

Les trois membres de la délégation du Conseil fédéral pour les affaires agricoles ont informé ensuite leurs collègues sur la réunion qui a eu lieu mardi avec des représentants de l'Union suisse des paysans. Il a été question, au cours de cette rencontre, des requêtes présentées en février dernier par l'Union. La délégation du Conseil fédéral a constaté que le revenu du travail dans l'agriculture, a connu une évolution relativement favorable au cours des dernières années. En revanche, la situation des paysans de montagne est considérablement moins bonne. On sait que la nouvelle retenue sur le lait a été fixée. Dans les semaines qui suivront, les prix des autres produits seront arrêtés, notamment ceux de la betterave, du colza et du blé. La discussion a également porté sur un éventuel contingentement des livraisons de lait. Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Votations fédérales

Le Conseil fédéral a aussi fixé les dates de quelques votations fédérales. Le 26 septembre : initiative de la VPOD sur l'assurance RC et article constitutionnel sur la radio et la télévision, le 5 décembre : arrêtés urgents sur la surveillance des prix, l'arrêté sur le crédit et l'initiative du POCH sur la semaine de 40 heures. Pour la TVA, le Conseil fédéral a prévu une votation en mars 1977.

Crédits routiers

Enfin, le Conseil fédéral a approuvé le rapport d'activité pour 1975 du Conseil suisse de la science et octroyé aux cantons des subsides pour l'exploitation des tunnels routiers (6 millions) et pour le renouvellement du revêtement de routes nationales (4,3 millions), ainsi que pour l'installation de téléphones de secours sur l'autoroute Genève-Lausanne (1,68 million).

Pour la première fois en Suisse romande, les autorités civiles sont informées sur de futures manœuvres

DROGNENS. - Pour la première fois en Suisse romande, les autorités civiles venant des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud, touchées par les manœuvres du premier corps d'armée de campagne cet automne, ont été conviées à une séance d'information à Drognens (FR). Les responsables de ces grandes manœuvres qui se dérouleront sur le Plateau entre Berne et Lausanne, ont donné quelques indications sur le déroulement des manœuvres et les

problèmes qui en découlent pour la population. 18 500 hommes, 3200 véhicules, plus de 300 blindés, chars de combat et chars de grenadiers, environ 80 avions et deux douzaines d'hélicoptères participeront à ces manœuvres qui dureront quatre jours, du 15 au 19 novembre prochain.

La direction des manœuvres a présenté aux quelque 250 représentants des autorités civiles les données des problèmes qui vont se poser. Ils ont notamment relevé que

l'armée évitera les routes principales ainsi que les autoroutes, et que les avions éviteront d'importuner le plus possible les zones habitées. Enfin, des informations précises ont été données sur la question de l'indemnisation pour les dommages causés par l'armée.

Un médecin lausannois accusé de graves infractions

LAUSANNE. - Le juge d'instruction du canton de Vaud instruit depuis le début de 1975, en exécution d'un arrêt du tribunal d'accusation, une enquête contre un médecin, pratiquant à Lausanne et directeur médical d'une clinique privée dans cette ville. L'instruction a permis d'établir successivement l'exis-

tence de plusieurs infractions graves, de diverses natures, dans le cadre de l'activité professionnelle de ce docteur. Une arrestation a été opérée. L'enquête pénale continue. Parallèlement, une enquête disciplinaire est en cours et une décision de suspension, provisoire mais avec effet immédiat, a été prise.

LE MILLIÈME NUMÉRO DE «LA NATION»

LAUSANNE. - La Nation, organe de la Ligue vaudoise (mouvement de la Renaissance vaudoise), fête aujourd'hui à Lausanne la parution de son numéro mille. Fondée en 1931, mensuelle puis bi-mensuelle, cette publication s'exprime sur les sujets les plus divers : politique, économie, philosophie, religion, art, affaires sociales.

Depuis bientôt un demi-siècle, sans soutien publicitaire, elle défend les principes de l'autonomie du Pays de Vaud et du fédéralisme suisse, dans une ligne souvent non conformiste. Ses principaux animateurs sont les avocats Marcel Régamey et André Manuel.

Centenaire du Chemin de fer de la Broye

LAUSANNE. - Voici cent ans, cette année, que des trains circulent dans la vallée de la Broye. Le tronçon Lyss - Morat fut ouvert à l'exploitation le 12 juin 1876, Morat - Palézieux et Payerne - Fribourg le 25 août 1876, Payerne - Yverdon le 1^{er} février 1877. L'électrification de ces lignes fut exécutée entre 1944 et 1947. Bien qu'il s'agisse de voies ferrées secondaires, ce réseau contribua grandement à l'essor économique de toute cette région vaudoise et fribourgeoise.

Les CFF ont décidé de célébrer modestement cet anniversaire par la mise en marche d'un train à vapeur, composé d'une locomotive du type EB-3/5 et de cinq voitures anciennes. Ce convoi fera des courses publiques les 8 et 9 mai entre Payerne et Lyss, et les 15 et 16 mai entre Moudon, Payerne et Yverdon, en marquant l'arrêt aux principales gares de ces lignes.

Concours internationaux de musique

Deux nouveaux membres suisses

GENÈVE. - A l'occasion de sa vingtième assemblée générale des délégués tenue à Genève sous la présidence de M. André-F. Marescotti, la Fédération des concours internationaux de musique a admis six nouveaux membres dont le concours international de piano « Clara Haskil » de Vevey-Montreux et le concours international de violon « Tibor Varga » de Sion, ce qui porte à 47 le nombre des concours affiliés à la fédération.

Prochaine session du Grand Conseil vaudois

LAUSANNE. - Une vingtaine d'objets sont inscrits à l'ordre du jour de la session de printemps du Grand Conseil vaudois, qui s'ouvrira lundi prochain. Deux sont particulièrement importants : d'une part le projet du Conseil d'Etat pour l'aménagement du territoire et la création de zones agricoles, accompagné d'un préavis recommandant au corps électoral le rejet de l'initiative populaire dite « Delafontaine » (20 000 signatures recueillies par l'Association vaudoise pour l'aménagement rural), et d'autre part le préavis du Conseil d'Etat recommandant au peuple l'acceptation du projet de comblement du lac et de la création d'un centre sportif cantonal devant Dorigny (contre lequel a abouti une demande de référendum soutenue par 42 000 citoyens).

Le Législatif vaudois renouvellera son bureau, le libéral David Blanchoud, de Coppet, devant succéder à la présidence au socialiste Jean-Philippe Gloor, conseiller national à Renens.

L'école hôtelière de Lausanne à l'honneur

LAUSANNE. - A la veille de l'inauguration officielle de ses nouveaux bâtiments du Chalet-à-Gobet, à un lieu ce matin en présence du conseiller fédéral Ernest Brugger, l'école hôtelière de Lausanne a reçu hier soir le « diplôme de l'excellence européenne », décerné en hommage à sa contribution à l'industrie hôtelière à travers le monde. En présence de nombreuses personnalités du monde touristique, M. Serge Vaissière, président du Comité de l'excellence européenne, à Paris, a remis le diplôme à M. Carlo de Mercurio, président de l'école de la Société suisse des hôteliers.

Ce qu'ont dépensé les touristes étrangers en 1975

ZURICH. - Un total de 5,35 milliards de francs ou 840 francs par personne : tel est le montant que les touristes étrangers ont dépensé en Suisse en 1975, tandis que de leur côté, les Suisses n'ont dépensé à l'étranger, cette même année, qu'une somme globale de 2,95 milliards ou 460 francs par personne. Ces chiffres ont été communiqués hier par le directeur de l'Office national suisse du tourisme (ONST), M. Werner Kaempfen, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition « Bienvenue dans les hôtels

suisses », dans le magasin Oscar Weber, à Zurich.

Sur les 280 000 lits d'hôtel que compte notre pays, 100 000 coûtent encore moins de 30 francs, petit déjeuner et taxes compris, a-t-il ajouté.

Cette exposition, qui durera jusqu'au 22 mai, a pour objectif de faire redécouvrir notre pays aux Suisses eux-mêmes et les inciter à y passer leurs vacances. Elle est patronnée par la Société suisse des hôteliers et par l'ONST.

Nouveau service des PTT Photocopie à distance

GENÈVE. - L'Entreprise des PTT ouvrira samedi à titre expérimental un nouveau service : le fac-similé public, appelé officiellement PTT-Fax. Il permet de reproduire à distance une copie fidèle de l'original et constitue en fait un service de photocopie à distance. Les offices télégraphiques de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich sont équipés chacun d'un télécopieur et forment ainsi un premier réseau de base. L'essai est pour le moment limité à une année. L'avenir de ce service dépendra du succès de ce premier essai.

Aldo Moro : la marche à l'échafaud Avec confiance et sérénité...

ROME (ATS/AFP). - M. Aldo Moro, président du Conseil italien, a souhaité hier soir que le Parlement permette la poursuite normale de la législature jusqu'à son terme en demandant la confirmation de l'investiture qui lui avait été accordée en février dernier.

M. Moro s'est déclaré disposé « encore une fois à faire son devoir », « si on ne lui conteste pas l'investiture qui lui a été confiée il y a peu de mois ».

Le président du Conseil s'est présenté devant le Parlement avec le même programme que celui qu'il avait tracé il y a quelques mois. « Ce programme reste valable », a-t-il estimé, et mérite, si les circonstances le permettent, d'être appliqué.

Avant d'exposer les grandes lignes de ce programme, M. Moro a mis l'accent sur les « incertitudes politiques » qui accompagnent

raient « inévitablement » une période électorale, et ne feraient, selon lui, qu'aggraver la situation monétaire.

Au plan économique, le président du Conseil donne la priorité à l'amélioration de la situation monétaire, à la réduction des dépenses publiques, à la limitation des recours auprès de la banque centrale, et au contrôle des coûts de production (salaires, absentéisme...).

Dans le domaine politique, M. Moro s'est déclaré partisan d'un accord parlementaire concernant l'avortement. Cette question avait été à l'origine du déclenchement de l'actuelle crise politique. M. Moro a longuement évoqué la question « préoccupante » de l'ordre public, dont la solution dépend d'un « engagement de tous ». « Les forces démocratiques doivent être conscientes que nous nous trouvons devant un plan subversif dirigé contre notre démocratie », a-t-il dit.

M. Moro a estimé qu'il existait encore au Parlement une possibilité d'entente, malgré l'échec de la mission du secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, pour trouver un accord sur la fin de la législature.

Il n'a pas exclu toutefois la possibilité d'élections anticipées. « Nous irons avec sérénité aux élections, mais seulement si nous y sommes contraints par le refus des autres, sans pour autant rendre quiconque responsable de la fin de la législature ».

M. Moro, qui présente le même programme qu'en février, ne bénéficiera pas cette fois du soutien du parti social-démocrate, tandis que les socialistes ont déjà fait savoir qu'ils seraient contre en cas de vote.

L'horrible agonie du peuple cambodgien

Nous lisons cette semaine dans *Le Nouvel Illustré*, en page 110, un reportage accablant sur le Cambodge des Khmers rouges. Le magazine romand publie, en exclusivité, deux photos qui donnent la nausée. Elles représentent l'exécution d'un prisonnier à coups de pelle à Battam Bang et deux déportés attelés à une charrue, peinant comme des bêtes, sous la garde de soldats. Ces clichés ont été pris par un Khmer rouge réfugié en Thaïlande. Qu'en pensent toutes les « bonnes consciences » qui réclamaient si fort la prise du pouvoir par les « libérateurs » ?

Nous publions ci-dessous le texte paru dans *L'illustré* :

« La libération du Cambodge sera les forces des Khmers rouges sera une grande kermesse pour le peuple », avait dit en substance le prince Norodom Sihanouk, aujourd'hui évincé de la scène politique. Ker-

messe il y a eu, sanglante, atroce, rappelant celles qu'affectionnaient les SS de l'Allemagne nazie. Depuis le 17 avril 1975, on estime à plus de 800 000 - près de 70 000 par mois! - le nombre des Cambodgiens, hommes, femmes et enfants, qui ont été « libérés » à coups de pelle dans la nuque, à coups de rafales de mitraillettes, de déportations. Le chiffre est hallucinant, l'image atroce. Mis bout à bout, les corps des victimes du nouveau régime formeraient un tapis sanglant de 1200 km. En une année, il y a eu au Cambodge plus de morts que durant trois ans de guerre. A pareil crime contre l'humanité, il n'existe aucune justification. Aujourd'hui, le pays est devenu le plus grand, le plus odieux camp de concentration du monde. Pendant ce temps, Radio-Phnom Penh commence ses émissions en ces termes : « Frères compatriotes et camarades honorés et chéris... ». A quand la prochaine « kermesse » ?

Trois manifestations à Milan

MILAN (ATS/AFP). - Des manifestations rassemblant des militants d'extrême gauche se sont déroulées hier en début d'après-midi à Milan. Un cocktail Molotov a été lancé contre une école privée, endommageant une voiture en stationnement.

Les manifestations, trois au total, ont été organisées pour protester contre l'agression, menée dans la nuit, par des groupes d'extrême droite contre trois militants d'extrême

gauche, qui ont été blessés à coups de couteau. L'un de ceux-ci est dans un état grave à l'hôpital.

Pour tenter d'éviter de nouveaux affrontements, le préfet de Milan avait, en fin de matinée, interdit toutes les manifestations prévues pour le 29 avril, notamment par des groupes d'extrême droite à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'un militant néo-fasciste.

LA RÉVOLTE DES « VENDUS »

PADOUE (ATS/AFP). - Un village tout entier, avec ses six mille habitants, ses maisons et ses champs, vendu pour un milliard trois cent quatre-vingt millions cinq cent mille francs (5 900 000 francs suisses) : le Moyen Age a fait irruption dans l'Italie en crise, près de Padoue, où les habitants du village d'Anguillara menacent de se révolter pour s'opposer à leur « vente ».

Anguillara avait été cédé il y a six siècles, en 1369, par Francesco da Carrara aux moines de Saint-Antoine de Padoue, et confié au « Comité de l'arche du saint ». Deux hommes d'affaires de Bergame l'ont acheté récemment. Le village, maire démocrate chrétien soutenu

par les communistes, s'est rébellé et a introduit un procès devant la magistrature et deux actions devant les tribunaux administratifs. Les Anguillarais demandent à racheter eux-mêmes leurs terres et leurs maisons, à un prix décent. Les deux hommes d'affaires se déclarent prêts à revendre, mais à des prix « confortables ». Ainsi, le prix d'un champ de 430 000 francs a triplé en changeant de propriétaire, et coûte aujourd'hui 1,4 million de francs, a précisé le maire.

L'histoire du pays « vendu » et de ce village de masures hors du temps vient de polariser mercredi l'attention sur l'une des zones les plus pauvres du « riche Nord » de l'Italie.

PORTUGAL: RÔLE D'ARBITRE POUR M. SOARES Jusqu'au bout de toutes les chimères

LISBONNE (ATS/Reuter/AFP). - Le gouvernement provisoire portugais s'est réuni hier pour étudier la délicate situation politique héritée de la consultation électorale de dimanche. Les deux ministres du parti populaire démocratique (PPD), MM. Joaquim Magalhaes Mota (commerce intérieur) et Rui Machete (affaires sociales), n'ont pas assisté à ses travaux. Le PPD avait décidé mardi soir de se retirer du gouvernement provisoire - au sein duquel les forces armées et les partis communiste et socialiste sont également représentés - pour favoriser la constitution d'une équipe plus représentative des dernières élections.

Il accuse le gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo d'être incapable de résoudre les problèmes économiques et sociaux que connaît actuellement le Portugal.

Dans le même temps, le PPD s'est déclaré opposé à la formation d'un gouvernement minoritaire socialiste. La formation de M. Mario Soares a obtenu 35 % des voix, soit 106 des 263 sièges de la nouvelle Chambre, contre 71 au PPD et 41 au centre démocratique et social (CDS - conservateur). La seule possibilité serait la formation d'une coalition gouvernementale excluant les communistes qui serait chargée d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection présidentielle de juin, estime le PPD. Dans un communiqué publié mardi soir, le PPD disait qu'en dépit de son opposition, il n'entraverait pas des efforts socialistes en vue de former immédiatement un cabinet. Il paraissait ainsi céder du terrain et admettre ne pas être parvenu à persuader M. Soares de constituer une coalition non communiste.

De l'autre bord de l'échiquier politique,

les appels du PC à la création d'une alliance majoritaire de gauche ne semblent pas avoir été plus entendus de M. Soares. Le parti communiste ne s'est toutefois pas appuyé sur son score de 14,56 % aux élections et sur ses 40 députés pour demander à entrer au gouvernement.

Face aux 112 députés que totalisent PPD et CDS, les 106 socialistes de la nouvelle Chambre auraient sans doute du mal à faire adopter les projets de loi d'un cabinet minoritaire.

Lors de la réunion d'hier, le cabinet a également discuté de la détérioration des relations avec la République populaire d'Angola. Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), parti au pouvoir à Luanda, a envoyé lundi une note au Gouvernement portugais, demandant des explications satisfaisantes dans les 48 heures sur ce qu'il dit être des activités anti-MPLA au Portugal, dit-on de source diplomatique.

INFORMATIONS MINUTE

● PORTO ALEGRE (ATS/AFP). - Au moins trois personnes ont trouvé la mort dans un violent incendie qui a détruit mardi un grand magasin du centre de la ville, a-t-on annoncé hier à Porto Alegre, sur la côte sud du Brésil.

● CITE DU VATICAN (ATS/AFP). - Il y a officiellement 565 388 000 catholiques dans le monde, précise le dernier volume officiel « Activité du Saint-Siège en 1975 » publié hier. Il était de 553 645 961 en 1974, soit une augmentation de 11 743 961 en un an. Le nombre des prêtres a cependant continué à diminuer : ils sont 339 635 contre 344 342 en 1974. Chaque prêtre est responsable en moyenne de 1664 fidèles.

● LE CAIRE (ATS/Reuter). - Le colonel Muammar Kadhafi a donné l'ordre aux officiers libyens de quitter la base aérienne de Wheelus Field, qu'il a remise aux Soviétiques, croit savoir le journal *Al Gomhuria*.

● NEW YORK (ATS/AFP). - La victoire de M. Jimmy Carter, mardi, dans l'élection

primaire démocrate de Pennsylvanie est éloquent : il a remporté 66 des 67 comtés de l'Etat. Il vient en tête au sein de tous les groupes sociaux, ethniques et, pour la première fois, toutes les catégories d'âge.

● SAINT-THOMAS (ATS/Reuter). - Le bilan de la catastrophe aérienne qui s'est produite mardi à l'aéroport de Saint-Thomas, aux îles Vierges, pourrait s'élever à 55 morts. Le Boeing 727 des « American Airlines », qui venait de Providence et de New York avec 88 personnes à son bord, s'est écrasé à l'atterrissage et a pris feu après avoir heurté une station de pompage de pétrole.

● PARIS (ATS/AFP). - M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, arrivé mardi à Paris, pour une visite officielle de trois jours, a eu hier après-midi, avec son homologue français, M. Jean Sauvagnargues, trois heures d'entretiens élargis, exclusivement consacrés aux problèmes internationaux.

L'Italie du banditisme

OZIERI (Sardaigne) (ATS/Reuter). - Peu après avoir été enlevé, un propriétaire terrien sarda a été tué hier au cours d'une fusillade entre les gendarmes et ses ravisseurs.

M. Salvatore Cosseddu, âgé de 40 ans, la victime, avait été enlevé par des hommes armés et masqués alors qu'il circulait en automobile près d'Ozieri, dans le nord de la Sardaigne. Il avait été ligoté puis emmené dans l'automobile des ravisseurs. Mais celle-ci fut arrêtée par un barrage dressé par les gendarmes sur la route. C'est alors que la fusillade éclata.

On ignore si M. Cosseddu a été délibérément abattu par ses ravisseurs ou s'il a été pris entre deux feux.

Les ravisseurs, qui étaient quatre ou cinq, ont pris la fuite dans la montagne.

★★★
ROVIGO (Vénétie) (ATS/AFP). - Le corps d'une adolescente de 13 ans, Patrizia Tommasini, disparue depuis deux semaines, a été retrouvé hier dans un fossé près de Rovigo (Vénétie). L'adolescente a vraisemblablement été étranglée par un fil de fer. Le cadavre se trouvait dans un sac de plastique découvert par hasard par des passants.

L'Europe verte menacée de banqueroute

Aujourd'hui se réunissent à Luxembourg, en conseil extraordinaire, les ministres de l'agriculture des Neuf ; l'ordre du jour est constitué par l'adoption d'une rallonge budgétaire d'un milliard d'unités de compte soit près de trois milliards de francs suisses résultant de l'augmentation des montants compensatoires provoquée par l'effondrement de la lire et de la livre et par l'augmentation des prix communautaires garantis.

La dépréciation de la lire par rapport à sa parité officielle ou lire verte est de 28 % à l'égard de la République fédérale allemande et chaque point coûte 27 millions d'unités de compte soit près de 80 millions de francs suisses à la caisse communautaire et de 25 % pour la livre sterling. La note à payer est évaluée à 500 millions d'unités de compte. Le respect des prix garantis adoptés pour la campagne 1976-1977 coûtera le même prix pour des résultats qui, dans certaines capitales européennes comme Bonn, défient le bon sens : un million de tonnes de poudre de lait quasiment invendable, 40 millions d'hectolitres de vin stockés en France malgré une distillation particulièrement onéreuse par la communauté. Alors le ministre de l'agriculture allemand, Joseph Ertel, ne manquera pas de plaider à nouveau en faveur d'un plafonnement des dépenses agricoles de la CEE. Et il faudra à ses partenaires français et irlandais une remarquable capacité de persuasion pour amener la République fédérale allemande à desserrer une nouvelle fois les cordons de son budget ; il est vrai que les élections approchent outre-Rhin et que l'Europe verte n'a pas bonne presse auprès de l'opinion allemande.

A plus long terme, la situation n'est pas meilleure : l'utilisation d'une partie du stock de lait pour la fabrication des aliments du bétail provoque l'irritation des Etats-Unis qui y voient une menace pour leurs exportations de soja et surtout la prochaine adhé-

sion de la Grèce et de l'Espagne au Marché commun provoque une levée de boucliers en France où la concurrence des productions méditerranéennes est particulièrement redoutée.

Alors, une fois encore, les ministres des Neuf tenteront de trouver la solution miracle. Celle-ci interviendra, il est vrai, dans un climat d'intérêts nationaux opposés, alourdis par la démission du Hollandais Lardinois. PS

Israël: le supplice de l'estrapade

Croix de feu, croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer ! Non, avec la meilleure bonne volonté du monde, en dépit de l'extrême sympathie que nous lui portons, de la profonde compréhension de ses besoins, nous ne pouvons accorder à Israël 550 millions de dollars au titre d'un prêt intermédiaire pour lui permettre d'acheter nos armes : les Etats-Unis ne peuvent se payer ce luxe. Israël, d'ailleurs, n'a pas un tel be-

C'est ce qu'assurait M. Ford avec une pathétique sincérité ces semaines-ci, et voilà qu'officieusement il serait revenu sur sa décision d'imposer son veto si le Congrès passait outre à sa volonté, et voilà qu'il accorderait tout de même au moins 375 millions de dollars sur les 550 indispensables et non indispensables. Ce revirement serait dû au désir de ne point trop heurter le Congrès et l'électorat juif vu les difficiles circonstances que vous savez...

Ces 375 millions suffiront-ils malgré tout ? On peut en douter car les experts du Pentagone, dans un document secret, estiment qu'Israël aura besoin de 760 millions de dollars en sus des 2,2 milliards prévus et du 1,8 milliard annoncé pour l'année prochaine, afin

Il meurt après avoir été émasculé

LIPPSTADT (ATS/Reuter). - Condamné en 1967 à dix ans de prison et à passer le reste de ses jours dans un asile d'aliénés pour le meurtre de quatre garçons dont il avait abusé sexuellement, Juergen Bartsch n'a pas survécu à sa castration.

Agé de 29 ans et garçon boucher de son état, Bartsch avait lui-même réclamé sa castration lors de son procès, dans l'espoir d'être guéri de ses obsessions sexuelles. Il y voyait sa dernière chance de rédemption. Son épouse Gisela, une infirmière de 26 ans, avait donné son assentiment.

Il a succombé à un arrêt du cœur peu après l'opération qui s'est déroulée dans l'hôpital psychiatrique où il était incarcéré. L'avocat munichois Rolf Bossi, qui avait défendu en 1967 Juergen Bartsch, a violemment réproché l'attitude des médecins de son défunt client. Il a affirmé hier à Francfort que les médecins et juristes responsables avaient inutilement pressé Juergen Bartsch de se laisser émasculer et lui avaient fait administrer un anesthésique plus puissant que nécessaire en raison des

incidences psychologiques d'une telle intervention. M. Bossi a ajouté qu'il n'hésiterait pas, le cas échéant, à recommander aux parents adoptifs de la victime de déposer une plainte pour homicide par négligence.

La fondue crée la bonne humeur

BONN ATS/AFP. - Un jeune employé ouest-allemand, âgé de 29 ans, s'est coupé le pouce, brûlé le derrière et cassé le bras, lundi soir à Bonn, au cours de sa fête anniversaire.

A l'origine de cette série d'accidents, que rapporte mercredi le quotidien de la capitale fédérale, « General-Anzeiger », une fondue bourguignonne réussie et... arrosée. Les invités en redemandant, le jeune employé va couper de la viande à la cuisine, il se coupe le pouce jusqu'à l'os. Il est conduit à l'hôpital, et pendant ce temps, sa femme débarasse la table.

Elle jette l'huile de la fondue dans la cuvette des toilettes. Son mari revient, pansé. Il se rend aux toilettes, y allume une cigarette et jette l'allumette dans la cuvette. L'huile prend immédiatement feu. Il doit de nouveau être transporté à l'hôpital.

Il raconte ses malheurs aux infirmiers qui le transportent : ceux-ci partent d'un grand éclat de rire et lâchent le brancard où git l'éclaté qui se casse... le bras.

Jacques Helle